Le temps est venu

Pendant que les agents des systèmes révolutionnaires s'ingèrent partout et enseignent le jour et la nuit, l'heure n'est-elle pas venue, pour nous, selon le mandat du divin Maître, de publier sur les toits la doctrine sociale de l'Eglise?

S. Em. le cardinal VILLENEUVE.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique — "Instaurare omnia in Christo" — Directeur, Jules DORION

POURQUOI PAS? Les Cigarettes GRADS TRES DOUCES UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX

L.-O. GROTHE LIMITEE - Maison canadienne et indépendante

Vingt-neuvième année No. 9196 — Québec — Canada — Jeudi, 15 octobre 1936 — Membre de l'A. B. C. — **2 sous le numéro**

Le cratère européen fume

La Belgique prolonge son service militaire et adopte une politique de neutralité

Le roi Léopold énonce la politique étrangère qui sera suivie par la Belgique. — Défaite diplomatique pour la France et victoire pour l'Allemagne.

LA SITUATION

PARIS, 15. — (U.P.) — La France vient de subir une défaite diplomatique alors que l'Allemagne une victoire diplomatique par la décision de la Belgique de limiter sa polifique étrangère au maintien d'une stricte neutralité en cas de guerre.

Le roi Leopold de Belgique, déclarant que le réarmement des nations constitue une menace pour la Belgique, a annoncé le prolongement du service militaire à dix-huit mois en Belgique. Il a ajouté, parlant devant le Conseil des Ministres, que le rearmement de l'Allemagne, venant à la suite de la remilitarisation de l'Italie et de la Russie Soviétique, réclamait de la part de la Belgique des mesures extraordinaires. "L'occupation par l'Allemagne de la zône démilitarisée de la Rhénanie, a déclaré le roi, nous place à peu près dans la même situation qu'avant la grande guerre. Notre position géographique rend urgent pour nous de maintenir une force militaire imposante de manière à dissuader tout pays de passer sur notre territoire pour aller attaquer un autre pays".

26e anniversaire de la cathédrale St-Patrick, N.-Y.

NEW-YORK, 15. — A l'occasion du vingt-sixième anniversaire de consécration de la cathédrale St-Patrick, le 11 octobre, Son Eminence le Cardinal Pacelli, Secrétaire d'Etat du Pape, a assisté, sur un trône, à une messe pontificale célébrée par Mgr Stephen J. Donahue, Evêque auxiliaire de New-York.

La grève éclate sur les péniches

PARIS, 15. — (U.P.) — Une nouvelle grève vient d'éclater dans la région de Paris; celle des équipages des péniches. Les grévistes veulent qu'on leur assure un salaire fixe au lieu de les payer suivant la quantité et la valeur des marchandises de leurs cargaisons.

Les Scouts

BALTIMORE, 15. — Son Excellence Mgr Michael J. Curley, Archevêque de Baltimore, a pris une attitude bien définie pour assurer dans chaque paroisse de son archidiocèse des troupes de Scouts. Il a nommé M. l'abbé Louis C. Veath, aumônier de cette organisation.

Le Rév. F. Price

OSSINING, N. Y. 15. — Le corps du Rév. Thomas Frederick Price, co-fondateur de la Société des Missions Etrangères Catholiques de l'Amérique, inhumé tout d'abord dans un cimetière de Hong-Kong, où le missionnaire est décédé le 12 septembre dernier, sera transporté aux Etats-Unis et inhumé dans le cimetière de la Société dont il est l'un des fondateurs, à Maryknoll.

Le spiritisme

NOTRE-DAME, Indiana, 15. — Dans un cours public donné à l'Université Notre-Dame, ces jours derniers, Arnold Lunn, auteur anglais de renom, a déclaré que quatre-vingt dix-huit pour cent des phénomènes qui se produisent au cours des séances d'hypnotisme et de spiritisme sont dûs à des trucs ou réalisés grâce à une observation défectueuse de la part des auditoires.

Rédacteur en chef

WASHINGTON, 15. — Le Capt. Joseph V. Dillon, de l'armée américaine, étudiant à la Faculté de Droit de l'Université Georgetown, vient d'être nommé rédacteur en chef du journal "Georgetown Law Journal".

Plombier tué

MONTREAL, 15. — Octave Gagnon, 45 ans, plombier, a été tué sur le coup quand une dynamo fit explosion hier, dans la cave du cinéma St-Denis. On ignore la cause de l'accident. Son compagnon, Ludger Robichaud, a été sérieusement blessé.

Le Syndicat des employés de laiteries

Premier anniversaire. — Un projet de contrat collectif a été préparé.

LES ELECTIONS

MONTREAL, 15. — Le Syndicat des distributeurs de lait a fêté hier soir son premier anniversaire de fondation. A cette occasion, plus de quatre cents ouvriers employés dans toutes les laiteries de Montréal ont assisté à cette assemblée spéciale. On remarquait parmi les invités, MM. Clovis Bernier et Paul Boucher, représentan le ministère du Travail et de la Commission de l'Industrie laitière de Québec.

Il y eut l'élection de nouveaux directeurs à laquelle présida M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada. MM. René Desjardins fut élu président; Lionel Trudel, 1er vice-président; Roland Giguère, 2e vice-président; Gaétan Gravelle, secrétaire et agent d'affaires du syndicat.

Dans son discours, M. Clovis Bernier, qui est un ancien président des Syndicats catholiques de Montréal, a assuré les employés de laiteries qu'il était très sympathique à leur mouvement et a déclaré que le ministère du Travail était très bien disposé envers eux et qu'il les aiderait à obtenir de meilleures conditions de travail. Tel a été en partie le thème du discours de M. Paul Bureau qui expliqua que l'on pouvait compter sur l'appui de la Commission de l'Industrie laitière comme sur celle du ministère de l'Agriculture dont dépend cette commission.

Au cours de son bref exposé, le président de la Confédération, M. Alfred Charpentier, a recommandé aux employés de laiterie de se grouper. "La gloire de nos syndicats catholiques, dit-il, est celle d'être gouvernés par des principes basés sur la doctrine sociale de l'église. Nous avons beaucoup fait déjà pour les ouvriers de la province et je ne doute pas que bientôt notre mouvement, avec la coopération de tous ses membres, réussisse à améliorer vos conditions de travail". M. l'abbé H. Henfield, aumônier du syndicat, adressa quelques mots à l'assemblée et expliqua qu'il était là à titre de conseiller moral et non pour intervenir dans la discussion entre les membres. Me Jean Fauteux, nommé conseiller juridique, était présent à la réunion et fut très applaudi dans ses quelques remarques. Le syndicat qui vient de terminer la rédaction de son contrat collectif commencera sous peu les négociations avec les industriels.

Henry Ford décide d'appuyer A. Landon

DETROIT, Michigan, 15. — (U.P.) — Henry Ford, grand manufacturier d'automobiles et adversaire de la NRA, a déclaré hier, qu'il appuyait la candidature du gouverneur Landon, adversaire du président Roosevelt.

Messe de Requiem

SAN FRANCISCO, 15. — Le deuxième messe de Requiem annuelle pour le repos de l'âme des vétérans décédés sera célébrée cette année au cimetière National.

Karl RADEK, Journaliste soviétique, que Staline a fait arrêter récemment. Il doit subir son procès incessamment et il semble qu'on l'accusera d'avoir pris part au complot qui a coûté la vie à seize Russes, il y a quelque temps.

Roosevelt et Landon sont à bord du C. N. R.

DETROIT, Mich., 15. — Le président Roosevelt et le gouverneur Landon ont tous les deuex réservé des trains spéciaux sur la section Américaine du Canadien National afin de mieux conduire leur campagne. Le candidat Républicain est arrivé hier à Flint, Michigan, un grand centre de construction d'automobiles, dans un train spécial composé de dix voitures et il a parlé de l'arrière de son wagon particulier sur lequel des hauts-parleurs ont été installés.

Le train spécial du président Roosevelt composé de 11 voitures empruntera la ligne du Canadien National aujourd'hui et fera en sens inverse le chemin parcouru par le gouverneur Landon.

Les navires des grandes puissances

Augmentation du nombre et du tonnage des navires un peu partout.

EXCEPTE AUX E.-U.

WASHINGTON, 15. — (UP) — A l'exception des Etats-Unis, les grandes puissances navales du monde ont augmenté le nombre et le tonnage de leurs vaisseaux depuis le mois de juillet dernier, a-t-il été annoncé officiellement aujourd'hui par le Département de la Marine.

Du premier juillet au 15 septembre, les Etats-Unis ont diminué le nombre de leurs vaisseaux de 324, représentant un tonnage de 1,080,715 tonnes, à 306 vaisseaux d'un jaugeage total de 1,062,875 tonnes.

L'Angleterre a augmenté ses vaisseaux de 307 à 309 et le tonnage global a passé de 1,224,329 à 1,232,854 tonnes.

Le Japon a augmenté le nombre de ses vaisseaux de 213 à 217. Ces vaisseaux jaugent 776,397 tonnes au lieu de 772,797 tonnes.

La France a augmenté sa flotte de 178 vaisseaux à 187 vaisseaux, et le jaugeage global a passé de 558,452 tonnes à 571,734 tonnes.

Durant le même temps, l'Italie a construit quatre nouveaux vaisseaux, ce qui porte ses unités de 191 à 195. La jaugeage a passé de 403,865 à 406,333 tonnes.

En Allemagne, la flotte était de 49 vaisseaux au premier juillet et de 53 vaisseaux au 15 septembre. Le jaugeage des navires allemands a passé de 113,708 tonnes à 125,458 tonnes.

M. King sur les bords de la Seine

PARIS, 15. — Le premier ministre Mackenzie King a rendu visite hier au site du pavillon canadien de l'exposition universelle de 1937 qui aura lieu à Paris, le long des rives de la Seine, près de la tous Eiffel et du Trocadéro transformé.

M. King et son groupe ont été pilotés sur les terrains par M. Edmond Labbé, commissaire général de l'Exposition, M. Martzloff, directeur du service d'architecture, et Jacques Greber, architecte-en-chef, faisaient aussi partie du groupe.

L'Angleterre et sa flotte

LONDRES, 15. — (UP) — Prononçant une causerie devant le club 1912, Sir Henry Page a déclaré qu'aucun pays ne pourrait gagner une guerre contre l'Angleterre, tant que l'Angleterre aura sa flotte. "Tant que l'Angleterre commandera sur les mers, a-t-il déclaré, aucun pays ne peut espérer conquérir l'Angleterre".

Ministre de Cuba

CITE VATICANE, 15. — Nicholas Rivero y Alonzo, ministre plénipotentiaire de Cuba auprès du Saint-Siège, a présenté ses lettres de créance mardi dernier aux autorités de la Cité Vaticane. Sa Sainteté le Pape Pie XI a souhaité la bienvenue au délégué de la république de Cuba et lui a ensuite accordé une audience privée.

Signor Rivero agit en même teemps comme ministre de Cuba à Paris, où il demeure.

Le Crédit Social

EDMONTON, 15. — James Hansen, député à la Législature de l'Alberta, a tourné le dos au gouvernement, hier, affirmant qu'il ne pouvait plus souscrire à certaines parties du programme du Crédit Social. Il est le second à le faire depuis l'élection générale de 1935. L'autre avait été S.-A.-G. Barnes.

La Belgique adopte une politique "exclusivement et entièrement belge".— Décision prise, croit-on, à cause de la faiblesse affichée par la France lors de l'occupation de la Rhénanie par l'Allemagne.

GRAND EMOI A TRAVERS LA FRANCE

La France, alliée de la Russie, sera prise entre l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne où, selon les probabilités, les Patriotes gagneront la guerre civile.— La situation il y a deux ans et celle d'aujourd'hui.

LA FRANCE ET LA LIGNE MAGINOT

PARIS, 15 (U.P.). — Une décision de la Belgique vient d'infliger à la France une importante défaite diplomatique. Le roi Léopold, en effet, vient d'annoncer que la politique étrangère de la Belgique consistera à préserver sa neutralité dans toute guerre.

La déclaration du jeune roi Léopold que la politique étrangère de la Belgique serait à l'avenir "exclusivement et entièrement belge" implique la dénonciation de l'alliance militaire traditionnelle de la France et de la Belgque, complique la situation dans les diverses capitales européennes et prépare un nouvel alignement diplomatique des puissances.

On croit que la décision de la Belgique a été prise parce que la France ne s'est pas montrée suffisamment énergique lorsque l'Allemagne a occupé la zône démilitarisée de la Rhénanie.

L'attitude de la Belgique, croit-on ici, rend impossible un nouveau traité de Locarno et obligera la France à dépenser plusieurs millions pour fortifier davantage la ligne Maginot du côté de l'Allemagne.

Le roi Léopold a fait connaitre l'attitude de la Belgique à une réunion du cabinet belge, et cette nouvelle a cause beaucoup d'émoi en France d'autant plus qu'elle n'a pas été apprise par voie diplomatique, mais par les agences de nouvelles. La décision de la Belgique a causé une surprise générale.

Il semblre bien qu'il sera maintenant difficile pour la France de conclure des ententes avec les petits pays voisins, ententes qui étaient une protection pour elle. Il est dit partout que l'on peut prdre espoir en un futur traité de Locarno qui assurerait la paix dans les pays de l'Europe occidentale. La frontière française se trouve affaiblie et la France reçoit un coup sensible, elle dont le prestige est déjà amoindri par le voisinage de l'Italie et des Balkans.

La situation devient d'autant plus sérieuse que la Russie, le nouvel allié de la France, dans l'est, est prête à dénoncer le pacte de non-intervention dans les affaires d'Espagne à moins que des mesures radicales soient prises pour empêcher l'Allemagne, l'Italie et le Portugal de venir en aide aux Patriotes.

Il semble que les Patriotes gagneront la guerre civile espagnole. Et l'on sait que les chefs Patriotes sont sympathiques aux puissances fascistes européennes. La France devra donc surveiller de près et la frontière française du côté de l'Espagne et la frontière française du côté de l'Allemagne. Du côté de l'Italie on sait que le Duce et son gouvernement détestent cordialement la Russie, alliée de la France, et d'autre part recherchent l'amitié de l'Allemagne.

(Suite à la page 17)

La contre-attaque des troupes de Madrid n'a pas remporté de succès

Les Patriotes ont tenu tête aux troupes du Front Populaire puis ont pris l'offensive et ont continué leur avance.— Madrid pousse les travaux de fortifications.— Plusieurs autres victoires pour les Patriotes.

LUTTE ACHARNEE A OVIEDO

GIBRALTAR, 15. — (U.P.) — Les armées des Patriotes ont infligé plusieurs défaites aux troupes du Front Populaire au cours de la journée d'hier. Ces défaites pourraient bien déclanché la déroute des troupes de Madrid.

Le Front Populaire avait déclanché une contre-attaque à l'ouest de Madrid sur un front d'une trentaine de milles, mais les Patriotes ont résisté puis se sont lancés à la poursuite des troupes du Front Populaire, lesquelles ont retraité en désordre. A Madrid, la nouvelle a incité le gouvernement à intensifier la construction de fortifications dans les faubourgs.

Les Patriotes ont annoncé que par la prise de deux petites villes dans la région de Cordoba, ils empêchaient le Front Populaire d'augmenter ses approvisionnements de charbon, à Madrid. On sait que le charbon est nécessaire à Madrid non seulement pour tempérer les maisons, mais encore pour effectuer certains travaux de défense.

On a appris que les Patriotes avaient recommencé le bombardement aérien dans l'est de Madrid et que la dernière voie ferrée pourrait bien être coupée sous peu.

D'après des nouvelles obtenues de bonne source, les troupes des Patriotes envoyées pour délivrer la garnison d'Oviedo auraient pris contact avec la dite garnison et continueraient à frayer leur chemin, pied par pied, à travers les rues de la ville défendues par les mineurs des Asturies.

Madrid a admis hier, qu'un bombardement sérieux avait été dirigé sur Malaga, hier.

MADRID, 15. — (U.P.) — La contre-attaque des troupes du Front Populaire à l'ouest de Madrid, sur un front d'une trentaine de milles a échoué et les Patrio-

(Suite à la page 17)

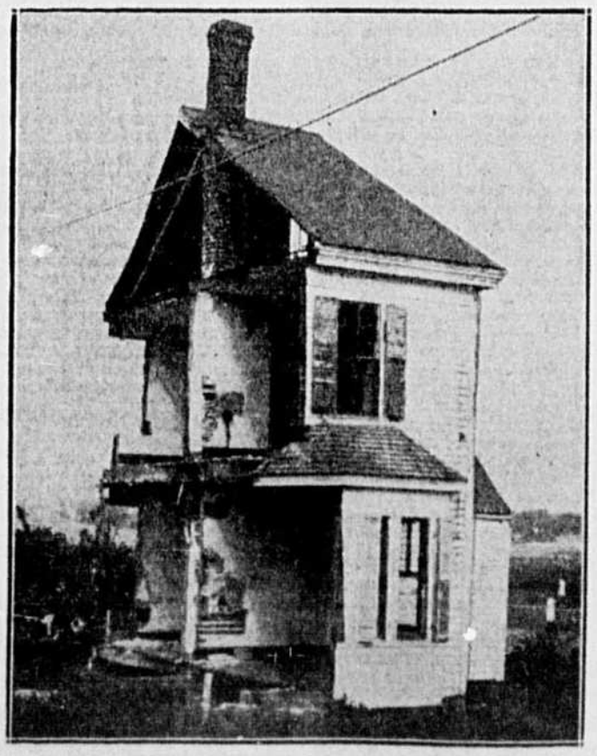

Cette moitié de maison se dresse près de Newburyport, Mass. L'autre moitié, achetée par un syndicat, a été démolie. La maison appartenait à deux propriétaires. L'un des propriétaires a vendu sa moitié, et l'autre a refusé de vendre, n'étant pas satisfait du prix offert.

L'ambassadeur de France à Rome ne peut rien faire

PARIS, 15. — (UP) — Le nouvel ambassadeur français en Italie, René Doynel Saint-Quentin, a été reçu à Rome, mais il ne pourra remplir sa charge à cause de difficultés survenues à l'occasion de la présentation de ses lettres de créance. Dans ces lettres, on ne mentionne Victor-Emmanuel que comme roi d'Italie alors que les autorités gouvernementales lui reconnaissent les titres de roi d'Italie et d'Empereur d'Ethiopie.

Il semble qu'en attendant que ces difficultés soient aplanies, l'on demandera au comte de Chambrun de rester temporairement à son poste.

Cours de M. René Demogue

L'éminent juriste français parle du contrat avec soi-même.

A MONTREAL

MONTREAL, 15. — M. René Démogue, professeur à la faculté de Droit de Paris, qui fait actuellement à l'Université de Montréal, une série de conférences sur des questions de Droit sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, a traité hier soir, du contrat avec soi-même d'une manière fort intéressante.

L'éminent juriste a d'abord fait observer que l'expression même de contrat avec soi-même étonne à première vue, car si une chose semble évidente, c'est bien que pour contracter il faut être deux; cependant l'expression de contrat avec soi-même est devenue usuelle en Allemagne, en Italie et en France. Elle sert à viser tous les cas où une personne fait un acte à raison de plusieurs qualités juridiques qui lui appartiennent.

Ainsi un tuteur veut prendre à bail pour lui personnellement un immeuble de son pupile, ou un agent de change reçoit de deux clients différents des ordres de bourse en sens inverse à exécuter.

Si l'on permet à une personne dans le cas du genre des précédents de traiter à elle seule l'opération, il en résulte une grande commodité. Mais le danger de semblable opérations n'est pas moins évident. Celui qui contracte avec soi-même voit un conflit s'élever entre son devoir et son intéêrt. Ainsi le tuteur a le devoir de donner à bail pour son pupille au prix le plus élevé, mais son intérêt est de louer pour lui-même au prix le plus faible. Un danger du même genre se présente si l'une des parties contribue seulement à former la volonté de l'autre comme au cas où un administrateur contracte en son nom avec la société qu'il administre. Il est à craindre que par esprit de camaraderie les autres administrateurs ne lui concèdent de meilleures conditions qu'à un étranger. A côté de ces dangers pratiques, le contrat avec soi-même est difficile à analyser puisqu'il se forme par une seule volonté. Au point de vue de droit positif, seul le code civil allemand a envisagé le problème de façon générale en prohibant en principe tout contrat avec soi-même, Il n'y a à cela que quelques exceptions. Dans les autres pays, on ne trouve que quelques solutions particulières.

Sentence lundi

MONTREAL, 15. — Le procès d'Alice Côté-Hamelin, accusée d'avoir causé la mort de Kathleen Fequet s'est terminé, hier après-midi, aux Assises, par un verdict de culpabilité. Les jurés ont toutefois atténué l'accusation de meurtre qui avait d'abord été portée en une d'homicide sans préméditation (manslaughter).

Le juge Louis Cousineau après avoir remercié le jury annonça qu'il prononcerait la sentence, lundi prochain.

Le comte Ciano

ROME, 15. — (UP) — Le comte Galeazzo Ciano, Ministre des Affaires Etrangères d'Italie, partira le 18 octobre de Rome en route pour l'Allemagne où il doit rencontrer le Chancelier Adolf Hitler, à Munich ou à Berlin, le 21 courant.

Le comte Ciano sera accompagné du Ministre de la Propagande.

Un laboratoire

NOTRE-DAME, Indiana, 15. — On vient d'inaugurer au collège Ste-Marie un nouveau laboratoire bactériologique. Il sera à la disposition de la nouvelle école des Infirmières.

M. Ls Baudin, économiste, défend de nouveau la thèse du libéralisme économique

Le Portugal présente une proposition

Comité d'enquête qui surveillerait les deux armées en Espagne.

A LONDRES

LONDRES, 15. — (U.P.) — De source digne de foi, nous avons appris que le Portugal avait informé Lord Plymouth, président du comité de non-intervention, qu'il acceptait la première proposition de la Russie relativement à la formation d'un comité d'enquête impartial qui se rendrait suivre ce qui se passe aux frontières portugaises-espagnoles, mais le Portugal désirerait aussi qu'un comité semblable se rende faire enquête à Barcelone, à Valence et à Alicante, trois ports de mer contrôlés actuellement par le Front Populaire.

La proposition portugaise sera soumise à la prochaine réunion du comité de non-intervention.

Les communistes

MONTREAL, 15. — Le monde communiste est actif à Montreal. Une nouvelle organisation connue sous le nom de Conférence en aide au Gouvernement du Peuple d'Espagne, sous les auspices du Parti Ouvrier du Canada, vient de s'installer à 362 Dorchester ouest. Cette organisation a pour but de prélever des fonds pour venir en aide aux loyalistes espagnols ou au gouvernement rouge de Madrid.

Les officiers de l'organisation sont: J. Cuppello, président et en même temps président du Parti ouvrier du Canada, M. Armstrong, vice-président, C. Latrelle, président français, A. Brissette, vice-président français, H. Melling, secrétaire-trésorier, Mme T. Smail, secrétaire correspondante.

La Diamond Taxi

MONTREAL, 15. — Devant le juge F. Curran s'est instruite la cause de la Diamond Taxi hier contre les parties mises en cause. Il s'agissait de l'injonction prise vendredi dernier. Le chef Dufresne a témoigné et dit que s'il est intervenu dans l'affaire du taxi et soumis des amendements aux règlements du taxi de la ville de Montréal, c'est qu'il avait en vue le respect de l'ordre dans la ville de Montréal. La cause continue.

La C. S. L.

MONTREAL, 15. — La Canada StSeamship Lines Limited a annoncé hier soir qu'un accord avait été conclu entre les directeurs de la compagnie et le comité de réorganisation des actionnaires représentant les intérêts des actionnaires.

Mois de salaire

MONTREAL, 15. — Les professeurs et le personnel de l'Université de Montréal ont reçu hier le mois de salaire d'août dû. Il reste donc un mois à payer.

Les Lloyds

LONDRES, 15. — Les Lloyds, puissante firme d'assurances, ont décidé hier de ne plus supporter les dommages à la propriété par suite de guerre.

Kurt SCHUSCHNIGG, chancelier de l'Autriche, qui ces jours derniers, a proclamé la dissolution de la Heimwehr du prince Star hemberg.

L'étude du rôle du crédit invite, dit-il, à ne pas nous opposer à la dépression.— Il faut plier toutes les activités au rythme qui les entraîne

AUX HAUTES ETUDES

MONTREAL, 15. — Dans son avant-dernière leçon sur les "illusions du crédit", M. Louis Baudin, économiste français, conférencier de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, traitait hier après-midi, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'un sujet qui, peut-être à cause de son actualité même avait attiré un public encore plus nombreux que celui qui suit fidèlement, depuis les débuts, le cous Baudin Il discuta en effet des méfaits du crédit: les crises.

"Nous accordons aujourd'hui, dit-il, un sujet redoutable en étudiant les crises du point de vue du credit. On a tant écrit sur les crises qu'il semble qu'on a perdu la notion de ce qu'elles sont en réalité. L'inflation de la litterature de crise fut pire, à mon sens, que l'inflation de la monnaie. Par déformation on appelle crise une période entière de depression, quand une période de baisse des prix devrait être une période de prospérite, ce dont tous devraient se réjouir, car la crise en effet est le point culminant, le point d'arrêt de la hausse des prix.

Quelyques économistes ont accusé le crédit d'être la source de l'alternance cyclique. Deux thèses modernes méritent d'être étudiées à ce sujet.

M. K. Snyder soutient une thèse qui peut être cainsi résumée: La population et l'invention, facteurs principaux du développement de la production, progressent d'une manière régulière. Il existe un élément déterminant de la production qui est soumis à de larges variations: le credit. Celui-ci devrait suivre le rythme des forces productives, il ne le fait pas, il est tantôt excessif, tant insuffisant. D'où les alternatives d'élan et de recul de l'économie.

Pour M. J. Schumpeter, l'activité économiste se déroulerait suivant un processus uniforme imposé par l'expérience (état statique ou circuit ferme) si un personnage n'intervenait pour y tagner à certains moments une combinaison nouvelle des facteurs de

(Suite à la page 17)

Mme Simpson

LONDRES, 15. — (U.P.) — Mme Wallis Warfield Simpson a intenté une action contre son mari hier, afin d'obtenir son divorce. La nouvelle a soulevé de nombreux commentaires en Angleterre et particulièrement à Londres, où l'on sait que Mme Simpson a été l'invitée du roi Edouard VIII au cours de plusieurs réceptions officielles. Il semble que M. Simpson ne présentera aucune défense.

On a nié à Londres la rumeur du mariage probable de Sa Majesté Edouard VIII, 42 ans, avec Mme Simpson, 40 ans.

L'échevin Schubert

MONTREAL, 15. — M. Joseph Schubert, échevin, demande à la police de prévenir des désordres comme celui enregistré mardi soir, rue Bleury, à une librairie distributrice de littérature communiste. Sur la porte de cette librairie on peut lire aujourd'hui: "Brisée par les fascistes." Dans une lettre qu'il envoie au comité exécutif M. Schubert demande que les officiers de police s'acquittent comme ils le doivent de leurs devoirs de protection de la propriété.

Le général Panet

MONTREAL, 15. — Le brigadier général Panet a fait hier une longue déclaration pour montrer l'efficacité du plan des soins en cas de maladie aux 152,189 chômeurs inscrits à la commission du chômage. En août seulement on a payé aux médecins $30,437.80 aux médecins, $6,087.56 aux pharmaciens. 803 médecins ont adhéré au plan et 271 pharmaciens ont consenti à aider la commission et se plier aux conditions imposées.

Le "Globe"

TORONTO, 15. — La vente de 60 pour cent des actions du "Globe", journal du matin de Toronto, à C.-George McCullagh, homme d'affaires et financier de Toronto, a été annoncée hier soir par W.-G. Jaffray, président actuel qui prend sa retraite.

En annonçant la vente du journal, fondé en 1944 et édité dans ses premières années par George Brown l'un des pères de la Confédération, M. Jaffray a mis fin au contrôle direct qu'exercait sa famille sur le journal depuis plus d'un demi-siècle.

Vous aimerez le goût de l'Orange Pekoe "Salada"

THÉ "SALADA"

813F

Destitution du maitre de poste de Saint-Ubald

Cette malheureuse coutume qui veut que chaque fois que le Gouvernement Fédéral change, les bureaux de poste des campagnes doivent aussi changer, faisait arriver à St-Ubald, ces jours derniers, un employé du ministère des postes, avec les ordres de transporter le bureau de poste de chez M. Joachim Morissette, chez un marchand général situé à proximité, laissant ainsi une famille de huit sur le pavé. Nous déplorons cette plaie qu'on appelle le patronage et qui est une lacune de nos lois. La population de St-Ubald, a protesté contre cette injustice; la victime de ce changement est un infirme sans le sou, le seul moyen de subsistance qui lui reste, est la charité publique.

Le conseil municipal a été convoqué d'urgence pour secourir cette famille dans la misère; il a passé la résolution suivante:

Proposé par M. le conseiller Louis Deveau't, appuyé par M. le conseiller Joseph Beaupré, a résolu ce qui suit, savoir:

Attendu que M. Joachim Morissette a été destitué de ses fonctions de maître de poste de St-Ubald;

Attendu qu'il n'y a aucune plainte contre M. Joachim Morissette et que ce changement s'est fait sans enquête;

Attendu que M. Joachim Morissette est pauvre, infirme et que sa famille est nombreuse, sans aucun autre moyen de subsistance que la charité publique;

Attendu que la paroisse presqu'entière, par de nombreuses assemblées publiques, manifeste avec raison son mécontentement, et réclame à hauts cris la réinstallation de M. Joachim Morissette comme maître de poste de St-Ubald;

Attendu que M. Antoine Filteau, le nouveau maitre de poste de St-Ubald, serait prêt à démissionner en faveur de M. Joachim Morissette, et a même déjà offert sa démission.

En conséquence nous prions notre député fédéral, M. Pierre Gauthier, de bien vouloir s'adresser aux autorités du Ministère des Postes, à Ottawa, et de reconsidérer sérieusement cette affaire, et de réinstaller M. Joachim Morissette, maître de poste de St-Ubald.

Adopté à l'unanimité.

Nous laissons maintenant l'initiative à notre député fédéral, M. Pierre Gauthier.Le sort de M.Morissette est entre ses mains. Passera-t-il outre nos associations de paroisses, nos conseils municipaux et la saine opinion publique? Nous ne le croyons pas. Nous espérons que justice sera faite à St-Ubald.

Job Serse.

Sur le Hindenburg

BERLIN, 14.- La Compagnie des Dirigeables Allemands vient d'engager une "stewardess" à bord du HINDENBURG. Sa tâche sera principalement d'assurer le service des femmes et des enfants, de plus en plus nombreux dans la traversée aérienne de l'Atlantique.

Une injonction et des dommages

Une action en dommage, accompagnée d'une demande de bref d'injonction, a été prise mardi après midi, au greffe de la Cour Supérieure par Mtre F. Dorion. Le demandeur, M. Roméo Savard réclame cette somme, comme dommages exemplaires, de l'acheteur de son étal de boucher, M. Gérard Carrier. Il allègue que le défendeur a acheté son étal de boucher, au No 252 1-3 sur la rue Saint-Olivier, avec la permission de garder pour quelque temps le nom de l'ancien propriétaire. Le laps de temps qu'il devait faire affaire sous cette raison commerciale ne fut pas fixé dans le contrat de vente. Mais l'ancien propriétaire a averti son acheteur à plusieurs reprises de cesser de faire affaire sous ce nom, mais l'autre ne s'est pas occupé de ces avertissements. En conséquence, le demandeur réclame des dommages et demande l'émission d'un bref d'injonction, afin que le tribunal compétent oblige son acheteur de cesser de faire affaire sous son nom.

Cause en délibéré

Une cause intéressante s'est instruite, mardi, devant l'hon. juge Wilfrid Laliberté, de la Cour Supérieure, siégeant à Saint-Joseph de Beauce.

Le comité conjoint des constructeurs avait actionné Alfred Jacques, parce que celui-ci n'avait pas payé le salaire fixé, par l'ordonnance qui régissait cette industrie. Le comité conjoint était représenté par Mtre Alfred Crowe et le défendeur par Mtre Louis Morin, C. R.

Le procureur du défendeur n'a pas répondu sur les faits, mais il a plaidé que la loi était une entrave à l'industrie. A ce plaidoyer, Mtre Crowe a répondu par un inscription en droit, car le plaidoyer ne se liait pas à l'action. Mtre Ls Morin a répondu, que la loi des conventions collectives devait être jugée suivant l'équité.

La cause a été prise en délibéré par l'hon. juge Wilfrid Laliberté.

PAPIERS à Cigarettes VOGUE D'UN BLANC PUR

GROS LIVRET AUTOMATIQUE DOUBLE 5¢

Nouveau caboteur

Un nouveau caboteur entrera bientôt en service sur le fleuve, entre Québec, Montréal et le bas du fleuve. Ce navire est la propriété du capitaine J.-B. Bernier, de l'île aux Grues, marin d'expérience, très connu dans les milieux maritimes et appartenant à une vieille famille de navigateurs. Ce caboteur n'est pas encore terminé; il n'est pas même baptisé. Cet événement prochain donnera lieu à de belles cérémonies. Le tonnage du bâteau qui est encore en chantier, sera de 400 tonnes.

L'augmentation constante du transport commercial entre Québec et la Côte Nord nécessite un accroissement de la flotte qui fait le service entre ces deux points. Déjà le capitaine Bernier est propriétaire du "Crane Island". Les importateurs et les exportateurs auront ainsi à leur disposition une nouvelle unité.

Le Comité des constructeurs a porté deux plaintes, hier après-midi, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, par l'entremise de Me Alfred Crowe. Ces plaintes sont enregistrées contre deux travailleurs qui n'avaient pas leur carte de compétence, tel qu'exigée par la loi.

Pour dommages

L'hon. juge Sévigny présidait, hier matin, l'audition de la cause de Lauréat Gilbert vs A. Côté. Il s'agit de la contestation d'une action en dommages, intentée à la suite d'un accident d'automobile.

Le demandeur allègue qu'il traversait la route nationale, à St-Augustin, en compagnie de sa fillette, âgée de quatre ans et demi, lorsque cette dernière fut frappée par l'automobile du défendeur et trainée sur une distance de 18 pieds. L'accident est arrivé, le 12 octobre 1935.

Le demandeur allègue aussi que l'accident est dû à la faute du défendeur et que par suite de cet accident, il a subi des dommages évalués à une somme de $320.20.

Le "N. Northland"

De nombreux touristes sont à bord du "New Northland", navire de la Clark Steamship Line, parti de Montréal, mardi, et attendu à Québec, au cours de l'avant-midi. Il quittera notre port aujourd'hui-même à destination du golfe St-Laurent et de Terreneuve.

La municipalité de St-Michel proteste

Le conseil municipal de St-Michel-de-Bellechasse, vient d'adopter une résolution de protestation, qui sera envoyée au Premier Ministre et à ses collègues, au sujet de la suppression des travaux de chômage dans le comté de Bellechasse.

Cette résolution a été proposée par M. Pierre Asselin et secondée par M. Jos.-G. Côté. Voici une partie de la résolution : "Attendu que le nouveau gouvernement provincial n'a pas accepté l'entente qui avait été faite entre les deux gouvernements, soit le fédéral et le provincial, au sujet des travaux de chômage, le conseil désire protester d'autant plus que d'après les rapports publiés dans les journaux au sujet de cette nouvelle entente, il appert que les travaux de chômage prévus pour le comté de Bellechasse, de même qu'un grand nombre de travaux prévus pour d'autres comtés seront supprimés."

La résolution est signée par le maire, M. S. Patry et contresignée par le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. H. Chabot.

Le fait, qui a donné lieu à cette protestation, est la suppression des travaux, portant le No. 30, dans le plan Bouchard-Rogers. Une somme de $233.75 était affectée à la réparation de la route nationale entre St-Michel et Beaumont.

Cargaisons de blé

C'est à plusieurs centaines de mille boisseaux de blé que se chiffre les arrivages de cette céréale, depuis quelques semaines, dans notre port. Mardi, encore, deux navires, le "Granby" et le "Normand-Macpherson" ont déchargé une forte quantité de blé.

Qu'importe le genre de beauté du chemin qu'on suit, l'important c'est de savourer la poésie que le bon Dieu, qui est vraiment, quand on y pense, un grand prodigue, a jeté partout.

Une âme libérée d'elle-même est apte à tous les dévouements, à toutes les délicatesses, à toutes les indulgences, à tous les pardons. Elle inspire confiance et donne du courage: une sorte d'instinct fait sentir que l'accès d'une telle âme deste toujours ouvert.

Mgr CHAPON

W·E·BEGIN

VEAU DE LAIT FESSE complète, la livre .20
Moitié sans gigot, la livre ..... .22
ROSBIF DESOSSE DE COTE, la livre ..... .20
DE SURLONGE, la livre ..... .22
Boeuf de la meilleure qualité.
BEURRE DE CHOIX "REGENT", la livre ..... .25
Classification No 1 — certifiée du Gouvernement.
PORC HACHE PUR Garanti, la livre ..... .17
Pour ceux désirant des cretons français assez gras, nous avons aussi de la panne hachée qui pourrait être ajoutée.
FILET MIGNON DE LARD la livre .30
JAMBON CUIT par tranche, la livre ..... .40

PELERINAGE CANADIEN
AU CONGRES EUCHARISTIQUE DE MANILLE
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. E. le CARDINAL VILLENEUVE

Départ de Québec, le 3 janvier 1937, par voie du Pacifique Canadien jusqu'à Vancouver puis à bord du somptueux "Empress of Japon". Escales et visites de Honolulu, Kamakura, Tokio, Yokohama, Kyoto, Kobe, Shanghai, Hong Kong, Canton, Ile Sancian, Sanctuaire de St-François-Xavier, etc, etc.

8 jours à Manille avec logement à bord de l'"Empress of Russia". Nombreuses visites et excursions, le tout sous la direction de notre envoyé spécial.

ALLER ET RETOUR 54 Jours TOUS FRAIS PRINCIPAUX COMPRIS

PREMIERE CLASSE $1110.00 CLASSE TOURISTE $750.00

TOUR du MONDE

PREMIERE CLASSE $1775.00

CLASSE TOURISTE ET PREMIERE COMBINEES $1585.00

Itinéraire tel que précédent jusqu'au départ de Manille, puis escales et visites de Haiphong, Hanoi, Tourane, Saigon avec excursion au Temple d'Angkor, Singapore, Colombo, Djibouti, Suez, Terre-Sainte, Egypte, Naples, Pompei, Rome à Pâques, Paris, Londres, etc., etc., 101 jours.

Tous frais principaux compris.

Un voyage complémentaire de 31 jours à travers l'Italie la Suisse, la France et l'Angleterre est également offert au prix de $155.00, tous frais principaux compris.

Pour programmes, renseignements et inscriptions s'adresser à

L'ACTION CATHOLIQUE VOYAGES
3, Blvd CHAREST, Québec Tél.: 2-4771

N. B. — Les autorités du Canadien Pacifique demandent de s'inscrire tôt, vu que les réservations sur l'"Empress of Japan" au départ de Vancouvert sont déjà très nombreuses et que d'ici un mois le choix des cabines sera très limité.

Faites toujours affaires avec la plus ancienne Compagnie de taxis — chars chauffés (7 passagers). Modèle DODGE 1936.
APPELEZ TOUJOURS 2-2001
pour le maximum de confort et de sécurité.

Pour vos réparations de RADIOS
Adressez-vous toujours à la vieille maison de confiance
J.-Roméo Croteau
Nos experts sont à votre service
37, rue St-Joseph
Tél.: 2-4675

Ceux qui recherchent les économies n'ont pas besoin d'attendre les ventes chez ZELLERS où les prix d'économie sont en vigueur à l'année.
ZELLERS
228, ST-JEAN
Tél.: 2-1981
A.-J. POULIN, Gérant
DES ALLIANTS AUX CANADIENS ÉCONOMES

Pour tout trouble de RADIOS
Téléphonez 9387
Ouvrage fait par des experts d'une maison responsable.
Gaulin Canguay 387 ST-JOSEPH

TAXIS DOMINION 35cl NC.
2-1251
CHARS NEUFS "DE LUXE" 1936, 7 PASS., CHAUFFES ET AVEC RADIO.

Appareils de chimie

BERLIN, 14.- La 8ème exposition d'appareils de chimie aura lieu l'an prochain à Francfort du 2 au 11 juillet à l'occasion du cinquantenaire de l'Association des Chimistes Allemands. Ses dimensions seront plus grandes que celles des expositions précédentes: elle couvrira la plus grande partie du terrain des expositions, dont la surface atteint 8,500 mq.

FOURRURES . . .
Assortiment de fourrures d'été.
Nouveaux manteaux reçus récemment.
Nouveaux styles.
Nouveaux modèles.
Une visite est sollicitée
ULDERIC BEDARD
Marchand de fourrures
244, Richelieu, Tél.: 3-4892

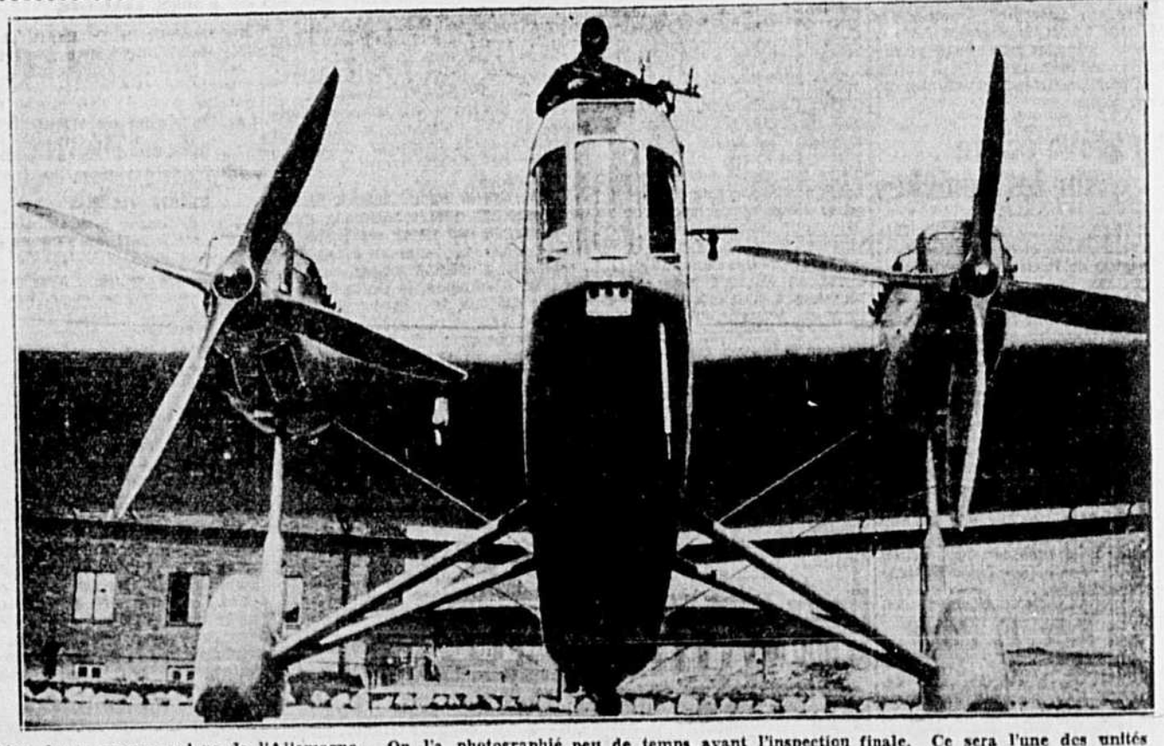

L'un des nouveaux avions de l'Allemagne. On l'a photographié peu de temps avant l'inspection finale. Ce sera l'une des unités de l'aviation militaire allemande, et l'on parait bien décidé, en Allemagne, a construire un certain nombre d'autres avions de ce type.

Feuilleton de l'"Action Catholique"

AU CAP BLOMIDON

par

ALONIE DE LESTRES

No 9

N'est-ce qu'un rêve ? Est-ce bien lui l'enfant prodigue qui serait enfin revenu ? Depuis vingt ans, il court le monde, séjournant tantôt au sud-africain, tantôt aux Indes, tantôt aux antipodes, ne faisant à Morse Cottage que de rares apparitions. Voilà bien sept ans qu'il n'y a paru. Personne, au chalet, M. Hugh Finlay l'avait confié avec tristesse à son intendant, personne ne comptait plus sur le retour du vagabond. Ces derniers temps, il est vrai, sa mère lui avait écrit ; pour la centième fois elle l'avait supplié de rentrer à la maison où son père et elle vieillissaient rapidement. Mais tant de lettres aussi tendres, aussi pressantes, étaient restées sans réponse. Tout à coup, ce dernier soir, en l'absence de la servante, Mme Finlay s'est levée pour ouvrir la porte où l'on venait de frapper. La pauvre femme n'a eu que le temps de pousser un cri. Accouru, M. Finlay s'est trouvé en face d'Allan soutenant sa mère à demi évanouie.

Oui, c'est lui le **globe-trotteur** qui rentre d'une dernière course dans l'ouest américain et canadien. Il rentre, a-t-il dit, lassé, changé, décidé à se reposer les jambes. Et sa parole est sincère. Mais, à peine passée, la première émotion du retour, déjà l'incurable coureur se reprend à rêver de courses nouvelles et n'es plus sur de ne pas s'ennuyer sous le toit paternel.

A l'arrivée de son père sur la véranda, il se lève pour lui souhaiter de nouveau le bonjour, mais sans le plus regarder que sa mère. Tout en s'épongeant le front, M. Hugh continue son hymne au domaine familial, à sa beauté, à son incomparable fécondité :

—J'arrive du champ. Depuis quarante ans, depuis le jour où je suis devenu l'héritier de Morse Cottage, je crois bien que je n'ai pas manqué une seule fois l'ouverture des foins. C'est le beau moment, voyez-vous, pour juger de la valeur du domaine. Quelle richesse que l'épaisseur de ce foin ! Toujours la même ! Mon intendant m'assure que nous en aurons à l'acre, encore plus que l'an passé. Ses expériences sur le renouvellement de nos prairies nous vaudront ça.

Puis, s'adressant directement à Allan :

—Va donc faire un tour de ce côté-là, Allan ; tu as de bonnes jambes, toi ; tu vas voir comme ce spectacle est réconfortant, comme il attache à la terre !

Allan boit une longue gorgée de café et répond sans enthousiasme.

—J'irai vers le soir, quand le soleil sera tombé. Savez-vous que, dans l'Ouest, j'ai failli devenir propriétaire d'un homestead ?

M. Hugh ne peut retenir un sursaut ; ses lèvres ont un pli d'amertume :

—Non, mais voyez-vous cela, Mary? Echanger un domaine comme le nôtre pour un homestead dans l'Ouest?

—Mais je ne l'ai pas échangé! fait l'autre, souriant, décidé à se montrer aimable.

—C'est déjà trop que d'y avoir pensé, gronde le père, presque sévère.

—Mais si j'essayais de n'y plus penser ? . .

—Tu serais sage pour la première fois, riposte M. Finlay, tout à fait grave.

Le père continue, avec une tristesse dans la voix :

—Je vieillis, mon enfant ; même très vite. Ta mère aussi. Si tu dois te décider pour quelque chose, tu devras te hâter. Si tu continues à n'en pas vouloir, il nous faudra bien disposer de cette propriété.

Allan affecte de prendre l'avis de la meilleure grâce du monde, sur le ton même plaisant :

—Ah ! s'exclame-t-il, faudra-t-il maintenant que je me donne des airs d'héritier impatient, avec un père et une mère de cette belle santé !. . .

Puis, sur le ton sérieux :

—Etes-vous satisfait de votre intendant ?

—Tout à fait.

—C'est étrange, je ne l'ai qu'entrevu ce matin ; il a une figure qui ne me revient pas.

—Tu as tort ; c'est le plus brave garçon du monde, de belles manières, honnête, très instruit à ce qu'il me paraît, puis aimant l'agriculture avec passion. Je lui dois cet hommage : quand cette terre serait sa terre, il ne la cultiverait pas avec plus de soin ni plus d'amour.

A propos, tu devrais lire le mémoire qu'il a présenté à notre Congrès agricole de Nappan sur le renouvellement des terres marécageuses. Tu verras comment, au moyen de labour, de drainage et d'engrais chimiques, il est en train de doubler ou presque le rendement de nos vieilles terres à foin. Tu verras aussi que ce jeune homme a de l'avenir dans l'esprit ; il nous prêche le renouvellement de nos cultures, prévoyant le jour prochain où le [illegible] du foin, s'écroulant ou presque, il nous faudra faire place sur nos terres, à d'autres plantes fourragères, et probablement à bien d'autres cultures.

Allan n'écoute guère, pris apparemment par quelque autre idée.

—Il est acadien, cet intendant? continue-t-il.

—Non pas. Il n'y avait comme tu sais, qu'une centaine de noms de famille dans tout ce peuple. Je pourrais te les citer par cœur : point de Bérubé parmi eux.

—Pourtant, insiste Allan, il a bien la figure de tous ces gens-là. Et même, c'est étrange, je me demande où j'ai déjà vu ce visage...

—Et quand il serait acadien ? Quel mal y verrais-tu? Nos ancêtres, les colons du Connecticut, n'ont pas eu de ces scrupules. As-tu jamais lu ce qu'ils firent, presque au lendemain de leur arrivée, lorsqu'un ouragan vint briser les digues de la Grand'Prée ? Ils allèrent chercher les Acadiens pour les réparer.

—Oui, mais pour les déporter de nouveau, aussi le service rendu, observe Allan.

—Et pour les rappeler de nouveau, au premier dégât d'un gros vent ou d'un raz de marée, réplique M. Hugh. Sais-tu qu'ils adressèrent même des suppliques aux gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse pour obtenir de garder avec ces Acadiens dont ils se pouvaient se passer et qu'ils ne payaient pas cher ? Quant à moi, conclut le père sur un ton autocratique, je pale bien mon intendant : son zèle, son honnêteté me satisfont. Et, après tout, que m'importerait qu'il fût acadien ?

Allan a compris qu'il vaut mieux arrêter là la conversation. Le menton plongé dans la paume de la main, il regarde au loin, les yeux ardemment fixes, comme rivés à quelque problème obsédant.

Quelques jours plus tard, Jean et Paul se reposaient, leur journée finie, devant l'hôtellerie des domestiques. Tout à coup, sur la route de Wolfeville, un auto déboucha, à une vitesse affolante, dans un tourbillon de poussière. La voiture caracolait et ravageait effroyablement les talus de la route. Elle prit la pente qui conduisait au chalet. Dès qu'elle approcha, les jeunes gens purent apercevoir le chauffeur, l'unique occupant : un gros homme courtaud, en chemise, bras nu, tête nue, face ronde et rouge, yeux durs et demi-fous.

—Quel est ce saoûlaud ? demanda Paul.

—Tu ne le reconnais point ? fit Jean. Tiens, regarde l'autre, là-bas, près de l'entrée du chalet...

Paul tourna les yeux de ce côté. Un grand vieillard, debout sur la pelouse, regardait venir, lui aussi la voiture. Soudain des épaules et une tête blanche se courbèrent comme si, d'une poigne brutale, la honte les eût ployées.

(à suivre)

O. CHALIFOUR INC.
BOIS, MOULURES, PORTES CHASSIS, ETC.
COIN PRINCE-EDOUARD ET LALIBERTE
QUEBEC

LISEZ ET FAITES LIRE L'ACTION CATHOLIQUE
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Vous trouverez ci-inclus $_____ pour _____ mois d'abonnement à l'édition quotidienne. NOUVEL ABONNÉ — ANCIEN ABONNÉ.

Nom _____

Adresse _____ Comté _____

PAR POSTE, À L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC
Abonnement régulier . $4.00
Six mois $2.00
Trois mois $1.00

A QUÉBEC PAR PORTEUR
Abonnement régulier . $3.00
Six mois $2.50
Trois mois $1.25

On est prié de nous faire parvenir sa souscription par bon de poste, ou par chèque et d'indiquer plus haut en raturant un des deux mots en majuscules noires, s'il s'agit d'un ancien ou d'un nouvel abonnement.

Adressez votre abonnement à L'ACTION CATHOLIQUE, Québec

L'ACTION CATHOLIQUE donne pleine Valeur A VOTRE PUBLICITÉ

L'ACTION CATHOLIQUE

UNE BONNE PUBLICITÉ est un contact permanent AVEC VOTRE CLIENTÈLE.

Vingt-neuvième année — No. 9196 — OUEBEC — Canada — Jeudi, 15 octobre 1936

Le Dr Philippe Hamel réclame l'étatisation de la Beauharnois.--M. Chaloult expose la situation économique des Canadiens français.---Vote de l'adresse

Mgr Comtois bénira le pont de La Pérade

La cérémonie se déroulera le 25 octobre.— L'hon. M. Bilodeau sera présent et adressera la parole.— On compte aussi sur la présence du premier ministre.— Le plus grand pont avec structure soudée.

NOMBREUSES INVITATIONS

M. le Dr Marc Trudel, député de St-Maurice, a été élu hier vice-président de l'Assemblée Législative.

Son Excellence Mgr A.-O. Comtois, évêque des Trois-Rivières, présidera dimanche, le 25 courant, la bénédiction du nouveau pont de Ste-Anne de la Pérade. L'honorable M. Joseph Bilodeau, ministre du Commerce et de l'Industrie, sera présent à la cérémonie et adressera la parole. On compte également sur la présence de l'honorable M. Maurice Duplessis, premier ministre, qui se rendra sur les lieux si ses occupations le lui permettent. Et des invitations ont aussi été lancées aux honorables MM. J.-S. Bourque, ministre des Travaux Publics, et F.-J. Leduc, ministre de la Voirie.

La cérémonie sera grandiose. Le nouveau pont qui relie aujourd'hui les rives de la rivière Ste-Anne en un endroit historique, tout près du tombeau de Madeleine de Verchères, compte parmi les plus beaux chefs-d'oeuvre de l'industrie canadienne. C'est le plus grand pont en acier de toute l'Amérique du Nord dont la structure soit entièrement soudée.

La bénédiction aura lieu à 3 heures de l'après-midi et réunira certainement sur les lieux une foule imposante. On y distinguera de nombreux représentants du clergé, du monde politique et du monde industriel.

Le pont a été construit par la Dominion Bridge Company Ltd. La construction en avait été décidée à l'automne 1935. Et nos lecteurs se rappellent que le printemps dernier le vieux pont était emporté par les glaces. On construisit un pont temporaire qui a servi pendant tout l'été, en attendant l'érection de la nouvelle construction.

Nous avons obtenu des autorités de la Dominion Bridge une description très précise du nouveau pont de la Pérade. En voici le texte :

Ce pont a une longueur de 644 O" répartie en six travées au moyen de poutres-maîtresses en acier ayant une profondeur de 7' O" au-dessus des piliers, mais arquant gracieusement au centre de chacune. Ces poutres-maîtresses, en acier de structure, supportent une voie charretière en béton armé, large de 24' O", avec revêtement en asphalte, calculée pour un chargement de deux camions de vingt tonnes chacun et, de chaque côté, une promenade pour piétons de 5'0" de largeur chacune, en béton armé. Quoique légers et gracieux, les garde-fous en acier sont des plus solides.

Le pont à La Pérade est le premier pont d'importance au Canada, de fait, le plus long du genre sur le Continent, sinon du monde entier, et a été fabriqué complètement d'après le procédé le plus moderne de soudure à l'électricité "arc welding". Par ce procédé de fabrication, les différentes pièces en acier du pont sont fusionnées ensemble au moyen de cette soudure électrique permettant un pont continu en acier d'une absolue rigidité, et d'une très grande résistance, et de la longueur totale de 544' 0."

Quoique le procédé de soudure à l'électricité soit employé par maintes industries, son adaptation à des structures de l'importance du pont de La Pérade a été le résultat d'un long travail de recherches et d'expériences poussées à l'extrême.

Il est heureux de constater que

(Suite à la page 14, 5e col.)

Le caucus des députés de la droite

Tous les députés étaient présents. — Des poignées de main ont été échangées et la réunion a été des plus paisibles.

L'IMBROGLIO

L'hon. Maurice Duplessis a présidé hier soir, après la séance de la Chambre, un caucus des députés de l'Union Nationale. Ils étaient tous présents, y compris MM. le Dr Philippe Hamel, le maire Ernest Grégoire, Laurent Barré et René Chaloult.

Les quelques députés que nous avons rencontrés se sont déclarés très satisfats de la tournure qu'ont prise les délibérations.

MM. Duplessis, Hamel, Barré et Chaloult, ont été parmi ceux qui ont pris la parole.

Nous dirons seulement à nos lecteurs qu'il s'est donné des poignées de main à la fin de la réunion.

Trois ou quatre députés nous ont déclaré ce matin : "Nous considérons l'imbroglio comme réglé".

L'attitude future de la députation dépendra, semble-t-il, de la législation qui sera présentée concernant les trusts.

Broyé sous une lourde pierre à Thetford-les-M.

M. Charles Rémillard, qui travaillait avec une quinzaine d'hommes, à la mine Martin Bennett, à Thetford-les-Mines, où se font depuis quelques mois, des travaux de prospection, fut pris sous un morceau de roc qu'on venait de dét..., hier. Une énorme pierre en..., masquait une belle veine d... minerai. Avec l'aide du contre-m..., M. Roméo Métivier, on réussit à la desceller mais elle roula sur le jeune Rémillard. Ses compagnons réussirent à le dégager. On fit venir M. le docteur J.-E. Beaudet. Mais celui-ci ne constatant rien de grave, fit transporter la victime dans sa famille. Cependant, le lendemain, on dut conduire le jeune homme à l'hôpital St-Joseph de Thetford. Un examen aux rayons X révéla une fracture de l'os du bassin.

Feu M. St-Pierre

Nous apprenons avec regret la mort, survenue hier soir, à Québec, de madame Joseph Saint-Pierre, née Adeline Lantagne, autrefois de St-Gervais. Depuis six ans, la défunte demeurait à Sainte-Claire de Dorchester où aura lieu, samedi matin, l'inhumation.

M. le Dr Philippe Hamel a discuté longuement la question de l'électricité, hier après-midi, à l'Assemblée Législative.

Le contrat a été accordé aujourd'hui

Pour la route d'hiver entre St-Félicien et Chibougamau. — Le cabinet expose les conditions exigées pour la route d'été.

UN COMMUNIQUE

CHICOUTIMI, 15. — (D.N.C.). — Le gouvernement de la province de Québec a accordé aujourd'hui le contrat pour la construction immédiate d'une route d'hiver, de St-Félicien à Chibougamau. Un communiqué reçu à 1 heure, de Québec, déclare ce qui suit :

"A la demande d'une délégation représentant les municipalités et les Chambres de Commerce des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean et Roberval, et les différentes compagnies minières intéressées dans Chibougamau, délégation qui a été présentée par MM. les députés Duguay, Larouche et Castonguay, M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province et son cabinet ont accordé la construction immédiate d'une route d'hiver de St-Félicien à Chibougamau. Le cabinet a aussi exposé les conditions nécessaires à la construction d'une route d'été. Mais tous les représentants sont confiants que cette route se fera également.

A Québec-Ouest

Un commencement d'incendie dans la maison de M. Georges Vaudreuil, 14e Rue, à Québec-Ouest, obligea à demander les pompiers de cette localité, qui, sous les ordres du chef J. DesRosiers, contrôlèrent rapidement les flammes. Le feu prit origine dans une armoire, au second étage, vers 3 heures, hier après-midi.

Saisie de boisson

Dans la nuit de samedi à dimanche, M. le chef de police Napoléon Longval a, avec l'aide des constables Emile Lafond et Donat Côté, opéré la saisie d'environ six cents gallons d'alcool. Cette boisson se trouvait dans une bâtisse située entre la première Rue et le Boulevard St-Maurice. C'est la plus grosse saisie de liqueurs alcooliques faite en notre ville. Il a fallu faire cinq voyages avec une automobile pour transporter le liquide précieux au Poste No. 1. Aucune procédure n'a encore été prise contre le présumé propriétaire de cette liqueur vu qu'il faut attendre les instructions des autorités.

A Jacques-Cartier

La réunion des anciennes élèves du couvent de Jacques-Cartier aura lieu dimanche le 18 octobre, à 1 h. 30. Nous prions celles qui, par suite d'un changement d'adresse ne recevraient pas d'invitation particulière, de bien vouloir considérer comme personnelle celle que nous leur transmettons par la voie de l'"Action Catholique". Prière de porter l'insigne.

Le Secrétaire.

Mgr Lamarche sera présent

CHICOUTIMI, 15. — (D.N.C.) — S. Excellence Mgr Lamarche a bien voulu accepter aujourd'hui, l'invitation qui lui a été faite d'assister à la séance publique le soir du congrès diocésain de la J. A. C., qui se tiendra à Chicoutimi dimanche prochain et d'y adresser la parole aux jeunes agriculteurs catholiques et à la nombreuse assistance qui devrait se presser au Théâtre Capitole ce soir-là.

Grande fête à S.-F. d'Assise le 19 octobre

Une belle cérémonie marquera la bénédiction de la nouvelle salle paroissiale de St-François d'Assise, bénédiction qui aura lieu lundi, le 19 octobre, à 8 h. 30. du soir. Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, présidera cette cérémonie. Nul doute qu'une foule importante assistera à l'ouverture du local aménagé à neuf pour les paroissiens de St-François d'Assise. La présence de Son Eminence le Cardinal rehaussera l'éclat de cette démonstration.

Le Dr Hamel soutient de nouveau qu'il faut établir la concurrence de l'Etat pour faire cesser l'oppression des trusts. — Primauté du salaire sur le dividende.— Application dans la plus large mesure possible de la loi des contrats collectifs.— Un salaire de $40. n'est pas suffisant pour les bûcherons.— Le député de Kamouraska fait un plaidoyer pour sa race et pour la jeunesse.— Les deux discours sont écoutés très attentivement.— L'adresse est votée sans amendement.— Le discours du budget sera prononçé demain.— Une quinzaine de projets de loi sont adoptés en première lecture.

LE DR TRUDEL ELU VICE-PRESIDENT

L'unique séance de la Chambre, hier, a été très fructueuse: adoption de quinze lois en première lecture ; discours par le Dr Philippe Hamel et M. René Chaloult; adoption de l'adresse en réponse au discours du trône; élection du Dr Marc Trudel au poste de président des comités pléniers de la Chambre, et annonce du discours du budget pour demain.

Si dignes de mention soient-ils, tous les faits qui ont marqué cette séance cèdent le pas aux discours des députés de Québec-Centre et Kamouraska.

Une foule considérable se pressait encore dans les galeries et sur le parquet, à tel point que le président (M. Jean-Paul Sauvé) a cru opportun de faire des remarques au début de la séance. Un certain nombre de spectateurs ont même dû évacuer la Chambre; on ne tolère plus personne debout dans les galeries et à l'intérieur de la barre, sur le parquet.

Le Dr Hamel et M. Chaloult ont été les seuls orateurs de la séance et comme personne ne leur donnait la réplique, ou venait tout simplement après eux, l'adresse a aussitôt été votée, sans proposition d'amendement par la gauche.

Le député de Québec-Centre n'en était pas à ses débuts à l'Assemblée législative. A la dernière session, on s'en souvient, il y a prononcé une couple de grands discours qui lui ont valu de grands succès.

Le travail que le Dr Hamel a débité hier, était assez aride. Il y était question de sujets très importants. Point de fleurs de rhétorique mais des arguments et des faits.

Notre concitoyen ne démord pas de son idée qu'il faut étatiser la Beauharnois pour mater le trust de l'électricité dans notre province. Cette doctrine, a-t-il dit en substance, je la prêchais en 1931 lorsque je me lançai à l'attaque du gouvernement Taschereau, je la prêchai en 1934 lorsque je collaborai à la rédaction du programme de restauration sociale, je la prêchai tout le long de la dernière campagne électorale. Le 31 juillet 1936, parlant à la radio sous les auspice de l'Union nationale, je disais que nous prendrions le pouvoir le 17 août et que ce serait la fin du trust de l'électricité, que nous étatiserions la Beauharnois. Personne alors n'est venu me contredire.

La mort des trusts qui oppressent notre peuple. Voilà ce que veut énergiquement le Dr Philippe Hamel. Le trust électrique est le centre de la dictature économique. Si on prend les moyens de réduire le coût de l'électricité en établissant la concurrence de l'Etat, on assurera l'amélioration de la condition de toutes les classes de notre société : la classe agricole comme la classe ouvrière.

Le député de Québec-Centre a réclamé avec insistance encore la primauté du salaire sur le dividende. Il a demandé aussi au geuvernement de mettre en vigueur partout où c'est possible l'extension juridique du contrat collectif de travail et de la compléter par la loi du salaire minimum là où la première n'est pas possible. L'orateur a pressé le gouvernement d'élever encore le minimum des gages des bûcherons, tout en le félicitant du pas qui a été fait. M. Hamel estime que quarante dollars ne sont pas suffisants pour le bûcheron.

Le député de Québec-Centre s'est réjoui de certains passages du discours du trône.

C'est .on s'en doute bien, sur la question de l'électricité que l'orateur a insisté davantage.

Sa sincérité, le Dr Hamel la démontre lorsqu'il dit : "Je regrette d'avoir été si long. Mais si vous saviez tout ce que je voudrais dire sur cette question de l'électricité, vous conviendriez avec moi que j'ai tout de même été bref. Je me suis battu depuis sept ans pour un but: vaincre le trust de l'électricité et arracher la société à ses griffes. J'ai étudié la question assez à fond pour ne pas craindre de conduire ma province dans une impasse, en lui donnant des directives, si l'on poussait la témérité jusqu'à m'accorder confiance. J'ai l'impression que la majorité de cette Chambre a été élue pour poursuivre la lutte sans trêve, contre les monopoles (appl). Si tel est le cas, le gouvernement, je l'espère, fera tout en son possible pour ne pas decevoir l'opinion publique, fert inquiète présentement si j'en juge par les rapports qui m'arrivent de toutes parts".

Sa ligne de conduite future, le député de Québec-Centre l'indique ensuite en ces termes : "Montrons et prouvons que nous sommes uniquement au service de la justice et du droit et mettons abruptement un terme au vol légalisé dans la province. Mort aux trusts, et maîtres chez nous ! Affirmons, sans phrases ronflantes et imprécises, la volonté de l'Union nationale de faire du capital un serviteur en mettant fin aux monopoles privés. C'est pour cette doctrine que je me suis battu et c'est pour elle que je lutterai jusqu'au bout."

C'est par ces paroles que le député de Québec-Centre terminait son discours. Une bonne partie des députés l'applaudirent, mais leurs applaudissements furent vite couverts par ceux des spectateurs dans les galeries.

Le Dr Hamel fut suivi de M. René Chaloult.

Le député de Kamouraska en était à ses premières armes à l'Assemblée, mais on ne l'eut pas dit à l'entendre. Il a débité son discours avec l'assurance d'un député familier avec l'atmosphère de la Chambre.

M. Chaloult avait un discours — il l'a dit lui-même — qui n'était pas bien gai. Il est vrai qu'il décrivait tout simplement la situation économique des Canadiens français dans la province de Québec.

S'autorisant de son titre de membre d'un gouvernement national, ou tout simplement de son titre de Canadien français, M. René Chaloult a prononcé un plaidoyer pour sa race, spécialement la jeunesse. A l'audition de ces paroles on éprouvait les mêmes sentiments qu'à la lecture de "Mesure de notre taille" (Barbeau) ou d'"Orientations" (Groulx).

Le député de Kamouraska n'a décerné des fleurs qu'à de rares privilégiés : son comté et ses électeurs de Kamouraska, le Dr Philippe Hamel, M. Ernest Ouellet et un journaliste qu'il n'a pas nommé (mais que 'on a facilement reconnu).

Bref, c'est un discours de nationaliste que M. Chaloult a prononcé. Il a dit d'ailleurs qu'il marchait sur les traces des Lavergne, des Lamarche, des Bourassa première manière.

Ces deux discours ont été suivis attentivement des deux côtés de la Chambre. Apparemment ils n'ont apporté aucune modification à la situation politique que l'on sait.

Le discours de M. Chaloult terminé, l'adresse a été votée. C'est plus tôt que l'on croyait au début de la semaine. Le débat a pris fin après sept discours seulement, ceux de MM. Emile Boiteau (Bellechasse), Jonathan Robinson (Brome), Damien Bouchard, chef de l'opposition, Maurice Duplessis, premier ministre, Lucien Lamoureux (Iberville), Dr Philippe Hamel (Québec-Centre) et René Chaloult (Kamouraska).

Demain le discours du budget par l'honorable Martin Fisher.

Au moins la besogne ne traîne pas. Il y a même amélioration sur l'heure où commencent les séances. Hier, en effet, la Chambre était ouverte à 3 heures 10, alors qu'elle s'ouvrait très rarement, dans le passé, avant trois heures et demie.

En pages 12 et 13

On trouvera en pages 12 et 13 les discours du Dr Philippe Hamel et de M. René Chaloult.

La bénédiction de l'immeuble de l'Action Catholique, fixée au 22 octobre, a été retardée

Par suite de retards imprévus dans la livraison de certains matériaux nécessaires au parachèvement de l'installation de son nouvel immeuble, la haute Direction de l'"Action Catholique" se trouve incapable d'organiser la bénédiction et l'inauguration de cet immeuble pour le 22 octobre, tel qu'annoncé d'abord.

On est prié de noter que c'est partie remise seulement. Le chaleureux accueil fait par le public apprenant la nouvelle de cette fête en l'honneur de la presse catholique québécoise est l'un de ces témoignages agréables dont on se souvient longtemps et qui inclinent à multiplier sans cesse les liens unissant la population et l'une de ses oeuvres catholiques les plus vitales.

... à bientôt l'annonce de la fête de l'"Action Catholique".

Il est entendu que la réunion des Comités paroissiaux est remise avec la fête de l'"Action Catholique".

Le très révérend P. G. A. Laplante, réélu Provincial pour un nouveau triennat

Il occupait déjà ce poste depuis le 22 août 1933.— Le T. R. P. Ambroise Leblanc a été réélu Custode (Assistant-provincial). — Les nouveaux définiteurs provinciaux.—Réunion du Chapitre.

M. René Chaloult, député de Kamouraska, a pris part au débat sur l'adresse, hier après-midi, à l'Assemblée Législative.

A L'ALVERNE

Ce matin, à sept heures, au Monastère de l'Alverne, après le chant de l'Office, a été célébrée la messe pontificale du Saint-Esprit, par le T. R. P. Othon Musso, Visiteur Général, qui était assisté du T. R. P. Georges-Albert, O.F.M., Provincial, comme Prêtre-Asistant et des RR. PP. Marie-Albert et David, O.F.M., définiteur, comme diacre et sous-diacre. A l'issue de la cérémonie, les Pères capitulaires se sont réunis en Chapitre, et ont réélu Provincial, pour un nouveau triennat, le T. R. P. Georges-Albert Laplante qui occupait déjà ce poste depuis le 2 2aout 1933.

Le T. R. P. Georges-Albert (Rodolphe Laplante) est né à Yamaska, le 3 août 1887, de Pierre Laplante et de M.-Anne Lambert. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Montréal (1901-1908) et, le 1 aout 1908, il prenait l'habit au Noviciat des Franciscains, à Montreal. Le 12 septembre de l'année suivante il y émit ses voeux simples, après quoi il alla suivre le cours de Theologie au monastere de Québec où il fit sa profession solennelle le 17 septembre 1912. Au même endroit il reçut le Sacerdoce des mains de Mgr Paul-Eugene Roy, auxiliaire de Québec, le 20 juillet 1913, et fut aussitôt nomme professeur de Philosophie morale, d'Histoire ecclésiastique, de Sciences et d'Hébreu, ainsi que maitre de chant au Scolasticat. En 1916, il emportait "summa cum laude" le Lectorat en philosophie et, en 1917, celui de Théologie avec le même grade.

Sous-directeur puis directeur (1920) du Scolasticat de Théologie et de Philosophie à Québec, il devint directeur du Scolasticat de Théologie quand celui-ci fut transporté de Québec à Rosemont, Montréal, en 1921. Il y remplit cette fonction jusqu'en 1932 en même temps que celles de Vicaire du couvent (1921-24) et de professeur de Théologie morale et de Droit Canon.

(Suite à la page 14, 1e col.)

Le T. R. Père L.-A. Laplante a été réélu provincial des Franciscains pour un nouveau triennat.

Equilibre du budget de 1937 ?

On croit que le Trésorier pourra présenter un budget équilibré grâce aux économies qui ont été réalisées.

L'AN DERNIER

Le budget que l'honorable Martin-B. Fisher, trésorier de la province, présentera demain sera pour couvrir les dépenses de l'exercice financier qui a commencé le 1er juillet de cette année et qui prend fin le 30 juin 1937.

On croit que le trésorier présentera un budget équilibré, grâce aux économies qui ont été effectuées, en dépit des dépenses que comporteront les pensions de vieillesse et le crédit agricole provincial.

A la dernière session, M. Stockwell avait présenté un budget pour l'exercice courant, mais on sait qu'il n'a pas été approuvé par les Chambres ayant été dissoutes abruptement. Ce budget était au montant de $37,-073,488.09.

A tout événement, en se basant sur des données précises on croit que le budget sera équilibré.

Procès ajourné

Un restaurateur de Lauzon a subi son procès, hier après-midi, devant M. le juge Laetare Roy, pour infraction à la loi des liqueurs alcooliques. A la suite de la preuve de la Commission, Mtre Albert Dumontier, le procureur de l'accusé a prétendu devant la cour, que la plainte de la Commission était illégale parce qu'elle contenait deux accusations, sous un même chef.

Le procès a été ajourné à la semaine prochaine pour la preuve de la défense.

A Beauceville

Dimanche après-midi, une grande assemblée sera tenue à Beauceville à laquelle sont invités tous les ouvriers de la Beauce. Il s'agit d'une assemblée syndicale. Les ouvriers entendront, comme orateurs, plusieurs officiers des Syndicats Catholiques de Québec.

A l'Exposition d'H. Naturelle

La Cinquième exposition d'Histoire Naturelle a été honorée hier soir, de la visite du sous-ministre de la Chasse et de la Pêche, M. Richard.

Ce soir, d'illustres visiteurs sont attendus notamment, le ministre des Terres et Forêts, l'honorable Oscar Drouin ainsi que le ministre des Travaux Publiques l'honorable M. Bourque.

On estime les visiteurs d'hier, à près de 3,000.

Cette exposition se clôturera dimanche soir à huit heures, par une conférence du R. Frère Marie-Victorin.

Sujet : Les flores condamnées de la Laurentie.

Le public est cordialement invité.

479 familles à Stadacona

D'après les dernières statistiques la paroisse de Stadacona, compte 479 familles, formant une population totale de 2,798 âmes.

Les communiants sont au nombre de 2,177 et les non-communiants de 621.

634 enfants : 311 fille, 323 garçons, fréquentent les classes.

Les enfants d'âge scolaire sont au nombre de 910.

Sentence de 15 ans à T. Lanno

Le prévenu a déjà une douzaine de condamnations à son dossier. — Coupable de vol dans les autos des touristes.

UNE EPIDEMIE

"J'ai déjà été sévère pour ceux qui étaient trouvés coupables devant moi, à l'accussation d'avoir volé dans les automobiles de touristes, mais puisque le mal existe encore, je dois me montrer plus sévère et je vous condamne à 15 ans de pénitencier.

C'est de ces paroles que M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a accompagné la sentence qu'il a donnée ce matin à un individu de nationalité italienne, Tony Lanno, trouvé coupable d'avoir commis cinq vols dans des automobiles de touristes. Lanno a déjà une douzaine de condamnations à son crédit, et en 1934, il avait reçu une sentence de deux ans de pénitencier, pour un vol dans la côte d'Abraham. Il a été arrêté par les détectives Tanguay et Guillemette de la police municipale.

Le juge Roy a aussi ajouté que si cette épidémie de vols ne cessait l'industrie du tourisme s'en ressentirait et que notre ville aurait une réputation peu enviable à l'étranger. Le juge a ajouté qu'il continuerait à être très sévère pour ceux qui seront trouvés coupables d'offense de cette nature.

L'hon. M. Godbout à l'Union L. Laurier

L'Union Libérale Laurier donne, ce soir, un banquet aux huitres, auquel l'hon. M. Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, sera l'hôte d'honneur. Ce banquet aura lieu à la salle paroissiale de St-Malo et des libéraux de tous les districts de la ville et des environs y participeront. Plusieurs orateurs prendront la parole au cours de la soirée et l'hon. M. Godbout prononcera un discours.

Une entrevue

Les ministres et députés de Montréal ont eu ce matin, dans la salle du Conseil exécutif, une entrevue avec M. Philippe Aubé, chargé de la réorganisation de la police provinciale dans la métropole.

Un incendie

Un incendie qui s'est déclaré, hier soir, au deuxième étage d'une maison de la rue Fleury, numéro 116, causa des dommages à l'appartement et au ménage de M. Henri Charlebois, dommages évalués à plusieurs centaines de dollars. Le troisième plancher de cette maison eut aussi à souffrir des flammes, tandis que le rez-de-chaussée fut attaqué surtout par l'eau et la fumée. Les pompiers durent travailler pendant plus d'une heure pour maîtriser les flammes.

Fête de N.-D.-des Victoires

La fête de Notre-Dame des Victoires sera célébrée dimanche prochain, dix-huit courant, avec un cachet de belle solennité, dans la chapelle de la Basseville.

Le matin, à sept heures, sera chantée une messe solennelle par M. l'abbé J. Boutin.

C'est la Maîtrise Notre-Dame qui exécutera la partie musicale.

Le soir, à cinq heures, sermon par M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, du Séminaire et Salut du T. S. Sacrement.

La chorale de N.-D. des Victoires se fera alors entendre dans un programme musical de choix.

Deuil pour M. l'abbé Bilodeau

Un deuil cruel frappa M. l'abbé Adélard Bilodeau, curé de Portneuf, par la mort du frère de celui-ci, M. Paul Bilodeau, professeur, décédé à Montréal, jeudi, le 8 octobre, à l'âge de 63 ans. Tous, paroissiens et amis, s'associent pour offrir à M. le curé Bilodeau et à sa soeur, madame Jean Beaulieu, et à tous les membres de la famille en deuil, les plus sincères sympathies.

Pour es prêtres espagnols

Rapport	$937.90
Quelques prêtres de St-Michel Archange	11.00
La classe de 8e année, Couvent de St-Paul de Montmagny	3.00
M. Paul Thibault, Rivière-du-Loup	2.00
Un ami, Carleton-Centre	5.00
Un prêtre du Séminaire de Valleyfield	10.00
Anonyme	1.00
M. l'abbé J.-B. Beaupré, St-Damase, Matane	1.00
M. J.-C. Taché, Rimouski	2.00
L'Ass. des Institutrices Catholiques de Shawinigan	5.00
Quelques personnes de St-Jean de Québec	25.30
Alexandre, St-Sauveur	1.00
M. l'abbé Albert Nollet, East-Broughton	2.00
M. l'abbé J.-A. Vaudreuil, Lotbinière	5.00
Les Zouaves Pontificaux, Lévis	5.00
M. J.-A. Paquet, Ville de St-Tite	1.00
Mlle Albina Paquet, Ville de St-Tite	1.00
M. le docteur T.-A. Talbot, St-Félicien	1.00
Un prêtre de la Gaspésie	2.00
Mlle McEnery, St-Basile, N. B.	5.00
Un prêtre du diocèse	5.00
Une jeune fille de Limoilou	1.00
Office Specialty Co. Succ. de Québec	5.00
Un curé du comté de Lotbinière	5.00

(Suite à la page 14, 3e col.)

CE QUE VOUS GAGNERIEZ EN RETARDANT

Cher lecteur,

Etes-vous de ceux qui n'ont pas encore envoyé à l'"Action Catholique" leur nouvel abonnement comme cadeau commémorant l'inauguration de l'immeuble ?

Etes-vous de ceux qui ne voudraient pas être classés parmi les amis PLATONIQUES de ce journal, c'est-à-dire, ces amis qui n'aident pas ceux qu'ils aiment ?

Voilà pourtant ce que vous gagneriez à retarder de m'envoyer votre nouvel abonnement.

Est-ce un, deux ou trois abonnements que vous vous proposez de recruter parmi vos parents, vos amis et vos voisins ?

Au plaisir de vous lire.

PIERRE-PAUL,
L'"Action Catholique", Québec.

L'ACTION CATHOLIQUE
Organe de l'Action Sociale Catholique Directeur Jules DORION
JEUDI, 15 OCTOBRE 1936

La tache est effacée

Il y a à peine quelques jours que l'"Action Catholique" ouvrait cette souscription en faveur du clergé espagnol persécuté, et déjà la somme recueillie dépasse mille dollars.

Si ce montant était représenté par le chèque d'un riche généreux, il n'aurait pas la même signification; mais le produit accumulé de petites sommes versées par de pauvres gens, qui prennent sur leur nécessaire pour secourir plus malheureux qu'eux-mêmes, représente infiniment plus que les dollars versés. Il montre que s'il y a, chez nous, des gogos prêts à suivre le premier meneur venu, il y a une immense majorité de Canadiens au solide bon sens, qui prennent la peine de réfléchir avant de prendre une décision, et qui ont assez de coeur pour ne point se solidariser avec les lâches bourreaux espagnols.

Grâce à la rapidité avec laquelle cette souscription atteint la forte somme, et à la générosité qu'elle révèle, la tache dont la province de Québec avait été marquée par l'inconcevable attitude du Conseil des Métiers et du Travail à l'égard des tortionnaires espagnols, est effacée.

Souhaitons que ceux qui ont un penchant à l'irréflexion et au gogoisme n'oublient pas de sitôt le ridicule et l'odieux de l'impair qu'ils ont si légèrement commis. Si cela les portait à prendre la résolution de ne plus jamais s'en laisser imposer par des gens qui n'ont de titre à leur confiance que de venir de loin, la leçon serait salutaire.

* * *

La position que Moscou vient de prendre à Genève achevera de les convaincre.

Les aveugles seuls ne voient pas la main russe dans la révolution espagnole, préparée de longue date par les bolchévistes. Après les élections dernières, qui laissaient un gouvernement d'utopistes à la merci d'une gauche entreprenante, des escouades de juifs russes ont été dépêchées par delà les Pyrénées, afin de souffler sur le feu et de précipiter les choses. Habiles à se dissimuler et à pousser les autres de l'avant, — il y a des gogos et des imprudents dans tous les pays, — ils ont réussi à multiplier les incendies d'églises et de monastères, à faire pourchasser prêtres et religieuses, et à organiser le pillage. Moscou ne protestait pas alors.

L'élément sain de la nation espagnole, fatigué de l'inertie gouvernementale qui favorisait cette anarchie, a entrepris de travailler lui-même à son salut, et est en passe de prouver qu'il est capable de rétablir l'ordre. Tout de suite, Litvinoff reçoit instruction de montrer les dents, et de dénoncer les pays soupçonnés d'entretenir des sympathies pour les patriotes. En même temps les cellules communistes entrent en activité partout; notre Tim Buck part pour l'Espagne, pendant qu'un de nos grands organismes se laisse manoeuvrer par un meneur venu on ne sait d'où, avec sa résolution toute préparée en poche.

Les dépêches de ce matin sont révélatrices pour les plus aveugles. Moscou somme les flottes anglaise et française de faire le blocus des ports portugais ! Rien de moins. Si la guerre éclate demain en Europe, cette guerre que tous s'accordent à représenter comme devant être la plus terrible de toutes celles qui se sont faites, ce seront les bolchévistes qui l'auront déclanchée par leurs menées diaboliques.

Nous avons lavé la tache dont on avait souillé notre blason à Montréal.

C'est très bien. Mais il nous faut veiller si nous ne voulons pas en subir d'autre, et faciliter pour notre part la guerre universelle.

Jules DORION

L'échec de Moscou en Espagne

Dans "Le Figaro", Augur exprime l'avis que Moscou a présumé de ses forces.--Le soviétisme n'est fort que de notre faiblesse ?

L'aventure bolchevique en Espagne est preuve de faiblesse et non de force. Elle représente un essai par Dimitroff, l'extrémiste bulgare et chef de l'Internationale communiste, de récupérer la nationale communiste, pour récupérer la fortune d'un organisme autrefois tout-puissant.

Les Russes sont comme les autres peuples : ils s'inclinent devant le succès. L'Internationale depuis quelque temps perdait du terrain en Russie. Staline n'en veut pas à l'intérieur, car la tendance de sa politique est toute au nationalisme. A l'étranger, l'Internationale n'enregistrait aucun succès digne d'être mis en regard avec les subsides que le Kremlin paye encore. Les partis communistes en Europe Occidentale, quoique se montrant respectueux de la source de richesses à Moscou, donnaient des signes d'impatience. Dimitroff et son comité commençaient à avoir des soucis.

Ils décidèrent que l'Espagne se prêtait à une démonstration de la puissance de l'Internationale. Lénine lui-même n'avait-il pas indiqué ce pays comme favorable à devenir le centre d'un soulèvement en Europe ? Les républicains espagnols paraissaient incapables d'installer fortement leur régime. Si tout avait marché bien, le plan, parait-il, était de transférer le poste de commandement de l'Internationale à Madrid. Ainsi on aurait été plus rapprochés du Portugal et de la France, les deux pays choisis pour but de la prochaine action révolutionnaire. Staline aurait été content de voir l'Internationale quitter Moscou.

On dit que Litvinoff avait essayé d'avertir Staline du danger de l'intervention en Espagne. Il redoutait le mal qui pouvait s'ensuivre pour la position de Moscou en Europe. L'ennemi attitré de la Russie, c'est Hitler, et il est inutile de permettre aux Allemands à nouveau crier contre le péril du bolchevisme. Mais Staline ignore tout de l'Europe. Le mauvais état de sa santé le rend encore plus impatient des conseils. Il admire Dimitroff pour son attitude crâne au procès des incendiaires du Reichstag. Puis l'Espagne pour un Moscovite, c'est bien loin. Ainsi Dimitroff reçut la permission de s'aventurer à Madrid. Il semble que le fond de son plan c'était l'abolition totale de l'armée. Celle-ci devait être remplacée par une milice rouge dont on ferait usage pour submerger le Portugal. La péninsule ibérique deviendrait une Union des Républiques Soviétiques. De Madrid, l'Internationale appuierait puissament les Soviets en Espagne. En 1920, l'essai de pénétrer en Europe en poussant droit à travers la Pologne avait failli : on voulait le recommencer par un mouvement tournant de vaste envergure par l'Espagne.

LES RAISONS POUR LESQUELLES LE PLAN DE DIMITROFF A ECHOUE

Le plan de Dimitroff a échoué pour deux raisons. En Espagne, ses agents ont sous-estimé le courage des chefs militaires et l'appui qu'ils trouveraient chez la population. En Russie, le gouvernement ne montrait aucun enthousiasme. Au contraire, juste à ce moment, Staline déchaina la police secrète contre l'opposition trotzkiste. Pour nous il est indifférent de savoir si ce complot a existé vraiment ou bien si c'est la police qui l'a inventé. Ce qui importe est que l'action policière fut dirigée contre les éléments internationalistes. La purge qui emporta la vieille garde de Lénine est désavantageuse pour l'Internationale. Une situation ne se développe pas avec la vitesse avec laquelle nous écrivons cela. Cependant logiquement le gouvernement russe doit marcher prochainement contre l'organisation de Dimitroff. Moscou veut jouer un rôle dans les affaires de l'Europe. En conséquence, elle ne doit pas hésiter à se débarrasser d'un outil fêlé. Les déclamations dans la presse soviétique et les démentis dans les organes subsidiés à l'étranger n'empêcheront pas cet inévitable développement.

L'IMPORTANCE DE L'ELEMENT MILITAIRE EN RUSSIE

La police secrète avec le nom de Staline lui-même avait mis celui du maréchal Vorochiloff comme visé par les conspirateurs. La position occupée par l'élément militaire dans la structure de la nouvelle Russie est ainsi clairement définie. Hitler et Staline tempêtent l'un contre l'autre (sans grand danger pour eux parce que la barrière solide de la Pologne les sépare.) Cependant, leurs Etats sont très similaires. La Reichswehr and l'armée rouge occupent des positions identiques dans l'Etat. Les méthodes employées par la Gestapo et Moscou sont les mêmes. Berlin et Moscou emploient le même système pour se débarrasser d'ennemis politiques, et la justice chez eux est administrée de la même façon. Les principes financiers du docteur Schacht ne sont pas différents de ceux appliqués par le Kremlin. Le nazisme et le bolchevisme paraissent de proches parents et à un tel point qu'on est tenté de considérer ces noms comme interchangeables.

Mais l'énorme différence entre l'Allemagne et la Russie est dans le fait que cette dernière possède des ressources immenses de produits alimentaires, de métaux et de matières premières de tout genre. Tandis que l'Allemagne manque de tout presque. Son désir à part de faire éclater la révolution dans le monde, la Russie n'a pas besoin de chercher rien au delà de ses frontières. Mais l'Allemagne, dévorée par sa pauvreté, regarde autour d'elle de par le monde pour découvrir ce qu'elle pourrait bien emporter.

Mais, si nous prenons le point de vue que malgré l'aventure espagnole l'intérêt pour la révolution mondiale est en décroissance en Russie, il devient facile de conclure que les bonnes relations entre Londres et Moscou sont désirables.

Quant à la menace de la propagande bolchevique, elle n'est dangereuse que si nous-mêmes nous sommes faibles en agissant contre nos propres subversifs L'internationale communiste devient active là où il y a une fêlure dans le front de la résistance nationale. Ces fêlures, elle ne les produit donc pas. Mais elle prend avantage de celles qui existent. Le remède est donc dans nos mains.

AUGUR
"Le Figaro"

La mission spirituelle de la radio dans le monde

Une brochure vient de paraitre, éditée par les soins du Bureau Catholique International de la Radiophonie, où sont réunis les rapports présentés à Prague lors du 7e Congrès international catholique de la radiophonie, en mai dernier.

Le plus important de ces rapports fut sans doute celui du P. Soccorsi, directeur de Radio-Vatican, sur **la mission spirituelle de la radio dans le monde.** Nos lecteurs seront heureux d'en lire les extraits suivants :

PAR-DESSUS LES TOITS

Il y a dans l'Evangile de saint Mathieu (X, 27) un verset qui semble nous montrer le regard de Notre-Seigneur se portant avec complaisance sur la radiodiffusion et sur sa mission spirituelle: "Quod dico vobis in tenebris, dicite in lumine : et quod in aure auditis praedicate super tecta." "Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le au grand jour, et ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits."

"Dites, prêchez". Il s'agit d'une mission; dites dans la lumière, prêchez sur les toits: la diffusion demandée est sans limites; il est fait appel à tous les moyens, aux moyens les plus aptes. Il convient donc que la radio réponde à cet appel, puisque, rigoureusement parlant, elle porte la parole sur les toits et que sans distinction, de jour et de nuit, elle révèle ce qui se passe sur la terre: "tenebrae sicut dies illuminantur."

L'INSPIRATION DES PROGRAMMES RADIOPHONIQUES

On entrevoit facilement les nombreux aspects de cette mission: élévation des intelligences, vraie éducation artistique, qui vise à raviver l'esprit sans heurter péniblement un sens moral droit, affermissement et respect du sanctuaire de la famille et suprême respect pour la jeunesse, liens de justice et de charité entre les différentes classes de la société et les nations, contribution au bien-être social.

Mais détournons encore une fois les yeux des abus sacrilèges pour contempler dans une lumière sereine l'autre titre qui donne à la mission de la radio son importance et sa grandeur: je veux dire la contribution très efficace qu'elle peut apporter à la vie sociale de l'humanité entière. Nous pouvons bien affirmer que la radiodiffusion est la voix humaine devenue assez puissante pour être proportionnée à la noblesse de l'esprit humain. Suivant la loi de charité imprimée par Dieu dans notre coeur, nous avons naturellement en nous-mêmes une capacité d'affection qui se porte jusqu'aux confins de la terre, partout où, rencontrant un autre homme, nous trouvons un frère à aimer et à aider. Notre voix naturelle est trop faible et ne peut établir que les premiers liens sociaux; les moyens ordinaires de communication sont trop lents pour battre à l'unisson avec l'agilité de l'esprit: la seule voix proportionnée à la noblesse naturelle de l'homme est une voix qui peut remplir le monde entier, une voix assez rapide pour rivaliser avec la rapidité de la pensée: et c'est la radiodiffusion.

"LES ONDES COURTES, EN S'ELEVANT VERS LE CIEL, N'APPRENNENT QU'UNE LOI : CELLE DE LA FRATERNITE UNIVERSELLE."

En restant dans le domaine des ondes longues et moyennes, dont le rayon d'action est limité, on pouvait songer à donner à la radiodiffusion un caractère national qui aurait pu dégénérer en esprit de nationalisme exagéré, qui méconnait nos frères d'au-delà des frontières. Les conventions internationales ont été obligées, par la force des choses, à établir des limitations de ce genre; mais, grâce à Dieu, la nature porte plus profondément imprimée en elle-même la loi de la charité universelle: les ondes courtes ne peuvent pas s'arrêter à la frontière et, s'il nous est permis de recourir à une fiction pour exprimer une vérité rigoureuse, nous pouvons dire que les ondes courtes, en s'élevant vers le ciel, n'y apprennent qu'une loi: celle de la fraternité universelle, et retombent en pluie sur toutes les régions de notre globe terrestre, bien petit en comparaison de la charité, qui elle, est infinie.

Voilà la nature, voilà la mission de la radiodiffusion: elle est, par essence, un lien de fraternité universelle, la voix naturelle d'un esprit humain droit, qui entend aimer seulement et non haïr, édifier et non détruire, faire du bien et non opprimer.

LA RADIO NE DOIT PAS SEMER LA DISCORDE

L'humanité s'est-elle rendue digne de posséder une telle voix? La question est grave, car si l'esprit de désordre usurpait pour lui l'instrument puissant qui n'a été livré en toute confiance qu'à la charité bienveillante, les conséquences les plus redoutables seraient à craindre. Cette même parole qui est appelée à répandre vérité et bien-être disséminerait déceptions, troubles, discordes, destruction des beautés les plus délicates et les plus sacrées. L'attentat deviendrait monstrueux si l'on voulait se servir de la radio pour mettre la hache à la racine même de tout ordre moral et social. Se serait tenter d'intoxiquer l'humanité tout entière, tenter de susciter un désordre et un malaise mondial. Mais rester inactifs en face d'une pareille tentative serait s'en faire complices.

LA COLLABORATION NECESSAIRE

Nous n'ignorons pas que d'autres se sont posé cette même question et se préoccupent de faire de la radio un moyen puissant d'élévation intellectuelle et de rapprochement des peuples, dans l'intérêt de l'ordre et de la paix. Je fais allusion aux nobles intentions de l'Union Internationale de la Radiodiffusion et de l'Union Internationale de Coopération Intellectuelle qui travaillent à répandre un esprit de bonne entente, de coopération cordiale et de respect mutuel entre les Etats, en l'exigeant non seulement de ceux-ci, mais encore des entreprises et des individus. Nous louons ces efforts, approuvons les voeux qui ont été émis et les accords qui sont envisagés, nous nous réjouissons de tout ce qui apporte une contribution à la réalisation de l'idéal commun. Notre action ne doit pas avoir l'air d'une action distincte ou créer un dualisme inutile: où une entente universelle est désirée, la collaboration est demandée à tous.

Bien plus, un triste étonnement serait légitime si, lorsqu'on demande une collaboration mondiale, les catholiques ne répondaient pas à l'appel; ce serait un démenti au nom même de catholique, qui dit justement lien universel.

"Choisir."

L'immigration et l'impérialisme

Tandis que les Canadiens-Français s'organisent pour se défendre contre les menées impérialistes en notre province et au pays, certains impérialistes anglais, eux, font une forte campagne en faveur de l'Empire, de l'immigration anglaise et de l'augmentation de l'effectif militaire du Canada.

Le Colonel Rosaire Samson, président de la "Canadien Artillery Association", lors d'une conférence qu'il prononçait devant les Rotariens, la semaine dernière, disait que le Canada devrait être prêt à défendre l'Empire en tout temps. Il voudrait que le Canada augmente son effectif de guerre pour défendre les intérêts de l'Empire. N'en déplaise à Monsieur Samson, tous les canadiens de langue française et de langue anglaise ne sont pas de son avis. Et nous trouverait-il audacieux de lui demander pourquoi il se fait l'écho de Lord Elibank et autres impérialistes qui voudrait voir le Canada submergé par une vague de dettes pour courir à la défense de l'Empire?

C'est bon d'avoir les glandes du patriotisme développées, mais pas au point de lancer son pays dans un conflit qui ne le regarde pas le moins du monde. Si la vieille Europe veut absolument se chicaner et se battre, pourquoi le jeune Canada irait-il se mêler à la bataille quand il a tant à faire pour maintenir la paix chez-lui, pour panser les blessures profondes, infligées aux siens et à son budget lors de la dernière et néfaste tuerie de 1914, et pour vaquer au développement économique et social de ses populations rurales et citadines?

Réarmer un pays, cela ne fait l'affaire de personne, sauf des fabricants d'armes et des prédicateurs payés pour prêcher la cause du réarmement. Tout le monde le sait, et Monsieur Samson peut-être plus que tous.

De son côté, un monsieur Payne a proposé et a été fortement secondé par l'élément anglais, lors du congrès des Chambres de Commerce, à Magog, la semaine dernière, que les lois d'immigration soient amendées de façon à permettre aux Anglais d'Angleterre d'augmenter la population du Canada. Un jeune canadien-français de notre ville a même tombé dans le panneau et a déclaré qu'il était contre le projet si notre province devait payer quelque chose pour mettre en branle le fameux plan Hornby. Cela équivalait presqu'à dire qu'il était pour le plan si la Province n'avait rien à débourser. Nous lui ferons remarquer en passant qu'il aurait dû déclarer tout court, s'il comprend bien la situation actuelle, qu'il était absolument contre le projet.

Pourquoi nous amènerait-on des immigrants d'Angleterre quand nous avons tant à faire pour nourrir ceux que nous avons présentement? Est-ce que en envoyant 10,000,000 d'immigrants au Canada, cela remédierait au mal du chômage qui sévit dans ce pays? Est-ce que les millions de chômeurs canadiens trouveront de l'ouvrage aussitôt que les dix millions de chômeurs anglais nous arriveront?

Franchement, Messieurs les prédicateurs d'immigration, dites-nous donc quel est votre jeu? Ou vous êtes payés par quelque Compagnie de Transport qui cherche à faire de l'argent au détriment du peuple canadien, ou vous êtes à la solde des impérialistes enragés et fanatiques qui veulent pousser les canadiens-français au pied du mur, les exterminer, les angliciser.

C'est un jeu dangereux que jouent ces messieurs impérialistes. La réunion de dimanche dernier, à Arthabaska, l'a prouvé. Les patriotes canadiens-français s'étaient réunis là pour fêter la mémoire d'Armand Lavergne, le grand patriote canadien-français. La délégation de Sherbrooke a été fortement impressionnée par les manifestations enthousiastes de la foule, lorsque certains orateurs ont déclaré que s'il fallait prendre les armes contre les impérialistes le peuple le ferait pour défendre ses droits.

Les temps sont changés. L'opinion publique canadienne-française et même anglaise est en éveil. Les prédicateurs de réarmements et d'immigration feraient bien de mettre la pédale douce ou de s'en retourner chez-eux. Car, des discours enflammés comme on en entend présentement sur les estrades de réunions patriotiques mettraient vite le feu aux poudres. Et, messieurs les impérialistes pourraient le regretter.

QUIDAM.

Il y a une technique pour acquérir une mystique. Il faut d'abord des prédispositions morales. Il faut avoir le goût de la liberté)c'est-à-dire la liberté intérieure) et une bonne dose d'espérance. Un peuple aussi clairement désigné que le nôtre, aussi chargé de responsabilités humaines et divines doit aimer avant tout la liberté.

Un autre élément indispensable à la fondation d'une mystique, c'est l'amour. Car on ne fonde rien dans la haine, on peut tout fonder dans l'amour. La source même de toutes les grandes énergies, c'est l'amour. Jeunes gens, vous serez demain les maitres du destin de votre petit peuple dans la mesure où, connaissant le génie ethnique de votre race, sachant ce que vous pouvez lui demander: l'audace, l'élan, la hardiesse, la passion du noble, la fierté du beau, vous aimerez toutes ces choses d'un amour ardent et tenace.

Les éléments les plus sûrs de votre succès, vous les trouverez dans l'exploitation de votre type français et catholique. Hors de là, point de salut. Pour être des héros à la française, sobres, généreux, abondants et féconds, gardez les yeux fixés sur la mystique du national et ne vous en laissez pas distraire par l'ennemi.

Arthur LAURENDEAU.
(au congrès des "Jeunesses Patriotes").

La dévaluation est un mensonge

Il faudrait s'entendre, rester logique avec soi-même et garder le respect des hauts principes affirmés.

Les sceptiques peuvent prendre la dévaluation du franc pour une mesure comme une autre, qu'on jugera sur ses fruits. Ils n'attachent qu'une importance fort relative à la loi morale dans l'ordre politique, au respect par l'autorité civile de ses propres engagements; celle-ci, à leurs yeux, fait ce qu'elle veut, comme elle peut, maquillant, dorant ou sucrant les pilules amères qu'elle doit sans cesse faire avaler.

Mais ceux qui tiennent la politique pour une "branche de la morale" et qui le disent et redisent sans cesse — nous tenons cette formule brutale pour incorrecte — ne pouvent oublier la plus élémentaire morale en approuvant une opération monétaire faite au prix des plus évidents mensonges, de la plus cynique tromperie. Le mensonge étalé n'a jamais constitué une méthode de gouvernement.

Nous avons le souvenir intact de la géométrie politique édifiée autour du conflit italo-éthiopien; il s'agissait, disait-on, du respect de la foi jurée, du maintien des traités, de la justice, et, pour témoigner en faveur de cette reine des cités, on était prêt à tout, même à risquer une guerre qui n'eût pas été un modèle de justice. La foi jurée vaut plus encore à l'intérieur d'une nation, parce qu'il est plus facile de l'y respecter. Mais nous nous refusons à construire une géométrie politique opposée à la première. La politique ne vit pas de théorèmes. Elle est un art: le grand art humain. Voyons alors de quoi il s'agit.

* * *

Le gouvernement anglais a amputé sa monnaie, au moment où la réserve d'or de la Banque d'Angleterre fuyait à travers le monde. Elle était tombée au-dessous de 20 milliards, les retraits d'or s'accéléraient chaque jour, il n'y avait plus d'autre ressource que de les interdire, c'est-à-dire / pratiquement de cesser les remboursements en or de la livre sterling. La dévaluation en résultait automatiquement, subie comme une honte par de nombreux Anglais.

Le gouvernement des Etats-Unis, lors de l'avènement de Roosevelt, a sauvé ses banques de la panique en ordonnant la fermeture de tous les guichets, en supprimant les plus fragiles ou les plus véreuses — près du tiers sur 24,000. Il restait une situation difficile, en raison de la masse énorme des dettes accumulées par les fermiers surtout et par les classes moyennes: fruits d'un capitalisme extravagant. L'Etat américain devait prendre la charge d'un montant colossal de subventions et de travaux aussi coûteux que peu fructueux. Ce pourquoi Roosevelt décida l'amputation d'un dollar fort sain, si solide même qu'il résista longtemps aux mesures prises. L'opération était fort contestable, du moins dégageait-elle la majorité des citoyens endettés.

Le gouvernement belge, l'an dernier, s'est trouvé à son tour acculé comme le gouvernement anglais, bien que d'autre manière. Sa réserve d'or fuyait, elle aussi, mais en outre, l'armature bancaire s'effondrait. Il fallait fermer toutes les banques en faillite ou les tirer d'affaires en réduisant leur dettes par amputation du franc belge. On sacrifia donc les déposants pour maintenir les établissements bancaires et conséquemment les entreprises industrielles et commerciales. Encore, M. Van Zeeland avertissait-il les siens en leur rappelant que "la dévaluation n'est pas une solution."

* * *

Rien de tout cela en France. Nos banques ne sont pas menacées. Nos entreprises ne se trouvent gravement ébranlées que par l'incohérence chronique de la politique économique, continument aveugle et variable, au gré des ministères successifs et fort nombreux, comme on sait; les derniers coups leur viennent d'un gouvernement de Front populaire qui assène brutalement des réformes utiles, sans précaution. La révaluation n'a donc qu'une seule et unique cause: désordre financier, anarchie des finances de l'Etat, faillite du Trésor public à qui on demande toujours plus qu'il n'a, impossibilité de continuer les emprunts constants dont le pays ne veut plus. C'est pour desserrer l'étreinte, parce que l'Etat ne peut plus assurer ses paiements, **et uniquement pour cela, que le cabinet** Blum ampute la monnaie nationale, contrairement à ses engagements réitérés. Et c'est ici que la morale élémentaire intervient, et la confiance sans laquelle il n'est pas d'ordre social.

Dix, fois, le Président du Conseil et le ministre des Finances ont déclaré solennellement qu'ils n'accepteraient **jamais** la dévaluation et ses tromperies. En même temps qu'ils l'affirmaient ces derniers mois, ils négociaient la dévaluation à Londres et à Washington.

Le ministre des Finances a lancé un nouvel emprunt cet été, en tirant argument de ce fait que la monnaie resterait intacte et qu'à cet égard, les souscripteurs avaient toute garantie. Il a prononcé la clôture de l'emprunt, qui n'a pas très bien réussi, deux jours avant d'amputer le franc!

* * *

Une comédie a été montée, usant d'un accord prétendu avec les gouvernements anglais et américain. Le président du Conseil prend le ton prophétique pour annoncer un événement **unique** dans l'histoire dont l'avenir restera profondément marqué, d'autant que l'accord lie les grandes démocraties qui dominent le progrès et autres grandeurs. L'Angleterre a le plus mixte des régimes: monarchique, aristocratique et démocratique. Les Etats-Unis sont au règne de la ploutocratie plus que de la démocratie. On ne sait plus, en France, qui l'emporte de l'anarchie ou du reste. Mais on sait que les gouvernements américain et anglais, dans cet accord fallacieux, s'engagent simplement à renoncer aux mesures de défense, **dans la mesure du possible**; autrement dit, il n'y a pas d'engagement.

Cependant, l'**Humanité** déclare tous les jours que les riches doivent payer. Or, la dévaluation ne profitera qu'aux riches qui auront su en tirer parti, sur les deux rives de la Manche et de l'Atlantique. Elle se fera sur le dos des salariés, des petites gens, des rentiers, de tous ceux qui n'ont, pour vivre, que leur travail ou un maigre revenu.

Telles sont les simples réflexions qu'inspire la morale.

Georges VIANCE.
"La France Catholique."

Pourquoi supprimer l'Heure Provinciale

Quelques heures après la publication de notre article d'hier sur le chômage intellectuel, une artiste de Québec nous appelait :

—Pourquoi n'avez-vous pas protesté contre la suppression de l'Heure Provinciale ?

—L'a-t-on supprimée ?

—Pas encore, mais on en parle.

—Je reviendrai sur le sujet, Madame !

—C'est bien Monsieur le Rédacteur. Mais alors profitez donc de l'occasion pour faire deux suggestions : Que les autorités gouvernementales conseillent donc aux directeurs de recourir plus souvent aux talents québecois ; que le gouvernement fasse irradier son heure par un poste québecois, ou ce qui serait préférable par les postes de Radio-Etat.

Notre interlocutrice a trois fois raison.

1o L'HEURE PROVINCIALE DOIT ETRE MAINTENUE.

Nous dirons même qu'elle doit être améliorée. Si les programmes ne sont pas toujours parfaits, il sont très souvent supérieurs à la très grande majorité de tous ceux que nous entendons.

Supprimer l'Heure Provinciale? Parce qu'elle est trop dispendieuse ? Trente mille dollars ! Mais 400 musiciens, chanteurs ou conférenciers ont reçu en une année $14,151.40. Voilà un encouragement précieux. Nos artistes en ont si peu ! Que le gouvernement leur conserve le sien.

A l'"Action Universitaire", M. Jean Bruchési écrivait récemment:

"Si nous abordons ce sujet, c'est que l'Heure Provinciale est une des rares manifestations artistiques et littéraires qui contribuent à relever le niveau intellectuel, à former le goût de notre population. En dépit de certaines imperfections, elle a permis, elle permet à nombre d'artistes, d'écrivains, de professeurs, de savants, de sociologues de chez nous de faire oeuvre utile tout en recevant une honnête rétribution. Nos intellectuels et nos artistes n'ont pas l'habitude d'être choyés dans cette provincee. Leur enlever l'Heure Provinciale, c'est peut-être économiser dans un sens, mais c'est aussi enlever à la population un instrument de culture, perfectible certes, mais déjà précieux ; c'est réduire, au bénéfice de tant de programmes idiots, la part déjà trop mince des émissions radiophoniques de bon goût."

M. Bruchési conclut : "Il nous est difficile de croire que le gouvernement de M. Duplessis songe à prendre une décision aussi radicale."

Commentant cet article dans "La Province", M. Fernand Lacroix écrit : "L'économie de bout de chandelle n'a jamais enrichi personne, et il est à présumer que le gouvernement maintiendra cet organisme, nécessaire au public autant qu'aux artistes."

2o LE CERCLE DES COLLABORATEURS DOIT ETRE ELARGI.

Ceci nous amène à une autre suggestion. Dans le passé, les directeurs ont peut-être évolué dans un cercle trop restreint. Ils ne sortent pas suffisamment de Montréal Le choix fait jusqu'ici n'est pas exempt de reproche et, à l'avenir, il y aura encore du mécontentement. Mais, si on les laisse libres, les directeurs pourront s'améliorer.

3o IRRADIATION PAR QUEBEC.

Enfin, nous y revenons pour la vingtième fois, une grande partie de la province, Québec en particulier, entend difficilement l'Heure Provinciale. Pourquoi n'irradierait-on pas à Radio-Etat ?

Si la suggestion ne convient pas, que l'on requiert les services d'un poste québecois qui se reliera au poste CKAC. La population de Québec qui paie pour cette heure aimerait beaucoup à l'entendre convenablement.

Le tout humblement soumis.

Louis-Philippe ROY

Celui qui vaincra le communisme

Que le communisme, en effet, soit proprement une conjuration démoniaque, il n'est plus permis d'en douter. Cette haine, à la fois retorse et frénétique, aussi habile à jouer du mensonge qu'à déchainer la violence exagérée contre Dieu, contre ses temples et contre ses ministres, c'est bien la marque indélébile et révélatrice de Satan. D'ailleurs, ce caractère infernal est aujourd'hui confirmé par le double témoignage, et de la souveraine autorité qui réclame notre obéissance, et des faits évidents qui s'imposent à notre esprit. Les condamnations réitérées par le Pape et les sacrilèges attentats multipliés par les criminels à la solde ou sous l'envoûtement de Moscou se rejoignent ici pour accuser la griffe de Lucifer.

Je sais bien que nos ennemis trouvent ce langage absurde et que certains des nôtres, intoxiqués par l'esprit du monde, le déclament trop "mystique".

Mais nous, catholiques, nous savons que le démon est une réalité terriblement vivante et formidablement active; et, si nous refusons de la discerner lorsque le Vicaire de Jésus-Christ le dénonce et que les événements le trahissent, à quels signes et sur quelle attestation consentirons-nous jamais à le reconnaitre ?

Quant aux indifférents de bon sens et de bonne foi, je me permettrai de leur rappeler la décision que prit naguère un homme que nous vénérons comme un grand Pape et qu'ils admirent eux-mêmes comme un esprit génial. En présence et en prévision des périls accumulés contre l'Eglise et la civilisation que fit Léon XIII ? Il ne se borna point à promulguer ses lumineuses Encycliques ni à solliciter vaguement la protection du ciel, à la manière dont certains hommes d'Etat invoquent les forces morales. Parmi d'autres mesures éminemment "mystiques", il implora contre le démon le secours de saint Michel et prescrivit la récitation quotidienne d'une prière spéciale qui supplie l'archange de renvoyer au fond des enfers Satan et les autres esprits mauvais déchainés à travers le monde.

Oui, saint Michel a vaincu le démon ! Nous pouvons en avoir la certitude, et cette conviction doit dissiper nos craintes et raffermir notre confiance. Mais — ne l'oublions pas — les bienfaits de cette victoire, acquise et certaine, la justice de Dieu les peut suspendre, au détriment des nations coupables ou aveugles, et donc, par l'intercession de l'archange, il faut toujours les implorer de sa miséricorde.

Ah! si au lieu de chercher éperdument contre le communisme et contre toutes les formes de l'athéisme sectaire et belliqueux les seuls sauveurs humains, nous comprenions la nécessité de recourir, avec une foi résolue et confiante, au vainqueur de Lucifer, il nous ferait bientôt participer à son triomphe !

Et, d'abord, il nous obtiendrait de Dieu la grâce préliminaire de savoir combattre avec lui et comme lui.

Avec lui et comme lui ! c'est-à-dire, contre la puissance de ténèbres, avec les armes de lumière; contre le prince du mensonge, avec le glaive de la vérité; contre le rebelle infernal, avec la force de l'obéissance. C'est-à-dire encore — et, en faisant de saint Michel le suprême gardien de la basilique de Montmartre, l'autorité religieuse a voulu nous rappeller cette évidence et ce devoir — contre la personnification de la haine avec l'amour du Sacré-Coeur.

François VEUILLOT
"La Croix"

RADIO

AU MICROPHONE

JEUDI

VIOLON. — Jeudi soir, à 9 heures, 15, CKCV présente la cinquante-unième émission du programme "Les Maîtres du Violon", au cours duquel vous entendrez les principaux chefsd'oeuvre de la littérature du violon, des époques classique, romantique et moderne, extériorisée par MM. Edwin Bélanger violoniste, prix d'Europe, et Omer Letourneau, pianiste.

Vous entendrez à ce programme la Sonate en La Majeur de Abel.

1er mouvement: UL POCO MODERATO

2ème mouvement : ANDANTE

3ème mouvement : UL POCO VIVACE

Le Programme "Les Maîtres du Violon" est irradié de CKCV tous les jeudi soirs de 9 heures 15 à 9 heures 30.

PIANO.—A WABC, jeudi après-midi, à 1 h. 45, Towells et Wright, pianistes.

1.—Toccate, Ricercata et Finale, de Parker Bailey.

2.—Rapsodie, de Norman Demuth.

3.—Le Banjo.

"EN DINANT".—Les concerts donnés par l'orchestre quedirige à Radio-Canada, le jeudi soir, à 6 heures, M. Eugène Chartier, sont relayés aux EtatsUnis par le Mutual Broadcastirg System. Voici le programme du 15 octobre:

1.—"By the Blue Howaiian Water" . . . . . Ketelbey
2.—"Thought of Yore" . . . . . Frey
3.—"Call of Sylphs" . . . . . Frascard
4.—"Dreams" . . . . . Crist
5.—Le baron tzigane . . . . J. Strauss

VENDREDI

SYMPHONIE. — La Symphonie de Cincinnati, sous la direction d'Eugène Goorsens, dans le premier d'une série de concerts, à WABC, vendredi après-midi, à 2 h. 45.

1.—Ouverture "Der Freischutz", de Weber.

2.—Symphonie no 1 en do mineur, de Brahms.

3.—En Saga, de Jean Sibelius.

UNE EMISSION POPULAIRE. — Il s'agit du concert offert chaque mercredi soir, à 8 heures, au poste CHRC, par la compagnie de cigarettes Sweet Caporal. Ce concert est entré dans sa troisième année, hier soir, le 14 octobre. Composé, dirigé et exécuté par des Canadiens-Français, il est consacré exclusivement aux auditeurs de langue française. Il comprend une troupe régulière de trente-cinq artistes. Au cours de certaines émissions le nombre de ces artistes est porté à soixante.

Convaincu que la popularité d'un programme radiophonique résulte principalement de la variété des numéros offerts, M. Léo LeSieur, maître de cérémonies, songe à plusieurs innovations dont nous entendront parler de temps en temps au cours de cette troisième année.

L'émission Sweet Caporal est un exemple des succès que peuvent remporter à la radio un travail ardu, de l'habileté et du talent. Elle démontre aussi que les Canadiens-Français sont en mesure de donner à la radio des concerts pouvant rivaliser avec les meilleures émissions commerciales des Etats-Unis.

Ondes courtes

JEUDI, 15 OCTOBRE

ROME.—6 p.m. Nouvelles. 2RO, 31.1 m. 9.63 meg.
LONDRES.—7 p.m. Une ouverture de Beethoven. GSP. 19.6 m., 15.31 meg.; GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.
PARIS.—7.30 p.m. Théâtre. TPA-3, 25.2 m. 11.88 meg.
CARACAS.—8.30 p.m. "The Continentals". YV2RC 51.7 m. 5.8 meg.
BERLIN.—9.15 p.m. "Cascades". Variétés. DJD 25.4 m. 11.77 meg.
LONDRES.—9.40 p.m. Causerie sur l'Ecosse" GSF 19.8 m. 15.14 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.
TOKYO.—Minuit. "Overseas Program", JVH, Nazaki, 20.5 m., 14.6 meg.
WINNIPEG.—12.30 a.m. Melodies hawaiennes CJRO, Winnipeg, 48.7 m., 6.15 meg.; CJRX, Winnipeg, 25.6 11.72 meg.

VENDREDI, 16 OCTOBRE

PARIS.—2.30 p.m. Drame TPA-3, 25.-2 m., 11.88 meg.
ROME.—6 p.m. Nouvelles Sélections de l'opéra "La Fiamma" Chant 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.
MADRID.—7 p.m. Fanfare. Cours d'espagnol EAQ, 30.5 m., 9.37 meg.
BERLIN.—7.10 p.m. Technique. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
LONDRES.—7.10 p.m. "Judith" pièce de Jonquil Antony. GSP 19.6 m., 15.31 meg., GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.
BERLIN.—9.15 p.m. Symphonie DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
LONDRES.—10.25 p.m. "Big Business" GSF, 19.8 m., 15.14 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.
WINNIPEG.—11.30 p.m. "Live, Laugh and Love" CJRO, 48.7 m., 6.15 meg.; CJRX, 25.6 m., 11.72 meg.
PITTSBURGH.—Minuit "DX Club". W8XK, 48.8 m., 6.14 meg.

Radio-Coloniale

JEUDI, 15 OCTOBRE

L.O. 25 m. 60—11.720 Kc
5.15—Concert. Relais de Radio-Paris.
6.15—Informations en français.
6.30—Informations en espagnol.
6.40—Informations en français cours.
7.00—Informations en anglais.
7.15—Causerie par Mme de Gramont.
7.30—Musique enregistrée ou émission théâtrale.
9.15—Fin de l'émission.

L.O. 25 m. 60—11.720 Kc
9.45—Informations en français, cours.
10.20—Informations en anglais.
10.30—Informations en espagnol.
10.40—Musique enregistrée ou émission théâtrale.
11.45—Informations en allemand.
Minuit.—Fin de l'émission.

VENDREDI, 16 OCTOBRE

L.O. 25 m. 60—11.720 Kc
5.15—Concert. Relais de Radio-Paris.
6.15—Informations en français.
6.30—Informations en espagnol.
6.40—Informations en français, cours.
7.00—Informations en anglais.
7.15—Musique enregistrée ou émission théâtrale.
9.15—Fin de l'émission.

L.O. 25 m. 60—11.720 Kc
9.45—Informations en français, cours.
10.20—Informations en anglais.
11.30—Informations en espagnol.
11.40—Musique enregistrée ou émission théâtrale.
12.45—Informations en allemand.
1.00—Fin de l'émission.

CHRC

JEUDI, 15 OCTOBRE

6.00—L'heure.
6.01—Musique d'orchestre.
6.05—La chanson nouvelle.
6.10—Miettes musicales.
6.15—Variétés.
6.30—Chant.
6.45—Causerie sportive.
7.00—Tangos.
7.15—Curé de Village.
7.30—Maitres de l'Air.
7.45—Danses modernes.
8.00—Théâtre de l'air.
8.30—Au Club de Nuit.
9.00—Club de Noël.
10.00—Orgue du rêve.
10.15—The Dreamers.
10.30—Orchestre.
11.00—L'heure
11.01—Le reporter.
11.15—O Canada, fin des émissions.
11.30—Orchestre.
11.45—Fin.

VENDREDI, 16 OCTOBRE

8.00—L'Horloge musicale.
8.30—L'Horaire des programmes.
8.32—Le club du Cou-Cou de CHRC
10.00—Cuisine magique.
11.00—Musique canadienne.
11.15—Poèmes symphoniques.
11.30—Concert varié.
11.00—Poèmes symphoniques.
11.15—Chanteurs canadiens.
11.30—Musique américaine.
11.45—Concert varié
12.00—Musique et danse.
12.15—Chansonnettes
12.30—Autour de la table.
12.45—Musique du dîner.
1.00—Les nouvelles de l'"Action Catholique"
1.15—Orchestre.
1.30—Salade musicale.
2.00—Fantaisies.
2.30—Reminiscence.
2.45—Quart d'heure de l'imprévue.
3.00—L'Orgue enchanté
3.15—Nos célébrités.
3.30—Les souhaits de bonne fête et signaux.
3.34—Danses modernes.
4.00—Récital artistique.
4.15—Succès d'hier.
4.30—L'Heure et l'Horaire des programmes.
4.32—Musique de concert.
4.45—Publicité
5.00—Thé dansant.
5.15—Opérettes.
5.30—Chansonnettes.
5.45—Programme du foyer.
6.15—Variétés.
6.10—Drame de la vie réelle.
6.15—Musique de concert.
6.30—Chansons de Paris.
6.45—Pour les dames.
7.00—Musique de danse.
7.15—Curé de Village.
7.31—Curiosités.
7.45—Danses modernes.
9.00—Musique légère.
9.15—Petite comédienne.
9.30—Homefolks Frolic.
10.00—Au foyer.
10.30—Orchestre d'Ubaldo Frenette
11.00—Le reporter.

WABC

JEUDI, 15 OCTOBRE

6.00—Chant.
6.15—Nouvelles dramatisées.
6.30—Football.
6.45—Renfrew de la Police Montée.
7.00—Causerie politique.
7.30—"Carioteers".
7.45—Booke Cartir.
8.00—Kate Smith.
10.00—Drame et musique.
10.30—Nouvelles.
11.00—Orchestre.

VENDREDI, 16 OCTOBRE

6.00—Politique.
6.15—Bobby Benson et Sunny Jim.
6.35—Variétés.
6.45—Renfrew de la Police Montée.
7.00—Causerie
7.15—Sketche dramatique.
7.30—Sketche et musique.
7.45—Boake Carter.
8.00—Chant et orchestre.
8.30—Danse.
9.00—Revue musicale.
10.00—Orchestre de danse.
10.30—Politique.
10.45—Chant et orchestre.
11.00—Orchestre.

10-30 RADIO-JOURNAL de Westinghouse CKAC 730 Kc JEAN NOLIN AU MICRO

CKCV

JEUDI, 15 OCTOBRE

6.00—Musique de souper.
6.15—Jazz
6.30—Programme.
6.45—L'heure du papillon.
7.15—Pays du soleil.
7.30—Causerie.
7.45—Lucille Dompierre.
8.00—Divers.
8.15—Petits Bourgeois.
8.30—Orchestre.
9.00—Huguette et Yvette.
9.00—Variétés.
9.15—Violon.
9.30—Anneaux bleus.
9.45—Grands succès.
10.00—Récital d'orgue.
10.15—Orchestre.
10.30—Nouvelles.
11.00—Le reporter sportif.
11.30—Fin.

VENDREDI, 16 OCTOBRE

8.00—Bonjour.
8.15—Le réveil.
8.30—L'heure du déjeuner.
8.45—Danses modernes.
9.00—Cocktel
9.45—Boîte à musique.
10.30—Variétés.
10.45—Boîte à musique
11.00—Musical CKCV.
11.45—Piano.
12.00—Jazz
12.10—Musique du dîner.
12.15—Les Galetés.
12.30—Jazz
12.45—Emission commerciale
1.30—Programme.
1.45—Rex Battle.
2.00—Jazz.
2.15—Orgue.
2.30—Originalités.
3.00—Variétés.
3.30—Musique entraînante.
4.00—Programme.
4.15—Le relais.
4.30—Le dilettante.
5.00—Le thé.
5.30—Bon après-midi
6.00—Musique du souper.
6.15—Jazz
6.30—Programme.
6.45—Programme.
7.00—Programme.
7.15Pays du soleil.
7.30—Galetés du Régiment.
8.00—Chroniqueur.
8.15—Chroniqueur.
8.30—Programme.
8.45—Causerie.
9.00—Programme.
9.15—Quatuor laurentien.
9.45—Grands succès.
10.00—Récital d'orgue.
10.15—Orchestre.
10.30—Nouvelles.
11.00—Reporter des sports.
11.05—Radio-Guide.

CKAC

JEUDI, 15 OCTOBRE

5.30—Le programme du toyer.
6.15—Operette.
6.25—Mélodies d'orgue.
7.00—L'heure
7.00—Nouvelles.
7.00—Programme.
7.15—Curé de Village.
7.30—Radio-Théâtre.
7.45—Variétés.
8.00—Théâtre.
8.30—Cordes d'argent.
9.00—L'heure amateurs.
10.00—Clou de soirée.
10.15—Romance.
10.30—Nouvelles.
10.45—Merle Rouge.
11.00—L'heure et température.
11.00—Le reporter sportif.
11.05—Le psychologue.
11.15—Orchestre.
11.30—Tommy Dorsey et orch. (C.B S.)

VENDREDI, 16 OCTOBRE

7.45—Cheerful Earfull.
7.55—Sommaire.
8.00—Réveille-matin musical.
8.15—Chansons françaises.
9.00—Local.
9.30—Richard Maxwell. (C.B.S.)
940—Nouvelles. (C.B.S)
9.45—Local.
10.00—Nouvelles.
10.05—Bonjour madame.
10.30—Variétés.
11.00—Magazine of the Air. (C.B.S.)
11.30—The Chicagoans. (C.B.S.)
11.45—Service rapide.
12.15—L'heure.
12.15—Programme.
12.30—L'heure de gaieté.
12.45—A choisir.
1.15—A choisir. (C.B.S.)
1.30—Cours de la Bourse.
1.45—Jimmy Farrell et les Rhythmaires. (C.B.S.)
2.00—Judy and the Jesters. (C.B.S)
2.15—Happy Hollow. (C.B.S.)
2.30—Le monde féminin.
3.00—Quatuor à cordes Kreiner (C.B S.)
3.30—The three consoles. (C.B.S.)
4.00—Billy Mills et orch. (C.B.S.)
4.30—La fanfare de l'armée américaine. (C.B.S.)
5.00—L'heure.
5.15—Sommaire et température.
5.20—A choisir. (W.B.S.)
5.30—Le programme du foyer.
6.15—Nouveautés instrumentales.
6.30—L'heure récréative.
7.00—L'heure.
7.15—Curé de Village.
7.30—L'heure.
7.30—Curiosités.
7.45—"La maison de Satan.
8.00—L'heure Provinciale.
9.00—L'heure.
9.00—Hollywood Hôtel. (C.B.S.)
10.00—Orchestre.
10.15—Variétés.
10.30—L'heure.
10.30—Les nouvelles.
10.45—Vera Guilaroff, pianiste.
11.00—L'heure et température.
11.00—Le reporter sportif.
11.05—Joe Reichman et orch. (C.B.S.)
11.30—Dick Stabile et orch. (C.B.S.)
12.00—Vincent Lopez et orch. (C.B.S.)
12.30—Artie Shaw et orch. (C.B.S.)
1.00—L'heure — Fin des émissions.

Violente tempête

Plusieurs navires qui s'étaient engagés dans le golfe, au cours de la journée du 13 seront retardés de deux jours, environ. En effet, durant l'après-midi et la soirée d'hier, une violente tempête a fait rage obligeant les navires à des précautions qui les ont fait ralentir.

CRCK

JEUDI, 15 OCTOBRE

5.15—Variétés.
5.30—Chansons.
5.45—Bourse.
6.00—En dînant.
6.30—Emission d'Outremer.
7.00—Mlle Marthe Lapointe.
7.15—Orchestre.
7.30—Nouvelles.
7.45—Concert.
8.00—"Melody Treasure Hunt".
8.30—Orchestre.
9.00—Rêve de Valse.
9.30—"Fun at Christie Street".
10.00—Divers.
10.30—Fureurs d'un Puriste.
10.45—Radio-journal (bilingue).
11.00—Paysages de rêve.

VENDREDI, 16 OCTOBRE

5.00—Concert (Disques phonographiques).
5.30—La chanson française.
5.45—Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.
6.00—"The Happy Gang".
6.30—Emission d'Outremer (Relais de la B.B.C.)
7.00—La Voix de la Sécurité.
7.15—Les Cavaliers de LaSalle.
7.30—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
7.45—"Ol' Black Joe".
8.00—"From a Rose Garden".
8.30—"Musical Tapestry".
9.00—"Within the Empire".
9.30—Raadio-concert canadien, sous la direction de M. J. J. Gagnier.
10.00—"Ye Old Medecine Showe".
10.30—Les Harmonies poétiques.
10.45—Radio-journal (bilingue).
11.00—Horace Lapp et son orchestre de l'hôtel Royal York.

Retour du McLean

Le "N.-B. McLean", navire du département de la Marine, actuellement en croisière dans les mers du nord, a quitté définitivement Churchill pour revenir à Québec. Il doit arrêter à plusieurs endroits avant de s'engager dans l'estuaire du fleuve. Aussi ignore-t-on à quelle date il sera dans notre port. Le "McLean" a laissé Québec le 7 juillet, avec un équipage complet et quelques experts hydrographes qui sont allés poursuivre leurs recherches sur les courants marins dans la Baie d'Hudson. Cependant la principale mission du bateau gouvernemental consista surtout à piloter les cargos qui venaient à Churchill prendre des cargaisons de grain. On a appris par ses signaux qu'il s'est porté au secours de l'"Avon River", fréteur qui s'était échoué sur les battures de la baie, au cours d'une violente tempête. Le "McLean remplit ce service depuis quelques années et son arrivée est toujours impatiemment attendue non seulement parce que nombreux sont les québécois à son bord mais aussi parce qu'il nous réserve toujours quelque agréable surprise.

Le "Bernier"

Dans le but de procéder à une tournée d'inspection, le "Bernier", du département de la Marine repart aujourd'hui pour le bas du fleuve et les côte de l'Ile d'Anticosti.

Facile à rouler 10¢ Doux à fumer
TABAC À CIGARETTES
GRADS
L.-O. GROTHÉ, LIMITÉE — UNE MAISON INDÉPENDANTE DE "CHEZ-NOUS"

A St-Eleuthère

Nouveau vicaire — Retraite paroissiale.

St-Eleuthère, Kam. — M. le curé Lallemand a présenté aux fidèles de cette paroisse, dimanche dernier, M. l'abbé Jean-Charles Côté, nouveau vicaire, ancien aumônier de l'hospice Ste-Anne des Monts.

Le même jour, s'ouvrait à St-Eleuthère une grande retraite paroissiale, dont la clôture aura lieu dimanche, le 18. Les RR. PP. Tremblay et Létourneau, C.SS.R., sont les prédicateurs de cette retraite.

Escale à Québec

Pour la première fois cette année, l'"Athenia", de la Cunard White Star arrêtera à Québec pour compléter sa cargaison et prendre quelques passagers. Il fera cette escale vendredi prochain avant de reprendre la haute mer.

GERONA, 14. — (UP). — Douze membres de la garnison de Gérona accusés de mutinerie, ont été condamnés à mort hier par un tribunal du Front Populaire.

NOUVEAU!
STEWART WARNER
1937

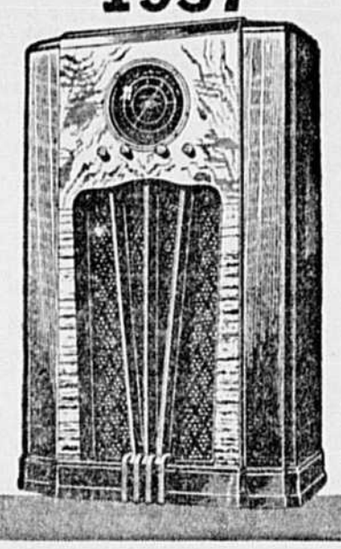

Modèle 1455

LE HAUT-PARLEUR PHOTO-SONORE
en cuivre offre la voix la plus riche de la radio

VOUS serez émerveillé par la suavité et la pureté de son tout à fait nouvelles du fameux nouveau Stewart-Warner. Un développement tout à fait nouveau — le nouveau Haut-parleur PHOTO-SONORE — et nombre d'autres grands perfectionnements vous donnent la meilleure audition que vous ayez jamais eue de la musique du monde entier. Plus claire — plus suave — une véritable photographie de chaque son émis dans le studio ! Laissez-vous convaincre par votre oreille.

BON COMPAGNON
•Un véritable ami pour le petit appartement ou comme récepteur additionnel pour le studio ou le boudoir. La belle caisse métallique, montée sur brillants supports chromés, s'incline à tout angle, désiré. 4 lampes du dernier genre et cadran arqué de 11" à syntonisation facile $42.50

MODELE 1458
•UNE REELLE VALEUR !
Beau meuble construit par des artisans et renfermant un nouveau châssis Ferrodyne à 5 lampes, avec 12 circuits accordés, réception toutes ondes, compensation automatique améliorée de la basse, haut-parleur PHOTO-SONORE de 12 pouces et nombre d'autres caractéristiques. A vous pour $80.50

Dépositaires :
FRANKE, LEVASSEUR & CO., Limited
280, rue Craig Ouest, — Montréal, Qué.

Vendeurs autorisés des appareils "STEWART-WARNER" — WOODHOUSE & Cie, Ltée — 65, de la COURONNE — Tél. : 2-2046

C'est à notre magasin que vous trouverez les dernières créations "Stewart-Warner" — 238, rue ST-JEAN — Tél. : 2-8365 — J.-E. VALIN — MARCHAND DE MUSIQUE

Vendeur autorisé des radios "STEWART-WARNER" — 446, rue ST-JOSEPH — J.-W. CANTIN

Voyez, entendez les nouveaux Radios "STEWART-WARNER" 1937 chez
Conditions faciles de paiement. Généreuse allocation pour votre vieux radio. — Bourque Electrique — 4, rue ST-JEAN — Tél. : 2-2803

Vendeurs autorisés des radios "STEWART-WARNER" — A.-A. Cantin & Fils — 555, rue ST-VALLIER — Tél. : 7123

UNE VENTE EN
DEUX GROUPES
DE
RADIOS D'OCCASION

Voilà l'aubaine que vous avez attendue depuis longtemps. — C'est-à-dire l'occasion que vous attendiez de vous procurer un vrai bon radio à prix de "bargain".

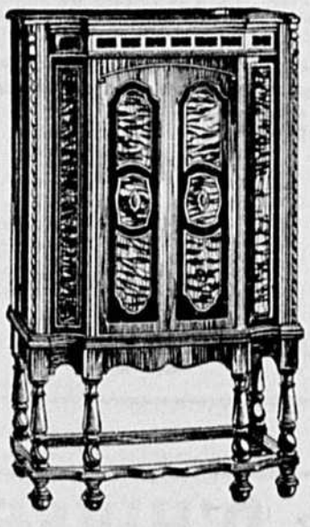

GROUPE UN
PHILCO, 7 lampes
SPARTON, 6 lampes
FADA, 7 lampes
DE FOREST-CROSLEY, 7 lampes
COLUMBIA, 5 lampes
$20. chacun
CONDITIONS FACILES
$5. comptant
$3. par mois

GROUPE DEUX
$39. chaque
CONDITIONS FACILES
$5. comptant
$3. par mois
VICTOR, 5 lampes
PHILCO, 5 lampes
STEWART - WARNER, 8 lampes
VICTOR, 10 lampes
COLUMBIA, 10 lampes
VICTOR combiné
MOHAWK, 8 lampes

LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE
E.-H. DROLET — — — Gérant
201-203 rue Saint-Jean
QUEBEC

$25.00 de Valeur Supplémentaire dans ce Nouveau Puissant Monarque de l'Air 1937
RADIO Majestic

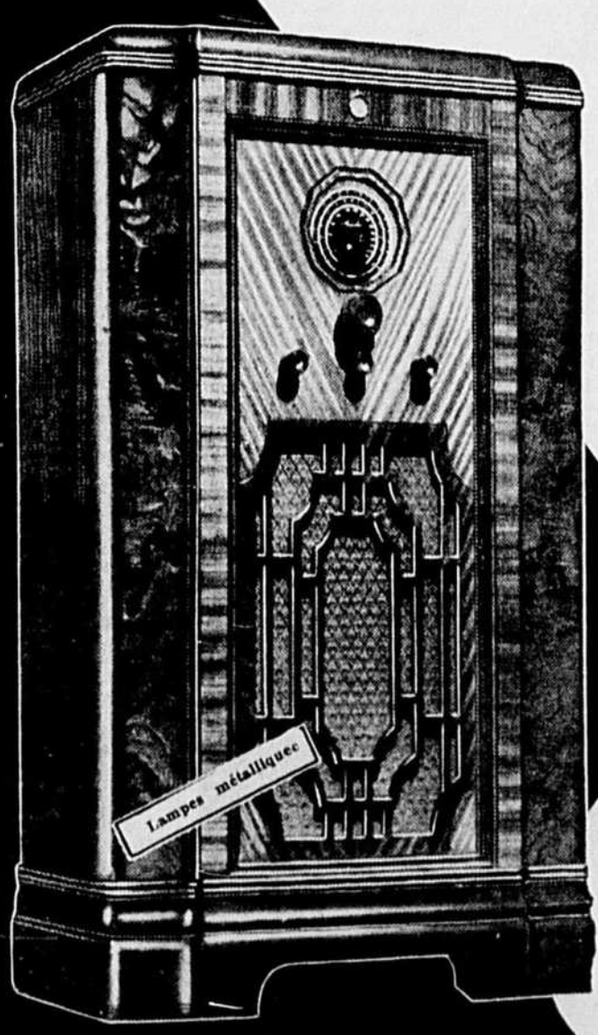

VOICI une valeur étonnante ! Performance de huit lampes avec six lampes métalliques, comprenant deux lampes a doubie-fin ! Trois bandes d'ondes ! Double performance d'ondes-courtes ! Tout cela dans le magnifique Majestic "The Hood". Seuls les ingénieurs de Majestic pouvaient vous apporter un si grand triomphe en génie mécanique et seul Majestic peut vous l'offrir à un tel prix d'économie.

Comme toutes les séries Majestic qui "encerclent le Globe", le cadran de syntonisation du "Hood" comprend la bande entière des émissions, amateur, police et les cinq bandes connues d'ondes-courtes.

Le "Hood" se présente dans un magnifique cabinet moderne. Les stations à ondes-courtes et étrangères sont syntonisées plus facilement et plus sûrement, et le repérage des postes est plus précis. Le cadran aéroplane, avec la "lumière de résonnance" au-dessus, indique quand la syntonisation est obtenue avec la résonance des postes. Un nouveau haut-parleur de 10" donne une reproduction plus fidèle et plus naturelle. Voyez cette extraordinaire valeur Majestic. Vous constaterez que le luxe en radio ne vous coûtera pas cher. De fait, il y a $25.00 de valeur SUPPLEMENTAIRE dans le "Hood".

SEULEMENT
$99.95
Performance de 8 lampes

Profitez de la campagne d'échange Majestic — Allocation généreuse pour votre vieux radio — Paiements mensuels faciles.

NEW HOOD MODEL
Circles the Globe

P.-T. LEGARE — 273, rue St-Paul — 142, rue St-Joseph
J.-Roméo Croteau — 37, rue St-Joseph
J.-W. CANTIN — 446, rue St-Joseph

CE COMITE

Les sportifs de Québec ont raison d'être satisfaits du comité d'organisation que les As ont formé. On n'a pas voulu qu'il y ait seulement des gens de l'Anglo Pulp dans ce comité pour la bonne raison que ce ne sera pas le club de l'Anglo Pulp, mais le club de la Cité de Québec l'hiver prochain. Lorsque l'Ace se rendra à Montréal et à Ottawa, ce sera notre équipe qui portera les couleurs de notre ville. Voilà un détail qu'il faut retenir.

Dans le passé, l'Ace c'était l'Anglo. Les gens à l'extérieur de l'Anglo Pulp n'avaient rien à faire dans la régie du club. Cette année, en entrant dans le Groupe Senior, on a voulu représenter Québec. C'est d'ailleurs ce qui explique la présence de Mtre Mark Drouin, avocat, et des trois journalistes choisis pour faire partie du comité. Ces quatre directeurs représenteront le public québecois et devront faire écho aux réclamations, observations et critiques des sportifs de Québec.

Nous avons accepté cette charge dans le simple but de nous tenir au courant et de donner notre faible apport à cette équipe. Nous siégerons dans ce comité dans le seul but d'aider tout le monde pour que les prochaines activités de notre équipe soient couronnées de succès.

AU CHAMPLAIN

Il est d'ores et déjà assuré que le club athlétique Champlain sera le centre du sport au cours de l'hiver. Toutes les séances de lutte et de boxe seront données à cet endroit tout probablement. Le promoteur Bobbie Burns louera très certainement cette nouvelle salle qui est bien la seule convenable présentement à Québec pour des spectacles de ce genre.

Le promoteur Lantier présenterait une semaine une séance de lutte avec des lutteurs plutôt légers cependant que le promoteur Burns alternera avec les poids-lourds la semaine suivante. Lantier a aussi l'intention d'organiser de la boxe amateur. Les fervents de la boxe seront admis gratuitement durant un tournoi éliminatoire. Pour payer les frais d'entretien de la bâtisse, on organisera ensuite une grande séance avec les finalistes de Québec contre des amateurs de Montréal.

LA COMMISSION DE BOXE

Une importante assemblée de la Commission aura lieu, demain soir, à l'Hôtel de Ville. Il y sera question du récent imbroglio en marge de la bataille Lebrasseur-Bélanger.

UNE LETTRE

Nous recevons ce matin une lettre de M. Gene Létourneau concernant la décision de la Fédération de Boxe au sujet de la sanction du combat Lebrasseur-Bélanger. M. Létourneau défend la Commission. Nous publierons cette lettre dans notre édition de demain.

Charles Miville-Deschênes

Jack Lovelock exprime son opinion au sujet des courses

Los Angeles, 15. — Jack Lovelock, de Nouvelle-Zélande, détenteur des records mondial et olympique pour le 1,500 mètres, a dit, hier, que la plupart des gens prenaient les sports trop au sérieux.

Comme il s'embarquait sur le "Monterey" pour retourner chez lui avant de terminer ses études de médecine, il observa :

"Courir "contre le temps" enlève tout plaisir et "brûle" un grand nombre de coureurs ; mais j'aime à courir pour gagner."

Selon Jack, la plupart des diètes pour les athlètes sont des farces.

On devrait en demeurer où l'on est et ne pas chercher à s'éclipser en tenant des Jeux Olympiques plus magnifiques les uns que les autres. Ils sont déjà trop étendus.

Archie San Romani, son rival du Kansas, est, de l'avis de Lovelock, non seulement bon coureur, mais il deviendra encore meilleur.

L'exercice de sa profession le force à se retirer de la scène sportive dans quelques mois.

Les Anneaux

La Ligue Intérieure d'anneaux de Québec tiendra une assemblée demain soir, à 8 heures 30, au local du club St-Germain.

Prière aux représentants des clubs ayant fait leur entrée d'y assister. Ce sera aussi la dernière chance pour les clubs qui voudraient faire partie de cette ligue au cours de la prochaine saison.

L'organisation des As de Québec va bon train

"Red" Dutton organise son équipe à Oshawa

Il achète Johnny Gallagher.— Il veut aussi obtenir Allan Shields.— Le New-Haven sera encore le club-ferme des Américains.— Dutton vante les amateurs qui seront mis à l'essai.— Les professionnels.

TOUS LES JOUEURS

OSHAWA, Ont. — Red Dutton, gérant et joueur des Américains, n'a pas l'intention de jouer cette année ; mais si les plans qu'il a tracés pour renforcer sa ligne de défense ne lui réussissent pas alors il est possible qu'il reprenne sa place sur la ligne bleue. Dutton a annoncé qu'il a acheté Johnny Gallagher des Red Wings de Détroit et il a dit qu'il espérait bien pouvoir acheter aussi Allan Shields.

"Si ma défense reste solide, dit-il, je resterai sur le banc des joueurs pour les diriger."

Dutton a annoncé que le club New Haven deviendrait la ferme des Américains. Les Aigles s'entraîneront ici à partir du 26 octobre.

"Whitey" Farrant qui fut sensationnel à sa première saison dans la ligue Internationale l'an dernier jouera sur la 3e ligne d'attaque en compagnie de Joe Lamb récemment acheté des Maroons et de Nakina Smith.

Si Smith ne fait pas l'affaire il sera remplacé par Ab Cronie qui jouait pour Trail C. B., l'hiver dernier.

Chapman, Carr et Schriner, joueront sur la première ligne d'attaque ; Oliver, Wiseman et Cotton formeront la 2e ligne.

Dutton a fait des grands éloges des amateurs qui seront mis à l'essai par les Américains. Il a mentionné les noms de Cronie, Bill Burnett, de Kimberley ; Roy Bromley, allier de droite de Calgary. Benny Novici, allier de gauche de Cargary ; Red Hammill, joueur de défense de South Porcupine et Pete Lestwick, joueur de centre de Saskatoon.

Les professionnels sont : Tommy Anderson, Eddie Wiseman, "Red" Doran, Jeff Kalbfleisch, "Rusty" Hemmerling, Art. Chapman, "Sweeney" Schriner, "Happy" Emms, Lloyd Jackson, Joe Lamb, Harry Oliver, Al Murray, Lorne Carr, Harold Cotton, "Dede" Klein, Roy Worters, Nakina Smith, "Whitey" Farrant, Fields et Johnny Gallagher.

Un circuit intermédiaire en formation

Celui de la Ligue Québec-Lévis. — Cinq équipes sont prêtes à opérer. — Une assemblée ce soir. —Une autre équipe des Aces.

LUCIEN DUGAL

Ce soir, à l'hôtel Victoria, aura lieu une importante réunion de la Ligue de hockey Québec-Lévis, sous la présidence de M. Lucien Dugal, récemment choisi comme président de ce circuit.

On a présentement cinq équipes qui sont prêtes à opérer : Le National, le Lauzon, le St-Romuald, le Marquette et l'Ace. On se surprendra peut-être de voir une autre équipe de l'Anglo-Pulp se former. L'entrée de l'Ace dans le Groupe Senior va laisser tout probablement plusieurs joueurs de l'Anglo inactifs. On remplacera plusieurs joueurs de l'équipe de l'hiver dernier. Tous ceux qui ne pourront jouer dans la ligue senior pourront s'aligner avec l'Ace de la Ligue Québec-Lévis qui sera de calibre intermédiaire.

Lorsque les As de Québec seront en voyage certain dimanche, c'est la Ligue Intermédiaire qui sera tout probablement à l'affiche à l'arena. Il reste plusieurs détails d'organisation à régler. On en saura plus long lorsque la direction de la Ligue aura rencontrer les propriétaires de l'arena.

Le parcours de la course en patins à roulettes du 18

On a définitivement tracé le parcours de la course en patins à roulettes que l'Association Sportive de Québec a organisée pour dimanche prochain, le 18 octobre.

L'organisateur de l'événement, M. Marcel Hamel, est heureux de faire connaître le parcours exact, après en avoir considéré toutes les lignes. La distance est de cinq milles et le vainqueur sera considéré comme champion de la ville et du district.

Voici le trajet: Départ au pied de la côte Guilmare, au Foulon, la rue Grand Champlain, Marché Champlain, rue Dalhousie, rue St-André, rue St-Paul, Blvd Charest et St-Vallier jusqu'à 1090 1-2 au local de l'Association Sportive de Québec.

Les coureurs sont convoqués pour demain soir, à l'A.S.Q., où ils recevront les instructions au sujet de cette course, la première du genre en notre ville en même temps que l'une des plus originales. La réunion aura lieu à huit heures.

Soirée de lutte à Pont-Rouge

Une grande séance de lutte sera donnée à Pont-Rouge, le 17 octobre. Voici le programme: Henry Johnson, 160 vs Rivard, 170, 20 minutes ou une chute; Gaudias Simard, 136, vs Bob Paquet, 135, 30 minutes ou une chute.

Semi-finale: Bob Custer, 138, vs Jack Ronaldo, 140, 2 dans 3 à 45 minutes.

Finale: Gérard Frigault, 135, vs Young Lewis, 136, 2 dans 3 limité à 90 minutes.

Cet engagement promet d'être le plus rude de la soirée. On se souvient que Lewis sut tenir tête à Bob Custer, lors de la dernière soirée. Les promoteurs n'ont rien ménagé pour donner satisfaction aux amateurs de Pont-Rouge.

"Fet" est vainqueur

Newmarket, Ang., 15. — "Fet", cheval gris de cinq ans, a gagné hier l'historique "Cesarwitch Stakes" à Newmarket, avec le vainqueur de l'an dernier, "Near Relation", en 2e place, une tête en arrière. "Greynam" prit la troisième position.

"Fet" a couvert les 2 1-4 milles en trois minutes et 53 secondes, soit juste assez pour se classer en avant de "Near Relation", appartenant à Sir Alfred Butt.

"Fet", propriété de Sydney Freeman, était coté à 10 à 1 au début de la course. Le vainqueur prit la tête à six furlongs du fil et la conserva bien qu'il ait ralenti un peu à la fin : il était monté par Richardson et portait le plus léger poids imposé, soit 91 livres.

Le Canadien détient la 1ère place

Dans la course des six jours à Montréal. — Bédard, Rodman et Trépanier sont les porte-couleurs. — Les positions à 8 heures hier soir.

LE CLASSEMENT

MONTREAL, 15. — Après 71 heures de course, trois équipes se disputaient hier soir, la première position dans la course de six jours de Montréal.

Le trio portant les couleurs du club de hockey Canadien — Raymond Bédard, Jerry Rodman et Henri Trépanier — détient la première place en vertu de son plus grand nombre de points aux "sprints", mais les Diables Rouges (les frères Gachon et Walthour) et une équipe allemande sont sur les talons des meneurs.

Les Belges, Archie Bolleart, Charles Wilisky et Menri Pelletier sont en seconde place, un tour en arrière.

Raymond Vallée, qui demeure le seul membre de l'équipe interprovincial dans la course, a remplacé Fioravanti Baggio, sur le trio italien.

Voici quelles étaient les positions à 8 heures, hier soir :

Equipes :	Milles	Tours	Pts
Bédard-Rodman-Trépanier	1445	7	330
Gachon-Walthour-Gachon	1445	7	207
McDonald-Lands-Junner	1445	7	193
Bolleart-Wilisky-Pelletier	1445	6	133
Peden-Charest-Peden	1445	5	358
Hunt-Hurley-Heaton	1445	5	194
Glynn-Gubert-Gilles	1445	4	210
Ricci-Vallée-Gomastro	1445	3	212

A l'Académie

Les équipiers de Myrand, Mercier, Soucy et Fortier se sont rencontrés dans une seconde série de "deck-tennis."

Voici les résultats :

Gauthier et Arcand vs Turcotte et Dessurault 9-0.

Fournier et Mercier vs Fluet et Côté 6-3.

Mercier et Paquet vs Myrand et Hamelin 6-3.

Mercier gagne par 21 à 6 contre Myrand.

Laroche et Duval vs Fortier et Gosselin 9-0.

Lemieux et Labbé vs Fontaine et Poitras 9-0.

Soucy et M. Paquet vs Beaudoin et Normandin 0-9.

Soucy gagne par 18 à 9 contre Fortier.

QUEBEC SPORTIF
Enregistré
Equipements complets pour Hockey, Ski, Ballon au Panier, Chasse, et tous les sports d'hiver.
SI C'EST POUR LE SPORT NOUS L'AVONS
108, rue St-Jean, QUEBEC.

Tazio Nuvalari, le vainqueur du 3 00 milles pour la coupe Vanderbilt, photographié après son grand succès. Nuvalari a établi une vitesse de 65.999 milles à l'heure.

Le St-Jacques Inc. a remporté le championnat de balle-molle de Québec

En disposant hier soir du Sillery au pointage de 12-1.— Trois parties pour le St-Jacques.— M. Jos. Paquet, bijoutier, présente son trophée au vainqueur.— Remerciements de Robitaille.

UN FRANC SUCCES

Le St-Jacques Inc., dirigé par Lucien Bergeron, a remporté hier soir le championnat de balle molle de la ville et du district en disposant du Sillery au pointage de 12-1, dans la troisième partie d'une série trois dans cinq.

Une foule d'au delà de 3,000 personnes assistait à la dernière partie de cette série organisée par M. Alphonse Robitaille, sous les auspices du Palais des Sports. Cette victoire des "Incorporés", leur troisième en trois parties contre le Sillery, a assuré aux hommes de Bergeron la splendide coupe offerte par M. Jos. Paquet au club qui remporterait le championnat.

Immédiatement après la rencontre, M. Jos. Paquet remit lui-même son trophée au capitaine du St-Jacques, Maurice Moreau.

Le St-Jacques se montra supérieur à son rival dans tous les départements. Albert Laperrière, le solide lanceur du St-Jacques, tint le Sillery à 4 coups sûrs, tandis que ses co-équipiers en cognaient 7 contre Lambert, qui reçut un piètre support au champ.

Jean-Marie Poitras, troisième-but du St-Jacques, se mit en vedette en cognant un triple à la sixième manche avec trois coureurs sur les buts; Marcoux et Joannette, de la même équipe, y allèrent aussi d'un trois-buts chacun.

Le Sillery accomplit un double-jeu au cours de la rencontre; le seul point des vaincus fut compté à la neuvième manche par Bergeron.

Voici le score par manche :

Sillery . . 000 000 001— 1 4 10
S.-Jac. Inc. 201 026 01x—12 7 2

A. Lambert et L. Villeneuve; A. Laperrière et J.-M. Marcoux.

Arbitres : Naud, Viau et Loignon.

Marqueur : Alphonse Robitaille.

x x x

L'organisateur de cette série, le populaire Alphonse Robitaille, adresse à MM. Sylvio Paré et Plamondon, ainsi qu'au public en général, ses plus sincères remerciements pour le support qui lui fut fourni.

Après la partie, les joueurs du St-Jacques et quelques invités se rendirent au chalet du club St-Jacques, 26 rue Racine, où une belle réception les attendait.

Séance remise

La séance de boxe qui devait avoir lieu ce soir, à l'Association Sportive de Québec, a été remise à plus tard pour des raisons majeures.

Le public est prié de prendre note de ce changement qui a dû être fait à la dernière minute.

Lutte à St-Agapit

Une grande séance de lutte aura lieu ce soir à St-Agapit, Lotbinière. Voici le programme: Finale: Irénée Roy vs Dave Trottier; semi-finale: Paul Savary vs Young Staziak; Préliminaires: Lionel Gosselin vs Maurice Fortin et Paul O'Bill vs Kid Duval.

Pour le titre

Columbus, Ohio, 15. — Billy Sandrow, gérant de Everett Marshall, qui réclame le championnat mondial des lutteurs poids-lourds, a annoncé, hier soir, que Marshall et Dick Shikat, ancien champion, se rencontreront pour le titre à Denver, le 23 octobre.

On voit ici Jorge Brescia, le boxeur argentin, allant au plancher dans la troisième ronde de son combat contre Joe Louis. Ce dernier a compté un nouveau k.o.

Programme épatant au Champlain demain soir

Hecker vs Casavant.— Ralph vs Bourgeois.— Roy vs Smith. — Gagney vs Leblanc.— Martrand vs Caron.— Québecois vs Montréalais.— Tous ceux qui n'ont pas visité le nouveau local sont particulièrement invités.

CARTE BALANCEE

Les directeurs du club athlétique Champlain présenteront demain soir leur seconde séance de lutte depuis l'ouverture des nouveaux locaux situés coin des rues Grant et des Prairies. Les amateurs de lutte qui n'ont encore visité ce local sont invités à le faire demain soir. Le promoteur Lantier nous a communiqué, hier soir, le programme à l'affiche. Les connaisseurs apprécieront les démarches du promoteur pour préparer une carte aussi bien balancée.

Voici le programme au complet.

Maurice Bertrand, Québec, vs René Caron, Montréal, 20 minutes, 1 chute.

Geo. Gagney, Québec, vs Lucien Leblanc, Montréal, 30 minutes, 1 chute.

Irénée Roy, Québec, vs Bob Smith, Montréal, 30 minutes, une chute.

Geo. Ralph, Québec, vs Fred Bourgeois, Moncton, 60 minutes, 2 dans 3. (Fred Bourgeois est le champion des Provinces Maritimes).

Finale : 90 minutes, 2 dans 3. Kid Hecker, Québec (aspirant) vs Emile Casavant, Montréal (champion provincial à 135 livres).

Les Bisons

Buffalo, 15. — Les Niagara Bisons ouvriront leur saison régulière de hockey, samedi soir, le 7 novembre, à Niagara Falls, Ont., contre le Syracuse, selon George Vasey, co-propriétaire du club.

Un record

Milan, Italie, 15. —Maurice Richard, de France, réclame le record mondial pour une course d'une heure en bicycle, ayant couvert 45,398 kilomètres en 60 minutes, hier. L'ancien record de 45,090 kilomètres était détenu par Giuseppe Olmo, d'Italie.

Un appel de W.-A. Fry aux succursales

De l'Union Athlétique Amateur du Canada concernant l'amateurisme. — Une assemblée en novembre à Régina. — Une nouvelle définition.

QUESTION SERIEUSE

Toronto, 15. — W.-A. Fry, président de l'Union Athlétique Amateur du Canada, a averti les succursales de l'Union hier de voir à sauvegarder les principes de l'A. A. U., en envoyant leurs délégués à l'assemblée annuelle de novembre à Régina.

Dans une lettre circulaire envoyée aux succursales et aux associations affiliées, Fry a déclaré qu'actuellement au Canada il se fait une forte pression pour faire adopter quatre propositions, sans considérer le fait qu'en novembre dernier à Halifax de semblables propositions avaient été battues par un vote de 107 à 40 après une discussion serrée.

La succursale de la Colombie Britannique de la Canadian Amateur Basketball Association et la Canadian Amateur Lacrosse Association cherchent à obtenir une plus grande définition de l'amateurisme.

La nouvelle définition, adoptée par la Canadian Amateur Hockey Association et qui souleva de fortes discussions à Régina, permettrait aux amateurs d'être payés pour le temps perdu à l'ouvrage, de capitaliser leur habileté et de jouer contre les professionnels. Les professionnels dans un sport pourraient aussi jouer comme amateurs dans un autre.

Fry a déclaré qu'il a expliqué la nouvelle définition de l'amateurisme au secrétaire de l'International Ice Hockey Federation au cours de son voyage aux Jeux Olympiques de Berlin, et ce dernier a déclaré que si la C.A.H.A. adoptait de tels règlements elle ne ferait plus partie de la Fédération. Fry a aussi dit que le président de la Fédération Athlétique Amateur Internationale est d'avis que l'affiliation de l'A.A.U. du Canada avec la Fédération serait cancellée si les propositions de la C. A. H. A. étaient adoptées.

Il signera

Montréal, 15. — Hector Racine, président des Royals de Montréal, de la Ligue Internationale de baseball, a déclaré, hier soir, que Rabbit Marranville, l'ancien court-arrêt des Boston Bees, de la Ligue Nationale, signerait son contrat comme gérant des Royals pour 1937, lors de sa venue à Montréal, lundi prochain.

BONNES NOUVELLES!!!
Les prix les plus bas jamais offerts
PONTIAC 1937
ICI BIENTOT
Voyez cette voiture, ensuite décidez

Les Grévistes vont signer cette semaine

Jo'lat, Siebert et Cude cesseront de manifester autant d'humeur dans quelques jours. — 32 aspirants pour Cecil Hart. — Au camp Maupas.

UNE EXHIBITION

Montréal, 15. — On croit que toute grève sera terminée chez les Canadiens, de Montréal, avant la fin de la semaine. Aurel Joliat et Babe Siebert sont à la veille d'en venir à une entente et on s'attend à ce qu'ils signent leur contrat dans quelques jours.

Tous deux se sont mis à l'entraînement, Siebert jouant tous les jours de la balle-au-mur et faisant des exercices physiques. Joliat a pris les choses plus aisément, mais il déclare qu'il n'a besoin que d'une semaine d'entraînement pour se mettre en condition.

Le seul autre joueur à n'avoir pas signé son contrat est le gardien de buts Wilf Cude, mais il en a accepté les termes.

Quand tous les contrats seront entrés, le gérant Cecil Hart aura 32 aspirants aux positions sur l'équipe. La plupart des joueurs suivent un exercice sévère tous les jours, à la Palestre. Pete Lépine, Howie Morenz, Georges Mantha et George Brown sont encore au camp Maupas et ils y resteront probablement jusqu'à ce qu'il soit temps de prendre la glace.

Les Canadiens joueront probablement une partie d'exhibition ici, le 31 octobre, contre les Indiens de Springfield.

Hartnett ne sera pas envoyé aux Dodgers dit Wrigley

Chicago, 15. — Charles Léo "Gabby" Hartnett, vétéran receveur des Cubs de Chicago, commencera sa seizième saison dans les majeures, le printemps prochain, avec la même équipe, les Cubs. La rumeur voulait que Hartnett soit envoyé aux Dodgers pour Van Lingle Mungo.

Cette rumeur étant parvenue aux oreilles de Hartnett, ce dernier se rendit au bureau de P.-K. Wrigley, propriétaire des Cubs. Il informa Wrigley qu'il ne désirait aucunement quitter le Chicago.

"Bien, si tel est le cas, je puis vous assurer que vous resterez ici", répliqua Wrigley, ajoutant que, bien que le club mesurat à leurs juste valeur les services de Hartnett, il n'aurait rien fait pour empêcher Gabby de devenir gérant des Dodgers de Brooklyn.

Sympathies

La direction et les membres du club Aiglon tiennent à exprimer à M. Rosaire Drapeau leurs plus sincères sympathies à l'occasion de la mort de sa mère.

Au cours de l'assemblée d'hier soir, au Château Frontenac, plusieurs questions sont réglées.— Les directeurs sont nommés.— La cédule.— Le costume.— Les prix en vigueur.— Le docteur Elliott choisi.— De la glace le 26.— Cinq joueurs des Trois-Rivières.

LATTER A MONTREAL

(Par : Charles Miville-Deschênes)

L'organisation des As de Québec va bon train. L'assemblée des directeurs du club au Château Frontenac, hier soir, a avancé les choses. Plusieurs nouvelles peuvent être communiquées aux sportifs à la suite de cette assemblée que présidait M. Jack Latter.

Président, Jack Latter; vice-président, Mtre Mark Drouin; secrétaire, M. Gaston Vasseur; trésorier, M. Jim Fear. Les autres directeurs sont : MM. Charles Lemire, Roy Halpin, Edmond Piché et Charles Miville-Deschênes.

On a reçu la cédule officielle du Groupe Senior. Il est entendu que les As joueront douze parties à Québec; 10 à Montréal; et deux à Ottawa. Il y aura probablement quelques changements à faire à la cédule. Deux représentants des As assisteront à l'assemblée du Groupe Senior, à Montréal, vendredi de cette semaine.

On a décidé que le costume que porteront les As cet hiver sera gris argent. Les épaulettes seront noires et le brassard noir, rouge et blanc. Les joueurs porteront l'écusson de l'Ace A.A.A. Le bas des manches du gilet sera noir et le bas du gilet noir, rouge et blanc.

On a décidé des prix qui seront en vigueur pour les joutes du dimanche après-midi, à l'arena. 0.75 loges et promenades. 50c admission générale et 35 sous dans le nord; les dames seront admises pour la somme de vingt-cinq sous partout excepté dans les parties réservées. Les enfants pourront être admis dans la section nord pour 15 sous et dans toutes les autres parties pour 25 sous.

Les As de Québec auront la chambre qu'occupait les Castors de Québec.

Deux joutes auront lieu avec le McGill le samedi soir.

Le docteur J.-M. Elliott a été appointé comme médecin du club.

M. Nap. Côté a déclaré que la glace sera prête à l'arena le 26 prochain. Il y aura du patinage le 27.

Les As se lanceront sur la glace dès que la patinoire sera prête. On compte actuellement 18 joueurs à l'exercice au gymnase de l'Anglo Pulp.

Cinq joueurs de hockey des Trois-Rivières sont partis pour Québec, hier, pour aller s'entraîner avec les Aces, de Québec, du Groupe Senior. Ces joueurs, qui étaient répartis dans différents clubs trifluviens au cours de la dernière saison, ont été signés, avant-hier, par Fred McCurn, le gérant des Aces.

Ce sont : François et Jean-Paul Campeau, Jean-Paul Proulx, Eddie Bourque, joueur de défense, et "Fighting" Gosselin, qui commença la dernière saison avec les Royals, du Groupe Senior, et qui la termina à Victoriaville.

Jack Latter se rendra à Montréal demain pour assister à la réunion du Groupe Senior. Il sera alors question de la cédule pour la saison.

CHOIX
1000 CRAVATES
Val. rég. de 50c.
1000 BAS
Val. rég. de 50c.
2 pour 75c

Paletots D'HIVER
Le temps est venu de voir à votre PALETOT D'HIVER. Nous vous le ferons sur vos PROPRES MESURES, dans le tissu de votre choix et d'une confection très soignée pour seulement $24.50

CHAPEAUX
MELONS et Feutres
Pour compléter votre nouvelle TOILETTE, il vous faut un BEAU CHAPEAU. Venez voir les nôtres. Il y en a pour tous les goûts à des prix variant de $2.95 à 5.

Jean-Marie CLEMENT
Chez mon tailleur
18, rue St-Jean
QUEBEC
Tél. : 4-2691

La Vie Sociale.

L'honorable lieutenant-gouverneur et madame E.-L. Patenaude ont bien voulu accorder leur patronage à la soirée que le chapitre général Turner des Filles de l'Empire organise pour le 30 octobre, au Château Frontenac.

Madame Oswald Endfield, de Montréal, est actuellement l'invitée du lieutenant-gouverneur et de madame E.-L. Patenaude, à Spencer Wood.

L'honorable juge C.-E. Dorion, de la Cour d'Appel, et madame Dorion sont de retour à Québec après un voyage de plusieurs semaines à Paris.

Madame Fernand Thibaudeau reçoit à l'heure du thé, cet après-midi, en l'honneur de mesdemoiselles Rita Turgeon et Rita Bilodeau, à l'occasion de leurs prochains mariages. Mesdames Léo Faguy et J.-C. Magnan servent le thé, aidées des mesdemoiselles Françoise Faguy et Jeanne Bilodeau.

Madame Roger Dussault a reçu, hier, en l'honneur de mademoiselle Julienne Bisson. Mesdames J.-E. Dussault et René Le-Moine servaient le thé.

Mademoiselle Yvette Perrault est retournée à Montréal après avoir été l'invitée de madame Philippe Vallerand.

Mademoiselle Zoé Pinsonnault a reçu, ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Paule Dupont, à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Marie-Jeanne Turgeon a reçu à un dîner, hier, en l'honneur de mademoiselle Rita Turgeon, à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Emilia Boivin recevra, le 22 octobre prochain, à la résidence de ses parents, M. et madame A.-A. Boivin, chemin St-Louis, en l'honneur de mademoiselle Rita Turgeon, dont le mariage aura lieu prochainement.

Madame Emile Dupont reçoit, à l'heure du thé, aujourd'hui, à sa résidence de la rue St-Cyrille, à l'occasion du mariage de sa fille, mademoiselle Paule Dupont.

M. et madame Paul Gouin, de Montréal, sont aujourd'hui en notre ville, à l'occasion du mariage Dupont-Vachon.

Mesdemoiselles Cécile et Gabrielle Paquet sont parties en automobile pour un voyage d'une quinzaine de jours dans les Montagnes Blanches, Boston et New-York.

M. le docteur et madame Jacques Samson sont de retour de leur voyage de noces. Ils ont pris leur appartement à 145, rue Aberdeen.

Mademoiselle Marcelle Lacroix, des Trois-Pistoles, passe la semaine en notre ville, l'invitée de M. Wilfrid Lacroix, M.P., et de madame Lacroix.

Le mariage de Mlle Corinne Felteau, fille de M. et madame Edmond Felteau, de St-Anselme, P.Q., à M. René de la Durantaye, d'Ottawa, fils de M. J.-G. de la Durantaye, décédé, et de madame de la Durantaye, aura lieu à St-Anselme, le 28 octobre.
Pas de faire-part.

Lundi, le 26 octobre, à neuf heures, en l'église Saint-Pascal Baylon, sera béni le mariage de mademoiselle Marcelle Tardif, fille de M. Henri Tardif, et de madame Tardif, avec M. Joseph Guilbault, fils de M. Joseph Guilbault et de madame Guilbault.
Pas de faire-part.

En l'église Notre-Dame du Chemin, ce matin, à 9 heures 30, Mgr J.-E. Laberge, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, a béni le mariage de sa cousine, mademoiselle Paule Dupont, fille de feu M. Emile Dupont et de madame Dupont, avec M. Séraphin Vachon, rédacteur en chef du journal "La Province", fils de M. et madame S. Vachon, de Rimouski. Des palmes et des chrysanthèmes pompons blancs décoraient le choeur et la nef. L'autel était orné de chrysanthèmes et de lumières. La mariée était conduite à l'autel par son frère, M. Wheeler Dupont. Mademoiselle Monique Tessier, fille de M. et madame Ulric Tessier agissait comme bouquetière. M. Paul Vachon servait de témoin à son frère. Les placiers étaient MM. Henri Clément, Ulric Tessier, de Québec, Roger Ouimet et Fernand Boisseau, de Montréal. Un programme musical fut interprété par M. Henri Vallières. Les solistes furent le Dr Marcel Langlois, M. et madame Aurèle Leclerc. Après le mariage, madame Emile Dupont a reçu à un déjeuner à sa résidence, 290, rue St-Cyrille. M. et madame Séraphin Vachon partent aujourd'hui pour New-York. A leur retour, M. et madame Séraphin Vachon résideront à Montréal. Les invités d'en dehors de la ville qui ont assisté à ce mariage sont : madame A.-L. Dupont, M. Jacques Dupont et mademoiselle Jacqueline Dupont, M. et madame René Dupont, M. et madame Paul Gouin, tous de Montréal.

ST-OCTAVE DE METIS

Le huit octobre, en l'église de St-Octave de Métis, le chanoine D.-A. Michaud, bénissait le mariage de Mlle Mariette Doran, fille de M. et madame Léopold Doran, au Dr Victor Lepage, fils de M. et madame Martin Lepage, de Rimouski.

Pendant la cérémonie religieuse, Mlle Yvonne Michaud, qui touchait l'orgue, chanta le "Panis Angelicus" de César Frank. A l'Offertoire, Mlle Léa Lepage, soeur du Dr Lesage, chanta "l'Ave Maria" de Gounod. Mlle Michaud exécuta aussi une marche nuptiale, "Elévation" et "Sortie" de Larrieu.

De nombreux parents et amis assistaient au mariage, parmi lesquels on remarquait : M. et madame Léopold Doran, M. Dan. Doran, M. et madame Martin Lepage, Mlles Alice et Antonia Langlais, Mlles Ursule et Léo Lepage et M. Paul Lepage; parmi les parents venus de Québec : Mme Antonio Langlais, Mlles Suzanne, Marie et Louise Langlais, M. Wilbrod Langlais; de Montréal: M. Gabriel Langlais; de Rimouski : Mlles Marguerite et Gabrielle Bernier, Mlle Evelyne Dionne et M. Germain Côté; de Mont-Joli: M. et madame Jean-Marie Gagnon, M. Louis-Jos. Gagnon; de St-Octave : Mlles Thérèse, Lucile, Annette et Marguerite Gagnon, Mlle Yvonne Michaud et madame Eugène Fontaine.

Après la cérémonie, Mme Léopold Doran reçut à la résidence de Mlles Langlais. Il y eut également réception intime à Rimouski, chez M. et madame Martin Lepage, puis le docteur et Mme Victor Lepage quittèrent Rimouski, en automobile, pour se rendre à Québec et s'y embarquer, le 9, sur le "Duchess of York" pour un voyage de plusieurs mois en Europe.

Hier matin, en l'église des Saint-Martyrs Canadiens, a été béni le mariage de mademoiselle Thérèse Drouin, fille de M. Napoléon Drouin, décédé, et de madame Drouin, et de M. Georges-Emile Desrochers, fils de M. et madame J.-B. Desrochers.

TOURS DE COU

Assortiment de Martres du Nord, de Roche, Fitch, Kolinsky, dans tous les prix.

Renards Argentés à prix très modique.

J.-O. NADEAU
160 Côte d'Abraham Tél.3-4245
Québec

LA DERNIERE MODE

par Ellen Worth

Voici un modèle que la jeune fille de bureau appréciera pour son air de jeunesse. Elle aimera aussi ces poches appliquées... et les quelques boutons qui ferment l'encolure.

Il y a une foule de légers tissus de laine qui conviendront très bien à la confection de cette petite toilette.

Ce style 1644 est fourni dans les grandeurs 14, 16 et 18 ans et pour 36, 38 et 40 pcs de buste. La confection du numéro 16 demande 3 vgs ⅛ d'un tissu de 39 pcs et ⅝ de vge d'un autre 39 pcs pour les contrastes.

Le patron se vend 20c. et pour l'obtenir, vous n'avez qu'à faire tenir ce montant avec votre nom et adresse au Service des Patrons de l'"Action Catholique", 3, Blvd Charest, Québec, P. Q.

POURQUOI ELLES LOUENT CE RICHE SAVONNAGE

Cette équipage, comprenant une petite voiture, des chiens pékinois et deux enfants, a remporté l'un des principaux prix, au festival de Lancaster, Californie.

Saint-Roch

SOIREE D'AMATEURS. — C'est aujourd'hui qu'a lieu, à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Fleurie, la soirée d'amateurs au profit de l'église. Les cartes seront en vente à la porte de la salle.

CENT PIASTRES. — La dernière quête pour grand'messes a rapporté cent piastres.

GRAND'MESSES. — Les grand'messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6.30 heures, pour les âmes; à 7.15 heures, aux intentions suivantes: A 6.30 heures, pour les âmes; à 7.15 heures, aux intentions de ceux qui contribuent à la collecte pour grand'messes; à 8 heures, pour l'âme de M. l'abbé Gaudiose Turgeon.

Jacques-Cartier

UNION DE PRIERES. — Au cours du mois d'octobre, l'Union de Prières est payable à la sacristie, les mardis, jeudis et dimanches, de 3 à 5 heures.

MESSES. — Jeudi, à 6 h. 30, pour les âmes: à 7 h. 15, Dr Elzéar Labrecque; à 8 h., à des intentions particulières.

Vendredi—A 6 h. 30, pour les âmes; à 7 h. 15, Mme Elzéar Labrecque; à 8 h., pour les défunts.

Samedi — A 6 h. 30, en l'honneur de sainte Marguerite-Marie; à 7 h. 15 pour les membres défunts de l'Union Typographique de Québec; à 8 h. pour J.-B. Miville Déchêne.

Saint-Sauveur

HEURE SAINTE. — Ce soir, de 11 heures à minuit, en l'église St-Sauveur, aura lieu l'Heure Sainte, pour les hommes et les jeunes gens. A minuit la communion sera distribuée aux adorateurs.

CONFESSIONS. — Il y aura deux séances de confessions demain: une à 4 heures p.m. et l'autre le soir après l'exercice du mois du Rosaire.

GRAND'MESSES, DEMAIN. — 5 h. 3—Messe basse.

6 h. 15 — Pour Philippe Blouin, recommandée par Mlle Ida La Blouin.

7 hrs — Pour les âmes, aumônes du tronc.

7 h. 45 — Pour Adjutor Lépine et son épouse, recommandée par M. et Mme Albert Côté.

NOUS AVEZ-VOUS TROUVE
Un lecteur de plus ?

Encouragez nos Annonceurs

MARTHA LOGAN, économiste ménagère renommée, est très connue pour son art culinaire pratique—son instinct à créer des recettes "différentes" et appétissantes—et le travail intensif que lui a occasionné le perfectionnement du Bijou, le Shortening *moderne*.

VOICI une vieille recette avec quelque chose de nouveau. Du vrai Pain d'Epice de Campagne vieille mode! N'aimeriez-vous pas l'essayer *aux risques et périls de Martha Logan*? Vous l'aimerez certainement. Et vous aimerez aussi travailler avec le nouveau shortening moderne—le Bijou!

Des milliers de ménagères canadiennes ont déjà adopté le Bijou. Parce que le Bijou donne des résultats superfins et pourtant se vend à un prix *raisonnable*. Le Bijou se crème aussi beaucoup plus vite. Epargne des minutes dans toute la pâtisserie et les fritures. Fait des gâteaux plus légers et plus savoureux . . . de la pâtisserie plus feuilletée. Et il est idéal pour friture. Il n'enfumera pas votre cuisine même à une température élevée! Ne soyez pas satisfaite jusqu'à ce que vous ayez essayé le Bijou!

MARTHA LOGAN *dit:*
"Faites mon Pain d'Epice. Je paierai le **DOUBLE** de ce qu'il coûte, si le Bijou ne donne pas d'aussi bons résultats que n'importe quel autre shortening **QUEL QU'EN SOIT LE PRIX.**"

"Demandez à votre marchand la recette de mon nouveau gâteau exclusif. Faites-le vous-même dans votre *propre* cuisine, en vous servant du Bijou, le nouveau Shortening superfin. Suivez la recette à la lettre."

"Je vous rembourserai volontiers le double de ce que ce gâteau coûte, d'après la recette, si vous ne trouvez pas que le Bijou se crème plus vite—fait un gâteau à texture plus fine—et vous donne un gâteau d'une saveur aussi délicieuse que tous ceux que vous avez faits jusqu'ici."

LA VOGUE EST POUR LE BIJOU
Le Shortening superfin à prix raisonnable!

Funérailles à La Patrie

Le 5 octobre, fut chanté en l'église de St-Pierre de La Patrie, le service de madame F. Brulotte, décédée le 2, à l'âge de 61 ans.

L'assistance était nombreuse de parents et d'amis. On remarquait: La mère de la défunte, âgée de 82 ans, veuve de M. B. Corbeil; ses frères : Honoré, Wilfrid, Louis et Azarias Corbeil; ses soeurs : Lydia, Angeline, Anne-Marie, Rose et Adélia; ses beaux-frères : MM. Maxime Ducharme, Pierre Chauvin, Arthur Bourget, A. Grenier et Ch's Brulotte; ses belles-soeurs: Mmes Louis Corbeil, Wilf. Corbeil, Charles Brulotte, veuves Boyer et Gagné; ses neveux : MM. Georges Lutes, Azarias, Armand, Adrien Beauchemin, Léonidas, Evangélistes, Roland, Gérard, Roger, Roméo, Raoul, Benoît, Jean-Louis Corbeil, Armand, Marcel, Roland et Arma Ducharme, Clément, Hormisdas, Jean-Gilles, Marcel et Normand Chauvin, Lucien Lallier; ses nièces: Mesdames Letarte, G. Lutes et E. Corbeil et L. Lallier, Mlles Marie-Ange, Simone et Angèle Corbeil, Marguerite et Aline Chauvin, Laura, Marie-Anna et Germaine Beauchemin, Florence, Madeleine, Solange et Jeannine Ducharme; ses cousins et cousines : M. et madame Césaire Forget, accompagnés de leurs enfants, Victor, Laurent, Léo, Lucienne et Noëlla.

M. l'abbé Tétrault officiait, et MM. G. Hallé et son frère, ainsi que M. le not. Guertin exécutèrent le chant, accompagnés de Mlle Ida Ducharme, à l'orgue.

Mme F. Brulotte était estimée de tous. Elle laisse le souvenir d'une vie exemplaire. Elle repose maintenant dans le cimetière de St-Pierre de La Patrie. Nos sympathies à la famille.

Procès ajourné

Un nombre considérable de curieux avaient envahi, encore mardi matin, le corridor conduisant à la Cour du Recorder, pour assister au procès des trois étudiants, arrêtés, il y a environ une semaine, à la suite d'une échauffourée avec la police municipale. Tous en ont eu cependant pour leur trouble de s'être dérangés pour venir au temple municipal, étant donné qu'on n'a pas procédé dans cette cause.

Le procès, qui, comme on se le rappelle avait été commencé jeudi dernier, a en effet été ajourné au jeudi 22 octobre prochain.

Il semble toutefois être question d'un règlement quelconque hors de Cour dans cette cause des trois étudiants mis en état d'arrestation.

"Prenez soin de vos yeux, ils prendront soin de vous".
André DORION, O.D.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
62, St-Joseph, Tél. 4-1140

Du bois à Québec

Ce matin arrivera ici un navire de la Cunard White Star Line, le "Bonnington Court", avec une forte cargaison de bois destinée à plusieurs marchands de Québec. Venu de la Colombie-Britannique par le canal de Panama, ce navire s'est d'abord rendu à Montréal où il a déchargé une partie du bois qu'il portait en cale. Il débarquera les quelques cents mille pieds de bois qui y resteront pour Québec.

Jacques Vernet — Matricule 48 — Par Norman Marsh — 455

VENDREDI-SAMEDI

Grande VENTE à $1.00

Merveilleuses occasions d'étirer votre DOLLAR

A SA LIMITE

DEMAIN et SAMEDI seront des jours de grande activité à nos magasins --- POURQUOI ? PARCE QUE en fait de Ventes à $1.00 les nôtres n'ont jamais eu ni n'auront jamais leurs pareilles.
PARCE QUE nos annonces sont toujours sérieuses.
PARCE QUE nous évitons soigneusement les trompe-l'oeil ; et le public le sait.

AVIS IMPORTANT
DEMAIN, VENDREDI, afin de pouvoir remettre à l'ordre nos différents comptoirs et y ajouter d'autres aubaines, NOS MAGASINS FERMERONT A MIDI POUR OUVRIR DE NOUVEAU A 2 HEURES P. M.

NOUS avons mis la main sur tout ce qu'il y a eu possibilité d'obtenir à prix avantageux pour notre public, et, par conséquent, dans nos offres il y a de grandes quantités dans certains cas, et des quantités moindres dans d'autres cas--Vous y gagnerez donc en venant dès la première journée.

Aussi, comme de nombreuses occasions n'ont pu trouver place dans cette annonce, c'est pourquoi nous vous disons

CHERCHEZ LES ÉTIQUETTES BLEUES

CHAPEAUX

Pour Dames et Fillettes

Choix considérable de chapeaux pour dames et jeunes filles — Formes très jeunes et très nouvelles — Feutre de laine de très belle qualité. **Noir, vert, vin, rouille, marine, brun.** Valeurs de $2.00 et $3.00, pour **$1**

BERETS français, tout laine. Valeurs de 49c. 4 pour **$1**

CHAPEAUX pour fillettes de 7 à 13, feutre de très belle qualité, formes charmantes— Beau choix de couleurs. Valeurs de $1.50 à $2.50, pour **$1**

MERCERIE

1200 CHEMISES de fantaisie, deux faux-cols ou col à même. 14 à 16½ Valeurs de $1.50 et $1.95, pour **$1**

CHANDAILS en laine, styles : "Pull over", gilet ou Jumbo, couleurs assorties. — Tailles : 36 à 44. — Valeurs de $1.95, $2.00, $2.50, pour **$1**

GANTS chevreau simple — en tan, gris, beige, pointures : 7 à 10 dans le lot — marque DENTS. Valeurs de $2 et $3, pour **$1**

FOULARDS en laine, jolis dessins et couleurs. Valeurs de $1.50, $1.75, $2.00, pour **$1**

1200 CRAVATES — Choix magnifique de dessins et couleurs. Valeurs de 50c. — 4 pour **$1**

GARNITURES DE MAISONS

RIDEAUX point fin et joli à dessins sur un côté et au bas couleur écru — 2 vgs par 56 pcs. Valeur de $1.49 — La paire **$1**

RIDEAUX point — solde d'assortiment — Valeurs jusqu'à $4.25 — La paire **$1**

RIDEAUX de Voilage — six pièces en tout, savoir : 2 rideaux de haut, 2 rideaux droits, 2 embrasse-rideaux en marquisette, filet, bleu, vert, doré, rose — Valeurs $7.95 à $8.10 pour **$1**

FILET à rideaux du Point Toscan, largeur 30 à 40 pcs. Catégorie supérieure — Valeurs de 29c à 35c — 5 vgs pour **$1**

TISSUS à draperies, belle qualité, en bleu, rose, vert, rouge, doré — Valeurs jusqu'à $1.65 — La verge **$1**

CRETONNE, 36 pouces — Valeurs de 24c et 29c — 5 vgs pour **$1**

POLES de fantaisie, en métal, complets avec ornements, supports et anneaux — Valeurs de $1.70 et $1.90 — Spécial **$1**

SALON de CONFECTION
--- Pour dames et fillettes ---

Belles valeurs en
JUPES étoffe de laine, pour dames.
CHANDAILS en laine, pour dames.
KIMONOS en édredon pour fillettes.
ROBES en crêpe et laine, soldes d'assortiment pour dames.
KIMONOS en édredon pour dames.
PARAPLUIES pour dames.

VENEZ DE BONNE HEURE ET CHOISISSEZ POUR $1

BIJOUX

BRACELETS pour montre, plaqués or ou chromés. Rég. $2.50 à $6.00, pour **$1**
BRACELETS pour montre, en cuir et métal. Rég. $2.00 et $2.50, pour **$1**
PARURES DE COU en argent. Valeurs $2.00, $4.00, $6.00, pour **$1**
BROSSES A CHEVEUX, ivoire. Valeurs $1.50, $2.00, $2.50, pour **$1**
SACS A MAIN — très beau choix — Toutes les teintes. Valeurs de $2.50 et $3.00, pour **$1**

BIMBELOTERIE

SACS A MAGASINER, "maurentic" brun, pour **$1**
ALBUMS en cuir pour instantanés. — Régulier, $1.50 et $2.00, pour **$1**
PAPIER FRANCAIS, pour correspondance, 25 feuilles et 25 enveloppes. Val. de $1.50, pour **$1**

CHAUSSURES

AU DELA DE... **3000** PAIRES

SOULIERS et PANTOUFLES

Pour Dames et Messieurs

L'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'entrer dans plus de détails, mais soyez persuadé que nous avons battu notre propre record au point de vue valeurs - et ce n'est pas peu dire— Nos vitrines vous donneront une faible idée des innombrables aubaines qui vous attendent.

TOUTES DES VALEURS DE $1.99 à $6.00

VOTRE CHOIX $1

Les ventes seront finales – Donc pas d'échange ni retour.

Rayon HARDES FAITES

24 PALETOTS d'automne gris-fer. Tailles : 34 à 37..... **$1.**
SALOPETTES (overalls) bleu uni ou rayé. Tailles : 44 à 46 ..... **$1.**
SALOPETTES (gilets) bleu uni ou bleu rayé. Tailles : 36 à 40 ..... **$1.**
PANTALONS de fil. — Tailles : 30 à 44. Rég. $1.50, pour ..... **$1.**
PARE-POUSSIERE beige. Tailles : 42 à 46. Pour..... **$1.**

VETEMENTS POUR GARCONS

COMPLETS

25 COMPLETS, habit à simple croisure, une culotte droite, en flanelle ou tweed, non doublés; **gris** ou **beige**. Tailles : 5 à 10 ans. — Prix régulier $1.95, pour **$1**

PANTALONS

100 PAIRES en tweed de laine chevronné gris ou beige, bien doublés, aussi "Breeches" en corderoy brun siège et genoux doubles. — Tailles : 26 à 34. Rég. $1.50 et $1.75, pour **$1**

CULOTTTES DROITES

75 PAIRES, en tweed de laine de couleurs assorties, ou cheviot bleu marine. Tailles : 2 à 6 ans.— Régulier 69c. Spécial, 2 paires pour **$1**

COMPLETS

Une ou deux pièces, en laine ou Jersey de laine, couleurs assorties. Tailles : 1 à 6 ans. Régulier $1.40, pour **$1**

LINGERIE--

BOUFFANTS, PANTALETTES, "STEP-INS"
75 douz. en bon tricot de soie rayon—en **blanc, pêche, rose**
Toutes les tailles. **3** pour **$1**

FONDATIONS (slips)
Satin, Valvasuède, Crêpe, Tricot de soie, etc. — **Blanc, rose, rose-thé**, avec ou sans dentelle -- Toutes les tailles. Valeurs jusqu'à $1.95, pour **$1**

ROBES DE NUIT
En crêpe et tricot de soie, garnies de dentelle. — Beau choix de couleurs. Valeurs jusqu'à $1.95, pour **$1**

ROBES — Fillettes 1 à 6 ans
En jersey de laine et Union. — Très beau choix de styles et couleurs **$1**

ROBES — 1 à 14 ans
En toile, broadcloth, voile, etc. Soldes de marchandises d'été. Valeurs jusqu'à $2.95, pour **$1**

ROBES DE MAISON
Lots désassortis — Modèles MARTHA WASHINGTON, beau choix de styles, couleurs et tailles. Val. jusqu'à $2.95, ... **$1**

COMBINAISONS—2 à 6 ans. En laine, avec pied — en rouge, beige, brun **$1**

PYJAMAS, KIMONOS, etc.
En bon tricot de soie — Stanfield, etc. Beau choix de styles et couleurs, pour dames. Valeurs jusqu'à $2.95, pour **$1**

TABLIERS DE MENAGE
En bon broadcloth de fantaisie, garnis d'organdi, 3 pour **$1**

AUSSI BEAUCOUP D'AUTRES ARTICLES

POUR HOMMES
UN SPECIAL HORS DE L'ORDINAIRE

Ce ne sont pas des chapeaux démodés. — Ils nous arrivent justement, en deux styles différents et nouveaux. — Ils sont en feutre de laine de belle qualité — rebord droit, roulé en arrière. — Jolies doublures — Teintes mélangées : **Brun et blanc, marine et blanc — noir et blanc.** Pointures : 6½ à 7⅞. Valeur régulière de $1.75 ..... **$1**

VENEZ A BONNE HEURE ET CHOISISSEZ pour ...

PARFUMS

PARFUM "LE LILAS D'ISABEY. — Rég. $2.50 l'once pour **$1**
PARFUM "FLEUR DE BAGDAD DE JONTANIS. Rég. $3 l'once, pour **$1**
PARFUM "CHEVALIER D'ORSAY". Rég. $3 l'once, pour **$1**

Salon de FOURRURES

FORMES de manchon — modèle sacoche, avec fermoir éclair. Valeurs de 59c. et 68c. — **2** pour **$1**
FORMES de manchon, pour fillettes, modèle sacoche, avec fermoir éclair. — Valeur de 45c. — **3** pour **$1**

TISSUS A LA VERGE

CREPE D'ORGE, 38 pouces, pour toilettes d'après-midi et de soir. Le choix parmi **vingt-huit** teintes nouvelles. **2** verges pour **$1**

SATIN CONNAUGHT — 54 pcs. — pour doublures et garnitures de toutes sortes. Très beau choix de couleurs. Rég. $1.50, pour **$1**

CREPE SATIN tout soie, 38 pouces, pour blouses et toilettes.--Choix superbe de teintes nouvelles. La verge **$1**

CREPE DE FANTAISIE, 38 pouces, sur fonds pâles— soldes d'assortiment d'été, dessins rayés, fleuris ou à pois. Rég. 79c. 3½ verges pour **$1**

SOIE TOKIO, 27 pouces— **Trente** couleurs à choisir. Régulier 39c. 5½ verges pour **$1**

ETOFFES A MANTEAUX tout laine, 56 pouces — unies, écorce d'arbre ou dessin diagonal. — Belle variété de teintes nouvelles. La verge **$1**

SATIN LAVABLE, 36 pcs, pour garnitures, lingerie, blouses, etc. Le choix parmi **vingt-cinq** couleurs. Rég. 90c. **2** verges pour **$1**

CREPE METALLIQUE, filament doré, 38 pouces. — Choix magnifique de teintes nouvelles. Rég. $1.75. pour **$1**

AUBAINES du SOUS-SOL

PRODUITS JOHNSON
"Glo-Coat" 1 pinte $1.19
"Shi-Nup, poli à argenterie 35c
Poli à meubles 25c
LES TROIS ARTICLES $1

1 Chaudière à charbon 60c
1 pelle à charbon 59c
1 pelle à feu 15c
LES TROIS ARTICLES ... $1

1 balai 44c
1 vadrouille 29c
1 Epoussette 35c
1 porte-poussière 15c
LES QUATRE ARTICLES $1

POUBELLE de cuisine (sani-can), No. 8 ..... **$1**

BOITES à pain, couvercle roulant, couleurs assorties **$1**

PAPIER à toilette, rouleau 4 oz. **36** paquets pour. **$1**

LAINE d'acier "SUPREME", paquet de 10c. **20** paquets pour **$1**

CUVES en galvanisé, ronde, 25 pouces **$1**

ARMOIRES "PROTECTOR", double porte **$1**

PLAQUES électriques 9 x 9 sans corde, garanties, Grille-pain électrique, sans corde, garanti, Fers à repasser électriques, sans corde, garantis. VOTRE CHOIX **$1**

1 balai en crin pour plancher 69c
1 vadrouille sèche, en coton 49c
1 époussette en coton 29c
1 porte-poussière 15c
LES QUATRE ARTICLES $1

CAGES d'oiseau, avec tiroir, hauteur 17 pcs. diamètre 13 pouces **$1**

Un SUPPORT pour cage d'oiseau, hauteur 55 pouces. En rouge, vert, noir, bleu, ivoire, etc. . . . **$1**

1 gant de baseball **$1.19**
1 bâton de baseball . **39c**
LES DEUX ARTICLES . . . $1

BATONS DE GOLF, assortis : 23 en bois, 62 en fer. **VOTRE CHOIX $1**

PAPIERS-TENTURES, MIROIRS MUSIQUE, ETC.

PAPIER GRUAU, 30 pcs, rouleau de 16 vgs. Trois tons pastels. Rég. le rouleau, 75c **3** rouleaux pour **$1**

PAPIER à l'épreuve du soleil "Sunworthy", gros bleu, avec couleur polychrome--30 pcs. Rouleau de 16 vgs. Rég. $2.25. 4 rouleaux pour **$1**

PEINTURE CHATEAU, le choix de sept couleurs. ½ galion **$1**

EMAIL A PLANCHER, 20 couleurs. Rég. la pinte, $1.40. Spécial **$1**

FINI CELOID pour meubles, etc. 18 couleurs.— Rég. la pinte $1.40 Spécial **$1**

MUSIQUE
Edition McKinley, 20 copies pour **$1**

SACS A MAGASINER belle valeur pour **$1**

MIROIRS — 3 couleurs, avec support pr serviettes. Val. 69c 2 pour **$1**

PORTE - PHOTOGRAPHIES; nouvelles couleurs. 8 à 10, avec support. Valeur $1.25—2 pour **$1**

MEUBLES non peintures, belle variété. Venez voir ce que vous pouvez acheter à $1 et aussi 2 pour **$1**

MEUBLES

PORTE-CHAPEAUX fini noyer, 4 crochets — hauteur 5'8" — Pour **$1**

OREILLERS "SIMMONS" garantis en plume — 17 x 25 pouces. 2 pour **$1**

MATELAS en laine, bord roulé, pour lit de bébé, trois dimensions, **16 x 32** pcs. **18 x 36** pcs. **20 x 40** pcs. Prix **$1**

TABLES DE BOUT, merisier fini noyer — 10 x 21 pouces, Hauteur 25 pouces **$1**

TABLES A CARTES, 28½ x 28½, hauteur 27 pcs, dessus en Kraftol, en noir, rouge, vert **$1**

JARDINIERES en merisier fini foncé ou pâle, 10 x 10 pcs, hauteur 18 pouces. Très solides, 3 pour **$1**

ABAT-JOUR pour lampes Junior, en parchemin de différentes couleurs; diamètre du bas 19 pcs. ... **$1**

TOILE ET COTONNADE

SERVIETTES de coton crême, rayures rouges, 17 x 30. 11 pour **$1**
SERVIETTES de coton crême, rayures rouges, 18 x 36. 9 pour **$1**
SERVIETTES DE BAIN, beiges, rayures de couleurs, 18 x 36. 7 pour **$1**
SERVIETTES DE BAIN, beiges, rayures de couleurs, 20 x 40. 6 pour **$1**
NAPPES de coton blanc, avec bordure de couleurs, 50 x 50. 2 pour **$1**
NAPPES pure toile, bordure de couleur, 52 x 68. L'unité **$1**
TORCHONS de vaisselle, pure toile, 22 x 32. 4 pour **$1**
TAIES D'OREILLERS, coton blanc Wabasso, finies avec ourlet. 6 pour **$1**
DRAPS de coton blanc Wabasso, finis avec ourlet, 70 x 86 ..... **$1**
DRAPS de coton blanc Wabasso, fini fil tiré, 70 x 86 ..... **$1**

DENTELLES

36 pouces, pour robes du soir. Beau choix de couleurs. Valeur $1.98, pour **$1**
DENTELLE en toile écrue, faite à la main, pour nappes brodées, largeur 4 pouces. **3** verges pour **$1**
DENTELLE en coton perlé pour nappes, 4 pouces. 5 verges pour **$1**
5 pouces — 4 verges pour **$1**
DENTELLE imitation de filet, 7 pouces. 6 verges pour **$1**

FOULARDS ET MOUCHOIRS
POUR DAMES

FOULARDS en Georgette ou Chiffon unis ou imprimés. Pour **$1**
MOUCHOIRS — Un en chiffon, un en dentelle, un à fil tiré. Les 3 pour **$1**
MOUCHOIRS blancs, fini toile 18 x 18 pouces. 12 pour **$1**
MOUCHOIRS en coton anglais imprimé de couleurs, 11 x 11 pouces 24 pour **$1**

Rayon de La PORCELAINE

LAMPES en verre, sans ampoule, le choix parmi 15 couleurs **$1**
TASSES A THE, porcelaine de fantaisie, 6 pr **$1**
PLATEAUX en verre taillé, pour bonbons olives ou céleri, pour **$1**
BEURRIERS en argent **$1**
SERVICES à EAU, 7 pièces, semi-tailles **$1**
SERVICES à VIN, taillés 7 pièces pour **$1**
LAMPES pour bureau ou chambre, avec abat-jour, sans ampoule **$1**
SERVICES A THE, porcelaine japonaise, 28 pièces pour **$1**
TASSES et **SOUCOUPES**, dessin trèfle doré, **18** tasses et soucoupes pr **$1**
TASSES seules dessin trèfle doré, **24** pour **$1**
ASSIETTES à dîner, à soupe, coupe à gruau, **18** pour **$1**
SERVICES A GATEAUX, porcelaine japonaise, 7 pièces, vert, bleu **$1**
VERRES A VIN, sur pied, 12 pour **$1**

Rayon des BAS POUR DAMES

800 PAIRES de BAS courts pour le tennis, en beau cachemire pure laine botany, poignets doubles, rayures de couleurs. En blanc, vert-nil, brun, beige, rouge. Strictement parfaits. Toutes les pointures de 8 à 10½. **2** paires pour **$1**
500 PAIRES BAS soie et laine soyeux et façonnés, en beige brun, neutre. Pointures : 8½ à 10 — **2** paires pour **$1**
600 PAIRES BAS pure soie, entièrement façonnés, soldes d'assortiment et lots spéciaux. Pesanteurs : Chiffon, semi-service, service. **3** paires pour **$1**

RAYON de la LAINE

LAINE "Spécial Paquet" 2 plis, très belle qualité — Balle de une once — Le choix parmi **quinze** teintes nouvelles, y compris blanc et noir. **12** balles pour **$1**

COUVRE-PLANCHERS

PETITES CARPETTES "AXMINSTER" pour porte, dessins modernes et orientaux. Pour **$1**
NATTES en caoutchouc, couleur chocolat, pour porte, 18 x 30. 2 pour **$1**
NATTES en linoléum anglais, 20 x 36 pouces. 2 pour **$1**
NATTES en linoléum anglais, 18 x 27 pouces. 4 pour **$1**
CARPETTES de catalogne, différents tons, 21 x 54 pouces et 30 x 56 pouces. Pour **$1**
NATTES de bain, en coton lavable, bleu et blanc, vert et blanc, noir et blanc 22 x 36 ..... **$1**

A L'ÉPICERIE

CONFITURES "PONY BRAND" fraises de l'Ile d'Orléans. — Jarre de 2 livres. — Valeur de 35c. — **4** jarres pour **$1**
6 paquets de flocons de maïs (Cornflakes) Kellogg. 1 paquet de Tout son "All Bran". 1 paquet de "Pep". 1 paquet de "Rice Crispies". 1 paquet de Wheat Crispies". 2 coffrets en carton remplis d'échantillons. LES 12 ARTICLES pour **$1**
28 BARRES Savon Confort et **2** barres savon "Life Buoy". — Les **30** barres **$1**
BISCUITS à thé Hethrington, **8** paquets de 1 livre pour **$1**
GELATINE PONY BRAND, **15** paquets pour **$1**
SUCRE d'érable, couleur foncée, **11** livres pour **$1**
SAUMON "White Seal", 13 boîtes de 16 onces pour **$1**
ET QUANTITES D'AUTRES ARTICLES

FLEURS ARTIFICIELLES ET STATUES

POTS DE FLEURS, différentes sortes, bien fournis, 3 pour **$1**
FOUGERE naturelle stérilisée, en pot **$1**
PALMIERS en pot, avec mousse, pour **$1**
STATUES — Sacré-Coeur, Ste-Thérèse, St-Joseph, 11 pces, très bien décorées **$1**

CORSETS

Laçant en avant ou en arrière, ou avec agrafes sur le côté. — Modèles longs ou courts. — Styles nouveaux. Tailles : 22 à 40 dans le lot. — Valeurs jusqu'à $4.00 pour **$1**

BRASSIERES longues ou courtes. — Très jolies. Tailles : 30 à 40 Val. de 39c. 3 pr **$1**

Gants Pour Dames

Chevreau de fantaisie, tan, gris, beige, combiné de brun, blanc et noir, tout blanc. Aussi gants longs, en noir.—5¾ à 7½. Valeurs $2.00 à $3.00, pour **$1**
Chevreau double, quelques-uns avec poignets de fourrure, beau choix de teintes. Pointures assorties. Valeurs de $1.98 à $3.75, pour **$1**
GANTS en tweed de laine anglais, brun, bleu marine, gris, noir, rouge-flamme, bleu-français. — 6 à 7½. 1er groupe. — La paire **$1**
2ème groupe. — Deux paires pour **$1**
GANTS chamoisette lavables, beau choix de couleurs et pointures, pour dames et enfants.—Valeurs de 50c à 75c.—**3** paires pour **$1**

MARCHANDISES ESTAMPEES

NAPPES en toile, bordure de couleur. — 52 x 52 pouces **$1**
NAPPES avec 4 serviettes en toile. 36 x 36 pouces **$1**
NAPPES en coton jaune. 54 x 72 pouces **$1**
TABLIERS bordés de couleur. **3** pour **$1**
TAIES D'OREILLERS finies fil tiré. **2** paires pour **$1**
ESSUIE-VERRE. **6** pour **$1**
SERVIETTES de toilette. **6** pour **$1**

JE DOMINE TOUS LES RAYONS

LA COMPAGNIE PAQUET

Gains et reculs sur les marchés de New-York et de Montréal

Montréal

Les réalisations de profits ont fait leur apparition sur la liste.— Les reculs, cependant, n'ont pas été importants.

SMELTERS

Montréal, 15. —Les réalisations de profits ont fait fléchir les cours d'un bon nombre de titres mobiliers, hier, sur la Bourse de Montréal. Le roulement total fut de 37,237 parts. Les ventes d'obligations furent de $6,300.

On notait une certaine résistance dans les métaux et les industries de la construction. Il n'en fut pas ainsi pour les utilités publiques, les distilleries et les papeteries qui fléchirent quelque peu.

Les principaux reculs subis le furent par Nickel, Hamilton Bridge, Gypsum, Cement ordinaire, Dominion Steel, Howard Smith, Bathurst, St-Lawrence Corporation privilégié, Canadian Industrial Alcohol, B., Power Corporation et Brazilian Ttraction.
tion et Brazilian Traction.
Smelters, Canada Cement privilégié, Ontario Steel, Foundation Company, Building Products, St-Lawrence Corporation, Distillers Seagrams, National Breweries, Shawinigan, Montreal Power et B. C. Power.

Sur le Curb, les spéculateurs ont recherché les titres de Price Brothers. Le titre ordinaire a monté de 1 point environ à 15 1-2, tandis que le privilégié cotait 70. Le roulement total fut de 152,306 parts.

Curb de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy 79, rue St-Pierre.

(Séance du 14 octobre)

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am.	131⅜	131½
Am. Gas and Elec.	41⅛	41
Am. Superpower	2⅛	2⅛
Am. Cyan. "B"	35½	35
Can. Marconi	1⅞	2⅛
Cities Service	4⅛	4⅛
Cord	4⅛	4¼
Elec. Bonds and Share	22⅛	22¼
Ford Motors	24⅝	24⅝
Imperial Oil	22⅛	22⅛
Creole Pete	28¼	28¼
Niagara and Hudson	14⅜	14⅜
Nat. Fuel et Gas	19⅝	20⅛
Cons. Gas of Baltimore	89⅛	89¼
St. Regis Paper	7	7⅛
Carryer Corp.	16⅛	16¼
United Light et Power	6⅞	6⅞
Taggart	9⅛	9⅛
Technicolor	76¾	76½

Les changes

(Séance du 14 octobre)

	N.Y. Ferm.	Mont. Ferm.
Angleterre, lv st.	4.80⅜	4.89⅛
Australie, lv st.	3.9076	3.9076
N.-Zélande lv st.	3.9391	3.9391
France, franc	.0466	.0466
Belgique, belge	.1683¾	.1683¾
Italie lire	.0526¾	.0526¾
Suisse franc	.2300	.2300
Hollande florin	.5346	.5346
Espagne, peseta	sans cote	
Allemagne, reichm	.4022½	.4022½
Suède, cour. 4	.2524½	.2524½
Norvège, cour.	.2459½	.2459½
Danemark cour.	.2186	.2186
Tchéco-Slo. cour.	.0354	.0354
Brésil, milreis	.0593	.0593
Pologne, zloty	.1887	.1887
Autriche, schilling	.1876	.1876
Chine, Hong Kong	.3050	.3060
Japon, Yen	.2865	.2865
E. U. dollars	99 63-64	
Canada dollars	1.00 1-64	

Bourse de Toronto

Cours fournis par J.-A. Hébert & Compagnie, agents de change, 109 côte de la montagne, Québec.— Tél.: 2-2796.

(Séance du 14 octobre)

	Haut	Bas	Ferm.
2300 Acme	12	12	11
8000 Alton	8¼	7¾	7¾
500 Ajax	45	43	45
7000 Alex.	4	3½	3½
1300 Algoma	7⅛	7⅛	7⅛
1100 Arntfield	86½	86	86
1600 Ashley	9	9	9
500 Astoria	5½	5½	5½
2300 Argosy	.140	139	139
2700 Baga	8	7¾	7¾
6850 Barr H.	5½	5⅛	5⅛
7100 Base Met.	27	26	26
400 Beatile	130	126	130
8000 Big M.	50	49	50
10900 Bobjo	28	25	28
4000 Buff C.	4½	4⅛	4½
8200 Bunk H.	13	13	13
1340 Can Mal	133	133	133
400 Cariboo	180	180	180
4510 Can P.	390	389	383
200 Chem. R.	76	76	76
7000 Chiboug	176	170	170
1200 Clericy	6½	6⅛	6⅛
674 Coniarum	180	179	180
218 Dome	53	53	53
700 Dom Es	6¼	6¼	6¼
22930 Eldorado	138	130	138
855 Falcon	10¼	10⅛	10⅛
10925 God's Lake	79	75	78
1200 Goldale	30	30	30
1000 Goodf	9¼	9	9¼
2500 Graham	15	15	15
1029 Granada	32½	32½	32½
2500 Grandoro	8	8	8
16500 Greene	50	48	49
2650 Gunnar	102	96	96
7225 Hard Rock	250	242	242
7800 Harker	16	15½	16
1725 Holling	13¾	13¾	13¾
700 Homest	33	33	33
8200 Howey	71	70	70
1600 J. M. Cons.	49¾	49	49
600 Kirk H.	110	110	110
3020 Kirk L.	58	50	56
377 Lake Sh.	55¾	55½	55½
17250 Lam. Con.	18	17½	18
22760 Lebel	22½	20	21
500 Lee Go.	6	6	6
1120 Little L. L.	615	605	615
2327 Macassa	455	445	455
3700 Man et E.	14	14	14
5900 Maple L.	23	22	22
820 Meln.	39¼	39⅛	39⅛
8350 McKen	176	169	172
4100 McMill	6	6	6
1800 McVit.	19½	19¼	19¼
4050 McWat.	130	123	125
720 Min. Corp.	218	215	215
1100 Minto	27	27	27
180650 Moneta	145	128	140
4400 Morris	69	68	68
10000 Murphy	5	4¾	5
1500 Newbec	3½	3½	3½
100 Nipis	240	240	240
635 Noranda	65½	63⅝	65½
1700 Nor C.	45	43	43
8000 O'Brien	670	650	660
4000 Olga O.	7¼	7¼	7¼
5100 Omega	55	54	54
2860 Pamour	325	311	320
12737 Paymas	105	102	103
1450 Perron	160	155	160
2000 Pet C. M. C.	2¼	2¼	2¼
2960 Pick Cro	650	625	630
2265 Pioneer	740	730	740
1100 Premier	315	312	315
200 Pros Air	185	185	185
605 Prest	135	130	135
100 Que M.	65	65	65
1300 Read Au	370	365	365
13300 Red Lake	180	175	179
5700 Reno	131	125	128
80250 Roche	32½	27½	30
31 Royalite	30	29	29
2130 San Ant.	185	180	181
17175 Sherz.	172	164	170
2195 Siscoe	435	430	435
3330 Shaw.	85½	85	85
4500 Sou Tib.	3¾	3¾	3¾
4104 Stada	64	64	64
5160 Sullivan	190	180	180
1975 Sylvan	299	293	295
2690 Tash.	25¼	25	25
1285 Toburn	340	330	330
300 Towag	78	78	78
1420 Vent	239	233	239
923 Walte Amu.	169	165	169
5600 Ways	10	9½	9½
1000 White Eag	3½	3½	3½
2795 Wright H.	780	770	770
1150 Yeoir	41	41	41
HORS-LISTE:			
10711 Aldermac	94	90	93
2000 Brett	11	11	11
14450 Cen	25	21	22
1500 Chur H.	4½	4	4½
1300 Cobalt	2¼	2⅛	2⅛
1100 Dal O.	60	60	60
2100 Footh	45	37	37
410 Home O.	100	100	100
865 Hud B.	29¾	28¾	29¾
500 Kir T.	19	19	19
35600 Lake M.	10¾	10	10¼
2000 Malro	3⅞	3¾	3¾
2200 Mandy	25	25	25
2300 N. Hawk	3¼	3¼	3¼
2000 Nordon	14	12½	12½
500 Oil Sel	5	5	5
8200 Park H.	25½	22½	23
5000 Pawnee	4	3½	3½
9000 Pore Cro	9¾	9¼	9¼
11500 Ritchie	6	5½	5½
7500 Robb M.	5½	5	5
5500 Sud M.	3¼	3	3
6200 Temiska	18½	18	18½

J.-E. Turgeon G. Turgeon

J.-E. TURGEON & FILS

Assurances générales

TEL.: 2-2302 88, de la Montagne

Divers

La revue Iron Age rapportait hier, que la production sidérurgique a diminué de 1-2 point à 73 p.100 de la capacité, cette semaine, aux Etats-Unis.

Tidewater Associated Oil Company annonce la mise en paiement d'un dividende de 15 cents par action ordinaire, payable le 1er décembre 1936 aux actionnaires inscrits le 10 novembre.

La production d'énergie électrique de la Standard Gas and Electric Company System, la semaine dernière, s'est accrue de 17.9 p.100 sur la semaine correspondante de 1935.

Federal Knitting Mills Company annonce la mise en paiement d'un dividende trimestriel régulier de 62 1-2 cents par action ordinaire, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 15 octobre.

Southern Canada Power Company annonce la mise en paiement d'un dividende trimestriel régulier de 20 cents par action ordinaire, payable le 16 novembre aux actionnaires inscrits le 31 octobre.

La production d'énergie électrique, aux Etats-Unis, la semaine dernière, accusait un gain de 16.1 p.100 vis-à-vis de 1935, comparativement à un gain de 16.4 p.100, la semaine précédente.

L'American Petroleum Institute rapporte un accroissement quotidien de 37,150 barils au total de 3,024,950 barils dans la production de pétrole aux Etats-Unis, au cours de la semaine terminée le 10 octobre 1936, comparativement à la semaine précédente.

Afin de répondre à la demande de General Motors, Fisher Body entend dépenser $25 millions d'ici quelques mois.

MARGARET RED LAKE MINES

Margaret Red Lake Gold Mines annonce qu'une troisième découverte vient d'être effectuée à une profondeur de 750 pieds. La largeur des filons repérés serait de 25 à 35 pieds et il y aurait d'abondantes traces de quartz. (F. O'Hearn and Cie).

Marché des peaux

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Québec.

Chicago, 15.—Les prix des peaux ont clôturé en mieux de 1 à 5 points, hier, sur le marché de Chicago. Les ventes furent de 3 lots. Décembre, 11.63 tr.; mars 11.90-11.92; juin 12.20-12.25; septembre, 12.54-12.57.

La production de papier à journal

MONTREAL, 15. — La production de papier à journal, au Canada, en septembre 1936, s'est élevée à 269,782 tonnes, comparativement à 223,892 tonnes en septembre de l'an dernier, soit une augmentation de 20.4 p. 100. La production du mois d'août a été légèrement supérieure à celle de septembre au total de 270,053 tonnes. Les expéditions par les compagnies canadiennes, en septembre, ont été de 269,689 tonnes.

La production pour les neuf premiers mois de 1936 a surpassé celle de la période correspondante de 1935 de 323,988 tonnes, soit un gain de 16.4 p. 100.

Curb de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie. 70, rue St-Pierre.

(Séance du 14 octobre)

	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	3¾	3½	3½
Abitibi P.	21¼	20⅝	21
Asbes V. T.	73¼	72½	73
Bathurs Bt.	5¼	5⅛	5⅛
Beauhar	3½	3½	3½
Br. Corp.	2½	2¼	2¼
Br. Corp. P.	12⅜	12½	12⅜
B. A. Oil	23⅜	23½	23½
Catelli	9	9	9
Catelli P.	12⅜	12¼	12¼
Cons. Pap.	71½	71¼	71½
Dom. Tar	10	9¾	9⅞
Donn. A.	12	10⅝	12
Donn. B.	11¼	10½	10½
Ford A.	25	24½	24½
Fraser	24½	23⅝	23⅝
Fraser V. T.	23½	22⅞	23¼
Home	102	100	100
Imp. Oil	22½	22⅜	22⅜
Int. Pete	36⅜	36½	36⅝
Int. Ut. B.	153	150	155
Massey P.	30⅜	30¼	30⅜
Melch A.	10¼	10¼	10¼
Price	16	14½	15⅜
Price P.	70	69	69
Royallte	30	28½	30
S. Can. P. P.	103	103	103
Walk Brew	2⅜	2½	2⅜
Walkers	42	42	42
MINES:			
Beaufor	42	42	42
Big Miss	50¼	50	50
Cart Mal.	24	23	23
Clericy	7	7	7
Cons. Ch. G.	177	172	173
Duparq	5¾	5¾	5¾
Fal. Nick	10¼	10	10¼
Francoeur	103	103	103
Greene St	50	48	49
J. M. Cons.	50	49	50
Lk Shore	55¾	55¾	55¾
Lebel	22½	20½	21
Moff. Hall	7	6½	6½
O'Brien	670	635	655
Parkhill	26	24	24
Pick Cr.	650	630	630
Read Auth.	370	365	365
Sherritt	174	162	173
Sisco	435	435	435
Stada	65	64½	65
Sullivan	187	183	185
Teck H.	785	785	785
Thompson Cadillac	100	95	95
Ventures	235	235	235

Marché des grains

(Séance du 14 octobre)

A WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE :				
Oct	113⅜ à	½ 114⅛	113⅛	114⅛
Nov	113⅜	114⅞	113⅛	114⅞
Dec	111⅜ à	½ 112⅝	111⅛	112½
				à ⅝
Mai	113⅜ à	½ 113½	111⅝a	113
				à 113⅛
AVOINES :				
Oct	44⅜	44⅞b	44⅜	44⅞b
Nov	44⅞a			
Dec	44⅛ à	⅜ 44⅜b	44⅛	44⅜b
Mai	45⅛	45⅞	45⅜	45⅝a
ORGE :				
Oct	62⅛	62⅝b	62½	62⅝b
Nov	62⅜a			
Dec	60⅝ à	½ 61⅛b	60½	61 a
Mai	60⅞	60¾	59⅞	60½b
SEIGLE :				
Oct	70⅞	71¾	70⅜	71⅜
Nov	71⅜b			
Dec	69⅝ à	⅜ 71	69⅜	71
Mai	70⅜	71¾	70⅜	71⅜
A CHICAGO				
	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE :				
Dec	115½ à	¾ 117⅛	115½	116¾
				à ⅞
Mai	114⅜ à 115		116⅛	114½ 115⅝
				à ¾
Juil	99⅜ à	⅞ 100⅝	99½	100⅜
				à ½
MAIS :				
Dec	95	à 95½	95⅜	94¾ 95⅛
				à ⅜
Mai	90⅛ à	½ 90½	89¾	90⅛
				à ⅜
Juil	86½		86⅝	86⅛ 86⅝
AVOINES :				
Dec	41⅜		41¾	41½ 41⅝
Mai	41⅛		41¼	41⅞ 42
Juil	39¼		39¼	39 39⅛
FEVES :				
Dec	122		122¾	120¾ 122¾
Mai	124½		125	123½ 125
SEIGLE :				
Dec	82⅜		83½	82½ 83½
Mai	81½		82	81¼ 82
Juil	75½			

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 79-81, rue Saint-Pierre, Québec.— Tél. : 2-7006.

(Séance du 14 octobre)

	Haut	Bas	Ferm.
Air Reduc.	16½	14⅞	14⅞
Alaska Jun	16	15⅝	15⅝
Allied Chem.	234	233½	233¼
Allis Chalm.	66	64⅞	65½
Amer. Can.	127⅜	127	127
Am. Com. Alc.	30¾	30⅛	30⅛
Am. et For. Pow	7¼	7	7⅛
Am. Lo. Co.	38¼	37½	37½
Am. Radiator	23⅜	23⅛	23⅛
Am. Roll. M.	32⅜	32	32
Am. Smelting	89⅝	89	89
Amer. Sugar	55	55	55
Am. Tel et Tel	180⅜	179	179
Am. Tob "B"	101⅜	101½	101½
Am. Waterw.	26½	25½	25⅝
Am. Woolen	8	7⅞	7⅞
Amerada	100	99	99
Anaconda	43	42	42⅛
Ass. D. Gds.	20⅝	20⅜	20⅜
Atchison	83¼	81⅜	82½
Atl. Refin.	28⅜	28⅜	28⅜
Auburn	34⅜	33⅜	33⅜
Baldwin Lo.	5½	4¾	5⅛
Balt. et Ohio	25⅞	23⅝	25⅞
Barnsdall "A"	18⅜	18½	18½
Bethlehem S.	74⅜	72⅜	73⅜
Bendix Avia	31⅝	31	31
Borg Warner	81⅛	80	80
Briggs Mfg	62¼	61½	61⅜
Bklyn M. T.	57	56⅜	56⅜
Burrough	33⅛	33	33⅛
Byers	23⅜	23⅛	23⅜
Canada Dry	19⅛	18⅞	18⅞
Can. Pacific	13⅞	13½	13½
Case J. I.	166½	162¼	165
Celanese Cor	27⅛	26⅝	26⅞
Cerro de Pasco	55⅜	54⅜	55
Ches. et Ohio	76¼	75	75⅛
Chrysler	126½	122⅝	123⅞
Colorado F.	8¼	8⅛	8⅜
Columbia Gas	20⅛	19⅛	19⅜
Com. Solvents	17	16⅜	16⅜
Com. et South	4	3⅞	3⅞
Congoleum	36⅛	36	36⅛
Cons. Gas	41⅞	41⅛	41⅛
Contin. Can	72¼	71	72
Corn Products	73	70½	72⅜
Crucible Steel	56	54⅛	54½
Curtis Wright	6⅝	6⅛	6⅛
Dom. Stores	10⅜	10¼	10⅜
duPont de N.	168⅜	167	167⅜
Elec. Aut. Lite	45⅜	45	45
Elec. Pow. et L.	13¾	14⅜	14⅛
Erie Rr. pr.	17⅜	16⅞	17
Firestone	29⅝	29½	29⅝
Gen. Asphalt	27⅜	26⅝	27⅛
Gen. Electric	48⅜	48⅜	48⅝
Gen. Foods	40⅛	40⅛	40⅛
Gen. Gas	3⅜	3⅛	3⅜
Gen. Motors	72¼	71⅝	71¾
Gillette S.	16⅛	15⅝	15⅝
Gold Dust	15	14½	14⅝
Goodrich	24⅜	23⅜	23⅝
Goodyear	27⅞	26⅝	26⅝
Houston Oil	9⅞	9⅝	9⅝
Int. Harvest	18⅛	18	18
Int. Nickel	61⅞	61¼	61½
Int. Paper "A"	12⅜	10⅜	12⅛
Int. Paper priv.	61½	58⅝	60
Int. Tel. et Tel.	13	12⅜	12⅜
Kelvinator	22½	21⅜	21⅝
Kennecott Co.	52½	52	52¼
Lambert Co.	18⅝	18	18
Loews Inc.	57⅛	56	57
Lorillard T.	23⅝	23½	23⅝
Mack Trucks	45⅝	44	44
Montg. Ward	55	53⅜	54¼
Marsh. Field	18¼	17⅜	18
Nash Motors	18¾	18½	18⅜
Nat. Biscuit	32⅜	32	32
Nat. Cash	28⅜	28⅛	28⅛
Nat. Dairy	28⅝	28¼	28¼
Nat. Distil.	30¼	29⅝	29⅝
Nat. Pow. et L.	12⅛	11⅜	11⅜
Nat. Steel	23⅝	22	22
N. Y. Central	45⅝	44⅞	45⅛
N. Y. Shipbuild.	12⅜	12⅜	12⅜
North. Amer. Co.	32½	32	32
North. Pacific	31⅛	30½	30⅝
Otis Steel	17⅜	17¼	17¼
Pac. Gas et El	39	39	39
Packard Mot.	12⅜	12⅛	12⅛
Penick et Fd.	62⅜	62	62⅜
People's Gas	54⅜	54	54⅜
Penns. Ry.	43⅞	43	43⅜
Public Serv.	47	46¾	46⅞
Pullman	64⅞	64¼	64½
Pure Oil	18	17¾	17⅝
Remington Rand	19⅜	18½	19⅛
Republic St.	25⅝	25⅛	25⅝
Rey. Tob "B"	57½	57	57¼
Safeway Stores	35¾	34⅛	35⅝
Sears Roeb	95⅝	94	94⅝
Schenley Dis.	50½	49⅝	50⅛
Simmons Bed	44⅜	43¾	44⅛
Socony Vac.	16½	16⅛	16¼
South. Pacific	30	30	30
Stone et Webs.	19	18¾	18¾
Stand. Brands	17⅜	17	17⅛
Stan. Gas et E.	7⅝	7½	7½
Stan. Oil of C.	38½	38⅛	38⅜
Stan. Oil of N. J.	65	64	64⅜
Tex. Corpn.	42¾	41⅝	42⅛
Texas Gulf S.	26⅝	26¼	26⅜
Timken R. B.	69⅛	67¾	68⅞
Tenn. Corp.	7¼	7⅛	7⅛
Union Carbide	99⅝	98½	99⅛
Union Pacific	143	140⅝	143
Unit. Aire.	24⅝	24¼	24⅝
Unit. Gas Im	16½	15⅝	16⅛
Unit. Corpn.	7⅝	7½	7⅝
U. S. Ind. Alc.	40⅜	39½	40⅛
U. S. Rubber	38	36⅝	37⅜
U. S. Steel	76⅝	76	76⅛
U. S. Smelt.	85½	83	85
Vanadium	23¾	23½	23½
Warner Bros.	13⅞	13½	13¾
Warren Bros.	9½	9⅛	9⅛
Worth. Pump	30⅜	29¾	30
Western Union	89⅜	87½	88
West. Electric	151⅜	149⅜	150
Woolworth	62⅝	60⅝	61½

Débouché pour les pommes de terre canadiennes aux E.-U.

New-York.—Cette année, les Etats-Unis sont confrontés par une insuffisance d'approvisionnements domestiques de pommes de terre. Les rapports du Ministère de l'Agriculture datés du 1er septembre estimaient qu'on ne dispoerait que de 311,851,000 boisseaux cette saison, pour un marché sur lequel la demande est suffisante pour permettre une production annuelle profitable de 341,000,000 de boisseaux.

En vertu du nouvel accord Commercial entre les Etats-Unis et le Canada de 1936, les pommes de terre de semence jusqu'à concurrence de 750,000 boisseaux sont autorisées à entrer, du 1er décembre au dernier jour de février de toute année, à 60 cents les 100 livres, et du 1er mars au 30 novembre, à 45 cents les 100 livres. Comme le commerce des pommes de terre de semence d'habitude en mars, cette nouvelle disposition devrait encourager la vente des pommes de terre de semence canadiennes. D'un autre côté, les pommes de terre de table sont importées sous l'ancien droit de 75 cents les 100 livres.

En 1935, les importations de pomme de terre aux Etats-Unis ont été de 6,665,475 livres (toutes du Canada).

Les pommes de terre vendues aux Etats-Unis sont classifiées d'après les qualités promulguées par le Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis. Ces qualités, reconnues depuis le 15 septembre 1936, sont les suivantes: de fantaisie E.-U., No. 1 Extra E.-U., No. 1, E.-U., Commercial E.-U., et No 2 E.-U.

Pour ce qui regarde l'emballage, les pommes de terre se vendent en sacs, barils et boites, le sac de 100 livres étant la forme la plus commune.

La pratique de traiter directement avec des acheteurs est adoptée par les expéditeurs canadiens, les pommes de terre étant achetées soit directement soit indirectement, soit à d'autres conditions qui comportent la consignation à cemarché.

Obligations canadiennes

Cours fournis par L.-G. Beaubin & Cie, Ltée, Québec.

(Séance du 14 octobre)

	Off.	Dem.
D. du C. 2 p.c. 1936	100½	
Do 5 p.c. 1936	100.15	100½
W. L. 5½ p.c. 1937	101⅜	101⅝
V. L. 5½ p.c. 1937	104½	105¼
Do 2 p.c. 1938		
Do 2 p.c. 1939	102	Off.
Do 2½ p.c. 1939	103	Off.
Do 4 p.c. 1939	108	109
Do 1½ p.c. 1940	100½	101½
Do 4½ p.c. 1940	109¼	110
Do 1 p.c. 1941	98	98¾
Do 5 p.c. 1941	113	113¾
Do 3 p.c. 1942	104½	105¼
Do 2½ p.c. 1943	102¼	103¼
Do 5 p.c. 1943	114	115
Do 4½ p.c. 1944	112¼	113
Do 4 p.c. 1945	109¼	110
Do 4½ p.c. 1946	112⅛	112⅝
Do 5½ p.c. 1949	120	120½
Do 4 p.c. 1952	108¼	109
Do 3 p.c. 1955	99⅛	100½
Emprunt de Conversion 4½ p.c. 1956	110¾	111½
Do 4½ p.c. 1957	111	111¾
Do 4½ p.c. 1958	112	112⅝
Do 4½ p.c. 1959	112⅛	112½
Do 3¼ p.c. 1966	100¾	101
Do 3 p.c. perp.	96.10	96⅛
C. N. R. 2 p.c. 1938	100¼	
Do 2 p.c. 1943	99¾	100½
Do 3 p.c. 1944	103½	104¼
Do 3 p.c. 1950	99½	100¼
Do 4½ p.c. 1951	113½	114
Do 3 p.c. 1953	99¼	100
Do 3 p.c. 1954	117½	118¼
Do 4¾ p.c. 1955	117¼	118
Do 4½ p.c. 1956	114½	115¼
Do 4½ p.c. 1957	113¾	114½
Do 5 p.c. juillet 1969	117¼	118
Do 5 p.c. Oct. 1969	119	119¾
Do 5 p.c. 1970	119½	120¼
G. T. P. 3 p.c. 1962	98¾	99¾
Do 4 p.c. 1962	108¾	109
Mtl. H. C. 5 p.c. 1960	119¼	
C. N. S. 5 p.c. 1955	119¼	120½
P. Q. 3 p.c. 1931	89¼	89½
Do 3½ p.c. 1934	99¼	100¼
Ass. Tel et Tel.	87¼	88
Beauharnois 5 p.c. 1973		48
Calgary Power 5 p.c. 1950	93¼	94
Do 5 p.c. 1964	91	92
C. P. R. 3 p.c. 1945	93¼	93¾
Do 4 p.c. 1949	103	103½
Do 4½ p.c. 1944	102½	103
Do 5 p.c. 1951	97	97½
Dom. Gas	91	91½
Gatineau 5 p.c. 1956	100	100¼
Do "A"	99	99¾
Do "B"	98	99½
Hydro 6 p.c. 1944	67	68
MacClaren 1961	88¼	89
Do 1964	87½	89
M. L. H. P. 3½ p.c. 1956	103	104
Do 3½ p.c. 1973	98¼	98¾
Tram. 5 p.c. 1941	102¾	103¼
Do 5 p.c. 1955	86½	87
Do 4½ p.c. 1953	81½	82½
Northwestern	77	78
Ottawa Valley 5½ p.c. 1970	74½	
P. C. 4½ p.c. 1959	97	97¾
Do 5 p.c. 1957	102¾	
Saguenay 4½ p.c. 1966	104¼	105
Shawinigan 4½ p.c.	103½	104½
United Securities		83
Wpg Elect.	89½	90
Abitibi	67½	68
Brown	61½	62¼
Canada Cement	101¾	102½
Steamer	37¼	38
C. I. P.	95¾	96½
Vickeds	96	97
C. P. C.	60	60¾
Donnacona	79¾	80½
General Steel Wares	104	104¾
Great Lakes	66½	67½
Gypsum	101¾	102½
Lake St. John 6½ p.c. 1942	85½	86½
Do 6½ p.c. 1947	113	114
Maple Leaf	78¼	79¾
Massey	90¼	91¼

ORGE :			
Dec	31½	..	..
SAINDOUX :			
Oct.	11.52	11.57	11.52	11.57
Dec.	11.55-57	11.62	11.55	11.62
Ja	11.65-67	11.70	11.60	11.70
Mars	11.85	11.87	11.82	11.87
Mai	12.02-05	12.12	12.0	12.10

Le rendement des valeurs

ORDINAIRES:	Taux	Prix	Rend
Bell Telephone	6.00	152	3.95
B. A. Oil	.80	23⅞	3.35
B. C. Power "A"	1.60	35¾	4.52
Build. Prod. "A"	1.40	49½	2.83
Do Extra	.21	49½	3.33
Can. Malting	1.50	34¾	4.31

Garde son emploi à 70 ans

Un peintre qui prend son Kruschen tous les jours

Combien de peintres en bâtiments peuvent continuer à travailler passé l'âge de 70 ans? En voici au moins un — et il ne recule même pas devant les travaux les plus harassants de son métier. Il nous écrit la lettre qui suit:

"Depuis un grand nombre d'années, j'ai l'habitude de prendre quelques grains de Sels Kruschen dans chaque tasse de thé que je bois. J'ai aujourd'hui plus de 70 ans, ayant vu le jour le 22 juillet 1864. Je suis peintre de mon métier et puis encore travailler. Je grimpe dans les échelles sans hésiter et puis me tenir sur les échafaudages suspendus le long des murs des hautes bâtisses. On me demande souvent à quoi je dois attribuer mon air de jeunesse, car c'est à peine si on me donne 50 ans. Ma réponse est toujours la même: je prends des Sels Kruschen régulièrement chaque jour."

J. S. A.

Kruschen est une combinaison de plusieurs sels minéraux qui aident à stimuler et régulariser le fonctionnement du foie, des reins et de l'appareil digestif. Ils assurent la propreté interne et contribuent à débarrasser le sang de ses impuretés.

Saint-François de Montmagny

TOMBOLA. — St-François de Montmagny. — C'est le 18 octobre qu'aura lieu, dans la salle du vieux presbytère, le tirage des 125 cadeaux qui ont été donnés au profit de nos oeuvres paroissiales, et que l'on fait rafler actuellement. Les lecteurs du courrier de St-François qui auraient un objet quelconque à sacrifier, pour éprouver la joie de faire des heureux, seraient bien gentils de l'envoyer au presbytère de St-François, d'ici le 18.

MARIAGES. — Le 16 sept., M. le curé Vien a béni le mariage de M. Xavier Langlois, de St-Paul du Buton, et de Mlle Emilia Michaud. M. Art. Martineau, N.P., servait de témoin à la mariée, tandis que l'époux était accompagné de M. Louis Langlois.

—Le 23 sept., notre Pasteur célébrait le mariage de M. Adélard Blais, fils d'Edouard, et de Mlle Clara Montminy, fille de M. Césaire Montminy. Les époux avaient pour témoins leurs pères respectifs.

Durant ces deux messes nuptiales, un beau programme de chant a été exécuté par la chorale des Enfants de Marie, sous la direction de notre organiste, Mme Paul-Arthur Boulet.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

DECES. — Le 2 du courant, est décédée, après une courte maladie, Mme Nap. Simard, née Philomène Simard, à l'âge de 74 ans. Son service a eu lieu le 5, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille.

ADIEU AU MONDE. — Le 29 sept., Mlle Gilberte Dumas, fille de M. Amédée Dumas, disait adieu au monde pour entrer chez les religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec. Le dimanche précédent, elle avait été l'objet d'une belle fête, organisée par ses compagnes. Il en fut de même de Mlle Denise Paré, fille de M. Alph. Paré, qui entre chez les Trappistines, de St-Romuald.

A ces deux courageuses jeunes filles, nous souhaitons santé et persévérance.

DEPART DE COLONS. — Mme François Gaulin vient de partir, avec son bébé et son beau-frère, M. Lauréat Gaulin, pour aller rejoindre son mari qui l'a précédée dans l'Abitibi.

Nos voeux de succès à ce jeune et courageux ménage.

PENSEE. — "Il n'y a pas de coeur plus grand que celui qui s'oublie. Il participe de la largeur et de la profondeur du Coeur de Dieu."

Père Preteau, O.M.I.

St-Léon, Mask.

VISITEURS. — St-Léon, Mask. — M. Alex. Bastien, E.E.D., de Québec, est venu dans sa famille le 4 oct.

—M. et Mme B. Saucier, de Drummondville, sont venus à St-Léon, à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Paquin, dont nous avons publié le compte rendu, ces jours derniers.

—M. l'abbé Ad. Lupien, curé au Cap-de-la-Madeleine, Mlles Sophie et Evélina Lupien, également du Cap, étaient de passage à St-Léon, ces derniers temps.

—M. Léo Lupien, ing. civil, de Québec, chez ses parents le 4 oct.

—M. Ch.-Ed. Lesage, agronome, de Québec, est venu passer quelques jours dans sa famille.

FEU M. E. LESAGE. — L'une des familles les plus estimées de St-Léon a été recemment plongée dans le deuil par la mort subite de son chef, M. Joseph-E. Lesage, survenue le 27.

Le défunt avait assisté à la grand'messe paroissiale comme d'habitude. Outre son épouse, née Marie-Aldéa Pépin, il laisse pour pleurer sa perte ses enfants: le R. P. Clovis Lesage, missionnaire en France, la Révde Sr St-Jacques-de-Galilée, A.S.V., de Haileybury, Ont., MM. Charles-Edouard, agronome, Albertino, Marcel, Adrien, Lionel et Mlle Adrienne Lesage.

Les funérailles eurent lieu le 30, au milieu d'un grand concours de parents et amis.

Conduisait le corbillard, M. Geo Julien. Les porteurs étaient: MM. Arthur Pépin, Arthur Julien, Noé Paillé, Ed. Carufel, Hervé Julien et Alf. Lesage.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Lavergne, curé de la paroisse. Officiait, M. l'abbé Noé Pépin, aumônier de l'Hôtel-Dieu, Nicolet, beau-frère du défunt, assisté comme diacre du R. P. Ant. Desrochers, curé de Charlemagne, et de M. l'abbé A. Faucher, vicaire à St-Léon, comme sous-diacre. Au choeur, M. le curé A. Lavergne.

Les enfants du regretté disparu conduisaient le deuil, suivis de nombreux parents et amis.

M. le chanoine Panneton, aum. des RR. SS. de la Providence, Louiseville, est venu offrir un dernier témoignage de sympathie au regretté disparu.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, auxquels nous joignons nos condoléances les plus sincères.

Marjorie SMITH et son pingouin. Elle est d'avis que son pingouin est le seul pingouin apprivoisé dans le monde entier. L'oiseau a été choisi comme mascotte d'une exposition d'appareils électriques à Los Angeles.

Sherbrooke

PRESIDENT DE L'"HARMONIE"

Nous offrons nos félicitations à M. Georges Dufresne qui vient d'être réélu président de la fanfare "Harmonie" de Sherbrooke pour la huitième année consécutive.

L'élection annuelle de l'"Harmonie" a eu lieu à l'hôtel-de-ville de Sherbrooke. A cette occasion, M. le professeur C. Delvenne a été maintenu à son poste de directeur de la fanfare. Les autres officiers élus sont: MM. I. Langevin et A. Gendron, comme vice-présidents; E. Marcotte, secrétaire; E. Campbell, trésorier; Paul Sylvestre et A. Buzzell, vérificateurs; D. Beaudry, tambour-major. Les conseillers sont: MM. U. Brien, G. Bérard et O. Rousseau.

Les patrons de notre fanfare sont: MM. E. Sylvestre, notaire, M. Stenson, L. Chevalier, A. Crépeau, L. Foley.

Son Honneur le maire Rioux a été élu président honoraire de "L'Harmonie" et MM. l'hon. Johnny Bourque et C. Howard ont été élus vice-présidents honoraires.

CAMPAGNE CONTRE LE BRUIT

Ceux qui sont opportunés par les bruits de toutes sortes dans la nuit, surtout ceux qui sont à proximité des cours de chemins de fer, auront appris avec plaisir la demande que se propose de faire au Conseil municipal la Chambre de Commerce Cadette de Sherbrooke, pour faire supprimer les bruits inutiles des sirènes d'automobiles et de locomotives.

Pour notre part, nous nous sommes toujours demandé pourquoi les locomotives du C.P.R., qui profitent de la nuit pour transporter les wagons dans la cour du fret de la rue Marquette, jouent tant de la sirène à cette occasion où tout trafic est arrêté et quand tout le monde est au repos.

Espérons que cette campagne aura pour effet de mettre à la raison les sonneurs de klaxon en pleine nuit et, surtout, fera supprimer ces cris stridents inutiles des sirènes de locomotives dans les cours de chemins de fer.

TOUJOURS LE REARMEMENT

L'autre soir, au Club Rotary, qui semble être le lieu de réunion des propagandistes impérialistes, un jeune homme de notre ville, Jack Ewing, en terminant sa conférence sur son séjour en Angleterre, n'a pu s'empêcher de faire un appel ému au Canada pour courir à la défense de l'Angleterre, qui, dit-il, a une crainte perpétuelle de l'invasion et qui compte sur le Canada pour la défendre. Le gros loup serait défendu par le gentil petit agneau!...

CONFERENCE SUR LA MAURICIE

La conférence de M. l'abbé Albert Tessier, des Trois-Rivières, accompagnée de projections cinématographiques, a été un succès au point de vue forme et renseignements, mais non pas au point de vue assistance. Les Eclaireurs Catholiques de Sherbrooke, qui avaient organisé cette soirée, auraient mérité plus d'encouragement de la part des citoyens de notre ville, ce soir-là.

PELERINAGE A ST-GERARD DE WOLFE

Le pèlerinage annuel au Sanctuaire de St-Gérard de Wolfe aura lieu, cette année, vendredi, le 16 octobre. Comme par les années passées, on s'attend à ce que ce pèlerinage soit une apothéose à Saint-Gérard Majella, patron de cette paroisse du comté de Wolfe.

Des messes basses seront dites, ce jour-là, de 5 heures du matin jusqu'à 10 heures, heure de la grand'messe solennelle. Après la messe, aura lieu la distribution des petits pains de St-Antoine. Dans l'après-midi, se fera la procession.

DEPART DE COLONS

Jeudi dernier avait lieu, à la gare du C.P.R., le départ d'un groupe de femmes et d'enfants qui s'en vont rejoindre leurs chefs de familles, au Canton Bellecombe, au Témiscamingue. M. l'abbé Armand Malouin, secrétaire de la Société diocésaine de Colonisation, les accompagne dans leur voyage.

LE COMTE DE CAIX A SHERBROOKE

Le comte Robert de Caix, rédacteur au "Journal des Débats", qui est en mission d'étude en notre pays, était de passage en notre ville ces jours derniers.

Il était l'hôte de M. le notaire L. Bachand. Vendredi soir dernier, après avoir pris le souper au bazar des Soeurs Grises, M. le comte de Caix a rencontré les amis de l'Art et des Lettres au salon de l'Union Musical.

LINOLEUM BATTLESHIP DOMINION

De dessins et coloris discrets et distingués . . . silencieux et durable . . . le Linoléum "Battleship" Dominion est le couvre-plancher idéal pour les églises, hôpitaux, écoles, collèges, couvents et autres institutions. Permet de réaliser des dessins s'harmonisant avec le thème général de la décoration intérieure. Le "Battleship" Dominion a été posé dans plusieurs de nos principales églises et institutions. Ecrivez pour obtenir des détails.

DOMINION OILCLOTH & LINOLEUM CO. LIMITED MONTREAL

DISTRIBUTEURS
En gros seulement, pour la ville et le district, des Rugs et Carpettes.
LINOLEUM
JOS. BRODRIQUE & Fils, Ltée
375, Boulevard Charest
TEL.: 3-0136
Assortiment complet à nos salles d'échantillons

Choix complet et varié de
RUGS et CARPETTES
LINOLEUM
Chez J.-W. CANTIN
Marchand de Meubles
446, rue ST-JOSEPH

CHEZ WOODHOUSE
65, RUE DE LA COURONNE

40 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES OU 10 MENSUALITES-PAS D'interêt-Pas de Surcharge

PARDESSUS D'HIVER
POUR HOMMES

Chaque paletot reflète le haut degré de confection que nous avons requis de nos fabricants tant qu'à la main-d'oeuvre, qu'à la haute qualité des tissus employés. Tissus: — Elysians, Freizes, Meltons, Tweeds. Modèles: — Raglans, avec Ceinture, Ulsters, Elsterettes, Paletots de toilette dans une splendide variété de nuances et patrons. Tailles: 34 à 48.

Rég. $25.00
$19.50

Dépôt $2.00 — 40 paiements de 44c. par semaine ou 10 paiements mensuels de $1.75 — Pas d'intérêt Pas de surcharge

COMPLETS
A DEUX PANTALONS

Rég. $35.00

Complets à deux pantalons confectionnés de tissus de la plus haute qualité dans une belle sélection de patrons et nuances. Modèles à devant droit et croisé. Tailles: 34 à 48. Tissus: Worsteds, Cheviotes, Serges Botany anglaise bleue tout laine et gris Oxford.

$24.50

Dépôt $2.00 — 40 paiements de 57c par semaine ou 10 paiements mensuels de $2.25 — Pas d'intérêt Pas de surcharge

SOULIERS LADY PARKDALE

Une splendide collection pour convenir même aux plus élégantes.

Vous y trouverez toutes les nouvelles couleurs désirées ainsi que les nouvelles nuances de gris et bourgogne. Les cuirs comportent:— Chevreau (kid), Suède, Cuir ciré et toutes les populaires combinaisons de cuirs. Talons hauts, bas et plats. Tous sont équipés avec le nouveau talon prévenant les glissements. Pointures: 2½ à 9. AA à E.

$3.95

TERMES
10% DE DEPOT, 10 MOIS POUR PAYER
PAS D'INTERET-PAS DE SURCHARGE

MANTEAUX
GARNIS DE FOURRURES

Telles que:—
- Mouton de Perse
- Renard argenté
- Vison Japonais
- Ecureuil
- Renard rouge
- Chat sauvage
- Lynx
- Blaireau
- Martre

Ces manteaux furent modelés expressément pour la femme qui recherche des vêtements distingués caractérisant le bon goût et l'élégance.

Les lainages et fourrures sont de la qualité la plus fine qu'il est possible d'obtenir.

Les lainages viennent de l'Angleterre et de la France.

Les fourrures viennent de toutes les parties du monde.

Tailles: 14 à 20 — 38 à 44

$49.50 A $139.50

TERMES DANS NOTRE RAYON DE FOURRURES
5% DE DEPOT--18 MOIS POUR PAYER
PAS D'INTERET — PAS DE SURCHARGE

MANTEAUX DE SEAL FRANCAIS

Seulement des peaux pleines travaillées et teintes en France furent employées dans la confection de ces superbes manteaux de Seal d'excellente qualité. Merveilleuses variations des modèles Princesse, Swagger et Ajustés dans les tailles de 14 à 44.

Rég. $95.00
$79.00
DEPOT $3.95
PAR MOIS $4.17
PAS DE SURCHARGE
PAS D'INTERET

MANTEAUX DE BROADTAIL
GARNIS D'ECUREUIL

Manteaux de Broadtail Noir, Brun et Gris, garnis d'Ecureuil, de Putois, de Loup ou de Martre pointée. Elégants modèles d'accent juvénile dans les tailles de 14 à 44

Rég. $125.00
$92.50
DEPOT $4.63
PAR MOIS $4.88
PAS D'INTERET
PAS DE SURCHARGE

MANTEAUX DE SEAL FRANCAIS
DE QUALITE DE CHOIX

Luxueusement garnis de Renard, Ecureuil, Putois ou Martre de la première qualité, ces ravissants manteaux comportent les plus nouveaux modèles ajustés de toilette. Tailles: 14 à 44.

Rég. $155.00
$119.00
DEPOT $5.95
PAR MOIS $6.28
PAS D'INTERET
PAS DE SURCHARGE

Tous ces manteaux ont une doublure de satin épais garantie pour deux ans.

Le Dr Philippe Hamel réclame l'étatisation...

Discours du Dr Philippe Hamel

La séance

Il y a amélioration : la séance commence à 3 heures 10. Le président prend la parole lorsque la foule a fini de s'engrouffrer dans les galeries.

M. Sauvé.- Avant de passer à l'ordre du jour je tiens à faire quelques remarques. Il y a ici des règlements qui doivent être observés, par le public aussi bien que les députés. Il faut respecter ces reglements pour plusieurs raisons. Il y a eu des protestations bien justifiées des journaux au sujet du nombre des spectateurs qui étaient dans les galeries hier. Nous avons reçu également des plaintes du commissaire des incendies. Il y avait en effet danger de panique hier. Je tiens à dire que tous les gens dans les galeries doivent être assis : par conséquent personne debout. De plus seuls les députés ont le privilège d'être couverts. Sur le parquet personne autre que les députés ne doit se tenir à l'intérieur de la barre. Avec regret je demande donc au sergent d'armes de faire sortir les gens qui sont en contravention avec cette règle.

On fait donc sortir plusieurs spectateurs.

Le président demande ensuite aux députés de ne pas insister auprès des portiers pour leur faire enfreindre les règlements.

L'ORDRE DU JOUR

On passe à l'ordre du jour et on adopte en première lecture quinze projets de loi du gouvernement, les quinze projets qui étaient au feuilleton depuis le 10 octobre. C'est, royons-nous, la première fois que l'on procède aussi rapidement.

Auparavant les députés ont pris connaissance du deuxième rapport du comité des onze et du choix des présidents. Comme il y a un vice-président (M. Boyer) aux bills publics, M. Bouchard demande en vertu de quelle disposition on a agi ainsi. M. Duplessis rétorque que c'est en vertu des privilèges des députés. Je serai probablement très occupé au comité des comptes publics, ajoute le premier ministre. Or nous avons voulu désigner à l'avance celui qui remplacera le premier ministre lorsqu'il sera pris ailleurs. Cela facilitera la marche du travail du comité (appl. à droite)

Les projets pour rappeler la loi Dillon et la loi qui oblige à vendre les propriétés pour le nonpaiement des taxes. M. Bouchard demande des explications à M. Gagnon pour sa loi instituant un département des mines et des pêcheries. Le ministre des mines donne les explications et M. Duplessis ajoute, aux applaudissements de la droite, que c'est pour mettre fin à l'inefficacité dans laquelle se complaisait l'ancien régime (appl.). Le chef de l'opposition avait demandé à M. Gagnon si sa loi était dans le but de réduire le nombre des ministres.

On adoptera également la loi de M. Oscar Drouin pour empêcher le mouillage des stocks et cette autre de M. Duplessis relativement aux brefs de prohibition et de certiorari.

AUTRES PROJETS

Il y a aussi le projet de M. Fisher abrogeant la loi qui oblige les automobilistes à faire rapport des incidents qui ont pu survenir sur cette loi a été adoptée parce que cette loi a été adopté parce que le le chien d'un ministre avait été écrasé.

L'adoption, en première lecture toujours, de la loi de M. Duplessis concernant les deniers publics relatifs au Conseil législatif et à l'Assemblée législative permet au premier ministre de dire que cette législation a pour but de préserver le trésor public contre ceux qui sont tentés de confondre les deniers publics avec leurs propres deniers.

Les autres projets qui subissent leur première lecture sont les suivants : Loi modifiant la loi des liqueurs alcooliques relativement à la recherche des infractions et à l'arrestation sans mandat ; loi abrogeant la loi concernant la radio et la loi concernant la responsabilité civile en matière de radiodiffusion ; Loi relative aux directorats de compagnie ; Loi abrogeant la loi pour promovoir l'utilisation des produits forestiers (abolition de la commission); Loi abrogeant la Loi relative aux opérations forestières et aux bûcherons (abolition de la commission des bûcherons); Loi modifiant la loi 23 George V, chapitre 98, ayant pour but de rétablir le droit qu'avait l'accidenté de choisir son médecin ; Loi modifiant la Loi des accidents du travail, 1931, pour rétablir, en faveur de l'accidenté, le recours de droit commun contre une personne autre que son employeur; Loi pour établir l'inventaire des ressources naturelles de la province.

TRAVAUX DE CHOMAGE

M. Théophile Larochelle, député de Lévis, se lève et demande si les députés peuvent donner des lettres à leurs électeurs pour les envoyer travailler dans le Parc national ou dans la route de Chibougamou.

M. William Tremblay répond que le comté de Lévis a obtenu $150,000. Il croit que ce montant n'est pas suffisant pour employer tous les chômeurs de ce comté mais pour le moment il considère qu'il ne serait pas juste d'envoyer des gens de Lévis dans le Parc national vu que Lévis a déjà un montant.

Le ministre du travail explique que les journaliers sont choisis sans considération de parti et sans recommandation des députés ou des échevins.

LE DR HAMEL

Le député de Québec-Centre a la parole pour la reprise du débat. L'orsqu'il se lève il est applaudi par une partie de la droite et par la gauche, dont M. Bouchard.

Le Dr Hamel

Le député de Québec-Centre commence par offrir à l'Orateur ses plus chaudes félicitations pour "le titre honorifique" que lui a décerné la Chambre. "Ce nouveau et périlleux poste vous honore", dit-il. "Vous y remplirez, nul doute, tous vos devoirs avec sagesse et impartialité pour le plus grand honneur de cette Législature".

Il félicite aussi le proposeur et le secondeur de l'Adresse et témoigne de sa gratitude à l'égard des électeurs de Québec-Centre.

"Le discours du Trône renferme des énoncés de principes de haute envergure.", dit-il "Si le Gouvernement travaille sincèrement à la création d'un véritable Ordre Nouveau, selon les déclaration énoncées dans le discours du Trône, en s'appuyant sur l'expérience des pays qui ont voulu mettre en pratique les lumineuses directives des encycliques "RERUM NOVARUM" et "QUADRAGESIMO ANNO", le Gouvernement ne comptera pas de plus loyal serviteur que celui qui vous parle.

Les conditions économiques et sociales de cette Province sont, aujourd'hui, telles que chacun doit mettre de côté ses griefs personnels, si justifiés qu'ils soient, pour travailler généreusement à l'établissement d'un véritable Ordre Nouveau, l'unique moyen de nous épargner la ruine économique et des troubles sociaux. Et par Ordre Nouveau, il ne faut pas comprendre simplement l'Ordre ancien amélioré.

LES SALAIRES

C'est la première fois, explique ensuite M. le docteur Hamel, qu'on énonce dans le discours du Trône le principe de la primauté du capital humain sur le capital argent. Cette juste doctrine avait été inconnue jusqu'ici. Le salaire était sacrifié aux dividendes. Pour rétablir l'équilibre, il faudra favoriser par tous les moyens l'extension juridique des conventions collectives de travail. Là où les contrats collectifs ne sont pas possibles, le gouvernement devra intervenir et fixer sans tarder une échelle de salaire minima après étude préalable de chaque genre d'industrie et du milieu où chacune d'elle opère.

Mais il ne faudra tout de même pas tomber dans une autre injustice : celle de l'uniformité des salaires. Les ouvriers de chaque métier devraient être classifiés par une commission d'experts permanente nommée par les patrons et les ouvriers syndiqués. C'est le moyen de créer plus d'émulation dans les rangs des ouvriers et de permettre aux plus habiles d'entre eux de toucher un meilleur salaire en juste rémunération de leur plus fort rendement dans l'industrie.

"Depuis un quart de siècle", dit-il, "si l'on avait mieux compris l'importance du juste salaire, si l'on avait empêché le mouillage scandaleux du capital-actions des compagnies à fonds social, serions-nous, aujourd'hui, à voter des lois de pensions de vieillesses, de l'assistance aux veuves nécessiteuses, et même un crédit agricole ? Aurions-nous une clientèle si nombreuse sous l'assistance publique ? Nous acheminerions-nous aussi rapidement vers l'étatisation stupide des professions libérales?"

LES BUCHERONS

Le député de Québec-Centre dit qu'un salaire de $40. par mois pour les bûcherons est encore un maigre salaire si l'on songe à la longueur des journées, aux frais de transports, à l'usure du linge, au bris des instruments et aux diverses pénalités auxquels ils sont exposés. Ce n'est pas, en tous cas, le salaire familial que le programme de Restauration Sociale établit entre seize et vingt-deux piastres par semaine.

"Nos compagnies de papeteries devraient être forcées de payer un salaire minimun de 2. par jour, soit $52. par mois", dit-il. "Et même avec ce salaire, les hommes de la forêt seraient encore loin de toucher une juste rémunération pour leur labeur et leurs sacrifices."

M. le docteur Hamel demande aussi au gouvernement d'établir un salaire minimun pour les simples manoeuvres et pour les servantes, étant données que ces deux catégories de travailleurs ne peuvent profiter de l'extension juridique des contrats collectifs de travail, qu'elles sont à la merci de la loi de l'offre et de la demande et qu'elles sont trop facilement vouées à la misère en temps de crise.

LES INDUSTRIELS

"Mais on parle avec facilité du juste salaire", continue l'orateur, "et l'on oublie trop souvent les charges fixes qui pèsent sur l'industriel et qui rendent impossible pour lui, en maintes circonstances, la hausse des salaires".

Il y a d'abord les charges municipales. La conversion des dettes publiques à un taux d'intérêt inférieur permettrait à une foule de municipalités de boucler leurs budgets ou d'amortir leurs dettes. Le gouvernement devrait passer une loi générale permettant à toute municipalité de convertir sa dette obligataire.

"Et si l'Etat pouvait forcer les banques à prêter à meilleur compte à l'industriel", suggère encore M. le docteur Hamel, "le problème de la hausse des salaires serait simplifié et les banques en bénéficieraient par l'amélioration générale des affaires.

"Et pour quelle raison le gouvernement ne tenterait-il pas un effort pour venir en aide au petit propriétaire qu'écrasent non seulement des impôts trop élevés en proportion du rendement sur la propriété immobilière, mais aussi des charges hypothécaires trop onéreuses pour ce que vaut, aujourd'hui, le loyer de l'argent".

LES ABUS DU CAPITAL

L'orateur remarque ici que le capital sain a peu souffert de la crise, le capital artificiel, lui, a subi de dures leçons, mais il est loin d'avoir reçu sa vraie punition. Il continue :

"Mettre le capital en demeure de cesser ces abus, c'est perdre son temps. Ces abus, le capital ne les corrige jamais de bon gré, à la suite de simples avertissements. Seul l'Etat peut mettre le capital à la raison en employant des mesures énergiques que des timorés ou des trustards appelleraient extrémistes.

"Contre les abus du capital, point de paroles mais de l'action. C'est ainsi que nous sauverons un imbécile qui se suicide sans le savoir.

LES MONOPOLES

"Mais ce qu'il y a de plus important encore, pour mettre le capital à la raison, c'est d'abord que l'Etat devienne plus puissant que les monopoles qui le dominent. Il faut que l'Etat voie à ce que le capital fictif ne s'accapare pas de l'argent qui devrait rester dans le gousset du consommateur ou aller en salaire à l'ouvrier.

"Et dans cette province, il n'est pas de monopole plus abusif que celui de l'électricité.

"Le gouvernement, dans le discours du Trône, émet encore un excellent principe quand il dit que les ressources naturelles doivent servir le peuple et non l'asservir. S'il veut la réduction des taux comme il l'annonce dans son discours-programme, il devra s'inspirer de l'expérience des pays qui ont su mater ce détestable monopole.

EN SUEDE

E M. le docteur Hamel prend la Suède comme premier exemple.

Dès 1892, Stockholm avait son service municipal de l'électricité. La centrale électrique qu'elle possède actuellement date de 1918.

La Suède a déjà 1,700 milles de chemin de fer électrifié, soit 40% des chemins de fer de l'Etat. Et dans la province de Québec, pays par excellence de l'électricité, où les voyons-nous, les chemins de fer électriques ?

En Suède, les pouvoirs d'eau travaillent à la prospérité générale, tandis que dans la province de Québec, ils travaillent à l'enrichissement de quelques particuliers. Proportionnellement, il y a des Stockholm plus de téléphones, plus d'appareils électriques, plus d'automobiles que dans n'importe quelle autre cité européenne.

Actuellement, 50% des fermes suédoises sont électrifiées. On y a combattu tour à tour les monopoles du sucre, du savon, du chocolat, de la farine, du caoutchouc, des ampoules électriques et de l'électricité, et ce, par la concurrence de l'Etat ou des coopératives. "Je pourrais vous en raconter long sur les luttes soutenues par ce vaillant peuple pour se libérer de ses oppresseurs financiers", dit le député de Québec-Centre. "Aujourd'hui, il est victorieux et dans le calme, alors que d'autres peuples vivent des heures de terreur pour n'avoir pas voulu mettre plus tôt un terme aux abus provocateurs et exaspérants d'une oligarchie.

"Quand donc aurons-nous, comme ce peuple, le courage de prendre le seul et unique moyen de vaincre les pires artisans du communisme chez nous: la concurrence de l'Etat et la formation de coopératives ?"

L'ANGLETERRE

L'orateur cite ensuite l'exemple de l'Angleterre.

Dès 1918, un comité y était créé pour étudier la question de l'énergie électrique. Le rapport de ce comité, dont le député de Québec-Centre tient une copie à la disposition de la Chambre, conclut que la question de l'électricité est d'une telle importance pour les fins militaires, pour la prospérité industrielle de la nation, l'économie du charbon et la victoire sur la concurrence internationale qu'il faut confier le développement de cette industrie de base à une commission indépendante, libre et tout contrôle politique et de toute tradition désuète.

Et il est à noter que le même rapport reconnaissait l'importance, pour la protection de la nation, de placer les centrales électriques sous la direction de l'Etat.

L'ONTARIO

"En Ontario", continue l'orateur," on a commencé à se débarrasser des entreprises privées dans le domaine de l'électrircité dès 1906, date où la Commission Hydro-Electrique ontarienne fut créée.

"Avant la municipalisation, à Toronto, l'électricité se vendait .08; aujourd'hui, elle se vend .02 et moins.

"A Hamilton, elle se vendait .08 avant l'Hydro; aujourd'hui, elle se vend .02 et moins.

"A Waterloo, elle se vendait .012; aujourd'hui, on l'achète à .02 et moins".

A WESTMOUNT

"A Westmount, à la porte de Montréal, les Anglo-Saxons n'ont pas voulu endurer que le monopole de l'électricité vint les tyranniser dans leur domaine. En 1907, ils ont bâti une usine municipale et ont commencé la lutte contre le trust de l'électricité. Ils l'ont vaincu après 27 années de lutte. Voilà le résultat de l'esprit civique, de la tenacité et de la clairvoyance chez l'Anglo-Saxon Et si Montréal n'a pas été pillée autant que la Ville de New York per le monopole électrique, c'est parce que l'usine municipale de Westmount est venue contraindre d'année en année la Montréal Power à baisser ses taux.

"Laissez-moi vous dire que depuis 1907, les taux d'électricité ont toujours baissé à Westmount avant de baisser à Montréal. Quand le prix de l'électricité a baissé à .02½ centins à Westmount, Montréal payait son électricité .03¼ centins. Puis finalement, la Montréal Power s'est décidée de concurrencer à mort le service municipal de Westmount et vendit son électricité .02 centins le kilowatt, alors que l'usine municipale chargeait .02½ centins. La Montréal Power avait, de plus, offert des actions aux Westmountais à des conditions très avantageuses, de manière à les intéresser financièrement et à les détourner du service municipale.

"Imbus de l'esprit civique, les Westmountais ont, tout de même, subi victorieusement cette concurrence déloyale que la Commission des Services Publics a gracieusement tolérés. Cette commission a laissé la Montréal Power vendre l'électricité à .02 centins le k.w.h. à des citoyens riches, pendant que cette même détestable compagnie exigeait des pauvres de Montréal .03¼ le k.w.h..

Aujourd'hui, la Montreal Power s'est retirée de la lutte en vendant son réseau de distribution à la ville de Westmount. Cette dernière, en vendant l'électricité plus cher qu'auparavant, dissimule l'exploitation à laquelle est soumise la ville de Montréal; mais elle encaisse des surplus qui allégeront le fardeau de ses taxes.

A NEW-YORK

"Aux Etats-Unis," continue l'orateur, M. La Guardia, le maire de New-York, a compris qu'il n'y avait rien à faire avec les compagnies. — Il veut municipaliser. — Les compagnies, pour le dissuader, offrent une réduction de $7,000,-000 sur les taux d'électricité. — M. La Guardia répond: "Ce n'est pas $7,000,000." de réduction "que je veux, mais $70,000,000."

"Jamais il n'obtiendra cette juste réduction à moins de municipaliser l'électricité dans la Ville de New-York. J'ai pour m'appuyer l'exemple de ce qui s'est produit universellement.

"Aux Etats-Unis, Roosevelt, n'a pas cru pouvoir réglémenter le trust de l'électricité autrement que par la concurrence d'Etat. — Il a aménagé dans la Vallée du Tennessee, la chute Muscle Shoal au potentiel d'environ 600,000 C. V.— Les résultats obtenus par cette Nationalisation ont été des plus surprenants.

"L'hon. Ranken a déclaré à Washington que: 850 Kwh. coûteront, en Analusia, Alabama, $58.60, alors qu'une municipalité desservie par la Tennessee Valley Authority, usine d'Etat, ne payait que $8.50 pour la même quantité d'électricité."

"La moyenne établie dans les municipalités desservies par la Tennessee Valley Authority, pour services domestiques, est maintenant de .02 2-10, alors que dans les Etats, la moyenne générale est de .05 2-10."

Et l'orateur continue après avoir cité quelques autres chiffres: "Aux Etats-Unis, tous les endroits où l'électricité se vend le meilleur marché, sont incontestablement ceux où le service de l'électricité est municipalisé ou nationalisé."

DU SOCIALISME?

"Pour combattre l'idée de nationalisation, on a crié et l'on crie encore au socialisme.

Pourtant on lit dans "L'Encyclique **Quadragesimo Anno**" qu'il y a certaines catégories de biens qui doivent être réservées à la collectivité, lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut sans danger pour le bien public être laissée entre les mains de personnes privées.

"De plus, l'organe officiel du Vatican, "l'Osservatore Romano", dans un article intitulé: L'ENCYCLIQUE" QUADRAGESIMO ANNO" et LA NATIONATISATION, commente cette partie du texte que je viens de vous citer, et voici ce qu'on lit :

"Il s'agit par conséquent de quelques catégories de biens dont la propriété privée devient irrémédiablement abusive, usurpant injustement un pouvoir social qui appartient seulement au pouvoir public. Si les autres moyens de protection sont insuffisants, la socialisation peut s'imposer comme mesure extrême. par la force des exigences du bien commun. Tel pourrait être le cas de quelques monopoles: service d'utilité publique, stations-hydro-électriques, fabrique de munitions."

"C'est très clair, mais les trustards, trouvent encore moyen de parler d'idée socialiste lorsque nous citons la nationalisation comme l'unique moyen de se rendre maitre d'un monopole aussi abusif et aussi puissant que celui de l'électricité."

LES CAMPAGNES

Si la concurrence d'Etat et la municipalisation sont les deux seuls moyens de combattre le trust de l'électricité, ce sont aussi les deux seuls moyens d'obtenir l'électrification rurale. Notre province est en arrière dans ce domaine. Dans le comté de Lotbinière, par exemple, sur 3,018 familles qui vivent dans les rangs, on en compte 240 qui utilisent l'électricité. La population du comté est de 4,662 habitants, et l'on n'y trouve que vingt-et-un moteurs électriques.

C'est, que l'électrification rurale, il ne faut pas l'espérer avec les compagnies privées. Elles n'y peuvent trouver leur profit.

"Il faut de toute nécessité entreprendre une campagne d'électrification rurale d'après un plan d'ensemble, dont l'exécution couvrirait une période d'une quinzaine d'années," dit-il.

LES TROIS BILLS

"Il faut abroger les trois bills de l'électricité adoptés par cette Législature en 1936," continue l'orateur. "Si vous voulez une preuve de l'inutilité de ces bills, prenez le cas de la ville d'Amos."

Et il raconte que la vlle d'Amos avait un contrat avec une compagnie privée pour l'éclairage des rues et des résidences. Ce contrat expirait le 29 mars dernier. Dans le contrat, il y avait une clause qui disait très clairement qu'à l'expiration de la présente franchise, la ville aurait le privilège d'acheter tout le réseau de la compagnie au prix de sa valeur réelle.

La ville a écrit à la compagnie, lui demandant de nommer des experts pour fixer le prix du réseau. La compagnie a refusé en disant: "Vous acheterez en même temps un aqueduc que je possède, sans quoi je refuse de vendre."

La ville s'est adressée à la Commission de l'Electricité qui, poussée à bout, a fini par dire qu'elle ne pouvait décider du litige, à moins que les deux parties n'acceptent la Commission de l'Electricité comme arbitre.

"Quest-ce qui a poussé le député de St-Hyacinthe à accepter ces trois lois?" se demande le député de Québec-Centre. "Ce doit être sa grande dévotion au parti sacro-saint libéral."

DES PRETEXTES

"Le gouvernement doit sévir immédiatement. Il nous faut toute une législation nouvelle en matière d'électricité.

"Il doit sévir, et que l'on ne vienne pas dire que si nous concurrençons le monopole électrique, nous allons faire perdre les économies placées dans les compagnies d'assurance. — C'est un vieil argument usé que celui de se cacher en arrière de la veuve et de l'orphelin; c'est l'argument que l'on a entendu invoquer ici par M. Taschereau. Mieux vaudrait pour la veuve qu'elle eût moins de capital de la compagnie d'assurance et que ses fils pussent s'établir et gagner leur vie honnêtement. — que de toucher sa pleine police d'assurance pour vivre dans une société en banqueroute où ses fils ne pourront trouver aucun emploi. — Ne croyez-vous pas qu'il serait temps que l'on cessât de voler les consommateurs en cherchant mille et un faux-fuyants pour continuer un commerce exaspérant pour les masses."

UN AVERTISSEMENT

Un peu plus loin, l'orateur continue :

"Ceux qui spéculent présentement sur les actions des compagnies d'électricité, s'en mordront les pouces un jour, et toute compagnie d'assurance sérieuse qui a investi les épargnes des citoyens dans les actions ordinaires de ces entreprises mériterait que les directeurs fussent arrêtés pour malversation.

"Je connais des compagnies anglaises qui n'ont jamais voulu mettre un seul sou de l'épargne de leurs clients dans les entreprises hydro-électriques canadiennes.

"Les particuliers n'ont ni experts ni comptables pour étudier la sur-capitalisation de ces entreprises. Mais que de puissantes compagnies d'assurances confient l'argent de leurs clients à des entreprises aussi malhonnêtement surcapitalisées, voilà qui est condamnable, M. le président, à plusieurs points de vue."

Et M. le docteur Hamel s'élève ici contre le rôle perfide de certains journaux qui favorisent encore l'exploitation de nos centrales électriques par des compagnies privées. Le trust contrôle la bagatelle de 14,000 journaux. d'après l'enquête de Washington.

LA BEAUHARNOIS

"Maintenant, pour terminer, disons un mot de la Beauharnois," continue M. le docteur Philippe Hamel.

A ce moment, on entend des rires dans les galeries. Tous les assistants prêtent une oreille attentive.

Il reprend :

M. le Président, avant d'entrer dans la lutte pour l'Union Nationale, j'avais obtenu de mes chefs, par écrit, la garantie qu'ils feraient la concurrence immédiate au trust de l'électricité, et bien d'autres garanties encore qui, je l'espère, seront toutes respectées.

"Des malins ont répandu dans le public que j'avais exigé l'achat de la Beauharnois en quarante-heut heures et des garanties écrites. — Les garanties, je n'avais plus à en demander, je les détenais.—

"Durant la campagne électorale de 1931, je me lançai à l'attaque contre le régime Taschereau. Le 17 août 1931, à la radio, je disais :

"La déconfiture de la Beauharnois.—(il s'agissait alors de la première faillite de la Beauharnois)— nous offre une occasion exceptionnelle de réparer les bévues impardonnables du gouvernement libéral. Voici peut-être le plus puissant pouvoir d'eau au monde qui, à lui seul, peut donner deux millions de chevaux-vapeur. C'est gigantesque. Nous pourrions générer de la force motrice au fur et à mesure de la demande, au lieu de hâter le harnachement total et d'être contraints de chercher des débouchés à l'étranger. Nous garderions ainsi nos ressources naturelles pour nous et les générations futures.

"A mon humble avis, la Beauharnois doit être étatisée, sans quoi elle deviendra, demain, la proie des vautours qui nous exploitent."

"Par conséquent, il y a déjà plus de cinq ans que je recommande la nationalisation de la Beauharnois."

EN 1934

"En 1934, je collabore à la préparation du programme de Restauration Sociale et j'écris les chapitres sur "Les Trusts" et "La Finance."

"Au chapitre des "Trusts", je mets comme un des articles du programme: "Faire enquête sur la Beauharnois Power Corporation, la Beauharnois Company et la Montreal L. H. and P. Consolidated, et, sur preuve d'abus suffisants, étatiser les usines hydro-électriques de la Beauharnois, en garantissant les obligations et en ne versant aux actionnaires qu'une rémunération correspondant à leur mise de fonds réelle."

"En 1934, je poursuivais donc toujours la même idée dans le programme de Restauration Sociale: Nationaliser la Beauharnois.

"Le 26 juillet 1934, je parlais à la radio, à toute la province, sous les auspices de l'Union Catholique des Cultivateurs. Ma conférence avait pour titre: "C'EST UN CRIME NATIONAL D'AVOIR PERMIS A LA BEAUHARNOIS DE DEVENIR UNE FILIALE DU TRUST DE L'ELECTRICITE." — Dans cette conférence, j'exposais, à larges traits, la finance répugnante qui a présidé à la naissance de cette entreprise. Sur 30,000,-000 d'obligations émises sans aucune garantie, (elles étaient gagées par les actions ordinaires d'une compagnie sans actif réel), il ne s'en est trouvé que $14,500,000. qui ont été réellement utilisées à la construction de l'entreprise. Le reste a été dilapidé en des transactions opérées entre des nombreuses compagnies filiales et certains de leurs administrateurs, en honoraires d'avocats et en souscriptions électorales qui se sont chiffrées à $864,000. — Au début, il y eut un premier syndicat qui vendit ses intérêts à un second syndicat; puis ce second syndicat vendit ensuite ses intérêts à la Beauharnois Power Corporation. La Beauharnois Power Corporation paya pour les droits et privilèges détenus par ce second syndicat, $3,750,000. en espèces et $1,-000,000. de ses actions ordinaires, Classe A. Les promoteurs encaissaient du coup $2,189,000. de profits et restaient propriétaires d'un million de parts Classe A.

"Voilà un petit détail du tripotage financier durant l'organisation de la Beauharnois.

"Je ne vous répéterai pas les conditions imposées par Sir Wilfrid Laurier, en 1906, lors de la location du canal de la Beauharnois. Vous savez qu'il avait dit: "que si jamais la Montreal Power devenait propriétaire de la Beauharnois, tout serait confisqué en faveur de l'Etat, canal et centrales."

"Aujourd'hui, ce crime a été commis. La Montreal Power est propriétaire de la Beauharnois. Elle vient de faire une transaction avec les obligataires de cette compagnie, transaction des plus répréhensibles. Et nous, nous regardons avec une satisfaction béate, l'accomplissement d'un tel crime contre la société.

L'AN DERNIER

"L'an dernier, dans cette Chambre, je disais, après avoir parlé longuement de la question de l'électricité: "Reprenons possession de la Beauharnois, la plus puissante source d'énergie électrique au monde et dont la province n'aurait jamais dû se départir."

"Le 31 juillet 1936, durant la dernière campagne électorale, je parlai sur tout le réseau du Canada français, sous les auspices de l'Union National, et sur la Beauharnois entre autres choses et je disais :

"La Beauharnois, c'est la plus puissante source d'énergie hydraulique au monde; c'est une richesse qui appartient au peuple, et nous ne permettrons pas que l'on continue de commettre les erreurs passées en cédant pour toujours à des particuliers, des richesses d'une telle nature. Ces richesses resteront la propriété du peuple et seront exploitées pour le peuple, entendez-vous, Messieurs les monopoleurs?"

"J'ai parlé de la Beauharnois en maintes autres circonstances, mais je vous signale les dates où j'en ai parlé à toute la province, sans que jamais aucun partisan de l'Union Nationale ne vint émettre une opinion contraire. Et aujourd'hui, l'on vient dire que j'ai exigé, comme par surprise, la Nationalisation de la Beauharnois.

Le Dr Hamel cite ici l'opinion du sénateur français, M. Perrier, et continue un peu plus loin :

MON SEUL BUT

"Monsieur le Président, je termine. Je regrette d'avoir retenu cette Chambre aussi longuement. Mais si vous saviez tout ce que je voudrais vous dire sur cette question de l'électricité, vous conviendriez avec moi que j'ai tout de même été bref. Je me suis battu depuis sept ans, pour un but: VAINCRE LE TRUST DE L'ELECTRICITE ET ARRACHER LA SOCIETE A SES GRIFFES. J'ai étudié la question assez à fond pour ne pas craindre de conduire la province dans une impasse, en lui donnant des directives, si l'on poussait la témérité jusqu'à m'accorder confiance. J'ai l'impression, la conviction même que la majorité de cette Chambre a été élue pour poursuivre une lutte sans trêve contre les monopoles. Si tel est le cas, le Gouvernement, je l'espère, fera tout en son possible pour ne pas décevoir l'opinion publique fort inquiète présentement, si j'en juge par les rapports divers qui m'arrivent de toutes parts.

"De la modération, j'en veux où il en faut, mais quand il s'agit de terrasser ces exploiteurs, le mot "modération" n'a plus sa place. Prenons garde de voir un remède dans l'action lente. Agissons et agissons vite. L'action ferme et rapide contre la dictature économique dont le centre est incontestablement le Trust de l'électricité fera plus pour enrayer la bolchévisation du prolétariat que les conférences anti-communistes les plus étoffées.

"Ecoutez la parole de S. E. le Cardinal Villeneuve, dans une lettre à l'Abbé Desrosiers :

"Pendant que les agents des systèmes révolutionnaires s'ingèrent partout et enseignent le jour et la nuit, l'heure n'est-elle pas venue pour nous, selon le mandat du divin Maître, de publier sur les toits la doctrine sociale de l'Eglise ? Ne faut-il pas que le peuple l'entende, **lui qui devient de plus en plus conscient des abimes où le conduit l'organisation économico-sociale présente et que tant de sirènes cherchent à seduire de leurs voix enchanteresses ?**

"Oui, la présente organisation économico-sociale, Monsieur le Président, nous conduit à un abime. Nous sommes déjà au bord et cet abime, et je conjure nos dirigeants de s'armer du fouet pour chasser sans modération mais avec fermeté les voleurs du temple.

"De la pitié, s'il en faut, ayons-en pour les petits voleurs parfois si excusables en ces temps de misère; mais allons-y avec vigueur contre ces écumeurs, ces empoisonneurs de la société.

"Ecoutez la voix de M. l'Abbé Groulx, dans ses récents commentaires sur le livre "OSONS" :

"Vous n'êtes pas de ceux qui attendent tout de cette grande décevante qu'est la politique, pour prépondérante que soit d'ailleurs sa fonction. En notre société capitaliste, qui ne le sait du reste, les politiciens ne restent généralement que des impuissants, des enchaînés, si pour les faire agir, un peuple ne se sert de sa volonté et du fouet".

"Voilà des paroles énergiques et opportunes. Prenons garde, nous politiciens, si nous défaillons à notre tâche, que le peuple ne se serve contre nous de méthodes sévères et cruelles.

"Montrons et prouvons que nous sommes uniquement au service de la justice et du droit et mettons abruptement un terme au vol légalisé dans cette province. **Mort aux trusts et Maitres chez nous.**- Affirmons, sans phases ronflantes et imprécises, la volonté de l'UNION NATIONALE DE **"faire du capital, un serviteur"**, - en mettant fin aux monopoles privés. C'est pour cette doctrine que je me suis battu et c'est pour elle que je lutterai jusqu'au bout".

Une bonne partie de la députation applaudit le Dr Hamel. Mais les applaudissements viennent beaucoup plus fort des galeries.

Discours de M. René Chaloult

M. René Chaloult

Je veux que ma première pensée dans cette chambre s'en aille vers ce petit village qui s'appelle Kamouraska. C'est là que j'ai passé ma jeunesse, dans ce coin de terre, comme dit le poète,

"Qui m'est une province et beaucoup davantage".

C'est là que j'ai goûté les splendeurs de la nature québecoise.

C'est là que j'ai entendu la voix de nos bois et de nos rivières.

C'est là que j'ai appris le sens du mot patrie.

Je tiens aussi, Monsieur le président, à rappeler le souvenir de mes électeurs de Kamouraska. Contrairement à mes prévisions, ils m'ont invité à les représenter dans cette Législature. J'en suis étonné, car je leur ai toujours tenu le rude langage de la vérité, qu'on ne prise généralement pas en démocratie.

Je m'en réjouis aussi parce que cette élection démontre que l'esprit de parti tend peu à peu à disparaître. Je vous prie de le croire, je n'ai jamais flagorné mes électeurs, pas plus que je flagornerai mes collègues ici présents, et cependant ils m'ont fait confiance. C'est qu'il y a quelque chose de change chez nous. Avant que d'être libéral ou conservateur, on est Canadien français et ou veut servir son pays.

JE N'AI PAS CHANGE

J'ai dit à mes électeurs: "Vous trouverez en moi un député qui ne s'intéressera guère à vos intérêts individuels, mais qui se préoccupera surtout de vos intérêts collectifs, qui sera encore plus soucieux des intérêts de la province que de son comté, parce que ceux-ci doivent être subordonnés à ceux-là. Je me moque également des préjugés bleus et rouges qui nous ont abatardis, je ne me soucie que d'être national... ou nationaliste, comme vous l'entendrez. Je n'ai pas peur des mots, même s'ils ont acquis un sens péjoratif. Je réserve toute mon indépendance envers le chef de l'Union, dans lequel j'ai confiance, mais que j'approuverai ou blâmerai suivant que je penserai qu'il fait bien ou mal". — Et mon chef, à ma très grande satisfaction, — je veux lui en dire ici ma reconnaissance, — ne s'est pas exprimé autrement, lorsqu'il a déclaré en substance, à St-Pascal après les compliments d'usage: "votez pour mon candidat qui saura se tenir debout; et, au besoin, m'en avertir, si je dérogeais". Il me connaissait bien et il m'acceptait tel que j'étais. Je n'ai pas changé depuis. Je suis le même homme que j'étais à Saint-Pascal.

La conduite que j'ai suivie, et que j'entends suivre à l'avenir, est conforme à l'invitation de mon chef **et** au désir de mes électeurs, qui encore, il y a deux semaines, me l'ont manifesté sans équivoque. Quoiqu'il arrive, ni les tracasseries, ni les menaces de perdre les prérogatives ordinaires d'un député ministériel, ne sauraient me gêner; car comme l'a fort bien déclaré notre premier ministre, il faut placer les considérations d'intérêt général avant celles d'intérêt particulier.

SUR LES TRACES DE...

Au reste, Monsieur le président, n'y a-t-il rien de plus dégradant que le servilisme politique ? Nous l'avons dénoncé chez les libéraux, nous ne le verrons pas refleurir, je l'espère bien, chez les nationaux. Nous sommes des hommes libres dans un parti libre. Liberté dans ce cas, ne signifie pas insubordination, mais fierté et dignité. Monsieur le ministre des Terres et Forêts nous a jadis donné l'exemple de cette belle indépendance. Il lui sera sans doute agréable que nous l'imitions, tout en restant fidèle à l'Union nationale.

J'entends marcher sur les traces des Lavergne, des Lamarche, et de Bourassa première manière. J'entends y exercer résolument mon métier d'homme. On dit que cela n'est pas pratique, mais, si l'on me permet cette expression boulevardière, je m'en balance. Notre Québec ne vaut-il pas quelques sacrifices ?

J'ai eu l'occasion de causer avec un grand nombre de mes collègues et j'ai été très heureux de

(Suite à la page 13, 1e col.)

La souris Miquette — **Ca va !** — 1022

Le Dr Philippe Hamel réclame l'étatisation...

(Suite de la page 12)

constatez que la plupart partagent ces principes. Il me plaît d'emettre de reconnaître la supériorité intellectuelle et morale de la députation nationale sur toutes celles qui l'ont précédée.

HOMMAGE AU Dr HAMEL

Ce sera, Monsieur le président, à rendre un hommage particulier au député de Québec-Centre et je regrette vivement de ne pas le voir siéger avec ces hommes très estimables qui composent le ministère.

En dépit de sa victoire éclatante, le peuple est toujours inquiet. Il a perdu sa gaieté épanouie de jour de l'élection. L'atmosphère reste chargée. Il règne un malaise dans cette Chambre.

On a cru que le triomphe de l'Union nationale signifiait l'anéantissement des monopoles, car c'est pour cela principalement que nous nous sommes battus. On constate qu'ils subsistent, qu'ils sont plus arrogants que jamais. Il suffit de lire toutes les chroniques commerciales pour le réaliser. On ne voit rien à l'horizon qui permette d'espérer qu'ils seront bientôt matés. Le discours du trône lui-même ne nous laisse qu'un bien faible espoir. Cependant, le député de Québec-Centre était l'homme tout désigné, par ses connaissances techniques incomparables, par son incorruptibilité devenue légendaire, par son caractère d'acier et par sa très grande popularité pour effectuer les réformes nécessaires. Mystère, mystère, monsieur le président, le député de Québec-Centre a été évincé. Personne ne comprend et tout le monde demeure perplexe. Que voulez-vous, c'est l'Ordre nouveau !...

Il est un autre homme, dont la collaboration eut été précieuse dans l'oeuvre de restauration nationale, c'est monsieur Albert Rioux. Le lendemain de l'élection, j'ai offert de démissionner en sa faveur. Je ne fus pas le seul, me dit-on. On n'a pas cru devoir accepter mon offre. Elle reste ouverte toutefois parce que je crois que monsieur Rioux serait plus utile que moi au parlement, et aussi, je ne le cache pas, parce que je ne suis guère enthousiasmé de la politique et de ses manoeuvres.

Enfin, je connais un journaliste éminemment doué, dont la place était dans cette assemblée, M. Francoeur est un patriote intrépide autant que modeste. Je regrette son absence et je m'en étonne.

Avec les députés de Québec-Centre et de Montmagny, avec MM. Rioux et Ouellet, le ministère n'eut-il pas été plus national et le peuple n'eut-il pas été plus convaincu d'avoir terrassé cet hydre qu'on appelle le trust ? — Mais, je le sais bien, la perfection n'est pas de ce monde. On aimerait tout-de-même parfois, à s'en rapprocher davantage...

IDEES ESSENTIELLES

Si vous me le permettez, monsieur le président, je vais exposer quelques idées essentielles sur la question économique, qui domine aujourd'hui toute la question nationale. Ces idées ne me sont pas personnelles, elles sont partagées par toute la jeunesse qui pense. Il est possible cependant qu'elles n'aient jamais été exprimées dans cette enceinte parlementaire.

Je serai bref, car je comprends qu'il faut hâter le travail sessionnel. J'aurai d'ailleurs l'occasion, au cours de cette session ou de la prochaine, de développer ce point davantage.

Je ne considérerai que l'aspect canadien-français : mon comté est exclusivement français et d'ailleurs, nos compatriotes d'autres origines s'occupent d'abord de leurs affaires et ils font très bien. Ils nous donnent un exemple précieux dont nous aurions tort de ne pas tirer tous les enseignements.

QUE SOMMES-NOUS ?

Que sommes-nous, monsieur le président, dans cette province ? La population se compose de 2,300,000 Canadiens français et d'un groupe minoritaire de 700,000 âmes. Nous formons donc l'immense majorité. Et cependant, que possédons-nous des richesses de notre province ? Rien ou à peu près. Nous sommes un peuple d'indigents, au service et à la merci de la minorité. En voulez-vous des preuves ? Je pourrais vous en fournir pendant des heures. Mais, soyez tranquille, je saurai me borner.

L'industrie du papier est une des principales de notre province : elle commande toute notre vie économique. Quelle est notre influence dans cette industrie ? A peu près inexistante. Nous comptons un représentant sur 10 dans la Consolidated Paper Corporation : monsieur Beaudry Leman; aucun dans la Price Brothers; aucun dans la St-Lawrence Corporation; 2 sur 6 dans la Donnacona Paper : MM. Georges Parent et Georges Garneau; aucun dans l'Anglo Canadian Pulp. Au total, nous jouons le rôle d'ouvrier, de manoeuvre dans ces entreprises où nous détenons cependant une partie appréciable du capital.

Dans l'industrie électrique, la quatrième en importance de la province de Québec, sommes-nous mieux partagés ? Non pas; c'est un étranger, monsieur J.-E. Aldred, de New-York, qui est le roi de l'électricité chez nous. Dans la Shawinigan Water and Power, nous comptons un seul administrateur sur 14. Notre représentation est passable dans les compagnies Québec Power et Beauharnois Power, mais notre influence y est à peu près nulle.

Il n'en va pas autrement dans l'industrie du fer et de l'acier, très prospère dans le Québec. Ce sont des monopoles américains ou anglo-canadiens qui contrôlent tout. Exemple: Dominion Steel and Coal Corporation, Steel of Canada, Algoma Steel Corporation, General Steel Wares, trust auquel notre gouvernement vient de confier un contrat pour plaques d'automobiles et qui ne compte qu'un seul représentant français, M. le sénateur Donat Raymond.

Et l'agriculture, monsieur le président, voilà la principale industrie canadienne - française. Celle-là aussi nous échappe peu à peu. L'équilibre est désormais rompu entre nos villes et nos campagnes: la majorité de nos Canadiens français habitent des centres urbains. La plupart de nos terres sont lourdement hypothéquées. Nous en savons quelque chose, nous, députés de campagnes. La misère et la pauvreté regnent dans nos comtés. Il faut voir ces processions de chômeurs qui assiègent quotidiennement nos bureaux. Certes, notre sol aussi nous échappe.

QUE NOUS RESTE-T-IL ?

Que nous reste-t-il donc ? Des compagnies de chemins de fer ? Elles ne nous appartiennent pas. Des compagnies de navigation ? Elles sont la propriété du capital étranger. Des banques ? Nous en avons deux, et de si petites que notre gouvernement lui-même fait des affaires à la Royal Bank of Canada. Nos mines, nos chûtes d'eau, nos lacs, nos rivières trop souvent sont la propriété des Américains.

Que nous reste-t-il donc, à nous Canadiens français ? Avant tout, des emplois de manoeuvres, de subalternes.

Voulez-vous d'autres preuves, monsieur le président, de notre lamentable situation économique? Prenez MESURE DE NOTRE TAILLE, de Victor Barbeau : il vous en fournira d'abondantes. Il y a dans ce livre tous les éléments d'un salutaire examen de conscience. Ecoutez monsieur Barbeau :

"Chefs, qu'avez-vous fait de nous ? Politiciens, éducateurs, mentors de tout poil, barbes jeunes et vieilles, présidents de sociétés patriotiques, vous tous, anesthésistes patentés, parasites du passé, optimiste béats, éteigneurs de revenbères, elite effiangée et dérisoire, hommes d'affaires et financiers invertébrés, où sont, dites-le moi, où sont vos oeuvres ? Au peuple qui souffre qui dépérit dans sa chair et dans son cerveau, aux jeunes gens diplômés "avec grande distinction" qui battent la semelle, que le vice, que la maladie encerclent, aux milliers d'enfants vêtus de haillons et sous-alimentés qui iront demain échouer dans les hôpitaux, les hospices et les asiles, que répondriez-vous s'ils osaient vous interroger ? Ah ! elle est belle votre oeuvre, messieurs les "officiels" et les officieux. Vous n'avez donc jamais entendu ou lu les plaintes lamentables de la Jeunesse Ouvrière Catholique ? Rien ne vous est parvenu de ce cri-coeur qui résume toute la misère de ceux qui entrent dans la vie ? A quoi bon nos marteaux, nos truelles, nos meules ? Il n'y a plus de travail, disent-ils. Il n'y a que de la haine, des larmes, du sang. Les chantiers sont désertés, les usines s'éteignent, les marchandises pourrissent dans les hangars. Comment comprendre ! Toutes nos illusions sont mortes, tous nos espoirs sont fauchés. Dieu leur reste à eux par bonheur. Mais que reste-t-il à ces filles de chômeurs, à ces mineures que la police râfle dans les cafés pour les diriger tout de suite vers les dispensaires antivénériens ? Que reste-t-il à ces milliers et milliers de nos compatriotes qui, pour une bouchée de pain, un sac de charbon, ont abjuré leur foi ? Que reste-t-il à ces désespérés qui croient en le règne de la justice et de l'amour par cette abomination qui s'appelle le communisme ? De vous crier leur mépris, cabotins."

De ceux-là, le peuple a fait bonne justice le 17 août dernier. Et nous avons le ferme espoir que le gouvernement de l'Union nationale, fidèle à son mandat, saura redonner à nos compatriotes la place qui leur est due.

PROPOS NECESSAIRES

Ces propos ne sont pas très gais, monsieur le président, mais ils sont nécessaires parce qu'ils sont vrais. L'ignorance de nos maux ne les guérira certes pas.

J'ajouterai que cette situation tragique ne saurait durer. On peut voir ailleurs une poignée de capitalistes dominer et asservir une armée de prolétaires. La différence de race et de religion, entre les uns et les autres, complique et aggrave singulièrement le problème chez nous. On ne saurait maintenir indéfiniment une population de 2,300,000 sous le joug d'une minorité étrangère à ses traditions et à sa culture. Il y va de l'intérêt bien entendu de la minorité elle-même qu'un changement s'opère sans délai. Car il est clair que le peuple en a assez de ce régime et qu'il se prépare de vives réactions.

Notre génération, monsieur le président, a pu souffrir un tel état de choses, mais celle qui s'en vient ne le tolérera certainement pas. Si, avec vraisemblance, on a pu dire que la jeunesse est aujourd'hui révolutionnaire, c'est parce qu'elle a beaucoup souffert et que cette souffrance est imméritée. Si on ne craint pas trop de troubler sa quiétude, qu'on écoute parler ces jeunes. Qu'on fréquente les Jeunesses patriotes, les Jeunes-Canada, les Jeunesses nationales, les Jeunes séparatistes, etc., et l'on constatera qu'à juste titre ils sont exaspérés. L'avenir leur appartient cependant. A ceux que cela intéresse d'abord, je rappelle que cette jeunesse constituera un facteur décisif lors des prochaines élections, si nous vivons encore en démocratie. Ne l'oublions pas, c'est la jeune génération qui a porté l'Union nationale au pouvoir, et pour une fin bien déterminée, qui est la libération du peuple canadien-français. Si on allait la décevoir, ce que je me refuse à croire, monsieur le président, elle n'attendrait pas 4 ans pour le faire savoir à qui de droit. Ecoutons Jacques Bainville: "La jeunesse ne craint pas la lutte, elle l'adore. Elle n'a pas d'intérêts à ménager. Elle a, en outre, le culte des idées. Que peut-on contre elle lorsqu'on ne sait pas lui plaire?"

LA POLITIQUE

Qu'on me permette alors d'exposer très sommairement, avant de conclure, la politique qui, à mon avis, devrait être celle de l'Union nationale pour quelle justifie sa raison d'être et réponde à la volonté des électeurs.

Nous vivons en Confédération, si je ne m'abuse. C'est nous, Canadiens français, qui avons voulu ce système politique pour des raisons nationales, afin de mieux protéger notre patrimoine. Nos propositions furent acceptées par nos associés en 1867, de telle sorte qu'il fut alors constitué un véritable Etat canadien-français. Cet Etat national ne pouvait subsister sans une certaine indépendance économique, puisqu'il faut "un appui matériel à toute vie spirituelle". Il appartenait donc à l'Etat du Québec de sauvegarder l'indépendance économique de ses administrés. Hélas ! l'Etat manqua gravement à son devoir. Il fit trop souvent le jeu des puissances étrangères en leur aliénant la plus grande partie de nos ressources naturelles.

Nous affirmons donc que c'est le devoir d'un gouvernement qui se dit d'Union nationale de réparer les torts du passé et de gouverner enfin, sans léser les droits d'autrui, dans l'intérêt de la majorité de la population, c'est-à-dire dans l'intérêt des Canadiens français.

Cette politique ne constituerait pas une nouveauté. C'est celle de tous les Etats où se pose le problème des minorités. C'est aussi celle des autres provinces. Viendrait-il à l'idée des gouvernements de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, par exemple, de légiférer principalement dans l'intérêt de la minorité française.?

Nous avons au moins le droit, je pense, ainsi que l'affirme monsieur Lionel Groulx, ce maître si écouté de notre jeunesse, "de n'être pas gouvernés contre nous-mêmes", et d'obtenir "des chances égales à celles de nos rivaux."

LE "CRI DE RACE"

Et surtout, qu'on ne vienne pas prétendre que nous soulevons des préjugés de race en réclamant simplement de qui nous est dû. "Une politique canadienne-française, écrit l'historien Groulx, et je fais miennes ses paroles, n'est pas nécessairement, que je sache, une politique d'agression ni d'injustice à l'égard de qui que ce soit. Nous ne songeons à dépouiller personne; seulement nous n'entendons pas, non plus, être dépouillés. Nous n'empêchons personne de vivre; mais nous voulons vivre nous aussi. Et j'estime que ce n'est pas prendre sa place que d'autres que de prendre la nôtre. Je ne suis, ai-je besoin de le dire, ni anti-anglais, ni anti-juif. Mais je constate que les Anglais sont pro-Anglais et que les Juifs sont pro-Juifs. Et dans la mesure où pareille attitude ne blesse ni la charité, ni la justice, je me garderai bien de leur en faire reproche. Mais alors je me demande pourquoi, et dans la même mesure, les Canadiens français seraient tout, excepté pro-Canadiens français ? Du reste j'oserai même demander s'il est bien dans l'intérêt de la minorité qu'un redressement tarde à s'opérer ? La question qui se pose est bien celle-ci : La situation économique qui prévaut actuellement dans la province de Québec, notre peuple la subira-t-il et peut-il la subir indéfiniment ?"

Nous représentons près de 80% dans cette province et nous entendons contrôler les ressources naturelles dans une égale proportion. C'est notre droit. Le reste en revient à la minorité. Nos minorités françaises des autres provinces n'en obtiendront jamais autant.

LES IDEES DE LA JEUNESSE

Ce sont là, monsieur le président, quelques unes des idées de la jeunesse. Et c'est pour les mettre progressivement en application qu'elle a voulu un gouvernement d'Union nationale. Si on allait la décevoir, elle ne prendrait pas quatre ans, je le répète, à lui signifier son congé.

Il faut commencer par mettre au pas les monopoles. Le discours du Trône, qui contient par ailleurs d'excellentes mesures, me paraît trop vague sur ce point. Il faut peut-être attendre, car il arrive souvent à ce soi-disant discours d'être vide et insignifiant. Mais si nous attendons, ce n'est pas sans impatience et sans hâte. On a promis de nationaliser immédiatement les pouvoirs électriques; et c'est une tâche que, à mon avis, on ne saurait différer. Et le concours du député de Québec-Centre, qui mena contre le trust électrique une lutte tenace et fructueuse, devra certainement être précieux, sinon indispensable, au ministère.

On nous a répété hier le refrain traditionnel de "la bonne entente". La bonne entente, monsieur le président, nous en sommes, mais pourvu qu'elle soit basée sur la justice et l'équité. On nous a parlé du "cri de race". Est-ce soulever des préjugés de race, monsieur le président, que de réclamer pour les Canadiens français ce qui leur est dû, surtout lorsqu'ils ont voté précisément pour l'obtenir ? Est-ce soulever des préjugés de race, et je dis cela avec toute la déférence et le respect possible, que de réclamer notre part, toute notre part dans un ministère national?

Nous comptons dans l'Ontario un nombre de Canadiens français à peu près égal à celui des Anglo-canadiens dans le Québec. Et cependant nous constatons que M. Leduc seul les représente dans le ministère ontarien.

"JE NE SOUFFRIRAI PAS..."

Il ne faut pas soulever le cri de race. Soit, mais, faut-il, à Ottawa, nous laisser dépouiller de tout ce qui nous appartient ? Faut-il que le gérant du port de la troisième ville française du monde soit un étranger, monsieur Ferguson ? Faut-il que nous perdions, pour la bonne entente, à cause de notre infériorité numérique dans le service civil, la somme annuelle de $6,000,000 ? Si c'est cela de la bonne entente, monsieur le président, je n'en suis plus. Je ne souffrirai jamais que ma race, sous le prétexte fallacieux de générosité et de largeur d'esprit, n'obtienne la totalité de ses droits à Ottawa comme à Québec.

On dira peut-être que je suis intransigeant. Peu m'importe. Il me suffit d'être véridique. A moins que le "fair play" britannique ne joue que pour une race, nos compatriotes anglais reconnaîtront que je ne réclame que justice. Et presque tous les députés de cette Chambre, qui sont patriotes, pensent comme moi, j'en ai l'intime conviction. Ils ne sont pas tous tenus de le dire.

Monsieur le président, je m'excuse de ma franchise. Elle m'est imposée à la fois par mon tempérament et les idées qui me tiennent à coeur. Ces idées sont d'ailleurs, à quelques variantes près, celles de toute la jeune génération; et je prie mes collègues, les honorables membres de cette Chambre, de vouloir bien les peser dans l'intérêt de nos mandataires communs. C'est uniquement cet intérêt, et celui de notre chère province qui me les a aujourd'hui inspirées. (Appl.)

M. Chaloult est le dernier député qui parle sur l'adresse. Celle-ci est alors votée à l'unanimité de la Chambre, comme le veut la coutume britannique, car "le roi ne peut pas avoir tort". Le discours du trône est supposé être en effet le discours de Sa Majesté.

Avant de clore cette partie du compte rendu, mentionnons que le député de Labelle a interrumpu le député de Kamouraska pendant son discours. M. Chaloult venait de parler de la "General Steel Wares".

M. Labelle.. — Est-ce que vous êtes au courant que la "General Steel Wares" qui est dans mon comté, a 95 pour cent de ses employés qui sont Canadiens français, même dans les hautes fonctions ? Le gouvernement de la Province en lui confiant le contrat pour ses plaques d'automobiles nous apporte à Montréal la fabrication des plaques de six provinces du Canada. A l'avenir ces plaques seront faites dans la province de Québec (appl. chez la majorité des députés de la droite).

Le député de Kamouraska répond aussitôt.

M. Chaloult. — C'est très possible. Je ne conteste pas. Dans presque tous les trusts de la Province les employés sont des Canadiens français. Je dirai — j'allais dire mon savant ami — pour le député de je ne sais quel comté (rires) qu'il n'en reste pas moins que ce contrat va à une compagnie étrangère.

Le député de Kamouraska continua son discours sans autre incident.

A 5 heures 30, l'adresse était donc votée.

LE Dr TRUDEL

Le premier ministre se lève et propose le Dr Marc Trudel (St-Maurice) comme président des comités plénier de la Chambre. Il ajoute qu'il n'a pas besoin de faire l'éloge du nouveau président. Il fait aussi remarquer qu'il a toujours dit que l'Union nationale est au-dessus des partis et que cette nomination le confirme. Le Dr Trudel était libéral avant d'entrer dans l'Action nationale puis dans l'Union nationale.

M. Damien Bouchard approuve la nomination du Dr Trudel. Au journal qui a fait remarquer qu'il ne s'était pas levé pour appuyer la nomination de M. Sauvé au poste de président de la Chambre, le chef de l'opposition répond qu'il l'aurait fait avec plaisir si le premier ministre l'avait invité à appuyer la proposition.

Le Dr Trudel remercie le premier ministre, le chef de l'opposition et ses collègues pour l'honneur qui lui est fait.

LE BUDGET

Le premier ministre propose qu'à sa prochaine séance la Chambre se forme en comité pour étudier le vote des crédits. Il annonce ensuite que M. Fisher devait prononcer le discours du budget jeudi, mais qu'il en a été empêché à la dernière minute à cause de certains renseignements qui lui manquaient. Ce sera pour vendredi. M. Duplessis demande ensuite à M. Bouchard quels projets de loi il veut étudier à la prochaine séance. M. Bouchard répond que ce n'est pas l'opposition qui va diriger le gouvernement. Il demande seulement qu'on suive les règlements et qu'on remette à l'opposition le texte des projets que l'on entend discuter. Il annonce que l'opposition ne retardera pas le vote des subsides. On ne nous a pas donné une seule loi, dit-il; comment voulez-vous que nous en étudiions.

M. Duplessis retorque que dès demain les projets de loi seront imprimés. Il ajoute qu'il regrette que sa marque de courtoisie ait été interprétée de cette façon, ajoutant qu'il saura à quoi s'en tenir à l'avenir.

M. Bouchard répond en disant que le chef de l'opposition, (encore un lapsus, car il parle de M. Duplessis) a l'intention de conduire les débats de la Chambre avec des farces.

Comme le premier ministre se met en devoir de résumer les différents projets de loi qui ont été adoptés en première lecture, le chef parlementaire de la gauche explique qu'il préfère des textes écrits.

A 5 heures 30 on ajourne à cet après-midi à 3 heures.

Funérailles de Mme G. Fortin

Les funérailles de Mme Gaudiose Fortin, née Marie-Louise L'Espérance, ont eu lieu samedi dernier en l'église de Giffard, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé Isidore Drouin, curé de Laval, a chanté le service, assiste de M. l'abbé Jean-Louis Lachance, comme diacre, et de M. l'abbé J.-A. Gauthier, curé de Giffard, comme sous-diacre. Des messes basses ont été dites aux autels latéraux par MM. les abbés Antonio Parent et Alexandre Gagnon, du Collège de Lévis.

Suivaient le cortège, outre son son mari, son fils, M. Paul-Emile Dubord; son frère: M. Alphonse L'Espérance; son beau-père: M. Délias Fortin; ses beaux-frères : MM. Auguste Parent, Armand Parent, Herménégilde Parent, Roméo Gauvin, Alfred Fortin, Philippe Fortin, Roméo Fortin, Paul-Emile Fortin et Henri Parent ; ses oncles : MM. Alfred Fortin, Alfred Dallaire, Gaudias Labrecque, Alphonse L'Espérance; ses neveux : Gérard, Jean-Paul, Gérard et Lucien Fortin, Pierre Parent, Napoléon Levasseur, Georges-H. Levasseur, Marcel, Léo, Armand, Eugène, Léonidas, Roger Parent, Laurent Gauvin.

On remarquait encore : MM. Lionel Bergeron, maire de Giffard, le Dr Léo Poulin, le Dr Pierre Roy, MM. Télesphore Simard, Elz Poitras, J.-A. Auclaire, R. Clouet, D. Thibault, Jos. Drouin, W. Vandal, C.-A. Emond, Léo Villeneuve, Gérard Côté, William Langlois, E. Turbide, J. Lapointe, J. Coulombe, L. Lortie, O. Desgagnés, L. Blackburn, A. Martel, Wilf. Poullot, J. Veilleux, Wilf. Bédard, Alph. Sénéchal, Adj. Daigle, Jules Miller, Emile Roberge, Ls-Ph. Grenier, P. Gauvin, L. Cauchon, Albert Parent, J.-Bte Jacques, J.-P. Brière, Ed. Vachon, Jos. Grenier, J.-Bte Grenier, W. Coulombe, J. Coulombe, A. Matte, F.-X. Michaud, Léon Roy, F. Côté, Chs Samson, Jos. Samson, Roméo Rousseau, et une foule d'autres.

C'est la maison Germain Lépine Limitée, qui avait la direction des funérailles.

Nos sympathies.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de :
DIB GABRIEL SAIPHY, Marchand, Rivière Portneuf, Co. Saguenay P.Q.
Débiteur autorisé.

AVIS est par le présent donné que : **LUNDI le 19 OCTOBRE 1936 à 11 heures a.m.** sera vendu à mon bureau No. 58, rue St-Pierre, Edifice Canadian Pacific Express Québec, Qué., le Yacht en cette affaire comme suit :

ITEM "1" Un Yacht nommé Nama Kanta, de 46 pds de long 20 pds P

La vente se fera au plus haut et dernier enchérisseur

Pour spécifications et autres renseignements s'adresser au syndic soussigné.

Le Yacht en cette affaire est visible en s'adressant sur les lieux à Rivière Portneuf, P. Q.

Conditions de paiement :
ARGENT COMPTANT.

Daté à Québec,
ce 25 septembre, 1936
Lucien CHABEST,
Syndic.

BUREAUX : 58, rue St-Pierre, Québec, Qué.

CORPORATION DE QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

Québec, le 8 octobre 1936

SOUMISSIONS POUR SERVICE DE NEIGE DANS DIFFERENTES RUES DE LA CITE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "SOUMISSION POUR SERVICE DE NEIGE DANS DIFFERENTES RUES DE LA CITE", et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Québec, seront reçues d'hui à jeudi, le 22 octobre 1936, à 4 hrs P. M.

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F. X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

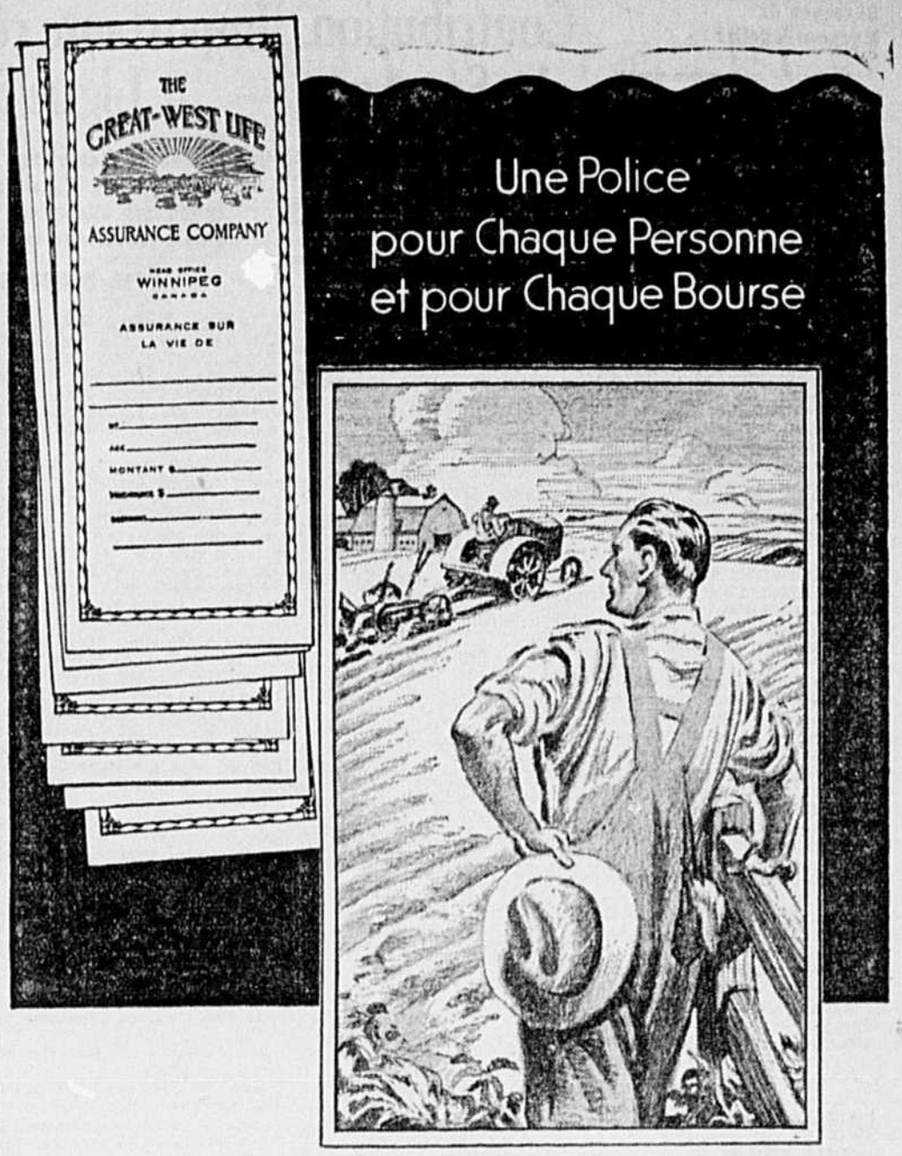

Une Police pour Chaque Personne et pour Chaque Bourse

POSSESSION PAISIBLE

Une bonne ferme, une bonne santé et son assurance dans la Great-West lui mettent la paix dans l'âme. Il a fait de son mieux pour protéger sa famille et son propre avenir avec le genre d'assurance le mieux adapté à ses besoins particuliers. En ville comme à la campagne, la possession paisible de leurs biens est le but auquel tendent tous les hommes. Protection de votre famille, rentes pour votre vieillesse, capital mis à votre disposition à un moment donné de l'avenir—tels sont quelques-uns des services que notre compagnie est en mesure de vous rendre pour vous aider à vous garantir cette "possession paisible". Mettez-vous en relations avec un agent de la Great-West.

ALBERT DAOUST, Gérant de Succursale
Edifice Québec Power, Québec

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

La question sera bientôt soulevée par M. Boiteau

Le dernier mot n'est pas dit dans la question concernant la nomination de l'instructrice en natation de la piscine municipale du Palais Montcalm. L'échevin Boiteau a en effet manifesté hier l'intention de soulever de nouveau cette question au Comité Administratif ces jours-ci.

On se rappelle que sur la suggestion de M. Boiteau, le Comité a décidé, il y a quelques jours, de nommer Mlle Diane Gagnon à ce poste, en remplacement de Mlle Frances Dinan. Hier après-midi, une délégation de femmes et de jeunes filles, habituées de la piscine, s'est présentée devant le Comité pour demander à nos autorités municipales de ré-installer Mlle Dinan dans son ancienne charge, étant donné qu'elle a donné entière satisfaction depuis son entrée en service, et que d'un autre côté, Mlle Gagnon, n'aurait pas selon elles, la compétence exigée par ses nouvelles fonctions. Le Comité s'est alors rendu à la demande des déléguées.

Aujourd'hui, M. Boiteau annonce qu'il remettra de nouveau la question sur le tapis à une prochaine séance du Comité.

En réparation

Dans le but de lui faire subir des réparations peu considérables, on a conduit la 'White Island Reef' No 5, qui passe généralement l'été au large de Cacouna, en cale-sèche. Ce bateau retournera à sa position accoutumée avant la fin de la navigation.

Le Shredded Wheat remonte vite l'énergie et la vitalité

PARCE qu'il est fait de blé *entier*, rien d'ajouté, rien d'enlevé, le Shredded Wheat regorge d'éléments essentiels de nutrition, sous la forme la plus digestible et la plus délicieuse.

12 gros biscuits dans chaque boîte

Mangez-le avec du lait—garni de vos fruits favoris ou baies.
Gardez-vous "en forme" et bien portant!

Lorsque vous mangez ce croustillant Shredded Wheat brun doré, vous êtes conscient de sa riche valeur nutritive qui aide à vous maintenir en forme—et vous jouissez aussi de son exquise saveur.

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.
Niagara Falls - Canada

BLÉ ENTIER — RIEN D'AJOUTÉ — RIEN D'ENLEVÉ
SHREDDED WHEAT
FAIT AU CANADA - DE BLÉ CANADIEN

L'INTREPIDE GEORGES — Une commission — par HARRY F. O'NEILL — 1219

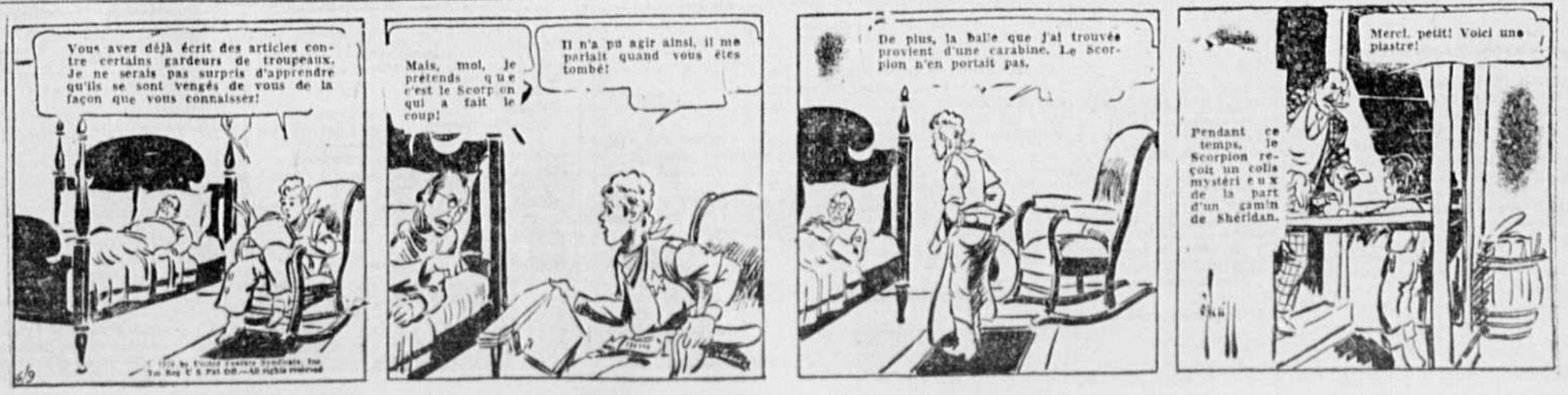

Obsèques de Madame Pelletier

(Suite de la dernière page)

lain de l'Hôpital Civique; P.-E. Pelchat, aum. Précieux-Sang, Lévis; les RR. Pères Miville, O.P.; Siméon, O.F.M.; Carrier, S.S.S.; P. Boulet, d.P.B.

La messe de Requiem et les motets de circonstance ont été exécutés par la Maîtrise et la chorale des hommes sous la direction de M. l'abbé Alb. Rousseau.

A l'orgue d'accompagnement : M. Simard.

Conduisaient le deuil : son époux, M. Louis Pelletier; ses fils: Louis-Stanislas, Charles-Eugène, Albert, N.P., et Louis-Philippe Pelletier; son frère : M. l'abbé Alfred Dupont; ses beaux-frères : MM. Alfred Pelletier, Auguste Bérubé, Clovis Moreau, Phydime Moreau; ses petits-enfants : Gilles et Luc Pelletier; ses neveux : Alfred, Arthur, Emile, Antoine, Charles, Joseph, Léonce, Luc-Aimé et Léonie Fournier; Joseph, Charles et Alfred Moreau; Alfred et André Dupont, Georges Pelletier, Anaïs Bérubé, Achille Bélanger, Léo Anctil, Léon et Adélard Leclerc; ses cousins : Elzéar et Edmond Caron, Pierre, Jules et Edmond Ouellet, Boniface Bélanger.

Dans le cortège : une délégation de l'Association des Marchands détaillants, notamment MM. L.-J. Deschamps, président, et Rodolphe Pouliot, secrétaire; M. le notaire Jules Lessard, MM. J.-A. Lemay, A. Demers, L. Lallberté, F.-X. Galarneau, P.-E. Lapierre; une délégation du comité conjoint des Boulangers et Patrons : MM. J.-A. Marquis, président; Réal Tardif, Arthur Paradis, J.-A. Robitaille, Maurice Charland, René Lalonde, P.-A. Côté, J.-A. Bouthillette, Lucien Robitaille, Frs Demers, Donat Simard, etc., etc.

La maison Sylvio Marceau avait la charge des funérailles.

L'"Action Catholique" prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

LA LAME LERESCHE
rase vite et bien

Le très révérend P. G.-A. Laplante réélu Provincial

(Suite de la page 3)

En 1924, sous le Commissariat Provincial du T. R. P. Jean-Joseph Deguire, il était nommé, par le Général de l'Ordre, Conseiller provincial (1924-1927) et, le 15 février 1927, lors de l'érection en Province des maisons canadiennes, il devenait Définiteur provincial et Préfet des Etudes pour la Province sous le 1er provincialat du T. R. P. Ambroise Leblanc (1927-1930). Au Chapitre provincial, tenu à Montréal le 17 juillet 1930, il était réélu dans les mêmes fonctions et, en 1932, il était transféré du directorat du scolasticat de théologie, Montréal, à celui de Philosophie, Québec. Enfin, l'année suivante, le 2 2août, le 2e Chapitre de la Province du Canada élisait Provincial à la place du T. R. P. Ambroise Leblanc, dont le deuxième terme expirait, et, aujourd'hui, le troisième Chapitre vient de lui renouveler ce poste de confiance pour un second triennat. Quoiqu'élu à Québec, le T. R. P. Georges-Albert demeurera à Montréal où se trouve le couvent de l'administration provinciale, 2010 ouest, rue Dorchester.

Pour seconder le T. R. P. Provincial dans sa charge, le Chapitre a aussi élu ce matin, en qualité de Custode ou Assistant-provincial, le T. R. P. Ambroise Leblanc, qui occupait déjà ce poste depuis 1933.

Voici maintenant les noms des Définiteurs élus à ce même Chapitre :

Le Père Marie-Albert O'Neil, réélu ; le Père Archange Godbout, élu ; le Père Léopold Boiteau, réélu ; le P. Edmond Gautron, élu.

Immédiatement après l'élection, toute la communauté s'est rendue en procession à la chapelle au chant du Te Deum.

Le nouveau Provincial prêta alors le serment d'usage, selon les lois de la Sainte Eglise, et après une courte allocution du T. R. Père Viciteur, tous les religieux prêtèrent obédience au Provincial réélu. La cérémonie se termina par la bénédiction que le T. R. Provincial donna à tous.

Louis Lebel a été trouvé...

(Suite de la dernière page)

manqué aux lois de vitesse et de circulation.

L'hon juge Lucien Cannon fait ensuite sa charge. Il félicite le nouveau substitut du procureur-général de la façon dont il a conduit son premier procès devant les Assises. Il fait pour les jurés un examen de la preuve et leur dit qu'en vertu d'un amendement assez récent au Code Criminel, ils peuvent rendre trois verdicts dans une cause de cette nature: verdict de manslaughter, verdict de négligence criminelle et un verdict de non culpabilité.

Les jurés se sont ensuite retirés pour délibérer en prenant leur souper et à 8.30 heures, ils rendaient, par la bouche de leur président le verdict mentionné plus haut.

STURGEON RIVER GOLD MINES

Un rapport intérimaire annonce qu'il a été décidé de procéder immédiatement à l'érection d'un moulin au cyanure d'une capacité de 50 tonnes en utilisant autant que possible l'outillage actuel de la mine et le courant électrique disponible. La somme de $100,000 nécessaire à ces travaux a été obtenue au coût de 5 pour cent de Coniagas et Wood Brown Prospectors (Trust). Bien que le développement en profondeur exécuté dans les deux galeries inférieures n'ait pas répondu jusqu'ici aux espérances, l'on croit toutefois que la section sud renferme de meilleures promesses.

(Burke, Dansereau et Cie).

Contribution de Ste-Anne aux missions

Trente anciens de cette institution se dévouent à l'évangélisation des infidèles. — Exposition missionnaire.

DES RAPPORTS

Dans le but d'intensifier chez eux le mouvement missionnaire... répondant en cela à l'appel du Pape, les élèves, avec le concours des professeurs, ont organisé une Exposition Missionnaire. Pour ceux qui veulent s'intéresser, il y a beaucoup à y apprendre.

Un grand chucifix préside l'Exposition, avec cette inscription : "Il s'est donné en rançon pour nous." Des statistiques ingénieusement groupés par tableaux : le bloc paien, les dissidents etc., donnent une idée du mouvement missionnaire catholique dans le monde.

Tout un coin a été réservé au Japon et plus spécialement au diocèse de Sendai, où Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., exerce son apostolat. Dans cette même partie, le diocèse de Kagoshima où Mgr Egide Roy se dépense pour ces pauvres Japonais, a également son coin. La variété de la place réservée aux Franciscaines n'a d'égale que l'ampleur de leur apostolat qui s'exerce dans les cinq parties du monde.

Avec les Oblats de Marie Immaculée, nous voyageons d'un pôle à l'autre. Après avoir vu à l'oeuvre nos Canadiens dans les neiges et les glaces, nous nous transportons au Basutoland chez Mgr Bonhomme, O.M.I.

Les Jésuites pourraient fort bien dire : "Le soleil ne se couche pas sur notre empire", mais c'est surtout la province de Suchow qui attire l'attention. En effet, ce territoire est confié aux Jésuites Canadiens et c'est Mgr Côté qui dirige les efforts des nôtres là-bas. Dans cet étalage, il y a une photo du célèbre "Brigand" qui a maintenant son repaire sur la Grande-Allée à Québec et qui, "arbitre expert en tous les cas," est surtout habile à dévaliser les gens au profit de ses missions.

L'exposition se complète par la liste des Trente anciens de Ste-Anne qui se dévouent aux avants-postes en pays de mission.

L'ouverture solennelle de cette Exposition s'est faite dimanche soir à 8.00 hrs à la salle Académique. Différents rapports furent présentés par des élèves : "Le devoir Missionnaire, "surtout au point de vue doctrinal, fut donné par Jos.-M. Quirion. Marias Raymond communiqua "les statistiques religieuses du monde présent", puis Marc-A. Perron donna des détails pratiques sur "l'accomplissement du devoir missionnaire." Paul Renault sut intéresser l'auditoire par un rapport très documenté sur le Japon. Enfin un 'sketch" tout à fait dans l'atmosphère de cette soirée clôtura cette réunion.

L'exposition sera ouverte toute la semaine aux élèves et au public. La clôture aura lieu dimanche le 18 octobre, par une soirée missionnaire donnée par le R. Père Philéas Boulay, C.S.C.

Service des signaux

QUEBEC, 15 octobre, 1936 — 10 a.m.

Québec — Montant 7.35 a. Ward 125 est, dû 7.p.m. 8.20 a.m. Marave 102 est, du 5 p.m. Cornwallis dû 3 p.m.

St-Jean, I.O., 14 — Descendant 4.a. Chicoutimi & Rem.

Ile aux Grues, 31 — Descendant 3.10 a. Rita Chandri, hier 7.45 p.m. Charles R. Huntley.

Cap Saumon, 82 — Clair, fort sud ouest. Montant 3.30 a. Vapeur, 4.a. Vapeur, 5.30 a. Remorqueur Manoir & Rem. 7.a. Osiris. Descendant 5.30 a. Brask, 7.-30 a. Donnacona, hier 5.45 p.m. New Northland.

Chicoutimi, 165 — St-Quentin arrivé montant hier 4.p.m. Gilly 5.p.m. Swiftwater parti pour Sydney hier 3.15 p.m.

Pte au Père, 158 — Clair, ouest. Montant 3.a.m. Topdalsfjord, 5.30 a.m. Ward, montant hier 5.30 p.m. Barge, 9.30 p. Cornwallis. Descendant 6.a. Wanstead, 3. a.m. Yorkwood, 3.a. Brant County, 3.a Yorkmoor, 7.a.m. Fagerfjell.

Petit Métis, 179 — Clair, sud ouest. Montant hier 4.p.m. Manicouagan. Descendant hier 4.p. Goélette Bic.

Matane, 202 — Nuageux, sud ouest. Goélette Sassville parti montant hier 3. p.m. V.J. parti 2.p.m. Fleur de Mai arrivé 3.30 p.

Riv. à la Martre — Nuageux, nord ouest. Montant 6.a. Vapeur.

Cap Magdeleine, 299 — Nuageux, sud. Montant 6.a. Boulderpool. Descendant 3.-30 a. Miron L. 4.a.m. Pictou County.

Pte à la Renommée — Nuageux, sud ouest. Montant 1.a. et 2.a. Vapeur, 6.a. Bonita, 6.30 a.m. Helle, 8.10 a. Catncart 150 est. Montant hier 9.30 p.m. Tacoma. Descendant 7.30 a. Wendover, hier 4.30 p. m. Alexandra Hoegh & Wentworth, 11 p.m. Calgarolite.

Bersimis, 170 — Clair, ouest.

Rivière au Tonnerre — Descendant hier 7.p.m. Fleurus.

Romaine — Montant 7.a. Sable I.

Pte des Monts, 220 — Nuageux, fort sud ouest.

Pte de l'Ouest, 332 — Nuageux, sud ouest.

Summerside, 518 — Gaspesia montant 5.45 a.m. (arrivé).

Cap Race, 835 — Nuageux, nord ouest.

Pointe Amour, 678 — Nuageux, fort nord ouest.

Belle-Isle, 739 — Nuageux, fort ouest. Montant 2.a. Briarwood, 2.45 a. Helmstrath. Descendant hier 4.30 p.m. Oxelosund.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Brumeux, pluvieux, nord est. Montant 3.55 a. Hastings, 4.35 a. Donnacona No 2. Descendant 8.20 a. Steel Chemist.

Cap St-Michel, 125 — Pluvieux, nord. Montant 7.25 a. St-Etienne. Descendant 7.25 a. J.-H. Perce. 8.10 a. Hada County, 8.20 a. Olympia.

Bellmouth, 110 — Brumeux, nord est. Montant 4.40 a. Mendocino, 7.40 a. Westcliffe Hall, 8.05 a. City of Dundee.

Sorel, 100 — Nuageux, nord est. Montant 4.25 a. eZnon C, 12.45 a. Clearpool, 7.20 a. Rose Helene. Descendant 2.30 a. m. Vigor, 7.30 a. William Blumer.

Trois-Rivières, 65 — Brume épaisse, nord est. Reginald C parti desc. 8.20 a m.

Pte Citrouille, 55 — Pluvieux, nord est. Montant 8.20 a. Cymbeline, 9.10 a. Deerpool.

St-Jean, 45 — Nuageux, nord est. Montant 7.05 a. Verchères, 8.55 a. St-Jude.

Grondines, 41 — Nuageux, nord est. Descendant 8.15 a. St-Timothé, 6.10 a. Maid of Stirling, 7.40 a. Goélette 7.50 a m. Sinfonia, 8.10 a. Foundation Jupiter, 8.05 a. Daghild.

St-Nicolas, 12 — Nuageux, est. Montant 6.50 a. Fairriver, 6.45 a. Adelphie, 8.20 a. Avonbridge.

Québec — Brumeux, calme. Ponnington Court arrivé descendant 1.40 a.m. John Holloway arrivé 6.30 a. Saguenay arrivé 7.50 a. Trevisa parti 8.a.m. Lady Somers parti 8.50 a. Charles R. Huntley parti descendant hier 3.30 p.m. Simonburn passé descendant hier 9.p.m. Havprins 9.45 p.

OUEST DE MONTREAL

Galops Canal, 99 — Nuageux, nord est. Descendant 5.40 a. Britamoil, 6.50 Meaford, 7.15 a. Novadoc, 7.50 Hickoral.

Cornwall, 62 — Nuageux, calme. Descendant 12.40 a. Farrandoc.

Coteau Landing, 33 — Brumeux, nord est. Descendant 6.10 a. Magog.

Pointes Cascades, 21 — Desc. 3.45 Keyvive, 4.30 Fernie, 8.a. Grainmotor.

Lachine, 3 — Desc. 1.30 Oxford, 3.30 Drumahoe, 4.45 City of Hamilton.

Importante réunion de la Ligue des Propriétaires

Une dizaine de résolutions ont été adoptées.— Election des commissaires d'école par les propriétaires.— Augmentation des allocations de chômage.— 209 familles de plus à secourir en septembre.

M. DROUIN EXPOSE SON PLAN

La Ligue des Propriétaires de la Cité de Québec, a discuté plusieurs questons importantes, lors de sa réunion d'hier soir, à la salle de l'Union Commerciale, sur la rue du Pont. L'assemblée était présidée, par M. le notaire Baillargeon.

Nous avons remarqué aux premiers rang de l'assistance : M. le notaire Arthur Duval, échevin du quartier St-Roch ; M. Henri Côté, secrétaire de la Ligue ; M. J.-E. Simard, trésorier ; M. Henri-Paul Drouin, avocat ; M. le notaire de la Broquerie Fortier ; MM. Louis Ruelland, Achille Gravel, le docteur C.-O. Samson, C.-E. Morissette, A. Grenier, B.-E. Leclerc, L. Tremblay, H.-P. Cimon, P.-S. Proteau et Eugène Rivard, directeurs de la Ligue.

Les membres ont demandé au comité des directeurs de faire une étude afin de savoir s'il y aurait lieu de faire une enquête sur la dépense des argents pour le chômage.

Au début de la séance, le notaire Baillargeon a relaté aux membres, les points saillants du congrès de toutes les Ligues de Propriétaires, qui a été tenu à Montréal, les 29 et 30 septembre.

Les principales résolutions qui ont été étudiées et adoptées à l'unanimité par toutes les Ligues, sont les suivantes :

1o.—Réduction du taux de l'intérêt sur les prêts hypothécaires, à 5%.

2o.—Réduction du taux des arrérages de taxes à 5%.

3o.—Les villes n'auront pas le droit de faire aucune dépense sur le capital, sans une autorisation des propriétaires, obtenue par voie de referendum.

4o.—Que demande soit faite à la Législature, pour que les conventions collectives de travail ne s'appliquent pas au propriétaire qui n'est pas un entrepreneur, pour les réparations d'entretien à sa demeure.

5o.—Que les villes mettent la carte d'identité obligatoire.

6o.—Réduction des frais de justice dans les ventes par shérif.

7o.—Obtention d'une procédure sommaire pour mettre à la porte, les locataires qui ne voudront pas pas payer leur loyer.

8o.—Que le privilège du propriétaire prime dans les ventes à tempérament.

9o.—Vente des propriétés pour taxes municipales.

On a ensuite soulevé la question des taxes scolaires. Les membres de la Ligue ont passé une résolution demandant à ce que les membres de la Commission Scolaire soient élus par les propriétaires de la ville, comme cela se pratique dans les campagnes.

Le trésorier de la Ligue, M. J.-E. Simard a ensuite entretenu les membres de l'augmentation toujours plus considérable des allocations du chômage. La situation est alarmante et c'est le devoir des propriétaires de voir à leurs affaires s'ils ne veulent pas se voir, un jour, en face de la banqueroute, a dit M. Simard.

Dans le seul mois de septembre, le nombre des familles secourues a augmenté de 209. Et nous pouvons noter une augmentation de $45,000. à $55,000. depuis le mois de janvier, dans le montant des allocations.

M. Simard prétend que si la Ligue des Propriétaires faisait une enquête serrée sur cette affaire, la ville pourrait économiser environ 40% du montant, qu'elle dépense actuellement. Il dit aussi qu'il y a des employés du département du chômage qui sont empêchés de faire tout leur devoir, qu'il y a des gens qui reçoivent des secours et qui travaillent.

Le Trésorier affirme aussi qu'il y a des gens qui avaient de bonnes positions et qui les ont laissées pour se mettre sur le secours, d'autres ont refusé des positions rémunératrices pour ne pas travailler. Il dit encore que la distribution des secours est un champ fertile pour préparer des élections, et que des organisations ouvrières demandent l'installation de leur président comme directeur du chômage.

Il suggère enfin que la Ligue ait un délégué au bureau des secours. Voici les chiffres fournis par M. Simard à l'appui de ses avancés : durant le mois de juillet 1936, l'argent voté pour les secours, s'élevait à la somme de $119,430, et pour le même mois de 1935, à $72,883. Pour août 1936, à $113,-518. contre $65,000, en 1935. En septembre 1936, à $117,000. contre $61,230. en 1935.

Les membres ont ensuite adopté la résolution dont nous parlons plus haut.

A la fin de la séance, Mtre H.-P. Drouin a exposé de nouveau son plan destiné à venir en aide aux propriétaires qui ont des arrérages de taxes. Plusieurs membres se sont fait donner des explications par Mtre Drouin. Une résolution est ensuite adoptée dans le but de demander aux autorités de prendre ce plan en considération.

Membres des comités

Les noms des députés qui font partie des divers comités ont été connus hier.

Tous les députés, sauf le président de la Chambre, font partie du comité des bills privés.

Au comité des comptes publics les membres sont : MM. Duplessis, Bourque, Drouin, Fisher, Layton, Paquette, Tremblay, Barrette (Joliette), Barrette (Terrebonne), Bastien, Béique, Bélanger, Bercovitch, Bertrand, Boiteau, Bouchard, Caron, Connors, Casgrain, Duguay, Dumaine, Labelle, Laurin, Labbé, Hamel, Jolicoeur, Pelletier, (Lotbinière), Marier, Pouliot (Gaspé-Sud), Pouliot (Missisquoi), Raynault, Taché, Tellier, Tardif, Thibault.

Le comité des bills publics est composé de MM, Duplessis, Auger, Bilodeau, Drouin, Gagnon, Fisher, Paquette, Coonan, Barrette (Terrebonne), Bastien, Béique, Bercovitch, Bertrand, Bouchard, Boiteau, Boyer, Bulloch, Carignan, Casgrain, Delagrave, Ducharme, Duguay, Dumaine, Grégoire, Jolicoeur, Lafleur, Langlais, Leclerc, Marier, Monette, Paradis, Pelletier (Lotbinière), Pouliot (Missisquoi), Raynault, Robinson, Roy, Taché, Tellier, Trudel.

Pour les prêtres espagnols

(Suite de la page 3)

Anonyme	1.00
Anonyme, St-Maxime de Scott	1.00
Un curé de Montréal	25.00
3 prêtres du Séminaire de Québec	15.00
Une famille de Limoilou	5.00
M. Maurice Côté, St-Bruno	0.50
Les Juvénistes de St-Vincent de Paul, Québec	7.00
Un prêtre du Séminaire de Québec	5.00
Anonyme	2.00
Un aumônier	1.00
Un prêtre	1.00
La Ligue des Citoyens de Lévis	5.00
Un prêtre du Séminaire	5.00
E. B. St-Martin	1.00
Un ami de Lac Mégantic	1.00
Un abonné de Lac Mégantic	2.00
Paroissienne de St-François d'Assise (Bonavent)	1.00
Une dame de Ste-Marie de Beauce	2.00
M. le curé Chalifour, St-Joachim (Mont.)	2.00
Anonyme de la 3e Avenue	1.00
Madame J.-L. Ste-Lucie	5.00
M. Tachereau Bilodeau, Ste-Marie de Beauce	7.00
Catholiques Lévisiennes	2.00
Anonyme	2.00
Anonyme	1.00
Anonyme	0.50
Anonyme	0.50
Mlle Rollande Barrette, L'Ange-Gardien	1.00
Un ami	1.00
Les élèves du couvent de St-Charles de Bellechasse	5.00
TOTAL	$1,150.70
Anonyme : Ste-Jeanne d'Arc, Lévis	3.00

Ce montant de $3.00 a déjà été rapporté. Nous le publions de nouveau avec la mention qu'a demandée l'intéressé.

Une ordonnance

La Commission des Services Publics vient de faire connaître l'ordonnance qu'elle a émise dans la cause de Howell Fisher vs Dame Fowler McCormick et vir. Ce litige était devant la Commission depuis le 27 janvier 1936. Il a été entendu à la dernière séance de la Commission, le 29 septembre.

La Commission a donné raison au pétitionnaire. Celui-ci réclamait un droit de passage sur le terrain de ses voisins, pour pouvoir exercer un droit de pêche qui lui avait été concédé par le gouvernement provincial. Si les choses en étaient restées, où elles étaient, le pétitionnaire n'aurait pu se rendre à son lac, le lac Dawson, dans la région de La Tuque.

Les intimés ont répondu à cette requête, en disant que le requérant avait fait construire une route sur leur propriété, sans ordonnance de la Commission. Cette construction leur avait causé des dommages qu'ils évaluent à une somme de $5,000.

La Commission est venue à la conclusion que le pétitionnaire avait bien établi son droit d'obtenir le droit de passage. Elle est aussi venue à la conclusion que le montant des dommages, que le pétitionnaire devait payer aux intimés était de $500.

Le pétitionnaire devra de plus payer chaque année un droit de passage de $15. aux intimés.

Le dollar canadien a clôturé à New-York à $1.00 1-64; la livre sterling cotait $4.89 1-2 et le franc français, $0.0466.

A Stadacona

Victor Delamarre et ses garçons donneront ce soir, à 7 h. 30, au Bazar de Stadacona, une exhibition de tours de force. Pour ce soir seulement on exigera 10 cents comme prix d'entrée.

Une réunion des Anciens de Thetford

Un grand conventum aura lieu en 1937 à l'occasion du 30e anniversaire du Collège. — M. Philémon Payeur, président.

ALLOCUTIONS

Thetford-les-Mines. — Dimanche, le 11 octobre, avait lieu, dans la grande salle du Collège de La Salle, la première réunion des Anciens élèves. Un fort contingent d'anciens, jeunes et vieux, avaient répondu à l'appel.

En termes délicats, le Frère Yves, directeur du Collège, souhaita la bienvenue aux élèves d'autrefois et leur annonça qu'il y aurait conventum au cours de l'année 1937, vu que cette année marquera le trentième anniversaire de la fondation du Collège et le centième de l'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes au Canada. Cette proposition fut accueillie avec joie. Pour réussir cette entreprise, le Frère Directeur demanda le concours des anciens eux-mêmes et leur proposa la formation d'un comité qui s'occuperait de cette question. On procéda donc à la formation d'un comité chargé d'organiser ces fêtes.

M. Alyre Lachance proposa que M. Philémon Payeur soit élu président; sa proposition fut secondée par M. Henri Genest. Les applaudissements qui suivirent cette proposition témoignèrent que le choix était heureux et donnait satisfaction à tous. Le Frère Directeur invita M. le président élu à venir occuper le fauteuil d'honneur; il le félicita en termes brefs mais bien appropriés.

Suivirent les nominations suivantes :

Proposé par M. Wilfrid Lessard, secondé par M. Fernand Poulin M. Cléophas Adams a été élu vice-président. M. A. Mailhot, secondé par M. Georges Payeur, proposa M. J.-Henri Belleau comme secrétaire. Adopté. Proposé par M. Thomas Hébert, secondé par M. Antonio Dumas. M. Allyre Lachance a été élu trésorier. M. Anselme Létourneau secondé par M. Gérard Roy proposa M. Eddie Vallières comme conseiller. Adopté. Proposé par M. Albert Boivin, secondé par M. Roland Lapointe, M. J.-E. Fortin a été élu conseiller. Proposé par M. Roland Lapointe, secondé par M. Henri Genest, M. Albert Boivin a été élu conseiller. Proposé par M. Wilfrid Lessard, secondé par M. Henri Paquet, M. Anselme Létourneau a été élu conseiller.

M. Philémon Payeur, président élu, sur invitation du Frère Directeur, prit la parole. "Je tiens, dit-il, à vous remercier de l'honneur que vous me faites en me nommant président; veuillez croire que vous n'avez pas choisi le meilleur orateur de l'assemblée. Je puis vous assurer cependant, que je ferai tout mon possible pour donner satisfaction. Vu que j'arrive de voyage, je ne suis pas prêt à vous faire un discours; hier, lorsque mon petit garçon m'annonça qu'il y aurait réunion des anciens du Collège, j'étais loin de penser que j'en serais le président. Permettez-moi de vous dire que le Comité a beaucoup à faire pour mener à bon terme cette organisation, il faut donc, pour arriver, nous donner la main; je demande la coopération de tout le monde, surtout pour retracer ceux qui sont partis; et tous ensemble nous pourrons mener à bonne fin le travail entrepris".

Après quelques mots de la part du Frère Directeur, tous allèrent donner leurs noms, adresse et profession. On se sépara content et heureux, chacun caressant l'espoir d'une splendide réunion pour 1937.

J.-Henri BELLEAU,
Secrétaire.

Mgr Comtois bénira le pont de La Pérade

(Suite de la page 3)

la Dominion Bridge Company, Ltd., qui, comme entrepreneurs généraux érigèrent ce pont, soit parmi les rares pionniers de ce procédé de soudure à l'électricité dans le monde entier, ayant, depuis plus de quinze ans, investi des sommes considérables pour l'achat et le développement de machineries techniques les plus perfectionnées, et le développement d'un groupe de techniciens et d'ouvriers compétents à ce genre de travail, qu'on rencontre très rarement ailleurs.

La superstructure du pont qui pèse plus de 1,400 tonnes repose sur des billes en acier à chaque pilier, ce qui permet au pont, sous des changements extrêmes et variés de notre climat québequois, de sepandre et se contracter librement jusqu'à un maximum de 8", variant de la journée la plus froide d'hiver à la journée la plus chaude d'été.

La grande diversité de matériaux employés à la fabrication de ce pont a fait bénéficier nombre de grandes industries disséminées par toute la province, ce qui a créé, grâce à l'embauchement des ouvriers de tous métiers, un pouvoir d'achat considérable.

La légèreté et l'élégance de l'ensemble de la superstructure permettent aux touristes d'admirer, sans obstruction aucune, le magnifique panorama qui se déroule à leurs yeux au tournant de la route, aux approches de cette magnifique avenue que réalise le nouveau pont.

CENTRAL CADILLAC MINES

Dans un message transmis à M. Gerald A. McTeigue, président de Central Cadillac Gold Mines, M. J F. B. Davies, ingénieur consultant de la compagnie, rapporte que tout fonctionne à merveille. Le puits est prêt à recevoir la charpente destinée à protéger l'entrée et l'on procède à l'installation de l'usine de minéralisation.

L'on peut dès maintenant obtenir toute l'énergie électrique nécessaire et l'on attend d'un jour à l'autre l'arrivée des transformateurs.

Beau travail de M. Alex. Delisle

M. Alexandre Delisle, étudiant en sciences commerciales était conférencier de l'Ecole de Commerce, hier soir, à l'Académie Commerciale. M. Delisle avait pris comme sujet de son travail : La Confédération est-elle viable ? Après avoir motivé son opinion, sur plusieurs arguments de valeur, le conférencier a répondu par la négative.

Au début, M. Delisle, en se basant sur des autorités indiscutées, comme André Siegfried, Esdras Minville et M. l'abbé Groulx dit la part très mince des canadiens-français dans la Confédération. Nos historiens et professeurs d'Université furent ignorés, lorsqu'il s'est agi de discuter des amendements au pacte confédératif.

S'inspirant du livre de M. Victor Barbeau, le conférencier a donné un bon résumé des positions des canadiens-français, dans les différentes branches de l'activité économique.

En conclusion, l'orateur dit quelques mots du séparatisme. Il se range à l'opinion de l'abbé Groulx, que pour sauver le peuple canadien-français, il faudrait adapter nos systèmes d'enseignement, à une éducation nationale.

Une intéressante discussion suivie la lecture du travail de M. Delisle. Ont pris part à la discussion, M. Paul-Henri Guimont, professeur à l'Ecole de Commerce, le Rév. Frère Clément, MM. Lucien Tremblay et Simon Gosselin.

La soirée était sous la présidence de M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire de l'Université Laval.

Une requête de Mtre Ls Lemay

Mtre Louis Lemay s'est présenté, devant la Cour d'Assises, ce matin, pour demander à la Couronne, quand elle entendait procéder dans l'affaire du témoin de Jehovah Greenwood. Mtre Lemay avait appris par les journaux que le procureur-général ne déposerait pas dans le dossier de la cause, une motion de 'nolle prosequi", et le procureur des Témoins de Jehovah voulait savoir quand la Couronne avait l'intention de procéder. Mtre Noël Dorion a répondu qu'il était prêt à donner au procureur de l'accusé, un délai de trois semaines, mais qu'il lui était impossible de fixer immédiatement une date définitive.

Le juge a approuvé les explications de Mtre Dorion. M. Lemay a fait remarquer au tribunal, qu'il y a trois ans et deux jours aujourd'hui que les Témoins de Jéhovah ont été mis en état d'arrestation.

Depuis lors ils se sont promenés devant les tribunaux.

Une requête de J. Voiselle

Joseph Voiselle, qui se trouve présentement devant la Cour d'Assises, pour répondre à une accusation de tentative de meurtre, a comparu devant le tribunal, hier, pour lui demander de bien vouloir réduire son accusation à une accusation d'assaut grave. Il serait décidé de plaider coupable à une accusation de cette nature.

L'hon. juge Cannon lui a dit qu'il n'avait pas juridiction pour changer son acte d'accusation et que la loi lui défendait d'accepter un plaidoyer de culpabilité sur une accusation de tentative de meurtre. Mtre Noël Dorion a fait les mêmes remarques, mais il a ajouté qu'il aviserait le département du procureur-général.

On se rappelle que Voiselle avait été arrêté, parce qu'il avait assailli avec un marteau, la femme avec qui il vivait. L'incident s'est déroulé, il y a quelques mois

Pour recel

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix a entendu, ce matin, le procès d'un jeune homme, accusé d'avoir recélé un revolver et un fusil.

La cause a été ajournée à lundi pour la preuve de la défense.

Chronique universitaire

Fondation d'un comité du congrès de la langue française à St-Casimir.— Le chant grégorien.— 52 inscriptions au cours de Gardes-Malades.— Le programme du bacalauréat de l'an prochain.

ANNUAIRE DU COURS CLASSIQUE

M. l'abbé Aimé Labrie, préfet des études au Petit Séminaire, et M. le Dr Arthur Fafard, de Lévis, se sont rendus hier soir à Saint-Casimir pour y former un comité régional en vue du prochain congrès de la langue française.

Voici la composition de ce comité :

Patron : M. l'abbé Raymond Lamontagne, curé.

Président: M. le Dr Gérard Labrie.

Vice-présidents : M. le Dr J.-Antoine Grondin, e. M. Jean-Charles Magnan, agronome.

Secrétaire : Le Rev. Frere Hilarion, directeur du College.

Secrétaire-adjoint : M. Dolor Blouin, instituteur.

Directeurs : MM. Joseph Sauvageau, maire, Laurent Giroux, maire, Albert Giroux, president de la Commission Scolaire, Antoine Roy, agronome, Joseph Roch, maire, Philippe Dusablon, employé civil, Evariste Trottier, Jules Douville, Wilfrid-J. Tessier, J.-A. Girard, Henri Tessier, president de l'Amicale du College, Laurent Côté, bijoutier.

LE CHANT GREGORIEN

Le bureau de direction de l'Ecole de Musique est allé rencontrer Son Eminence le cardinal Villeneuve ces jours derniers. La discussion a porté sur le programme d'enseignement du chant grégorien. Aucune décision n'a été prise cependant. Le bureau de direction de l'Ecole de Musique se compose de M. l'abbé C. Desrochers, de M. Robert Talbot, directeur, et de MM. le chanoine C.-J. Pelletier, doyen, H. Gagnon, l'abbé Albert Roy, et Jean-Marie Beaudet.

LES GARDES-MALADES

Depuis quelques jours sont commencés à l'Université les cours pour l'obtension du diplome de garde-malade. Les examens pour ce diplôme ont lieu en mai tous les ans. Actuellement, 52 candidates sont inscrites. Elles se répartissent comme suit entre les divers hopitaux de la ville :

Hopital Saint-Sacrement: 21.
Hopital de l'Enfant-Jésus: 8.
Hopital Saint-Luc: 8.
Clinique Roy-Rousseau: 4.
Hopital Saint-François d'Assise : 6 (4 religieuses et 2 laïques.)

Ces cours portent sur l'hygiène sociale, la morale professionnelle, etc.

LE BACCALAUREAT

Les candidats de 1937 au titre de bacheller es-arts auront un programme légerement augmenté en ce qui concerne les mathematiques et légerement diminuer pour la physique. La décision vient d'être prise de faire quelques ajoutés à ces deux matières pour les questions du baccalauréat. Il y a assez longtemps qu'on parlait de ces modifications. Les finissants de cette année dans les colleges classiques affiliés à Laval auront donc l'honneur d'étréner le programme renouvelé.. Toutefois, ils peuvent dissiper toute appréhension, car les changements ne sont pas revolutionnaires.

Pour ce qui est de la physique, on a enlevé une question au premier chapitre traitant de la mécanique et de la pesanteur. Cette question est celle de l'action d'une force constante sur un corps déjà en mouvement. Au chapitre de l'optique on a également enlevé trois questions: celle de la phosphorescence et de la fluorescence, celle de la détermination graphique du foyer principal et des foyers conjugués dans les miroirs convexes, et de l'aberration de sphéricité dans les miroirs sphériques, enfin celle de la puissance d'une lentille, dioptrie. Le reste du programme demeure intact. Aucun étudiant ne protestera contre cette légère diminution.

En mathématiques, cependant, c'est l'inverse, il y a une légère surcharge. On a donné plus de place à la théorie. Et d'autre part, le programme comporte des notions de géométrie analytique, sur le point, la fonction et la droite, des notions de calcul différentiel, sur la fonction la variable et la dérivée, etc.

Un nouveau programme de mathématiques a aussi été dressé pour les élèves qui subiront les examens d'immatriculation en juin 1937. On sait que l'immatriculation qui a été établie l'an dernier, consiste en un examen sur diverses matières que doivent subir les élèves à la fin de leur versification. Ce système a été établie pour obtenir une élimination plus rationnelle des candidats à l'obtension du baccalauréat ès-arts.

UN ANNUAIRE

Nous avons en main l'annuaire du Cours Classique de la Faculté des Arts de Laval, pour 1937. Comme tous les annuaires de Laval, il est plein de renseignements utiles, au sujet des programmes d'études suivis par les divers collèges classiques affiliés au ogrégés à Laval. Les maisons d'enseignement pour garçons, affiliées sont au nombre de 15, dont 9 petits séminaires et 6 collèges. Il y a deux maisons agrégées, l'Université de Saint-Dunstan, Charlottetown, et le Collège des Jésuites d'Edmonton. Il y a trois maisons d'enseignement secondaire pour les jeunes filles affiliées à Laval, l'Institut des Dames Religieuses de Jésus-Marie, Sillery, l'Institut des Dames Ursulines des Trois-Rivières, et finalement, le Collège des Ursulines de Québec, récemment affilié.

Action sur compte

Une action sur compte au montant de $17,434.81 a été prise, hier après-midi, au greffe de la Cour Supérieure contre la Commission des Ports Nationaux. Le demandeur est M. Henri Bréard, marchand

C'est Mtre Joachim Grenier qui est le procureur du demandeur.

Les goélettes

Le vapeur "S. S. Saguenay Trader" prendra des marchandises aujourd'hui au nangar 21 et partira vendredi soir pour Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Bagotville, Port-Alfred et Grande-Baie. Agent : M. Art. Vaillancourt, tél. à son bureau : 2-2857.

Le vapeur "S. S. Cap Gaspé" fera sa cargaison aujourd'hui au hangar 14, et partira ce soir, pour la côte sud, depuis Rimouski jusqu'à Gaspé. Agent : M. J.-M. Dumont, tél. 2-2041 à son bureau ; 2-2041; au nangar : 2-5231.

Le vapeur "Sabiel

MAGASINS Lafayette STORES

Nos spéciaux sont toujours un grand événement d'économies !

SOUPE grosse bte .10 aux pois Sherbrooke
POIS 3 lbs .19 à soupe Gloco garantis cuisants
FEVES bte No 2 .09 en cosses Verchères
SAUMON bte 1 lb .11 rose Toucan
SEL 2 btes .11 Fin "Windsor"

Café Lafayette pqt 1-2 lb .20
Frais moulu en votre présence
Sardines 2 btes .15
"Jutland"
Moutarde préparée verre 9 oz. .14
"Châtelaine. Beau verre gravé
Muscade moulue bte 2 oz. .10
"Lafayette" 100% Pure
Crackers Dandy
de "Christie"
Délicieux avec des huitres
Paquet
.10

THE VERT LAFAYETTE pqt ½ lb .30
Mélange parfait des meilleures récoltes
POUDRE A PATE Lafayette bte 1 lb .25
Ne contient pas d'alun
FEVES JAUNES en cosses 2 btes No. 2 .25
"LAFAYETTE". Qualité de Choix
MOUTARDE PREPAREE 2 verres unis ou gravés, 5½ oz. .19
"Châtelaine"
CIRE A PLANCHER Châtelaine bte 1 lb .25

HUILE D'OLIVE FABRE bidon 16 oz .55
BEURRE jarre 14 oz. .27
d'Arachides Butternut
SALADE boite No 2 .25
de Fruits Australienne
EPICES pqt 4 oz. .09
à Marinades Delecta
GOLD DUST gros pqt .18

CORDIAL OXO bout 16 oz .95
FLOCONS de MAIS 3 pqts .22
"Sugar Crisp"
WHEAT KRISPIES 2 pqts .25
JUS de TOMATES 3 btes 20 oz. .25
"Campbell"

MAGASINS LAFAYETTE Inc.
desservis par
NAZAIRE TURCOTTE & Cie Inc.

Lévis et la Banlieue

Nouvelle Supérieure provinciale. — Par suite de nominations qui viennent d'être faites, au Couvent des RR. Soeurs de la Charité St-Louis de France, à Bienville, la Révde Mère St-Anatolien, Maîtresse des novices, devient Supérieur provinciale, en remplacement de la Révde Mère Anne de Gonzague, qui prend la direction du noviciat au couvent susdit.

Homologation, à Lauzon. — La revision du rôle d'évaluation prendra fin, ce soir, à Lauzon. En conséquence, les contribuables qui ont encore des plaintes verbales à exposer devront profiter de cette dernière seance, laquelle se clôturera par l'homologation.

Mardi soir, le Conseil n'a siégé qu'une heure, en l'absence du greffier, M. Lévi Bourassa, retenu à sa chambre par une grippe.

Les présidents de la conférence St-Vincent de Paul, à Lauzon et Bienville, MM. Amédée Bouchard et Arthur Gagnon, ont rencontré le Conseil en comité, au sujet du choix des chômeurs nécessiteux qui seront employés aux prochains travaux de la route trans-Canada.

Mariage Carrier-Samson. — Lundi matin dernier, le 12, a été célébré, en l'église de Lauzon, le mariage de M. Ulric Carrier, fils de M. et Mme J.-Eugène Carrier, de Sorosto, et de Mlle Judith Samson, fille de M. et Mme Irénée Samson, de Lauzon.

Les mariés avaient comme témoins leurs pères respectifs.

Un magnifique programme de chant fut exécuté pendant la messe nuptiale, laquelle fut suivie d'une réception chez M. Samson.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur nouvel état de vie.

Cette élection partielle, à Lauzon. — A une journée seulement de l'appel nominal, qui est fixé, en effet, à demain, le 16, de midi à 2 heures p.m., on ne trouve pas de candidatures certaines dans le quartier Fafard (No 1), à Lauzon.

Il s'agit, comme chacun sait, de combler la vacance créée par M. J.-A. Poulliot, par suite de sa démission comme échevin de Lauzon, au siège No 2 du quartier susdit.

La rumeur ne mentionnait encore que des probabilités, dans la soirée d'hier. Entre autres noms, on désignait ceux de MM. Arthur Massé et Jos.-Alph. St-Pierre. D'autres citoyens approchés à ce sujet auraient décliné l'offre de la candidature. M. Lévi Drapeau, imprimeur, serait de ce nombre.

De toute façon, la course aux candidats prendra fin demain et si, par hasard, il y en avait plusieurs en présence — ce qui est peu probable — une élection serait tenue dans dix jours, c'est-à-dire le 26 du courant.

Activités sanitaires. — L'inspection médicale scolaire, que l'Unité Sanitaire du comté de Lévis a fixée pour demain à son programme de la semaine, n'est exclusive à aucune municipalité du comté. En fait, le personnel du bureau local d'hygiène n'a pas limité ses activités à ce propos et couvrira le plus de terrain possible. Outre ses deux cliniques d'hier à Lévis, il a visité St-Nicolas et, entre autre travail, il y a vacciné quelques enfants et prodigué d'utiles conseils au sujet d'hygiène.

Chambre de Commerce des Jeunes. — Demain soir, vendredi, les officiers de la Chambre de Commerce junior vont se réunir, à Lévis, pour considérer notamment la question des Constitutions, qui a été étudiée, mardi soir, par le comité désigné à cette fin.

Au début de la semaine prochaine, le bureau de direction sera probablement en mesure de convoquer une assemblée générale des membres, pour leur soumettre le fruit de leur travail et, avec leur concours, entamer de la besogne nouvelle.

Premier maitre côtier. — Nos félicitations à M. Wilf. Lavallée, de Bienville, qui vient de passer avec grand succès ses examens de premier maître côtier.

Ce nouvel officier de marine est le fils de l'ancien "steward" Lavallée.

On fait diligence. — A la fin de cette semaine ou au début de la prochaine, a-t-on dit au Conseil de ville de Lévis, hier soir, les travaux de la route trans-Canada seront entrepris. Telles sont, du moins, les prévisions des ingénieurs, qui font diligence dans leurs préparatifs à cette fin.

A date, d'après un autre renseignement recueilli à l'Hôtel-de-Ville, hier soir, 245 chômeurs nécessiteux sont inscrits à Lévis et leurs formules assermentées sont rendues à destination.

A ce propos, le Conseil de Lévis a adopté, hier soir, une résolution à l'effet qu'une commission soit nommée pour étudier toutes demandes d'emploi ou de secours en vue de venir en aide aux chômeurs de Lévis, en rapport avec les travaux qui seront exécutés.

Cette commission se composera du maire, qui la présidera, du président de la conférence St-Vincent de Paul, du chef estimateur de la Cité et d'une autre personne que la commission aura le pouvoir de s'adjoindre.

La commission en question portera le nom de "Commission du Chômage". Elle pourra désigner ou fournir au gouvernement les noms des chômeurs nécessiteux, et s'entendre avec lui pour tout ce qui peut concerner les travaux de la route trans-Canada.

Souscriptions lévisiennes. — Nous invitons nos lecteurs à consulter la liste quotidienne que l'"Action Catholique" publie des souscripteurs qui désirent venir en aide au clergé espagnol. Le district de Lévis y figure avantageusement, chaque jour, et nous savons que plusieurs associations religieuses et civiles vont y aller incessamment de leur quote-part, ce dont nous les félicitons, ainsi que tous leurs devanciers de la rive sud.

Requête de Lévis à Ottawa. — Que le chasse-glace voisin du quai de la Traverse, à Lévis, reste dans l'état lamentable qu'il offre présentement, et le service des traversiers en souffrira considérablement l'hiver prochain, au détriment général de Lévis — district et même des comtés environnants.

Voilà pourquoi, dans une résolution à l'adresse d'Ottawa, le Conseil municipal de Lévis a demandé hier soir, ou bien de réparer temporairement le chasse-glace en question, ou bien de faire commencer le nouveau quai dès cet automne.

Comme le dit la résolution, dans l'état actuel, le chasse-glace ne peut protéger nos traversiers, lesquels transportent 250,000 personnes par hiver; servent au transport des malles et des passagers arrivant à Lévis par chemin de fer, et sont indispensables aux deux villes reliées par le service des bateaux.

Rencontré incidemment, hier, par M. l'échevin J.-G. Francoeur, de Lévis, le député fédéral de Bellechasse, M. Oscar Boulanger, a promis d'écrire à l'hon. M. Lapointe ce matin même, à l'appui de la requête de Lévis, puisque ce problème intéresse également la population de son comté.

Pour ce qui est du nouveau quai projeté à l'ouest de la Traverse de Lévis, on désespère maintenant d'en voir commencer les travaux cette année, bien que le contrat soit signé.

De l'aveu du Dr Dussault, M.P., fait au Conseil le 1er octobre, les entrepreneurs Bertrand et Bélanger, de l'Ontario, qui ont obtenu le contrat, lui ont promis de faire l'impossible en faveur de nos sans-travail, mais ils craignent de ne pouvoir trouver sur le marché canadien le bois nécessaire pour construire les caissons du quai dès cet automne.

Finances municipales. — De ses $231,040.32 d'appropriations votées pour le budget 1936-37, dont $110,000. pour les huit commissions municipales, la Cité de Lévis a dépensé en cinq mois un peu moins du tiers, soit exactement $97,739.86, dont $57,640.25 pour le service de la dette et celui de l'aqueduc. Il lui reste donc à disposer, pour les sept mois suivants, de la somme de $133,300.46, dont $62,396.07 pour les charges fixes de la dette et de l'aqueduc.

Un rapport en conséquence a été fourni au Conseil de Ville, en date du 30 sept., par le trésorier de la Cité de Lévis, M. Narc. Belleau.

A ce rapport, est venu s'ajouter, hier soir, celui des auditeurs de la maison LaRue & Trudel, de Québec, pour l'année fiscale terminée le 30 avril dernier, lequel document établit la situation financière à cette même date, l'état des fonds, du revenu et de la dépense, du surplus de revenu spécial crée à même le règlement 320, du budget et des appropriations pour le même exercice. Quant au déficit du revenu pour 1935-36, il se chiffre à $5,984.60.

Enfin, cet écho de la finance municipale se complète d'une résolution passée hier soir pour autoriser, moyennant le consentement de la Commission Municipale de Québec, le renouvellement d'un emprunt de $12,000. pour remboursement de billet autorisé le 15 avril et devant échoir le 2 novembre prochain; le nouveau billet à ordre devant être signé en faveur de la B.C.N. ou de la Caisse Populaire, au taux maximum de 5%.

Crédit de $300. — Le 3 octobre, la Compagnie Quebec Power écrivait à Lévis qu'elle portait à son crédit un montant de $306.78, soit le rabais sur son système d'éclairage de rues, depuis le 1er mars au 31 août.

A propos d'éclairage, on sait que Lévis a obtenu une réduction de $3. par lampe de la compagnie susmentionnée.

Servitude gratuite. — Le Maire de Lévis a été autorisé par son Conseil, hier soir, à signer un acte de servitude à être consentie gratuitement par M. Chs Bégin à la Cité, pour le posage et le droit de passage des tuyaux d'aqueduc et d'égout sur sa propriété, depuis la rue Samson jusqu'à la résidence de M. Adj. Lemieux.

Rachat ou réduction. — Par voie de résolution adoptée hier soir, la Cité de Lévis, demande au Gouvernement de Québec, avec le concours du député local, de passer une loi à la présente session pour autoriser les municipalités à racheter leurs obligations au pair et en émettre de nouvelles à un taux maximum de 4%, ou de réduire de 20% par an le taux des intérêts des dites obligations.

Séance brève et paisible. — Aucun accident n'a marqué la séance du Conseil de Ville tenue à Lévis, hier soir, et contrairement aux prévisions, elle fut de courte durée (une heure tout au plus).

L'assistance pouvait se composer d'une centaine d'hommes et jeunes gens, dont une bonne partie de sans-travail. Le président et quelques directeurs du Conseil Ouvrier étaient présents. On remarquait aussi un détachement de la police municipale, à l'intérieur et à l'extérieur de la salle.

Le Maire profita de la présence des chômeurs pour leur exprimer les sympathies de son Conseil et leur résumer les démarches incessantes faites, depuis quelques années, par les échevins et par lui-même, pour leur être secourables, en outre de dépenses personnelles fréquemment renouvelées et de secours pécuniaires individuels multipliés en faveur des nécessiteux.

Nous faisons tout ce qui est humainement possible, conclut M. le maire Durand, et pour ma part, malgré certains reproches immérités qui me sont adressés par certaines gens, je ne puis faire davantage. J'ai conscience de faire mon devoir et je continuerai de faire ainsi dans l'avenir.

Au cours de cette séance, le Conseil a accordé à M. Jos. Turgeon, soumissionnaire le plus avantageux, un contrat pour fourniture d'avoine et de foin. Il a autorisé la compagnie du téléphone Bell à remplacer, à ses risques et dépens, un poteau cassé dans un accident d'auto, sur la rue St-Henri. Il a offert un loyer mensuel de $20., du 1er janvier à mai prochain, à la Wallace & Tiernan Ltd., de Toronto, pour son appareil de préchloration, en réduction sur le prix d'achat. Il a autorisé le paiement d'une somme de $75. au chef estimateur pour son travail additionnel d'enquêteur en rapport avec l'inscription des chômeurs nécessiteux. Il a noté l'offre de services de M. Emile Michaud, du qrt St-Laurent, comme forgeron de 20 années d'expérience. Il a aussi noté l'invitation de l'Union des Municipalités à son assemblée générale annuelle du 27 oct., à Québec.

L'hon. M. Tremblay, ministre du Travail, a accusé réception, le 3 courant, du mémoire de travaux soumis par Lévis le 18 sept. "Comme le montant mis à la disposition de la province, en vertu de l'entente signée avec le Gouvernement du Dominion, est complètement épuisé, je regrette de vous aviser, dit le ministre, qu'il nous est impossible de considérer aucune nouvelle demande. D'ailleurs, je crois que le montant accordé au ministre de la Voirie pour l'exécution de travaux sera suffisant pour venir en aide aux chômeurs nécessiteux de la cité de Lévis."

Avant l'ajournement, M. le maire Durand a accepté avec gratitude les sympathies de son Conseil, à la suite de ce malheureux incident survenu à son retour d'Ottawa, ainsi que les voeux de prompt rétablissement formulés à l'adresse de son épouse, qui fut blessée dans cet accident.

Le Maire a résumé son voyage à Ottawa et à Montréal, comme il nous avait procuré l'occasion de le faire pour nos lecteurs, ces jours derniers, puis il s'est déclaré satisfait des résultats obtenus ou amorcés au cours de ces nouvelles démarches en faveur de sa ville.

Décédée à l'Hospice de Lévis. — Nous regrettons d'apprendre la mort de Mlle Georgiana Cyr, fille de Sieur Charles Cyr et de Dame Adéline Bolduc, survenue hier, à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, à Lévis.

La défunte était âgée de 51 ans. Son service sera chanté samedi matin, à 6 heures, dans la chapelle de l'Hospice et les restes mortels seront inhumés au cimetière de Lévis.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Rhumes de Poitrine

. . . Cedent plus vite à l'action "Cataplasme-Vapeurs" du
VICKS VAPORUB

M. J.-N. CARTIER,

ex-vice-président de la Commission canadienne de la Radiodiffusion, nommé directeur et membre de l'exécutif de l'agence de publicité Stevenson & Scott (limitée), de Montréal.

La nomination de M. Jacques-N. Cartier, fort avantageusement connu à titre d'expert en radio et journaliste, comme directeur et membre de l'exécutif de l'agence montréalaise de publicité Stevenson et Scott (limitée), vient justement d'être annoncée et elle prend effet immédiatement.

M. Cartier, membre d'une illustre famille canadienne-française, est bien connu d'un océan à l'autre au Canada. C'est l'un des pionniers de la radio en notre pays, et il s'est également fait une excellente réputation de journaliste et d'expert en relations publiques. Dès 1907 il commençait à s'occuper de radiophonie, alors qu'il a fait du service à la compagnie Marconi. Il avait alors pour collaborateur M. David Sharnoff, aujourd'hui président de la Radio Corporation of America. M. Cartier a également été le premier directeur de CKAC, Montréal, le plus grand poste de radio au Canada, et il a joué un rôle actif dans cet établissement prospère. Par la suite il est devenu vice-président de la Commission Canadienne de la Radoidiffusion, poste qu'il a occupé jusqu'à l'été de 1935. Il a agi en qualité d'organisateur du parti conservateur pour Québec lors de l'élection fédérale de 1931.

Son expérience journalistique comprend du service éditorial et publicitaire en différentes parties du Canada et des Etats-Unis. Au début de la guerre, en 1914, il était représentant spécial du Canada pour le "Central News" de Londres, Angleterre. Il possède aussi une vaste expérience dans le domaine des relations publiques et dans celui de la promotion des ventes.

St-Casimir

FUNERAILLES. — Les funérailles de Mme Arthur Lebeuf, (Rose-Aimée Challifour), décédée le 29 sept., à l'Hôtel-Dieu de Québec, ont eu lieu le 1er oct., en l'église paroissiale de St-Casimir, auxquelles assistaient de nombreux parents et amis.

Cette jeune mère, âgée de 34 ans, était très estimée. Elle laisse son époux et quatre jeunes enfants.

Ses soeurs tertiaires de St-Fr-d'Assise, en grand nombre, la reconduisirent à sa dernière demeure.

La levée du corps fut faite par M. le curé Lamontagne et le service fut chanté par M. le curé P. Challifour, de St-Joachim, oncle de la défunte, assisté de MM. les vicaires Pelletier et Duchesneau.

On remarquait dans le sanctuaire : M. le curé Lamontagne, M. le curé Morrissette, de St-Thuribe, M. l'abbé Fr. Trottier, le R. F. Directeur du Collège et ses élèves; dans la nef: les RR. SS. et leurs élèves.

Le cercueil était porté par ses beaux-frères, MM. Maurice, Joseph, Emilien Lebeuf et M. Emilien Tessier; M. Josaphat Leduc portait la croix et M. Al. Jobin conduisait le char funèbre.

Etaient chargés de la bannière de St Fr.-d'Assise, MM. Ed. Sauvageau et Alp. Dusablon et Mmes Wilson Baribeau, présidente, Aza Tessier, John Elemen, Geo. Lépine.

La Garde d'honneur par Mmes Jean Lacourcière, Paul Foley, Henri Tessier, de Portneuf, et S. Bordeleau. Ces deux dernières, tantes de la défunte, firent la collecte.

Conduisaient le deuil: son époux, M. Arthur Lebeuf; sa fille, Fernande; sa mère, Mme Jos. Leduc, son beau-père, M. Jos. Leduc; ses beaux-parents, M. et Mme Ludger Lebeuf; ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Josaphat Leduc (Eugénie), Ernest Bélanger, (Aurore), de Montréal, Mlle Lucille Challifour, Montréal, M. et Mme Ildége Challifour, inst., Mme Evariste Challifour; autres parents: Mlles Rose-Alma, Dulisse et Simonne Leboeuf, M. D. Challifour, M. et Mme Roméo Challifour, de Cap-Santé, M. et Mme Phil. Challifour, de Donnacona, M. Ludger Trottier et son fils, Marcel, des Trois-Rivières, M. et Mme Josa. Frenette, MM. Philippe, Léo et Mlle Blanche Lebeuf, M. et Mme Charles Trottier, M. et Mme Johnny Dusablon, M. et Mme Araène Pérusse, M. et Mme Evariste Trottier, MM. Honoré Vallée, de St-Rémi, Eug. Challifour, St-Alban, Jos. Boisvert, St-Alban, M. et tMme Ed. Loranger, etc., etc.

Les familles Challifour et Lebeuf remercient cordialement tous ceux qui leur ont témoigné leurs sympathies dans ce deuil cruel.

Aimez-vous les mots d'enfants ?

DU SPONTANÉ, DU RÉEL, DU VÉCU

Leur Sapience

DES PROPOS DE PETITES FILLES
160 PAGES — ÉDITION DE LUXE

80 SOUS FRANCO

L'abbé V. GERMAIN
880 bis, Chemin Ste-Foy - Québec

Un vrai régal psychologique

SOYEZ NOTRE CLIENT — N.-E. Papillon 406 Rue St-Jean — VOUS SEREZ SATISFAIT

Vraiment, elles sont ravissantes nos nouvelles
CHEMISES Forsyth
Gris quadrillés treillis, sur fonds MARINE, BRONZE ou BOURGOGNE.
$1.50 et plus.

Vous verrez qu'en fait de *Chapeaux* nous y sommes dans les prix raisonables.
WOLFE $5.
MORGAN $3.85
CHAMPLAIN $2.95

FABRICATION MORGAN
CHAPELIER-EXPERT MONTREAL

Nous avons la vraie ligne de **SOUS-VETEMENTS "CEETEE"** que vous aimerez à porter

En fin cachemire ou en laine de moelleuse toison

Camisoles et caleçons, COMBINAISONS avec manches, et jambes courtes ou longues, à votre choix.

N.-E. PAPILLON 406 Rue St-Jean

Vente spéciale de
Manteaux de Fourrure

Cette maison canadienne-française qui met à votre disposition un dessinateur et tailleur expert, vous offre pour un temps limité, UNE VENTE SPECIALE de MANTEAUX en Fourrure, et à des prix si bas, que toutes les Dames et Demoiselles pourront se procurer un manteau de fourrure pour la dure saison.

Voici quelques-uns des SPECIAUX *pour cette vente*

CARACUL de toutes sortes	32. et plus		MOUTON de Perse et Kolinsky	375. et plus	
GALAPIN de toutes sortes	60. et plus		SEAL Hudson	185. et plus	
MANTEAUX courts (coati)	8. et plus		VISON Chinois	135. et plus	
BROADTAIL de toutes sortes	65. et plus		MOUTON gris Bombay	275. et plus	
TETES Hudson Seal	42. et plus		LEOPARD Naturel	215. et plus	
RATS Musqué	65. et plus		PONEY Russe et Renard Argenté	195. et plus	
SEAL Canadien	64. et plus		CHAT Sauvage	185. et plus	
MOUTON teint gris	80. et plus		RAT Musqué	175. et plus	
COONEY Brun	55. et plus		SWAGGER en Harpseal doré	.85 et plus	

TAUPE ECOSSAISE Quantité limitée. **98.50** et plus

MANTEAUX SUR MESURES

Réparations et transformations — une spécialité.

Consultez 3 EXPERTS en fourrures à votre service — M. Ovila Nolin, Mme Ernest St-Pierre et M. Antonio Emond

ANT. EMOND, PROP. TEL: 2-2249
FOURRURES Frontenac FURS
96, RUE ST-JOSEPH QUÉBEC

Palais Montcalm
JEUDI et VENDREDI
15-16 OCTOBRE
Comédie Française
"LE DOYEN DES ENFANTS DE CHOEUR"
pièce en 3 actes de M. Léry
avec
ANTOINETTE GIROUX
JEANNE FARNES
FRED. BARRY
GERMAINE GIROUX
Jean Nel, Guy Mauffette,
A. Cloutier, etc.
Prix: Soir 15c.-50c.-35c.; Mat. 50c.-35c.
Billets en vente au Palais Montcalm

La Ferme des Pins

(Harry Bernard) Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal.

22

Miss Parker, accablée de ce qu'elle entendait, lui offrit une tasse de thé. La servante fut appelée: "Préparez-nous le thé, dit la vieille, ne craignez pas de le faire fort comme nous l'aimons, nous autres . . ." Au mot thé, le visage de l'Anglais s'était éclairé.

Quelques jours plus tard, au diner, Georges déclara que le lendemain il irait aider Onésime Riendeau. "T'as ben fait, on refuse pas un service dit le père". Georges l'examina. Le ton banal de cette reponse, cachait-il de l'humeur ou de l'ironie? "Je commence demain matin, ajouta Georges".

Chez Robertson, on comptait trois hommes. Les labours étaient finis; et Robert allait avoir 15 ans. — Grand et robuste, il savait remplacer Georges. Le père aimait encore travailler aux guérets. Rien ne lui plaisait autant que de labourer. On eut dit que cette occupation lui rendait la paix.

POUR SAUVER DU TEMPS. . . ET DE L'ARGENT, CONSULTEZ LES ANNONCES CLASSIFIEES

ANNONCES CLASSIFIEES

L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest, Quebec.
Imprimé par la compagnie
de publication
L'ACTION SOCIALE, (Limitée)
Boulevard Charest — Québec
Tél.: Echange privé — 2-4771
J.-Ones CHALIFOUR — A.-E. MERCIER
Président, Gérant-Général

ABONNEMENT
Québec: $5.00 par année — 50c par mois
Campagne: — $4.00 par année
Etats-Unis: — $6.00 par année

TARIF

NAISSANCE, FIANÇAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, RECONNAISSANCE, REMERCIEMENTS, 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 1 centin. Dans Carnet Social, $1.00 par insertion.

Toute autre annonce classifiée, 01c du mot, minimum de 25c par insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de quatre. En-tête en noir, 25c additionnel pour chaque insertion. Les annonces devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. p.m. la veille.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

2 - Accessoires d'autos

LUDGER FERLAND. — Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés à un prix spécial pour le temps de nos réparations. Achetons aussi les vieux chars. S'adresser 105, 1ère Ave. Tél.: 4-2920.
6521—6-10 (26 fois) 2

PIECES d'automobiles neuves et usagées à vendre pour toutes marques de chars à prix réduits. Station de service, huile, graisse, gazoline, etc., garage. Réparations générales AUTO PARTS SALES 65, 1ère Avenue, Limoilou. Tél.: 4-2200
6329—26-9 (Mar. J. Sam au 24-11) 2

J.-A. CADORETTE.—Pièces de rechange, neuves ou usagées, pour toutes marques d'automobiles et camions. Ainsi que chaufferettes, batteries, chaines, hoist hydraulique. S'adresser à 37, 1ère AVENUE, Limoilou, Tél.: 2-5143.
6150—19-9 (Mar. J. Sam. au 17 nov.) 2.

AUTO SERVICE REG'D. Pièces de rechange neuves et usagées, aussi réparations moteurs, générateurs, starter, prix défiant toute compétition. Satisfaction garantie. Une visite vous convaincra. S'adresser à 1971½ de la Couronne, tél.: 3-2692.
6805—15-10 (26 fs) 2

6 - Ameublements

MAGNIFIQUE ameublement de salon antique, Style Louis XVI, 8 morceaux, en parfait ordre. S'adresser à 435, CHEMIN STE-FOY, Tél.: 5593.
6351—24-9 (26 fs) 6

AMEUBLEMENTS appartenant au Dr Dufour. A vendre sets de Livingroom, salle à diner, chambre à coucher. Le tout de bonne qualité. A vendre à prix d'occasions. Pour visiter s'adresser WHITEHEAD & TURNER, 42 rue St-Paul, coin Dalhousie.
6682—13-10 (6 fs) 6

7 - Ameublements de magasin

A VENDRE. — Comptoir frigidaire avec moteur — 3-4 H.P., une glacière frigidaire 10 x 10 avec moteur 1 H. P. Abat-Jour, Balance Standard 25 lbs. Charrette $5.00. Outillage de boucherie, stock d'épicerie provenant de "La Ménagère Enr." à vendre à réduction. S'adresser à C.-A. EMOND, 4, rue St-Joseph.
6458—6-10 (26 fs) 7

SHOW-CASES, ameublement de magasin, toutes sortes, neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général, restaurant, etc. Prix défiant toute concurrence, Art Show Case, Reg'd. Tél. 3-2920, 259 St-Joseph, Québec.
6324—19-9 (37 fois) 7

8 - Animaux domestiques

ANIMAUX DOMESTIQUES. Perruches $1.75 chaque. Finch d'Afrique $1.75 chaque. Cages carrées en broche chromée $1.00 à $1.75 avec vitre au bas. Cage pour couvée $1.50. S'adresser à J.-R. Hallé 87, rue Lachevrotière tél. 7378, Québec.
6528—13-10 (6 fs) 8

11 - Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville 5½%. S'adresser à BOITEAU & TURGEON, notaires, 435 rue St-Jean. Tél.: 2-3430.
6228—17-9 (26 fs) 11

ARGENT A PRETER, 5% et 6%, à Québec seulement sur première hypothèque; n'importe quel montant. Notaire Samson, 166, rue St-Cyrille, (près Cartier). Tél.: 6983.
6068—3-10 Mar. Jeu. Sam (2 mois) 11

Argent à Prêter

SUR PREMIERE HYPOTHEQUE en la Cité de Quebec S'adresser au Notaire PAUL GRENIER, bureau: 325 Boulevard Charest. Tél.: 3-1531.
6532—18-8 (Mar Jeu sam au 15-10) 11

17 - Autos à vendre

LISTES DE CHARS SAGES

Dodge Coach	1935
Dodge Sedan	1934
Chevrolet Sedan	1933
Essex Coupe	1932
Essex Sed. 7 pass.	1931
Nash Sedan	1931
Oldsmobile Sedan	1930

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. MORISSET & FRERES, 337 Prince-Edouard, (Angle Caron), Québec.
6494—10-10 (6 fs) 17

OFFRE EXCEPTIONNELLE

TOUS NOS CHARS USAGES seront vendus avec la fin de novembre, à conditions faciles. Sans intérêt ou charge de balance. Licence comprise et tous les modèles dans tous les prix. Il faut faire de la place. J.-A. T. Lambert Inc., 27 rue Arago. Tél.: 5118.
6749—10-10 (26 fs) 17

OCCASION D'AUTOMNE. — Chevrolet neuf propre, modèle 1936, réduction de prix sur la balance du stock en ristourne. Choisissez le modèle que vous désirez:
Chevrolet "Pick-Up"
Chevrolet Sedan, Livraison
Chevrolet Panel,
Chevrolet de 1, 1-2 et 2-1-2 tonnes,
avec roues doubles ou simples. Vendu au comptant ou à termes faciles. JULES MAHEUX, 190, 1ère Avenue, tel.: 3365, aux heures des repas.
6496—10-10 (6 fs) 17

UN FORD V-8 1934 sedan en bon ordre. Equipement spécial. Très raisonnable. 188, Côte d'Abraham, tél.: 2-5404.
6558—13-10 (1 fs) 17

CHEVROLET COACH 1929, 1 Chrysler Sedan 1927 avec licence; 1 Ford Sport Coupé 1930. Tous ces chars sont urgences. Aussi radio d'autos Philco. Achetons et vendons pneus usagés. S'adresse: 77 Blvd Charest tél: 9368.
6179—15-9 (26 fois) 17

20 - A vendre (divers)

SACRIFIER — Piano automatique d'une marque populaire et à l'état de neuf avec banc double et au-delà de 50 rouleaux. Le tout pour $175. S'adresser à 73, AVENUE ROYALE, Courville, P. Q.
21-8 (J.N.O.) 20

FOURNAISES USAGEES de différents modèles, tels que Daisy No. 1, 2, 3, 4, 5, aussi deux pocket heater d'une capacité de 360 gallons chacun. Le tout en très bon ordre et vendu à un prix raisonnable. S'adresser à O. Picard, Enrg., 26 rue St-Joachim. Tél.: 2-1239, Québec.
6691—14-10 (6 fs) 20

BALANCE TOLEDO "Sans Ressorts"—"Pesée Honnête" éventail du rouleau, finie dueo ou porcelaine pour épicerie boucherie. Hachoirs a viande et moulins café "Enterprise" électriques, toutes capacités. Couteaux à jambon Berkel à main ou électriques. Comptoirs réfrigérés Sherer et comptoirs d'épicerie. Caisse enregistreuse Ohmer. Balances 500 lbs blocs à boucher. Gardons toujours le plus gros stock d'accessoires neufs ou reconditionnés de l'est du Canada. Distributeur, vente, service, pièces rechange Victor Butcher's Supply, Inc. 107 Côte d'Abraham, Québec.
5971—2-9 (52 fois) 20

L. J. A. DEMERS

ROBES DE CARIOLES, Buffalo de grande valeur, Musk-ox, chèvre noire, manteau de kreamer pour dame. Aussi fusils, carabines, poêle-fournaise, machines à coudre, laveuse électrique, pupitre, harmonium, filière, typewriter, etc. L.-J.-A. DEMERS & CIE, meubles, 183 de la Couronne. Tél.: 2-2683.
6495—10-10 (6 fs) 20

CHIENS.—Occasion rare. Pékinois enregistrables. Dix mois. Mâles et femelles. Beaux spécimens. S'adresser avant novembre à Miss Mary Krivan, St-Malachie (Village) Dorchester.
6736—12-10 (6 fs) 20.

CATALOGUE GRATIS. — Linge Militaire usagé en laine. Livraison immédiate. Prix spéciaux à la douzaine. Veste de laine à $0.75, camisoles et caleçons ouatés, comme neuf $0.35 le morceau, chemises en coton kaki, à $0.35, pantalon tweed gris en laine, $0.85, pantalons en Duck à $0.65. Grand spécial, bas de laine à $1.50 la doz. Mitaines de cuir et en laine $1.25 doz. Rubber gomme à sept oeillets à $0.75, marchandises à la verge et à la douzaine, paletots, manteaux, habits, robes, livres de lecture, serviettes, Grand pac-sac strap en cuir et ceinture en cuir sur le front à $2.65, etc. Envoyez, mandat de poste, pour votre commande, M. Gilbert, 88 St-Vallier, Québec.
6064—3-10 (26 fs) 20

Bâtons de hockey

ACHETEZ directement du manufacturier et économisez de 25% à 40%. Bâtons de hockey d'haute qualité fabriqués en 12 classes différentes. Commandez avant que le stock ne soit épuisé. Prix et renseignements sur demande. J.-A. COUTURE, Manufacturier, St-Joseph de Beauce, P. Q.
6767—15-17-20 (3 fs) 20

21 - A vendre, échanger, louer

LIVRES! ROMANS! On achète, loue, revend les livres usagés. Echange 5, 10, 15, aussi livres de classe et livres classiques. Aussi grande quantité de livres anglais. S'adresser à 42 rue St-Joseph. Tél.: 2-0153.
6503—28-9 (26 fois) 21

CLAVIGRAPHES Underwood, parfaite condition, $35 et $40. Underwood et Corona portatifs, machines à additionner Burroughs portatives, à vendre ou à louer. 10 machines Remington à $25.00 chacune. S'adresser à Gérard POULIN, 251, rue St-Joseph, Québec. Tél.: 3-2622.
6781—15-10 (6 fois) 21

22 - Avis divers

FAILLITE—Marier & Tremblay, Ltée; Québec. Avis. Crédits vendus à Jules Lessard, N.P. Québec le 6-10-36, par J.-H. Boulet, Syndic, Québec.
6762—14-10 (2 fs) 22

23 - Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à plancher, Bardeaux, Pin, B.C., Fir embouveté, Moulures. Aussi Epinette toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. BILODEAU & DORE, Enr., 260, rue St-Paul, Québec. (Près des gares chemins de fer)
Tél.: 2-5053
6365—26-9 (26 fois) 23

25 - Bois, Charbon, Huile

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE—Bonne qualité, merisier, érable, 2 pds et 2½ pds; croûtes de merisier delignures de bouleau CHABOT & FRERE, 79, 3ème Rue, Limoilou. Tél 4-2020.
651-5—3-10 (26 fs) 25

CHARBON, Stove, Chesnut, Welsh, 75c la poche. Buckwheat 60c. Coke 25c. Charbon de Bois 25c. Charbon de Forge 75c. Bois sec 5 poches pour $1.00. ALBERT ROYER, 171 Aqueduc. Tél.: 6618
6225—18-9 (26 fois) 25

A. BARBEAU, 42 Nelson, tél.: 3-1489. Attention pour août. Bois de montagne, merisier, érable 30 pcs. Bois de 2 pds. Croûtes bois franc. Bois mou. Aussi déménagement tous genres.
6508—30-9 (13 fois) 25

CHAUFFEZ VOUS AVEC DU BOIS FRANC SEC. Slabs et croûtes de merisier, épinette, bouleau. Bois franc toutes longueurs, scié et fendu sur demande. Prix modérés. GABRIEL PLANTE, 45, rue Franklin. Tél.: 3-1917.
6304—30-9 (26 fs) 25

CHAUFFEZ-VOUS bon marché. Croûtes bois mou $1.50. Slabs bouleau $2.00, croûtes bois franc, $2.00 cordon, 24 pouces, $4.00 la corde. Joseph Racine, 299, la Canardière, tél.: 4-4026.
6541—30-9 (1 mois) 25

ELZEAR BEDARD, bois de 2 pieds $4.00 la corde, le cordon $1.00. Spécial Croûtes de bois mou $1.50 la corde. Chevaux de toutes sortes, garantis au plus bas prix, russel chevaux en échange pour du bois. 340 rue St-Luc, Tél.: 4-3917.
6510—2-10 (26 fs) 25

CHAUFFEZ AU BOIS. — C'est la méthode économique. Tout notre stock est gardé à l'abri du mauvais temps. Spécial: 12 sacs de bois d'allumage $1.00. JOS. LEFRANCOIS, Enrg Pont Drouin, Limoilou. T.-l.: 4-2821
6522—5-10 (26 fs) 25

A.-B. FORTIN, St-Côme, Beauce, érable, merisier, 2 pieds $4.00, scié $4.50 livré. 2 1-2 pieds $4.75. Slabs bouleau, de merisier, d'épinette. Spécial 1-2 corde, bois mêle fendu $1.50. Résidence 85 1-2, St-Mathias, Cour 59, St-Benoit Tél.: 9481. Aussi déménagement à bon marché.
5810—27-8 Mar. J. Sam au 24-10) 25

A. BARBEAU, 42 Nelson, tél.: 3-1489. Attention pour Oct.. Bois de montagne, merisier, érable 30 pcs. Bois de 2 pds. Croûtes bois franc. Bois mou. Aussi déménagement tous genres.
6460—15-10 (26 fs) 25

JEAN BEAUPRE, 152 Bayard, merisier érable, bouleau, 2 pds, 2 1-2, croûtes, épinette, 4 pds $1.40 cordon, croûtes merisier érable 4 pds $1.75 cordon. Prix spéciaux, plusieurs cordes. Bois 2 pds $3.50, 30 pcs, $4.25. Bois de toutes sortes. Tél.: 3-2281.
6304—15-10 (Mar. J. Sam au 12 dec 25

27 - Boutique à louer

BOUTIQUE DE FORGE A VENDRE. Tour à fer, machines à tarauder. Machine drills, etc. Bonne maison. Electricité. Eau à l'aqueduc, bon poste, grosse clientèle, près de l'église. Cause, abandon des affaires. Pour informations s'adresser à Casier 573, l'Action Catholique, Québec.
6744—13-10 (6 fs) 27

28 - Bureaux à louer

Nouveaux bureaux

EDIFICE MIGNER, Bureaux de toutes dimensions. Aussi belles salles d'échantillons ou autres usages. Lavabo et eau courante dans chaque pièce. Service concierge et ascenseur. S'adresser 185, St-Joseph tél.: 2-3130.
6801—13-10 (6 fois) 28

28A - Camionnage

POUR TRANSPORT GENERAL, demenagements camionnage, tous genres de pianos, meules, safes, etc., local ou longue distance, adressez-vous à JULES PARADIS, Limitée, 146 4ème Avenue, Limoilou, Quebec. Tél.: 2-2296.
6238—21-9 (26 fs) 28A

32 - Chevaux-Voitures

J'AI REÇU UN CHAR de très beaux chevaux, pesant de 1,000 à 1,600 livres à vendre à plus bas paix du marché, et plusieurs belles juments pour cultivateurs. 87, 7e rue Limoilou.
6763—14-10 (6 fs) 32

35 - Commerce

VAISSELLE BLANCHE

TASSES et SOUCOUPES 5 cts le set, assiettes à soupe et à diner, 7 cts. Aussi tapisserie granite, aluminium, articles de pêche et sport en general. CHS.-A. PARENT, Enrg., 106, St-Joseph. Tél: 4-2451
6178—15-9 (26 fois) 35

L-O POULIOT

Les froids s'en viennent, voyez à vos double-fenêtres. Nous gardons vitres de toutes dimensions, et les posons, sur demande, peinture, mastique, ferrures, etc. Chasseurs, achetez vos articles de chasse, cartouches, etc., à meilleur marché. Venez chez L.-O POULIOT, quincaillier, 430, St-Jean Québec. Tél.: 2-8337.
5680—22-8 (Mar. J. S. au 20 oct. 35

Cadeaux de Fêtes

VOYEZ CHAS-A. PARENT Enrg. Assortiment complet de ces lignes. Aussi tapisserie, granit, aluminium, articles de chasse et sport d'hiver en général. 106, St-Joseph, tél.: 4-2451.
6778—15-10 (26 fs) 35

ATTENTION 2 chars de pommes et 5,000 poches de patates aux plus bas prix du marché. Demandez mes prix pour provision d'épiceries en général. Satisfaction garantie. Attention spéciale aux commandes de la campagne. ARTHUR THIVIERGE, Boucher et Epicier, gros et détail. 30, rue Hermine, Tél.: 8194.
6806—15-10 (6 fs) 35

36 - Commerce à vendre

EPICERIE A VENDRE, avec ameublement moderne, très bon poste et clientèle choisie. Cause de vente, autre emploi, acheteur sérieux trouvera une belle occasion. Ecrire à Casier 358, L'Action Catholique, Québec.
6645—6-10 (18 fs) 36

37 - Camps à vendre ou louer

JOLI CAMP, trois appartements, meublé, aqueduc, bon garage, près du lac Waleur à St-Ubald. Prix raisonnable pour un amateur de pêche et chasse. S'adresser à Siméon Hardy, Neuville, Cté Portneuf.
6761—14-10 (2 fs) 37

40 - Divers

MIEL DE CHARLESBOURG

Douze millions d'abeilles, dont le travail profite aux autres, ont butiné dans les fleurs embaumées du trèfle en 1936 dans les beaux jours ensoleillés de juillet. 11,129 livres du produit le plus doux du Canada le
MIEL DE CHARLESBOURG
Aussi au même établissement, Graines, Bulbes, et Plantes VERRET Charlesbourg, Québec, Téléphone: 4-5723.
5744—20-8 (52 fois) 40

Pain - Pain - Pain

Pain bis, 2 lbs	.08
Pain de son	.08
Pain steamé, tranché	.11
Pâtisserie: Tartes aux raisins	.15
Tartes aux fraises	.15
Tartes aux framboises	.15
Pâtés à la viande	.20
Brioches, la dz.	.10
Pain d'épices le morceau	.01

BOULANGERIE CARTIER, 18, Des Zouaves, 327 Franklin. Tél.: 4-4375.
6450—24-9 (26 fs) 40

Varicèle

EFFACEE en une ou deux injections indolores surtout chez cas anciens, sans déranger les occupations. Même résultat avec hydrocèle fissure anale, "hémorroïdes externes". Dr L.-G. PERRIN, 24, rue du Pont, Québec.
6326—13-10 (6 fois) 40

SECRET INDIEN. Chasseurs, Cultivateurs, Bûcherons, faites-vous un extra $200.00 garanti, 15 renards, sans expérience. Renseignements gratis. Incluez timbre. Ecrivez à E. Senneville, Chicoutimi, Québec.
6674—8-10 (12 fs) 40

PERSONNEL

HOMMES! Prenez vigueur aussitôt. Nouvelles tablettes OSTREX Tonique contiennent fortifiants d'huitres crues et autres stimulants. Une dose réveille les organes, glandes. Sinon enchanté, fabricant rembourse les quelques sous payés. Rendez-vous, écrivez chez BRUNET & Cie, 139 rue St-Joseph
6529—5-10 au 31-10 40

VINS à 45 cts le gallon—Raisins, Cidre, petits fruits de toutes sortes. Brochure de 32 pages 25 cts chez Dupuis & Frères, Montréal, les principaux libraires ou Casier 483, L'Action Catholique, Québec.
6440—2-10 (26 fs) 40

L'ATELIER DE SOUDURE, Thériault & Sansfaçon, 560 1-2 rue St-Vallier, est toujours à la disposition de ses clients anciens et nouveaux et désireux de leur donner entière satisfaction en soudure de tout genre, réparation de radiateur etc.
6734—10-10 (6 fs) 2

EXPEDIEZ VOS OEUFS. — Volailles, votre beurre, et tout autre produit de la ferme. Nous payons les plus hauts prix du marché et nous faisons remise par malle la journee de réception. Demandez nos prix. Saguenay Fish & Trading R'egd. 115 rue Dalhousie.
6769—15-10 (M. J. Sam (12 fs) 40

44 - Elèves demandés

Louis Gravel

PROFESSEUR de chant, Studio et résidence, 75, rue Saint-Louis. Téléphone 2-2473. Professeur à l'école de Musique de l'Université Laval. Préparation à la radio.
6449—1-10 (14 fs) 44

COURS CLASSIQUE Classe preparatoire au Séminaire, au Collège des Jésuites, ou au Brevet de Médecine. Cours spéciaux de français, d'Anglais, et de latin. Aussi, mêmes cours à domicile. Ouverture des cours le 9 septembre. Le professeur pourra fournir d'excellentes références. Gérard Létourneau, B. A. S'adresser à 30 Côte du Palais. Tél.: 2-0182.
21-8 (J.N.O.) 44

Apprenez la guitare

HAWAIENNE ou ESPAGNOLE. — L'école de Guitare, 238 rue St-Jean, vous fournit une magnifique guitare avec les accessoires, un méthode Kamiki et un cours de 10 leçons à la note ou par méthode rapide chiffrée pour $20. Vous apprenez à jouer vos morceaux favoris en très peu de temps. Faites le choix de votre guitare chez nous. Nous mettons à votre disposition l'assortiment le plus considérable en ville des fameuses Guitares Gibson, Epiphone, Stella, Kay, Harmony, May Bell et des guitares électriques Dobro National. Nos prix sont excessivement bas et nos termes faciles. L'école de Guitare ayant ses studios chez J.-E. Valin 238, rue St-Jean. Tél.: 2-8365.
6681—10-10 (26 fs) 44

INSTITUT J. THOMAS 25, St-Stanislas (à l'angle de la rue St-Jean), tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province. Cours d'été.
6342—2-10 (26 fs) 44

COURS PAR CORRESPONDANCE — Enseignons: Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie, Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratis sur demande. Adressez "COURS PRATIQUES BILINGUES", Casier 66, St-Hyacinthe P. Q.
6660—15-10 (26 fs) 44

48 - Femmes, Filles demandées

ON DEMANDE UNE FILLE d'expérience dans la fourrure couturière et finisseuse. S'adresser à H. Sansfaçon, Boites Postale 424, Victoriaville.
6752—13-10 (6 fs) 48

ADRESSEZ DES CIRCULAIRES à la main, chez-vous. Obtenez les informations nécessaires en incluant une lettre affranchie à Casier Postal, 85, Montréal.
6362—15-10 (1 fs) 48

G. LECLERC, FOURRURES

CONFECTION et réparation sur modèle les plus récents, manteaux faits sur ordre. Ouvrage garanti, prix modérés, 26 années d'expérience à votre service. 47, SCOTT, tél.: 4-3113.
6242—18-9 (26 fois) 50

CHS.-N. EMOND

353 Blvd. Charest (Coin de la Couronne) Tél.: 6741. AVEZ-VOUS FAIT L'INVENTAIRE DE VOS FOURRURES? Si non, veuillez soumettre votre cas à une maison de confiance. Soit pour confection sur mesure, réparation ou transformation, dès maintenant vous pouvez encore profiter des prix modérés. Coupe et ouvrage garantis. Grand choix de manteaux et fourrures nouvelles.
6300—13-10 (26 fs) 50

Eudore Poliquin

ACHETEZ votre manteau de fourrure à présent, transformation et reparation de toutes sortes, aussi garnitures de manteau. Fourrure de haute qualité. Spécialité manteau sur ordre. Mouton de Perse, Seal Hudson et Chapal, chat Sauvage, Broadtail, etc. Finition de 1ère classe. 358, 3ème Avenue, Québec. Tél.: 4-1339.
5906-29-8 (Mar. J. Sam. au 27-10) 50

R. DROLET, Manufacturier de fourrures, 11 avenue Jacques-Cartier. Tél.: 5013. Fourrures de toutes sortes, assorties, tels que Rat-Musqué, Martres, Seal-Hudson, Mouton de Perse, à des prix attrayants. Réparations de toutes sortes.
6201—10-9 (Mar. J. Sam. au 6-1) 50

Félix Trudel, "Fourrures"

SPECIALITE: Manteaux faits sur ordre. Transformations et réparations de tous genres, à prix défiant toutes compétitions. Ouvrage garanti. 14, DE LA CANARDIERE, tél.: 4-3771.
6221—1-10 (Mar. J. Sam. 28 nov 20)50

Vaillancourt & Frère

MARCHANDS DE FOURRURES. Réparations de toutes sortes. Manteaux de mouton de perse, seal français, renards assortis, martres, etc. Renard argenté et manteaux sur ordre. Ouvrage garanti. 2 voûtes très modernes contre le feu et mites. 36, DES OBLATS, tél.: 4-3747 (en face église St-Sauveur.
6485—3-10 (Mar. J. Sam, au 1-12) 50

LOUIS THIVIERGE

MANTEAUX NOUVEAU STYLE. — C'est le temps de commencer à penser à votre manteau de fourrure. Manteaux faits sur ordre au prix du manufacturier. Spécialisons dans la transformation et réparation. 39 1-2 St-Ambroise, Québec tél.: 3-4255.
5818—27-8 (Mar. jeu sam au 24-12) 50

49 - Finance

Obligation, pas d'intérêt

SOMMES ACHETEURS d'obligations municipales, scolaires ou autres dont coupons d'intérêt et capital n'ont pas été payés depuis quelques années. Nous nous efforcerons toujours de payer les meilleurs prix. Communiquer E.-L. Hardy & Cie, 93, St-Pierre, tél.: 2-8630-6274.
6783—15-10 (M. J. Sam au 12) 49

50 - Fourrures

H. POITRAS, Fourrures

Confection de manteaux d'après les plus récents modèles, faits sur mesures. Réparation, transformation parures de cou, assortiment complet. Travail garanti. A très bas prix 70, rue Dolbeau près des Pères Franciscains, Québec. Tél.: 6594.
6093-16-9 (26fs) 50

FOURRURES BASTIEN

FAITES FAIRE VOS REPARATIONS et transformations de vos manteaux en fourrurie des maintenant par des experts et une maison de confiance. Au delà de 25 années d'experience. Specialité: manteaux de toutes sortes faits sur ordre, à des prix défiant toute competition. Modèles les plus récents, coupe parfaite. Une visite est sollicitée G. BASTIEN, 187 rue Du Roi, vis-à-vis de l'église St-Roch. Tél: 6550.
5917—3-9 (3 mois) 50

A. BOIVIN - FOURRURES

AYANT FAIT L'ACQUISITION d'un magnifique lot de peaux de Chat Sauvage, nous pouvons faire un manteau de chat à très bas prix. Aussi manteaux de Seal Hudson, Seal, Mouton, etc., unis, ou garnis en renard argenté, faits ou sur mesures, dans les plus récents modèles. Transformation et réparation de tous genres à prix modiques. Ouvrage garanti. ADELARD BOIVIN, 27-29½ rue Colbert, Québec. Tél.: 8243-8246.
6486—3-10 (26 fs) 50

J.-B PELLETIER

A VOTRE SERVICE, pour tout travail de fourrure. Dessinateur de modes diplômé et expert en ajustage. Grand choix de fourrures à la mode. Prix modérés. 538 ST-JEAN, tél.: 3-3050.
6618—8-10 (26 fs) 50

JOS ROBITAILLE ENRG.

FOURRURES de toutes sortes, assortiment complet de parures de cou. Spécialité: reparation et transformation de manteaux. Jos. Robitaille, Enrg., 108, Richelieu, tél.: 2-3288.
6443—30-9 (26 fs) 50

HENRI DION FOURRURES

A QUI LA CHANCE? — Un lot de manteaux de fourrure faits sur récents modèles à vendre à des prix que vous n'en pouvez croire. Venez nous voir avant d'acheter. Réparation et transformation de tous genres à prix très bas. Une visite est sollicitée HENRI DION, 151, De Mazenod, Tél.: 9702
6307—5-10 (26 fs) 50

OVIDE MARCEAU LTEE

FOURRURES. — Notre assortiment de manteaux étant complete venez nous voir. Manteaux de toutes sortes pour tous les goûts. Manteaux de Perse, vrai Seal, Hudson Seal, Broadtail, Ecureuil, Chat Sauvage. Aussi grand choix Martre du Nord naturelle foncée, Renard Argentè. Venez voir nos vitrines. 839, RUE ST-VALLIER, Québec.
5819-27-8 (4 mois) 50

PHILIPPE BRETON

Votre manteau a-t-il besoin de réparations? En désirez-vous un neuf? Venez vous convaincre par vous-même du nombreux choix de manteaux garnitures martres et renard que nous avons en main. Notre assortiment est des plus complet. Coupe et ouvrage garanties. Ecoutez nos programmes à CKCV chaque jour de 8 heures. 152 St-Olivier, tél. 8536
5975—6-9 (3 mois) 50

57 - Informations

NOTEZ BIEN. — Si vous avez des discours, conférences, adresses à composer, écrivez à Simon Lord, Casier Postal 386, l'Action Catholique" Québec P.Q.
2-5 (J.N.O.) 57.

59 - Machineries

MACHINERIES A VENDRE. Engin, boulloire, catherine, planeurs embouveteurs, etc., en très bon ordre. Aussi nous manufacturons échangeons et réparons de la machinerie de toutes sortes. Trottier & Sauvageau, St-Casimir, Cté Portneuf. Tél. 17.
6705—9-10 (6 fs) 59

MACHINES ARATOIRES. — Lieuse, Corde à lieuse, Pelles à chevaux, Ecremeuses Massey-Harris neuves $58.00, Charrues, $16.00. Réparation de charrues Wilkinson, pièces de toutes sortes. AGENCE M. MOODY & SONS CO., F. R. Bélanger, Agent, 85, rue St-Roch, Québec.
5433—13-8 (Mar. J. Sam. au 10-10) 59.

63 - Maisons à vendre

PLAN FEDERAL DU LOGEMENT. Maisons de 8 chambres, situées sur l'Avenue Ploermel, grandeur et prix variés, payables au mois. Eugène Chalifour, 777, St-Cyrille, téléphone: 8038.
6217—15-9 (26 fois) 63

66 - Matériaux de construction

A VENDRE. — Radiateurs, portes de voûtes, portes et chassis, madriers, plancher, bois etc, pierre, brique, granit, fer, et, aussi 2 pupitres. S'adresser tél.: 9725 ou sur les lieux, coin des rues St-Pierre et St-Paul ou à 374 De la Reine.
6803—14-10 (26 fs) 66

67 - Médecins

Dr GEORGES ST-AMAND des Hôpitaux de Paris, Lyon et Berck, 205 rue St-Joseph, Québec. Maladies Vénériennes de la peau, du cuir chevelu, traitements électriques, médecine générale, maternité privée, clinique privée. Tél.: 4-3622. Rés.: 2-2468.
6487—6-10 (26 fs) 67

DOCTEUR CHS. RINFRET voies genito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques 59, St-Joseph, Appt 101 Québec. Heures du bureau 9 à 11 heures a.m., et 2 à 4 heures p.m. le soir 7 à 8 heures p.m. Tél.: 4-4061
6216-16-9 (26fs) 67

69 - Musique

A. ST-CYR, 18 rue St-Joseph, tél.: 2-7295. Réparations de radios et instruments de musique de tout genre. Accordéons "Sapin", guitares, violons mandolines. Musique chiffrée pour guitares etc.
6707—9-10 (1 mois) 69

71 - On demande à acheter

CULTIVATEURS. — Nous sommes acheteurs de pommes, patates et autres légumes, ainsi que lièvres, volailles, etc. Ecrivez mentionnant prix, qualité et quantité des marchandises que vous avez à offrir. J.-L. POULIOT & FILS, 227, rue St-Paul, Québec.
6362-24-9 (Mar. J. Sam. au 21-11) 71

73 - Plissage-Hemstitch

HEMSTICH boutons couverts, craquage de jupes, boutonnières, pressages et accessoires de machines à coudre. W. BESSETTE, 803, St-Vallier. Tél.: 3-0011.
6479—3-10 (26 fs) 73

74 - Peinture-Vernis

PEINTURE ET VERNIS. — Peinture blanc mat et luisant, vernis à plancher à l'épreuve de l'eau à $2.25 le gal. Aussi prix pour contrat. S'adresser: Ernest Verret, Ent. Peintre, 53, Ste-Ursule, Québec. Tél.: 2-6242.
6092—14-9 (Jun. jeu s. au 12 nov) 74

77 - Professionnels

DR LEONCE LESSARD. Chirurgien-Dentiste, Ex-Interne du Forsyth Dental Infirmary Boston, E.U.A. Heures du bureau: 9 h. 12 à 5 7 à 9. Bureau et résidence, 207, 3ème Avenue, Limoilou. Tél.: 4-3312.
6220-18-9 (26 fs) 77

78 - Position demandée

POSITION DEMANDEE. Une demoiselle dans 40 ans, demande une position dans un presbytère ou encore dans un collège. Très bonnes références. S'adresser à Casier 561 l'Action Catholique, Québec.
6775—15-10 (2 fs) 78

79 - Propriétés à vendre

2 PROPRIETES à vendre dans St-Sauveur pour cause de départ. Une avec poste de commerce et deux logements. Une autre avec deux logements, garage et boutique. Fini moderne. S'adresser à O. Lapointe, 125, rue Kirouac, Québec. Tél.: 3-0767.
6333—29-9 (12 fs) Mar. Jeu. Sam au 24-10) 79

80 - Radios, Réparation, Vente

VOTRE VIEUX RADIO

VOULEZ-VOUS LE VENDRE? Venez à notre magasin ou écrivez-nous. Nous l'acheterons. Nous avons une proposition intéressante à vous faire. Lavigueur & Hutchison, Limitée, 81 St-Jean, Québec, tél.: 2-2123.
6226—6-10 (14 fs)

RADIO $19.00 "Philco", 7 lampes, modèle table véritable aubaine, $4.00 comptant, $3.00 par mois. S'adresser chez C.-W. LINDSAY & Cie, Limitée 201 Rue St-Jean, Québec.
6685—15-10 (1 fs) 80

REPARATION DE RADIOS (toutes marques) par maison établie depuis 15 ans. Prix très modérés, ouvrage garanti. Sur demande nous ferons d'avance un estimé de toute réparation. Vendeur autorisé des radios De-Forest Crosley et Marconi à conditions faciles. J.-A. BRETON, 32 Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 2-6393.
6525—6-10 (26 fs) 80

83 - Réparations diverses

MATELAS FRONTENAC 5347

FRONTENAC MATTRESS Enrg., Manufacturier de matelas. Spécialité: Réparations tous genres, matelas à ressorts crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés, 15, rue Bouseau. Tél.: 3347. Ulric POULIOT, Prop.
6327-24-9 (26 fois) 83

Royal Mattress Company

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques, tél. 3-0503, 167, Avenue Renaud.
6511—2-10 (26 fs) 83

A. Parent, plombier

AUTREFOIS de P. Parent & Fils, enrg., avise sa clientèle et le public en général qu'il vient d'ouvrir une boutique de plomberie, chauffage et couverture au No. 231 St-Stanislas, et qu'il a à son emploi le même personnel. Une visite est sollicitée. Tél.: Bureau: 2-5996, tél.: Rés.: 3-4701.
6601—2-10 (26 fs) 83

Chez Paradis, Horloger

AUTREFOIS de chez A. Langlois, bijoutier, informe sa clientèle qu'il a ouvert son atelier d'horlogerie à 421 rue St-Jean. Nettoyage, 75c pierre 75c, grand ressort 75, remontoir 75, aiguille .15, vitre assortie .35, ouvrage garanti.
6232—26-9 (M

Naissance

CANTIN. — Monsieur et Madame Gustave Cantin, née Germaine Pelletier, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 12 et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Gustave-Gaudiose-Guy.

Parrain et marraine M. et Mme Gaudiose Cantin, grands-parents de l'enfant.

Porteuse, Mlle Marguerite Pelletier, tante de l'enfant.

6851—15-10 (1 fs)

MARIAGES

ARSENEAULT-DUMAIS. — On annonce pour le 26 courant, le mariage de Mlle Gracia Arseneult de Daveluyville, fille de M. Henri Arseneault et de Madame Arseneault, décédée, avec M. Narcisse Dumais B.S.A., fils de M. et Mme J.-D. Dumais de St-Alexandre. Pas de faire-part.

6855—15-10 (1 fs)

JUNEAU-PARADIS. — On annonce pour le 26 octobre 1936 le mariage de Mademoiselle Ernestine Juneau, fille de M. Gaudiose Juneau de St-Augustin, à M. Henri Paradis, fils de M. Théodore Paradis de l'Ancienne Lorette. Pas de faire-part.

6353—15-10 (1 fs)

Une messe est dite chaque jour pour tous les abonnés à l'"Action Catholique", et leurs parents défunts.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

BARRY. — A l'hôpital St-François d'Assise, le 14 octobre, à l'âge de 58 ans est décédé M. Gaudiose Barry, entrepreneur-peintre, époux de dame Léda Letellier.

Les funérailles auront lieu samedi matin le 17 courant à 9 h. 30.

Départ de la maison mortuaire au No 145, 5e rue, à 9 h. 15 pour l'église de St-Charles de Limoilou, et de là au cimetière St-Charles.

6857—15-10 (2 fs)

CYR. — A l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, à Lévis, est décédée, le 14 octobre 1936, à l'âge de 51 ans, Mlle Georgiana Cyr, fille de Sieur Charles Cyr et de Dame Adéline Bolduc.

Le service funèbre sera chanté samedi matin, le 17, à 6 heures, dans la chapelle de l'Hospice de la Délivrance, et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie, à Lévis.

6039—15-10 (2 fs)

DUSSAULT. — A St-Jean-Baptiste des Ecureuils, est décédé Monsieur Ulric Dussault, à l'âge de 84 ans.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 h. 30 en l'église des Ecureuils.

Départ de la maison mortuaire à 9 h. 15 et de là au cimetière de la paroisse.

6861—15-10 (2 fs)

DRAPEAU. — A Québec, le 14 octobre 1936, à l'âge de 55 ans, est décédée Dame Evangeline Samson, épouse de J.-Adelard Drapeau voyageur de commerce.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire au No 111½ rue Hébert, à 8 h. 45 pour la Basilique et de là au cimetière St-Charles.

6772—14-10 (2 fs)

JOBIN. — A St-Jean-Baptiste, est décédée, le 15 octobre 1936, à l'âge de 48 ans, Mlle Délia Jobin, fille de feu Joseph Jobin, ancien entrepreneur menuisier, et de dame Marie Amyot.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire au No 296 rue St-Olivier, à 8 h. 45 pour l'église St-Jean-Baptiste.

6866—15-10 (2 fs)

MORISSET. — A St-Michel de Bellechasse, à l'âge de 97 ans et 9 mois, est décédé M. J.-B. Morisset, époux de feu dame Euphémie Forgues.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son fils, Jules Morisset, pour l'église de St-Michel, et de là au cimetière de la paroisse.

6364—15-10 (2 fs)

PLANTE. — A St-Honoré de Beauce, le 14 octobre 1936, à l'âge de 64 ans est décédée dame Octavie Roucau, épouse de sieur Joseph Plante.

Les funérailles auront lieu samedi le 17 octobre, à 9 heures, en l'église de St-Honoré de Beauce.

6807—15-10 (1 fs)

ROY. — A Québec, le 14 octobre 1936 à l'âge de 33 ans et 6 mois, est décédée Mlle Clarina Roy, fille de Mme Vve Alexandre Roy.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, de chez son beau-frère, M. Ferdinand Vaillancourt, au No 326½, 2e Avenue, à 7 h. 45 pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

6836—15-10 (2 fs)

ST-PIERRE. — A Ste-Claire Dorchester, est décédée, à l'âge de 56 ans, Dame Adéline Lantagne, épouse de M. Joseph St-Pierre, de St-Gervais, autrefois.

Service et sépulture samedi le 17 octobre, à Ste-Claire.

6865—15-10 (2 fs)

Exprimez vos sympathies avec des FLEURS
H.-W. McKENNA
Fleuriste
11, rue St-Jean, Tél.: 2-6865

VIANDE
SERVICE DE LIVRAISON
10 lbs boeuf----- .59
Veau devant------ .07
Agneau devant---- .11
TELEPHONE: 3-2302
Aimé LEMELIN
148 de la REINE
(Près de LALIBERTE)

Merci ! Merci !

Ernest Loiselle au au Palais Montcalm le 23 octobre 1936

Une grande soirée d'amateurs aura lieu vendredi le 23 octobre, au Palais Montcalm. L'organisation de cette soirée a été confiée à M. Adrien Poliquin qui a remporté un grand succès à la soirée d'amateurs tenue au Colisée, le 11 septembre dernier.

M. Ernest Loiselle, le populaire maître de cérémonies, sera de nouveau à Québec pour présider cette soirée. On verra aussi le trio de la Sweet Caporal, division de Québec, composé de Charles Gingras, pianiste, Armand Miller, accordéon italienne, de Lucien Richard, le fameux ténor québecois, M. Toussaint Beaupré, le roi de la Tyrolienne, M. Maurice Beaupré, le fameux comédien, M. et Mme Vital Fortin, chant folklore, la petite Huguette Bégin dans un numéro de chant et danse, Mlle Célina Doyle, Tap dance et Lucien Richard, ténor de Québec, qui a rapporté le premier prix de l'Association des Chanteurs de Québec.

Tous ces différents amateurs sauront divertir le public. On verra aussi les meilleurs amateurs de Québec en lice pour se disputer le $100 de prix, donné par les fabricants de la cigarette Sweet Caporal. La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé (Lancet). Les gagnants de ce concours auront la chance de se classer avec les différents amateurs de la province de Québec lors du grand concours qui réunira les différents amateurs de la province vers la mi-février. Tout amateur désirant s'inscrire devra s'adresser à M. Adrien Poliquin, 8, Latourelle, de 9 à 10 heures p.m., ou chez J.-B. Plamondon, 12 Racine, de 9 a.m. à 8 heures p.m. Les places à prix populaires seront en vente au contrôle du Palais Montcalm, le 21-22-23 octobre.

RIMOUKSI

—Nous avons le regret d'annoncer la maladie grave de Mme Gleason Belzile.

—Le "Manicouagan" a fait un voyage spécial à Comeau Baie aujourd'hui pour ramener le cadavre d'un employé qui s'est fait électrocuter. Il s'agit d'un homme du Nouveau-Brunswick.

—M l'abbé Albert Tessier, du séminaire des Trois-Rivières, donnera une conférence ici, le 15, sous les auspices de l'Amicale.

—Quelques fonctionnaires ont été remercies de leurs services. Ce sont MM. Rioux, Poirier, Pineault et Ouellet, gardes à la prison.

—M. Jos Dumont, agent des Terres, et M. Alp. Duchesne, garde-chasse.

—Mercredi le 7 octobre, M. P.-Emile Desbiens, marchand d'Amqui, épousait Mlle Catherine-Benoite Paradis, de notre ville.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le frère du marié, M. l'abbé Léopold Desbiens, curé de St-Marc-des-Etroits. On remarquait au choeur, deux autres frères du marié, l'abbé Eudore Desbiens, curé de Ste-Rose et l'abbé Louis-Philippe Desbiens, vicaire à St-Jean-de-Dieu.

Après le mariage, il y eut une magnifique réception chez les parents de la mariée. On y servit un succulent dîner. Il y eut aussi musique et chant.

L'heureux couple partit immédiatement pour un voyage aux Etats-Unis, accompagné des voeux de bonheur de leurs parents et amis.

—A l'occasion du prochain départ de M. Emile Fournier ses nombreux amis lui ont organisé un joyeux "send off" qui a eu lieu à la résidence de M. Hector Filion.

Il y eut lecture d'adresse, discours, présentation de cadeaux, musique et chant, mais surtout beaucoup de gaieté et d'entrain. Au-delà d'une centaine de personne étaient présentes.

—M. Fournier s'en va aux T.-Rivières où il prendra charge de ce district pour la Société des Artisans.

COUR SUPERIEURE

J.-Emile Dumais, commerçant de Sayabec, vs François D'Astous, rentier, du même lieu.

Le demandeur poursuit le défendeur en recouvrement de $199.99 de dommages-intérêts pour diffamation et injures, parce que les 25 et 26 février et le 17 mars dernier (1936), au bureau du notaire Gagnon, à Mont-Joli, en présence du notaire et du personnel du bureau, alors qu'il disposait d'affaires avec un frère du demandeur, le défendeur a traité le demandeur et ses fils, alors absents et hors de ause, de m... voleurs, et a usé dans les circonstances de paroles susceptibles de nuire à leur réputation; que ces propos diffamatoires se sont répandus, et sont inspirés par la malice, le défendeur les ayant déjà tenus dans le passé et ayant promis de ne plus les répéter dans le règlement d'une poursuite formée par le demandeur contre lui en 1932, devant la Cour de Magistrat. L'hon. juge J.-A. Prévost maintient l'action et condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de $20. de dommages-intérêts, avec les frais d'une action de $60.00 en Cour de Magistrat.

—Rosaire Bouchard, journalier, de la paroisse de St-Damase, vs Philias Thibault, de la paroisse de Ste-Blandine.

Le demandeur poursuit le défendeur en recouvrement de $1,000.00 de dommages-intérêts résultant d'une collision de sa motocyclette avec l'automobile du défendeur, conduite par son fils mineur agissant comme son chauffeur, accident survenu à St-Marcellin, le 24 octobre, 1934, et au cours duquel le demandeur a subi une fracture de l'os de la cuisse gauche. Considérant que la proportion des trois quarts de cette somme afférente à la responsabilité du défendeur est de $471.00; Considérant que le demandeur a prouvé sa cause pour autant, l'hon. juge J.-A. Prévost maintient l'action et condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de $471.00, avec intérêt et dépens.

Le cratère européen

(Suite de la première)

Il y a deux ans la situation de la France était bien différente. Le traité de Locarno la protégeait contre l'Allemagne; la Belgique était son alliée; l'Espagne et la Suisse étaient deux pays neutres; elle avait la sympathie de l'Italie.

Aujourd'hui, l'Italie, l'Autriche et la Hongrie doivent avoir une conférence au début de novembre; la Russie croit que l'Allemagne est prête à l'attaquer; et l'Allemagne est prête sur terre, sur mer et dans l'air.

Ce matin, on disait que la France devra étendre la ligne Maginot jusqu'à la mer. Même si ce projet n'est pas mis à exécution, il reste que la France ne pourra plus compter sur la Belgique, même si l'Allemagne décidait d'attaquer en passant sur le territoire belge.

Les commentaires n sont pas amers pour la Belgique, mais déplorent la politique étrangère de la France. On dit que la faiblesse de la France devant l'occupation de la Rhénanie par l'Allemagne et son alliance avec la Russie ont déclanché la situation actuelle.

Et il semble bien que la Société des Nations ne pourra pas faire grand'chose dans la situation présente, sa faillite dans l'affaire éthiopienne ayant convaincu les petits pays qu'ils ne peuvent pas compter beaucoup sur elle.

FLEURS NATURELLES ou ARTIFICIELLES pour toutes OCCASIONS
AU SALON FLEURI, Enr.
362, St-Joseph
Tél.: 5068

Madame Vve J.-B. BEDARD
Boucher
12, Bagot Tél.: 4-0319

Boeuf à soupe	.06 à .08
Boeuf, haut côte	.10
Jeune Lard sock, Epaule	.14
Veau de lait, Devant	.11
Veau de lait, Derrière	.16
Agneau, Devant	.12
Agneau, Derrière	.15
Graisse de Panne pure	.15
Saucisse	.10 et .15
Jambon haché	.20
Jambon haché, 2 lbs	.35

J.-EMILE BEDARD
BOUCHER
85½, de la Canardière
Tél.: 4-3044

Boeuf, haut de côte	.08 à .10
Boeuf à soupe	.05
Steak, ronde	.15
Roastbeef, filet	.15
Steak haché, 3 lbs	.25
Lard frais	.14
Lard haché	.15
Saucisse, 3 lbs	.25
Poulet, 4 à 5 lbs	.18
Poules de 5 à 6 lbs	.15
Oignons No 1 le cent	1.90
Oignons No 2, le cent	1.50

PROVISIONS ! PROVISIONS !
Bénéficiez de ces bas prix pour vos provisions

Sucre Gr. Redp., le cent	4.79	SPECIAL SPECIAL	
Farine Royal, sac 98 lbs	2.79	Lard frais Epaule, Sock, Côte, lb	.12½
Graisse Sh., Chaud, 20 lbs	2.45	Lard haché pur, livre	.12½
Riz Glacé, 10 lbs pour	.39	Poules et Poulets, lb	.15
Barley Fin, 10 lbs pour	.44	10 lbs Bon boeuf pr	.59
Pois cuisants, 10 lbs pour	.49	Steak Boeuf, Ronde, lb	.15
Fèves blanches, 10 lbs pr	.49	Roastbeef, Epaule	.12
Gruau 3 minutes, 10 lbs pr	.49	Roshif, haut de côte	.09
Tapioca et Sagou, 3 lbs pr	.25	Roast Beef, Surloin, lb	.18
Vermicelle, boite 5 lbs	.29	Agneau qrt Derrière, lb	.15
Vermicelle, boite 20 lbs	.99	Veau de lait roulé, lb	.17
Gratis, 1 pqt Surprise Gratis avec l'achat de 1 lb Thé ou Café		Panne de lard, lb	.15
Café Java et Moka, Spécial	.25	Lard frais, filet, lb	.15
Café 1er choix (Regal) lb	.39	Langue de boeuf fraiche, lb.	.15
Thé Japon naturel, 2 lbs pr	.49	Lard salé prép. au sucre	.15
Thé Japon 1er Choix, lb	.45	Lapin frais tué, lb	.20
Thé Noir Ind. Pekoe, lb	.39	Poulet de choix, lb	.23
Thé Noir Orange Pekoe, lb	.44	500 Beaux paniers Pommes	.25
Raisin à pudding, 3 lbs pr	.29	200 Grands Pan. Pommes	1.00
Prunes sèches, 3 lbs pr	.25	200 qrts Pommes No 3	2.75
Dattes fraiches, 3 lbs pr	.25	100 qrts Pommes 2½ up	3.25
Confitures fraises et framboises	.25	Huitres Bouctouche, 4 lbs pr.	.25
Catsup, grosse bout., 2 pr	.25	Huitres Bouctouche, le pan.	.59
Jus Tomates, Gr. bte, 3 pr	.25	Huitres Bouctouche, le bar.	8.50
Saumon rose, bte 1 lb, 3 pr	.25	Patates bl. No. 1, le sac	.95
200 C. Biscuits cassés à	.06	Navets ext. beaux, la poche	.45
		Carottes, ext. belles, la p.	.75

EPICIER Arthur THIVIERGE BOUCHER
30, RUE HERMINE, COIN DE MAZENOD
Viande : 3-4542 LIVRAISON DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE Tél. : 8194-8195

M. HENRI LACASSE

Ayant 15 années d'expérience dans l'épicerie, et ancien gérant de l'Epicerie Ernest Lapointe, informe sa clientèle et le public en général qu'il est maintenant à l'emploi du

MAGASIN GEREST ENR'G.
96, rue de La Couronne
Tél.: 3-0866

M. Ls Baudin

(Suite de la première page)

production (par exemple, introduction d'une méthode de fabrication inconnue jusqu'alors ou réalisation d'une organisation originale). Cet individu est l'entrepreneur. Pour transformer ainsi l'état statique en état dynamique, il doit trouver des capitaux ; or ceux-ci sont engagés dans le coût des échanges, c'est donc le banquier qui les fournira en ouvrant des crédits (création de monnaie scripturale.)

Le crédit excessif est donc d'abord un élement amplificateur, puis un élément de résistance. Il prend la forme courante de crédit à la production ou celle, plus nocive encore, de crédit à la consommation, ou celle ede crédit à la spéculation, ou celle enfin de crédit publis. La première forme est la moins dangereuse. Elle reste indispensable, mais il ne faut pas en abuser.

Lorsqu'il s'agit de crédit à la consommation, c'est plus grave. Le vendeur créée son propre débouché. Il suppose que son revenu ne descendra pas en dessous d'un certain chiffre. Il va donc par là à l'encontre de la loi cyclique. Arrive la crise quand l'acheteur ne peut plus payer, le vendeur se trouve dans une situation désespérée.

Point n'est besoin d'insister sur les ravages du crédit à la spéculation. Quant au crédit public, il est bon de rappeler aux gouvernements qui font d'énormes dépenses sans s'occuper du rythme qu'ils exposent dangereusement.

Le conférencier conclu : l'étude du rôle du crédit dans les crises nous enseigne la modération et l'humilité : la modération, car elle nous invite à ne pas nous opposer à la dépression, mais à la rendre inoffensive en plant toutes les activités au rythme qui les entraine.

La société entière vibre par grandes ondes successives, comme le son, comme la lumière, et vouloir arrêter cette respiration vitale, c'est s'exposer à la faire périr ou à échouer misérablement.

Il aura $36.

M. le juge Ferdinand Roy, juge-en-chef de la Cour de Magistra a rendu jugement, mardi matin, dans la cause de Emile Simard vs Télesphore Saint-Hilaire. Le juge a condamné le défendeur à payer une somme de $36. au demandeur. Le défendeur était représenté par Mtre Jean Lesage.

Le demandeur réclamait de Saint-Hilaire, un contremaître de l'Anglo-Pulp, la somme de $45.60, c'est-à-dire, le prix de 16 jours d'ouvrage à $2.25 par jour. Il prétendait dans sa demande, qu'il avait été engagé pour faire la drave et que le contremaître n'avait pas rempli son engagement.

Le juge a trouvé qu'il y avait réellement engagement, mais il n'a accordé que $2.25 par jour au demandeur, soit la somme totale de $36.

L'Anglo-Pulp avait été appelé en garantie, mais le jugement n'est pas encore rendu sur l'action en garantie.

E. NORMAND
Epicerie de Choix
368, RUE ST-JOSEPH
Tél.: 8188-8189

Belles Pommes en baril	2.35
Pommes menue, 1 Minot	1.00
Pommes ¼ Minot	.20
Oignons, 10 lbs pour	.20
Patates No 1, extra belles	.90
Patates No 2	.79
Beurre de Beurrerie, pain 4 à 5 lbs	.24½
Beurre laiterie, lb	.23
Beurre Genois ou St-Cyr	.26
Oeufs frais, A Poulettes, 3 douz	.75
Carottes de Neuville, la poche	.79
Navets, Ste-Foy, la poche	.50
1 lb Poivre pur, avec 1 serviette de bain	.49
1 lb Café pur, avec 12 mouchoirs	.39
10 lbs Riz, avec cadeau	.45
10 lbs farine, avec cadeau	.53
10 lbs Pois, avec cadeau	.55
10 lbs Fèves, avec cadeau	.55
1 lb Café et 1 lb Poudre à pâte, avec nappe, le tout	.79
Tabac, feuille étendue, lb	.20
Shortening, 4 lbs	.48
Huitres Bouctouche, le pan	.85
Huitres Bouctouche, le baril	8.50
3 lbs Biscuits à thé	.25
Vinaigre XXX, le gall	.35
Mélasse Extra fancy, le gall	.59
Jus tomates Aylmer, 26 ozs	.10
Vermicelle, 20 lbs	.95
Farine Royal	2.75
Farine Robin Hood	3.30
Farine Five Roses	3.45
Graisse pure, 20 lbs	2.69
Shortening, 20 lbs	2.45

Tél.: 2-5214 Poste
Nos acheteurs par la malle jouissent des mêmes privilèges que ceux de la ville. Ajoutez quelques sous pour frais de transport.

J.-E. LIVERNOIS
(Pionniers des bas prix) LIMITEE
rue St-Jean, - - Québec

Tél.: 2-5214 Automobilistes
Protégez vos machines contre la gelée en employant Anti-congelant.
Spécial le gallon...
1.29

Vente à prix spéciaux du 15 au 24 oct. [samedi] inc.

Gratis — Avec chaque achat d'une piastre au détail nous donnerons une tasse et soucoupe. Deux piastres deux tasses, etc., etc.

TOILETTE

EAU Cologne ou Lavande, Rogier, 24 oz	.88
BAY RHUM, 16 oz	.59
LOTION Kismy, etc. Marceau	.62
LOTION Tulipe Noire	.98
BAUME Italien	.28, .58
EAU de Quinine, Pinaud	.59, .86
PATE à dents Squibbs, 3 tubes pour	.50
PATE A DENTS, Kolynos	.28, .39
PATE A DENTS, Pepsodent	.21, .37
SEL DE BAIN, gros flacon	.48
POUDRE Dusting, (après le bain)	.48
TALC pour bébé, 3 pour	.18 .45
SHAMPOO Lovalon, (12 nuances)	.29
SHAMPOO, Fitch	.44, .88
FITCH Tonic (Cheveux)	.44, .88

DIVERS

KOLA, Astier	.89
BOVRIL Cordial, 16 oz	.98
SIROP Hemosthyl	1.79
SOLUTION Schoum	1.39
HEMOGENOL, Elixir	.89
PEPTO FER, Jaillet	1.35
LITHINES Livernois	.33
CAPS EXT. FOIE DE VEAU, le cent	.95
HUILE RUSSE, 16 oz	.35
GLYCERINE, 1 lb	.35
LAIT MAGNESIE, 16 oz	.33
BAUME Analgésique	.23
CAMPHRE, 2 onces	.15
EAU DE VICHY, J.-D., 5 pour	1.00
THERMOMETRE sans étui	.30
PAPIER à toilette, Premier, 6 pour	.44
IRRIGATEUR granit, avec tube et canules	.88
SAC A EAU Chaude	.49
SAC A GLACE, pour	.69
COTON Absorbant	.29
TOILE caoutchouc double pour lit, la verge	.89
CREME d'amandes pour mains gercées, 16 oz	.49

CEINTURES

'Airway'
Nous avons l'agence exclusive des corsets et gaines élastiques 'Airway'
Pendant les 9 jours de cette vente nous donnerons un ESCOMPTE de 15%

Spéciaux contre RHUMES et GRIPPE

MALT & HUILE FOIE MORUE, 2 lbs	.85
VICK'S Vapo Rub	.37
VICK'S Vatronol	.37
VAPEX, pour	.44, .69
BAUME Analgésique, Bengué	.54
CAPS HUILE FOIE DE MORUE, 10 min, le 100	.42
SIROP, Mathieu	.27
SIROP, Lambert	.27
ACETHYL Salicylic, acid 5 grs, le 100	.32
THERMOGEN, le paquet	.37
SIROP ROCHE au Thiocol	.87
HUILE DE FOIE MORUE, Norvège, 16 oz	.33
1 pinte, pour	.55
MIEL PUR, 1 lb	.22
MIEL PUR, 4 lbs	.65

SAVONS

SAVON Castille, barre	.10, .42
SAVON Lux, 6 pour	.39
SAVON Bain, Albert, la douz	.49
SAVON Carbolic flottant, 3 pour	.14
SAVON Coléo, La douz	.44
SAVON Glycérine transparent, la douz	.39
SAVON Vinolia, bte de 3, Rég. 35c., pour	.24
SAVON Roger & Gallet, la bte, 3 pour	1.00
SAVON A BARBE, roulette	.09
CREME A BARBE, tube	.17
COLD CREAM, jarre d'une livre. Spécial	.49

Balance 1.69

Haliver Malt la bouteille 1.19

Emulsion Scott .53 et .98

FLEUR DE GARDENIA

PARFUM GARDENIA

Gardenia
Concentré d'Houbigant
Les parfums, poudres, eaux de toilette Gardenia sont les toutes dernières créations d'Houbigant.

Parfum, le drach	.75	Poudre de Riz	1.50
Parfum, ¼ oz	1.50	Après le bain	1.50
Parfum, 1 oz	5.00	Eau de toilette	4.50

Rasoir Electrique "Parker"
Nous sommes, pour la ville et le district de Québec, les représentants exclusifs du célèbre rasoir électrique Parker. Prix .....
16.50

Rayons des Bonbons "Chocolats assortis" très frais Boite 1 livre 39

La contre-attaque

(Suite de la première)

tes otn pris maintenant l'offensive sur le même front pour repousser définitivement les troupes de Madrid.

L'attaque des Patriotes est si furieuse et efficace que les chefs du gouvernement à Madrid ont donné des ordres afin que les fortifications de la capitale soient terminées le plus tôt possible.

Le front de bataille s'étend rapidement. Les Patriotes continueront leur avance sur une distance de 55 milles, apprend-on. Leur but serait maintenant de se rendre à Aranjuez, à 28 milles au sud de Madrid ; à Illescas, à 20 milles au sud de Madrid ; et à Navalcarnera, à 20 milles au sud-ouest de la capitale.

AUTOMOBILISTES ! ATTENTION !!
Nous avons en mains quelques moteurs neufs pour autos
Dodge
De Soto
Camions Dodge
à vendre à prix très réduits
Venez nous voir
MORRI SET & FRERE
337, Prince-Edouard Tél.: 7158

MONETA PORCUPINE MINES

Moneta porcupine Gold Mines, Limited, a acquis deux claims voisins dans le district de Porcupine, de la Porcupine United. Le forage au diamant sera poursuivi sur la propriété et l'on annonce qu'un nouveau puits sera creusé. (Racine et Cie).

LITTLE LONG LAC.

Au cours du mois de septembre, la production de billon, à Little Long Lac a été de $141,000, comparativement à $127,000 en août. (Burke, Dansereau et Cie).

BOUSQUET GOLD MINES.

La Bousquet Gold Mines vient de faire couler sa sixième brique d'or, ce qui porte sa production d'or, en septembre, à 512 onces. (Racine et Cie).

VENDREDI ET SAMEDI
10 lbs de boeuf pour 50c

JEUNE LARD Soc, épaule ou filet	14c	JAMBON CUIT Haché, lb	18c
JAMBON fumé, Fesse	20c	PATTE de lard Chaque	5c
Roulé	18c	SAINDOUX 2 lbs	25c
Picnics	14c	POULETS La livre	15c

LIEVRES préparés sur demande
ADJ. LEPINE
144, rue du Roi Tél.: 4-2981
77½, rue du Pont Tél.: 7692

Aujourd'hui

Ste Thérèse, vierge

QUARANTE-HEURES

St-Calixte; St-Eleuthère

Calendrier

JEUDI, LE 15 OCTOBRE 1936

Lever du soleil — 6.09
Coucher du soleil — 5.10
Lever de la lune — 6.30
Coucher de la lune—4.52

Dernier Q. le 7,à 7 h. 28, du matin
Nouv. L. le 15, à 5 h. 20 du matin
Prem. Q. le 23, à 7 h. 54, du matin
Pl. Lune, le 30, à 6 h. 58, du matin

Marée

Haute : 6.17 a.m. — 6.26 p.m.
Basse : 1.32 a.m. — 1.35 p.m.

Température

Nuageux, quelques averses. Vendredi, nuageux, un peu plus doux.

Dramatique accident à Ste-Marie

Un camion et une auto dans laquelle se trouvait le maire de Ste-Hénédine, viennent en collision. — Trois blessés.

A L'HOPITAL

Une terrible collision est survenue mardi soir, à Ste-Marie de Beauce, entre une automobile de marque "Buick", conduite par M. Odessa Pomerleau, maire de Ste-Hénédine, et un camion que conduisaient deux jeunes gens, de St-Evariste. Ceux-ci se sont enfuis immédiatement après l'accident.

Trois personnes ont été blessées : M. O. Pomerleau, madame Pomerleau et mademoiselle Adèle Pomerleau, sœur du maire de Ste-Hénédine. Cette dernière dut être transportée à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Elle souffre de profondes blessures à la tête et de multiples contusions. On nous apprend, de l'Hôtel-Dieu, que Mademoiselle Pomerleau, qui fut inconsciente pendant toute la journée de mercredi, a repris connaissance, hier soir, et que son état n'est pas tout à fait désespéré.

C'est entre Ste-Marie et Scott que l'accident est arrivé. Les deux jeunes gens étaient à bord d'un camion appartenant à un citoyen de St-Evariste, tandis que M. Pomerleau, son épouse et sa sœur avaient pris place dans une "Buick". L'endroit où s'est produit la collision se trouve à plusieurs arpents de toute habitation, de sorte que personne, sauf naturellement, les occupants des deux véhicules, n'eut connaissance de l'accident. Pour sortir de leur automobile où ils étaient prisonniers, M. Pomerleau et les personnes qui l'accompagnaient, durent attendre pendant quelques instants le epassage d'autres voyageurs. Les deux jeunes gens dont le camion avait dégringolé au bas d'un coteau d'une vingtaine de pieds de hauteur, avaient comme nous le disions au début, tout simplement pris la poudre d'escampette. Des secours furent organisés à l'arrivée d'automobilistes charitables et l'on fit venir le prêtre et le médecin.

D'après le relevé des traces des deux voitures sur le chemin, il ressort que le camion n'aurait pas suffisamment donné d'espace à l'auto de M. Pomerleau pour que celui-ci pût passer. D'où la collision. La "Buick" du maire de Ste-Hénédine tourna bour pour bout, mais demeura sur la route. Elle a cependant subi de graves dommages. Le camion, on le sait, dévala les pentes d'un fort remblai. On a constaté par les numéros de plaques de licence du camion qu'il appartient à un citoyen de St-Evariste. Celui-ci ne se trouvait pas dans son véhicule, au moment de l'accident.

On proteste

Nous, membres de la Jeunesse "Nationale" de St-Sauveur, protestons contre la manière dont se sont passées les élections de la dite association lundi, le 12 octobre dernier.

Nous avertissons les directeurs du parti que si la chose n'est pas prise en considération, un fort groupe de membres démissionneront en bloc, et se formeront en une union indépendante.

Nous protestons contre la manière d'agir des officiers de l'élection au sujet de certains sièges où il y aurait eu plus d'un candidat en nomination, aussi contre le refus d'entrée à plusieurs vieux membres que l'on savait d'idées contraires, et contre l'acceptation dans la salle d'une foule d'étrangers qui ne faisaient pas partie de l'association.

Espérant que vous prendrez ces remarques en considération, nous demeurons,

Un groupe de la Jeunesse Nationale St-Sauveur,

Oscar SANSCHAGRIN
Gérard BILODEAU
Albert POULIOT
Maurice LAFLAMME

RETRAITE FERMEE

Pour jeunes filles, du 30 oct. au 2 novembre. Pour inscription, s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée Conception, Maison du Cénacle, rue St-Cyrille, Québec.

Euchre-Goûter

Au profit de l'église St-Roch, lundi le 19 octobre, dans la sacristie de l'église, à 8 heures précises. Les prix, nombreux et magnifiques, sont exposés à 107, rue St-Joseph.
15-16-17-19 oct.

Un appel de Son Eminence le cardinal Villeneuve en faveur du 2ème congrès de la langue française

Hommage à feu Mgr Paul-Eugène Roy.— Je ne puis me retenir, dit Son Eminence, de laisser paraître ici l'enthousiasme admirable que l'auguste prélat provoquait dès lors en mon âme de jeune prêtre perdu dans la foule.— Au seul point de vue de la nature, ce parler ancestral nous est plus précieux que toutes les richesses et tous les héritages.— Le cardinal demande au clergé et aux communautés de favoriser dans leurs milieux la préparation du congrès et son influence subséquente.

UN NOUVEAU "GESTE DE VIE"

La "Semaine Religieuse" de Québec publie aujourd'hui, l'important communique suivant de Son Eminence le Cardinal Archevêque, touchant le deuxième Congrès de la Langue Française au Canada :

Au Clergé et aux Communautés religieuses du diocèse de Québec

à propos du

Deuxième Congrès de la Langue Française au Canada

La "Société du Parler français au Canada" organise pour l'été prochain un deuxième Congrès de la Langue française. Il sera en même temps l'écho jubilaire de celui de 1912.

Ceux de nos prêtres, de nos religieux ou religieuses qui étaient alors sortis des années de l'enfance savent combien ces manifestations furent brillantes, quelles émotions elles provoquèrent dans tous les coeurs français de notre pays et des Etats-Unis, quelle part y prirent l'Eglise et le clergé ; en particulier par la personne de Monseigneur Paul-Eugène Roy, alors Auxiliaire de l'Archevêque de Québec, et que nos plus éminents visiteurs venus de France qualifièrent d'incomparable Président. Son éloquence, en effet, forte et prenante, mais surtout son inaltérable amour de nos traditions, son génie organisateur, son dévouement toujours insoucieux des fatigues et de lui-même, tout cela relevé par son esprit de foi et son zèle des âmes à la hauteur d'un apostolat surnaturel, lui donnèrent en ces memorables assises figure de l'un des chefs de la race française en Amérique, et imprimèrent à son influence religieuse et à son rayonnement patriotique une impulsion qui ne devait cesser de grandir.

Je ne puis me retenir de laisser paraitre ici l'enthousiaste admiration que l'auguste prélat provoquait dès lors en mon âme de jeune prêtre perdu dans la foule.

Et c'est à ce sentiment et à ces souvenirs que j'obéis, à cet irrésistible attrait, en même temps qu'au devoir de ma charge, en invitant les prêtres ainsi que les religieux et religieuses ds diverses communautés du diocèse à répondre à l'appel que vient de fair à tous la "Société du Parler français", à l'effet de donner à la prochaine fête de notre douce langue autant d'éclat, autant de force de résistance et de conquête qu'à celle d'il y a vingt-cinq ans.

Nul d'entre nous, prêtres et religieux, ne saurait demeurer indifférent à l'idiôme que nous avons appris des lèvres de nos mères, et qui nous a transmis de générations en générations l'âme de l'ancienne France, celle qui remonte aux plus beaux âges chrétiens, celle de saint Louis et de sainte Jeanne d'Arc, celle du grand siècle, celle qui enfanta sur les bords du Saint-Laurent et jusqu'au Pacifique notre Nouvelle-France.

Au seul point de vue de la nature, ce parler ancestral nous est plus précieux que toutes les richesses et tous les heritages.

Mais quand on se souvient de son rôle dans la propagation du christianisme jusqu'aux confins du monde ; que c'est en des syllabes françaises que la foi et la religion se sont imprimees en nos esprits et que la prière a d'abord fleuri sur nos lèvres ; et que, par un ensemble de circonstances historiques manifestement providentielles, si étroits ont été pour les nôtres les liens de la foi catholique et de la langue française, il n'y a plus de doute que nous devions nous laisser saisir par l'appel qui nous est adressé. Nous y découvrirons une occasion ineluctable d'exercer, en même temps que le patriotisme le plus élevé, un apostolat sacré aussi, et comme un devoir de notre fidélité sacerdotale et religieuse.

Certes, loin de nous de confondre les ordres et d'identifier des objets essentiellement distincts. Mais pour ne point tomber en cet excès, gardons-nous, à l'encontre, de séparer ce que le Seigneur en sa sagsse a uni si intimement en notre vie personnelle et dans nos institutions.

Ces nuances étaient, au demeurant, parfaitement mises en relief dans les paroles qu'adressait l'Archevêque de Québec, en 1912, au représentant du Saint-Siège, en l'assurant de la fidélité des nôtres au Souverain Pontife, fidélité toujours estimée comme la plus grande gloire de la race canadienne-française.

"C'est au berceau même de notre vie historique, disait-il, que la langue française et la foi chrétienne ont contracté, à Québec, une indissoluble alliance ; et toutes deux se sont, ici, prêté, au cours des trois derniers siècles, un mutuel et nécessaire secours".

A quoi répondait magnifiquement et avec éloquence le représentant du Pape, lorsqu'il expliquait ce qui l'avait déterminé à paraitre en cette assemblée : "La langue française", voulait-il bien reconnaitre, "est celle du plus grand nombre des apôtres de ces siècles derniers. Voilà une gloire que les chrétiens de toute autre langue doivent bien envier au doux parler de France."

Le deuxième Congrès de la Langue française s'emploiera à son oeuvre d'une façon plus profonde encore peut-être que le premier, en traitant cette fois non point seulement de la langue mais de l'esprit français, au sens de ses qualités natives et des valeurs morales et intellectuelles qui doivent en lui s'épanouir. Raison de plus pour nous de lui apporter notre loyal et généreux concours.

Le clergé et les communautés la feront en donnant leur adhésion formelle à ce Congrès, et en y ajoutant une convenable souscription. Ils provoqueront en outre des adhésions et des souscriptions autour d'eux. Ils favoriseront dans leurs milieux la préparation du Congrès et son influence subséquente. Volontiers, chacun selon ses moyens, mais surtout les éducateurs, prêtres, religieux et religieuses, s'associeront à l'étude des problèmes qu'il met à l'ordre du jour, et encourageront les comités regionaux et les organisations locales qui se formeront à la même fin. Tous, nous nous souviendront que le Congrès devra moins être une splendide manifestation à Québec qu'un grand courant d'enthousiasme et d'amour patriotique, capable de traverser toutes nos âmes en même temps que notre pays. Il devra être, comme le souhaitait Monseigneur Roy, pour le premier Congrès, un "geste de vie". L'heure présente n'en a pas moins besoin que celle qui l'a précédé. Et Dieu en soit béni ! il ne manque pas de raisons de croire que notre race, surtout notre jeunesse, saura l'accomplir, ce "geste de vie", et le rendre plus encore qu'autrefois fecond et sauveur.

† J.-M.-Rodrigue Card. VILLENEUVE, O. M. I.,
Archevêque de Québec.

Québec, le 12 octobre 1936.

Communiqués du Cardinal

Pour une plus parfaite coordination des oeuvres missionnaires.

FETE DU CHRIST-ROI

COMMUNIQUES DE SON EMINENCE

POUR UNE PLUS PARFAITE COORDINATION DES OEUVRES MISSIONNAIRES

La Présidence générale des Oeuvres Pontificales missionnaires, donnant suite aux ORDRES DU JOUR votés au cours des dernières réunions plénières des Conseils Généraux des Oeuvres Missionnaires, et approuvés par la Sacrée Congrégation de la Propagande,

AFFIRME la nécessité d'une efficace coordination de toutes les oeuvres de coopération missionnaire, de façon que les Oeuvres Pontificales conservent la primauté sur les oeuvres particulières ;

DECLARE ne vouloir d'aucune façon limiter le droit de chaque Institut missionnaire à demander et à recevoir les offrandes d'amis et de bienfaiteurs, mais plutôt vouloir leur donner son appui moral, sachant bien ce que coûte l'éducation d'un nombre toujours plus grand de jeunes missionnaires ;

mais INVITE les dits Instituts à déclarer ouvertement dans leur propagande orale et écrite que les offrandes qu'ils sollicitent sont destinées à leurs propres missions et non aux missions en général.

FETE DU CHRIST-ROI

Le dimanche, 25 octobre, fête du Christ-Roi, les Curés et Recteurs de toutes les églises et chapelles du diocèse, sont invités à exposer le Saint-Sacrement au moins pendant une heure, au moment le plus convenable, dans l'après-midi ou la soirée. On fera au cours de cette Exposition la consécration du genre humain au Sacré-Coeur, prescrite par le Souverain Pontife : "Très doux Jésus, Rédempteur du genre humain".

† J.-M.-Rodrigue Card. VILLENEUVE, O.M.I.,
Archevêque de Québec.

Québec, le 15 octobre 1936.

Nouinations par S. E. le Cardinal

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque :

Monsieur l'abbé Zéphirin Ménard, aumônier de l'Hôpital Saint-Julien, à Saint-Ferdinand d'Halifax, a été nommé chapelain de l'Hospice du Lac Vert ;

Monsieur l'abbé René Dionne, vicaire à Plessisville, a été nommé chapelain de l'Hôpital Saint-Julien, à Saint-Ferdinand d'Halifax ;

Monsieur l'abbé Adrien Lanouette, vicaire à Notre-Dame-de-Grâce de Québec, a été nommé vicaire à Plessisville ;

Monsieur l'abbé Adrien Caron, aumônier de l'Hospice des Saints-Anges, à Lyster, a été nommé chapelain de la Mission Chinoise, à Québec ;

Monsieur l'abbé Wilfrid Latulippe, aumônier-adjoint de l'Ecole La Jemmerais, a été nommé prêtre-auxiliaire au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Louis Lebel a été trouvé coupable de manslaughter

Le prévenu subissait son procès aux assises criminelles à la suite de la mort d'Edmond Chicoine.— Les jurés l'ont recommandé à la clémence de la Cour.— Plaidoiries à la fin de la séance de l'après-midi.

SENTENCE A LA FIN DU TERME

Le premier procès du terme des Assises Criminelles s'est terminé par un verdict de culpabilité, avec recommandation à la clémence de la cour. Louis Lebel, chauffeur de taxi a été trouvé coupable de manslaughter, à la suite de la mort d'Edmond Chicoine. Les jurés ont rendu leur verdict, un peu avant 8.30 heures, hier soir, par la bouche de leur président, M. Delphis Vézina.

L'hon. juge Lucien Cannon qui a présidé le procès a assuré les jurés, qu'il tiendra compte de leur recommandation à la clémence, lorsqu'il rendra sa sentence. Celle-ci sera connue dans quelques jours. A la suite de ce verdict, les jurés ont été libérés jusqu'à ce matin, alors que s'est commencé le procès de Willie Taillon.

Au cours de la séance d'hier, la Couronne a terminé sa preuve en faisant entendre Armand Croteau. Croteau se trouvait dans l'automobile de Lebel au moment de l'accident. Le tribunal s'est ensuite transporté sur les lieux de la tragédie, coin des rues Cartier et Grande-Allée. En défense, les procureurs de l'accusé n'ont fait entendre qu'un seul témoin, Lebel lui-même.

Interrogé par Mtre Alleyn Taschereau, l'accusé raconta que la veille de l'accident, il était parti en automobile avec Armand Croteau. Au cours de leur randonnée, les deux compagnons ont pris quelques bouteilles de bière et quelques coups d'alcool.

En revenant, le matin, les deux compagnons ont pris la Grande-Allée. Lebel était au volant de l'automobile. Il filait à une vitesse moyenne de 25 milles à l'heure. Près de la rue Cartier, un tramway arrêta tout à coup, et Lebel dit qu'il a été obligé de donner un vigoureux coup de volant pour s'engager dans l'avenue Cartier. Lebel explique que les roues de son automobile faisaient du "shimmy" et que les pneus glissaient sur la chaussée humide.

Le témoin dit que le samedi précédent l'accident, il a averti le propriétaire des défectuosités de la machine. Pour lui, l'accident est dû, non à la boisson, mais à la fatigue, car il se trouvait en charge du taxi depuis midi, la veille.

Mtre Dorion transquestionna le témoin, au sujet de la vitesse de son automobile. Ce dernier soutint qu'il ne faisait pas plus de 20 à 25 milles à l'heure.

La défense déclara ensuite sa preuve close. Après un ajournement d'un quart d'heure, les avocats commencèrent leurs plaidoiries.

Mtre Coote fit le plaidoyer de défense. Il attira l'attention des jurés sur l'importance du verdict qu'ils avaient à rendre. D'après les témoignages, dit-il, l'accusé était sobre au moment de l'accident. Mtre Coote fait remarquer qu'une infraction aux règlements de circulation, n'est pas suffisante pour entrainer un verdict de manslaughter.

Mtre Dorion fait d'abord l'éloge de l'hon. juge Lucien Cannon, et il se félicite d'avoir eu à plaider son premier procès aux Assises, comme procureur de la Couronne, sous sa direction.

Mtre Dorion exposa aux jurés les deux points suivants : l'accusé était en état d'ivresse au moment de l'accident et ensuite, il a

(Suite à la page 14, 1e col.)

Les renards scandinaves envahissent notre marché

Le Dr Arthur Leclerc va rencontrer le ministre du commerce pour faire arrêter cette exportation.— La Norvège se prépare à expédier en Angleterre 250,000 peaux.— La cueillette des bluets.

DANS CHARLEVOIX-SAGUENAY

Le Dr A. Leclerc, député de Charlevoix-Saguenay, a présenté hier au ministre du Commerce une délégation de son comté.

Les éleveurs de renards du bas du fleuve se plaignent que le marché de Montréal soit ouvert aux peaux de renards noir-argentés qui viennent de Norvège en passant par l'Angleterre.

En mars dernier, 5,000 peaux provenant des pays scandinaves ont été en vente dans la Métropole. Ces pelleteries de qualité inférieure se vendent à un prix beaucoup plus bas que celui que commandent celles du Canada qui souffrent de cette concurrence déloyale.

En passant par le Royaume-Uni, ces fourrures entrent en franchise au pays. La chose est d'autant plus grave que la Norvège se prépare à expédier cette année, en Angleterre, plus de 250,000 peaux.

Le ministre du Commerce, sur réception d'un rapport écrit des éleveurs, a promis de voir à faire remédier à cet état de choses anormal.

Le député de Charlevoix-Saguenay, depuis le 17 août dernier, s'est occupé de façon très active des questions d'intérêt général. Ainsi, il a obtenu cette année le permis de la cueillette des bluets sur les terres de la Couronne, ce qui a assuré à ses électeurs plus de $20,000. C'est le montant que la vente de ces baies succulentes a rapporté. (On sait que la Cie A.-R. Loggie, du Nouveau-Brunswick, qui s'occupe du commerce de bluets depuis plus de quarante ans, dans Charlevoix, a déjà dépensé jusqu'à $50,000 en une seule année).

Les travaux d'ouverture de la route Saint-Urbain - Chicoutimi sont déjà repris, assurant du travail à la main d'oeuvre du comté.

On nous assure que, sous peu, la Côte Nord va avoir sa part des munificences gouvernementales.

Le Dr Vallée élu président

L'organisation du deuxième congrès de la Langue Française se poursuit sans cesse sous l'impulsion du Comité central qui voit continuellement à la formation de comités régionaux et locaux. On sait que le congrès aura lieu en juin 1937. Le comité de la ville de Québec a été constitué hier. Les curés des paroisses de la ville ont été nommés patrons d'honneur. Le président du comité québequois est M. le docteur Arthur Vallée. Les vice-présidents sont M. Ernest Drolet et M. l'abbé Guillaume M.-Deschênes. Le secrétaire, M. l'abbé P.-E. Gosselin. Les directeurs, M. le docteur J.-B. Jobin, M. le docteur F. Morin, Mtre Guy Hudon, MM. les abbés Henri Grenier, Lucien Talbot, Charles-Omer Garant, Henri Beaulieu et St-Georges Bergeron.

Mort de M. Lefebvre à St-Félicien

Le défunt était très avantageusement connu. — Ancien conseiller municipal. — Très brève maladie. — Agé de 40 ans.

OBSEQUES VENDREDI

Nous apprenons avec regrets la mort soudaine de M. Arsène Lefebvre, de St-Félicien. M. Lefebvre, qui n'était âgé que de 40 ans, est décédé le 13 octobre à la suite d'une congestion de poumon. Après une journée de maladie, il succombait au milieu des siens. Le défunt débuta dans le commerce comme sellier et devint plus tard marchand général. Son fils lui succéda à ce poste, il y a deux ans. M. Lefebvre fit aussi partie du conseil municipal de St-Félicien. Il était connu pour sa très grande charité. A tel point qu'on l'avait surnommé le "protecteur des pauvres". Lui survivent, outre son épouse, née Delia Darveau, ses fils, MM. Rodolphe, Aldorist, Marcel, Benoit et Errol; ses filles, Jeanne (madame Daken Potvin), Irène (madame Henri Blouin), la R. S. St-Marc, Gilberte, Anne-Marie; une soeur, et plusieurs frères ; ses gendres, MM. Daken Potvin et Henri Blouin.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.

A la famille en deuil, l'"Action Catholique" présente ses plus sincères sympathies.

Les tirages au bazar du Saint-Esprit

Les quatre sacs de farine que la compagnie Robin Hood fait tirer au sort, chaque soir, au bazar de la paroisse du St-Esprit, ont été gagnés, hier, par :

M. D.-D. Poisson, 184, rue Ozanam;

Mlle Lucile Martel, 15 1-4, 12e Rue;

M. G. Goupil, 182 1-2, 2e Avenue;

M. Art. Trudel, 45, 6e Avenue.

Comme on le sait, le bazar de St-Agapit se continuera jusqu'au 28 du mois courant.

Le succès qu'il a obtenu jusqu'à date promet d'intéressantes soirées à ceux qui s'y rendent.

Obsèques de Madame Pelletier

Mgr Auguste Boulet fait la levée du corps et M. l'abbé A. Dupont, curé de St-Romuald, chante le service. — Bel hommage.

A ST-JOSEPH

Un magnifique tribut d'hommage a été rendu ce matin, à la mémoire de Mme Louis Pelletier, née Amarylis Dupont, décédée le douze courant, à sa résidence de la rue Franklin.

Les funérailles ont eu lieu à huit heures, en l'église de St-Joseph.

Mgr Auguste Boulet, P.D., a fait la levée du corps.

M. l'abbé Alf. Dupont, curé de St-Romuald, son frère, a chanté le service assisté de MM. les abbés Azarias Papillon, vicaire à St-Romuald, et Gérard Emond, vicaire à Lévis.

Durant la cérémonie funèbre deux messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Gérard Jacques, vicaire à la paroisse, et Georges Savard, du Séminaire de Québec.

Au choeur : Mgr A. Boulet, P. D., M. le curé Israël Laroche, MM. les abbés F.-Ph. Lamontagne, curé de St-Malo; Oscar Genest, du Séminaire; J.-A. Gauthier, curé de Giffard; Adrien Bernier, chape-

(Suite à la page 14, 1e col.)

Diner des notaires

M. Aimé Tamondon donnera une causerie, ce soir, à 6 heures 30, à l'hôtel Saint-Louis, sous les auspices de l'Association des Notaires. Il a choisi comme sujet : "Les notaires dans la vie sociale."

Journée Syndicale à Sherbrooke, le 18

Cet événement réunira tous les syndiqués de Sherbrooke, Asbestos, Magog, Lac Mégantic, Coaticook et autres endroits.— Messe à la cathédrale.— Sermon par M. l'abbé J. Bertrand.— Dîner au New Wellington.

PROGRAMME DES SEANCES D'ETUDE

Les tSyndicats Catholiques du diocèse de Sherbrooke, tiendront leur journée syndicale annuelle dimanche prochain, le 18 octobre. Cet événement réunira tous les syndiqués de Sherbrooke, Asbestos, Magog, Lac Mégantic, Coaticook et autres endroits.

Le programme comportera une messe basse à la Cathédrale, célébrée à sept heures par l'aumônier diocésain, l'abbé Louis-Philippe Camirand. Il y aura sermon de circonstance prononcé par M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier général des syndicats de Montréal.

Cette messe sera suivie d'un déjeuner en commun à la salle des Syndicats Catholiques, 29, rue Gordon, où auront lieu également les séances d'étude dont la première commencera à 9 h. 30 a.m. Sous les auspices du Secrétariat, cette assemblée sera présidée par M. D.-A. Sévigny. M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, et Me Paul Desruisseaux, avocat de Sherbrooke, seront les deux principaux orateurs de cette réunion.

A midi, tous les assistants seront invités à un banquet intime à l'hôtel "New Wellington", sous les auspices du Cercle d'étude Benoit XV, présidé par M. L.-A. Desnoyers. A ce dîner seront invités Mgr l'Evêque de Sherbrooke ou son représentant, les Curés de la Ville, Son Honneur le Maire et les Echevins, l'hon. William Tremblay, ministre du Travail; l'hon. J.-S. Bourque, député de Sherbrooke, et ministre des Travaux Publics, et tous les Députés des Cantons de l'Est.

La deuxième séance d'étude aura lieu à 2 h. 30 p.m., sous les auspices du Conseil Central et sera présidée par M. Adélard Collette. Les principaux conférenciers seront M. Philippe Girard, président du Conseil Central de Montréal; M. Jean-Marc Goulet, agent d'affaires des Employés-Boulangers de Montréal; M. Roméo Gilbert, secrétaire de la Fédération des Barbiers; M. J.-B. Délisle, du Comité Conjoint de la Construction de Montréal.

Ces études seront suivies des discours des invités d'honneur.

Le Conseil Central invite tous les ouvriers des Cantons de l'Est, à assister à ces assises syndicales où des révélations très importantes seront faites dans l'intérêt de la classe ouvrière.

Enquête sur le drame de St-Georges

La Sûreté provinciale fera des recherches pour retracer le conducteur de l'auto qui a frappé M. Alfred Poulin.

LES TEMOIGNAGES

D'actives recherches sont faites actuellement par la Sûreté provinciale pour retracer l'automobile ou le camion qui a blessé mortellement, dans la soirée de lundi, durant une violente tempête de neige, M. Alfred Poulin, entrepreneur, sur la route de la station à St-Georges de Beauce. Il a été clairement établi à l'enquête du coroner qui a été ajournée "sine die", que M. Poulin a été frappé et renversé sur la chaussée par un véhicule moteur et laissé inanimé sur la route. Quelques instants plus tard, une autre automobile survint et passa de nouveau sur le corps de M. Poulin qui était tout recouvert de neige. Témoignant à l'enquête du coroner, le propriétaire de cette deuxième voiture a déclaré qu'il n'avait pu distinguer au juste l'obstacle qui se trouvait dans la route, et qu'en passant dessus, il avait cru qu'il s'agissait d'une pièce de bois.

Commencée à 10 heures, mardi matin, l'enquête du coroner s'est continuée à 2 heures, et reprise ensuite à 9 heures jusqu'à minuit pour enfin être ajournée "sine die". Quinze témoins ont été entendus. M. le Dr Eugène Fortin, de St-Evariste, présidait. L'enquête a été ajournée pour permettre à la Sûreté provinciale de trouver la première automobile, pour mieux établir ensuite la responsabilité s'il y a lieu.

C'est vers 9 hrs 30, lundi soir alors qu'il se rendait à sa demeure, sur la route de la Station, que M. Alfred Poulin a été frappé. Un enfant qui passait a aperçu le corps de M. Poulin étendu et baignant dans son sang, au milieu de la route. Pris de peur, il se rendit en toute hâte à l'Hôtel Rhéaume où il raconta ce qu'il avait vu. Des citoyens accoururent sur les lieux de l'accident et transportèrent le cadavre à la morgue Giguère et Frère.

A Notre-Dame de Grâce

Mardi prochain, 20 octobre, aura lieu à Notre-Dame de Grâce, une magnifique soirée dramatique et musicale au profit d'une oeuvre paroissiale.

On y entendra l'artiste populaire Fred Ratté et sa troupe en plus d'un bel ensemble d'une centaine de chanteurs, sous la direction du maître de chapelle de N.-D. de Grâce, Antoine Montreuil, D.M.

La chorale du couvent, du collège et la chorale paroissiale, sont au programme de la soirée.

Réunion au tombeau du Dr Bardy

Elle sera organisée par la Société St-Jean-Baptiste de Québec. — Souscription en faveur des prêtres espagnols.

UN BEAU FILM

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a tenu hier soir sa première réunion depuis la fin de la vacance. Ce n'est pas dire qu'elle est restée inactive depuis la dernière célébration de la fête nationale. En dépit des vacances, l'exécutif a vu à la marche régulière des affaires. Hier soir, c'était la réunion du Conseil général. M. J.-Ernest Drolet présidait.

Les officiers ont fait rapport des activités depuis la dernière réunion générale, en juillet et le Conseil a approuvé un certain nombre de comptes.

Si le défilé patriotique du 24 juin n'est pas un but pour la société nationale, il est cependant un excellent moyen pour activer le patriotisme des Canadiens français. Aussi la Société St-Jean-Baptiste, dès sa réunion d'hier, a tenu à préparer la prochaine célébration, celle de 1937. Le travail préliminaire fait hier soir sera complété au cours des prochaines réunions, car le Conseil entend se mettre à l'oeuvre pour de bon.

Une des premières décisions du Conseil a été la suivante : la mise en bon état du tombeau du Dr Bardy, au cimetière St-Charles. Le Dr Bardy, on le sait, a été le fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Il est mort en 1870 à l'âge de 44 ans. Lorsque ce terrain aura été bien arrangé, il est probable que la Société organisera une grande démonstration sur la tombe de son fondateur.

Le Conseil a aussi décidé de contribuer à la souscription actuellement faite, à Québec, pour venir en aide aux prêtres espagnols.

Avant de clore la réunion, le président Drolet a remercié tous les membres du Conseil de l'appui qu'ils lui ont accordé par le passé et exprimé l'espoir que tous voudront encore collaborer étroitement avec lui pour faire encore plus dans l'avenir.

Le travail terminé, les membres du conseil ont vu se dérouler, sur l'écran, un film pris lors de la dernière célébration de notre fête nationale.

Mort de Mme Arthur Labbé

Notre-Dame-du-Portage, 15.—Nous avons la douleur d'annoncer le décès de dame Philomène Boucher, épouse de feu Arthur Labbé, décédée le 12 octobre, à l'âge de 88 ans et 6 mois. Son service et sa sépulture auront lieu, vendredi, à 9 heures, à Notre-Dame-du-Portage. Elle laisse pour pleurer sa perte, cinq enfants, deux garçons : Napoléon, de St-Ludger de Rivière-du-Loup et Alfred, de St-François-Xavier; trois filles : Adrienne (Mme Philias Chouinard), de St-Patrick, Rivière-du-Loup, Léontine (Mme Walter Gilbert), de Greenfield Mass., Marie-Louise (Mme Joseph Marmen), St-Ludger de Rivière-du-Loup.

Bazar du Saint-Esprit

1.—Un magnifique ameublement de chambre à coucher, d'une belle valeur.

2.—Une horloge grand'père d'un grand prix et de toute beauté.

3.—Un ameublement de salle à dîner d'une valeur très élevée.

4.—$5.00 en argent.

5.—3 montres bracelets de belle valeur.

Prix des billets: 5 sous le billet, 3 pour 10 sous, 8 pour 25 sous.

Envoyer une enveloppe affranchie pour retour des billets. S'adresser au presbytère du St-Esprit, 72, 8ième rue. Téléphone: 4-3791.
15-16-17 oct.
15-19-20 oct.

Aux Institutrices

Le jeudi, 15 courant, le cercle pédagogique Marie-Rollet, tiendra sa deuxième séance d'étude sous la présidence d'honneur de M. le chanoine Chamberland, directeur général de l'Action Catholique.

Toutes les institutrices sont donc priées de se rendre au Palais Montcalm. Des questions intéressantes y seront traitées. La direction du bulletin fait aussi un appel spécial aux propagandistes. Nous comptons sur une assistance nombreuse.

DENTISTE
Dr Alp. DION
24 Côte du Palais
TEL.: 2-2153
Heures de Bureau 9 h. a.m. à 6. p.m.

Tél.: 2-8023
JEAN TURGEON
AVOCAT
81, rue St-Pierre, Québec.